

**ANNALES DE L'UNIVERSITÉ  
OMAR BONGO**

**N° 12 Janvier 2005**



**LETTRES, LANGUES, SCIENCES  
HUMAINES ET SOCIALES**



**PRESSES UNIVERSITAIRES DU GABON**

ISBN : 2-912603-18-8

ISSN : 1815 – 3054

# *Annales de l'Université Omar Bongo n°12*

**DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN EMILE MBOT**

## **COMITE SCIENTIFIQUE**

- 1- Boussougou Jean Aimé (M.A., H.D.R.)
- 2- Barro Chambrier Alexandre, Maître de Conférences, agrégé
- 3- Ekomie Jean – Jacques, Maître de Conférences, agrégé
- 4- Copans Jean, Professeur Paris V
- 5- Kwenzi-Mikala Jérôme, Maître de Conférences
- 6- Mayer Raymond, Professeur
- 7- Mba Owono Charles, Maître de Conférences, agrégé
- 8- Mbot Jean Emile, Professeur
- 9- Mbuyi Mizeka Alfred, Professeur
- 10- Métégué N’Nah Nicolas, Maître de conférences
- 11- Mouckaga Hugues, Professeur titulaire
- 12- Nambo John Joseph, Maître de Conférences, agrégé
- 13- Ndoume Essingone Hervé, Maître de Conférences, agrégé
- 14- Ndombi Pierre, Professeur
- 15- Nzé Nguéma Fidèle Pierre, Professeur titulaire
- 16- Nzinzi Pierre, Professeur titulaire
- 17- Pierre Dasen, Professeur, Université de Genève
- 18- Ratanga Atoz Ange, Maître de Conférences
- 19- Ropivia Marc Louis, Professeur titulaire

# ANNALES DE L'UNIVERSITE OMAR BONGO

## COMITE DE LECTURE

### SERIE LETTRES ET LANGUES

Akendengué Daniel René, Maître-assistant

Sima Eyi Héméry-Hervais, Assistant

Mouendou Blandine, Maître-assistant

Ngou Mvé Nicolas, Maître-assistant

Nzondo Léonard, Maître-assistant

Renombo Steeve, Assistant

Tchalou Pierrette, Maître-assistant

Tolofon André, Maître-assistant

#### *Secrétariat d'édition*

Bernardin Minko Mvé

#### *Mise en page*

Brigitte Meyo et Laetitia Lishou

#### *Coordination technique*

Hugues Gatien Matsahanga

Presses Universitaires du Gabon

Université Omar Bongo

B.P.13131 – Libreville (Gabon)

Tél : (241) 73 01 42 - Fax : (241) 73 20 45

E-mail : [pug@refer.ga](mailto:pug@refer.ga)

# *Annales de l'Université Omar Bongo*

## **COMITE DE LECTURE**

### **SERIE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

- 1- Bignoumba Guy-Serge, Maître-assistant
- 2- Boussougou Jean-Aimé, Maître-assistant (HDR)
- 3- Djèki Jules, Maître-assistant
- 4- Ekogha Thierry, Maître-assistant
- 5- Kombila née Manon Levesque, Maître-assistant
- 6- Koumba Théodore, Maître-assistant
- 7- Kwenzi-Mikala Jérôme, Maître de conférences
- 8- Locko Michel, Professeur
- 9- Mayer Raymond, Professeur
- 10- Mickala Roger, Maître-Assistant
- 11- Minko Mvé Bernardin, Maître-Assistant
- 12- Mohangue Placide, Maître-Assistant
- 13- Mombo Jean-Bernard, Maître-assistant
- 14- Nzinzi Pierre, Professeur titulaire
- 15- Ondo Mebiame Pierre, Maître-assistant
- 16- Owaye Jean-François, Maître-assistant
- 17- Soumaho Mesmin Noël, Maître-assistant
- 18- Tonda Joseph, Professeur
- 19- Zué Nguéma Gilbert, Maître-assistant

## SOMMAIRE

<b>AKENDENGUE Daniel</b> : <i>Narration dysfunctioning and its meaning in “the sisters” by James Joyce</i> .....	7
<b>DJEKI Jules</b> : <i>Démocratisation et urbanisation en Afrique subsaharienne. Quelques éléments d’analyse</i> .....	15
<b>NGUEMA Rano-Michel</b> : <i>Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au Gabon : le cas de Libreville</i> .....	54
<b>MBONDOBARI Sylvère</b> : <i>Écriture et peinture de l’immédiateté : le pouvoir postcolonial dans le chemin de la mémoire d’Okoumba-Nkoghe</i> .....	82
<b>NGUEMA ONDO Jean Léonard</b> : <i>Le roman gabonais des origines à nos jours (2005)</i> .....	103
<b>MEDJO MVE Pither</b> : <i>La dynamique des langues dans les marchés de Libreville</i> .....	124
<b>RENOMBO OGULA Steeve</b> : <i>Discours littéraire et reconfiguration utopique de l’Afrique dans Parole de vivant, de Moussirou-Mouyama</i> .....	149
<b>ZOMO YEBE Gabriel</b> : <i>Les problèmes de l’agro-industrie gabonaise : inefficience technique ou inefficience allocative ?</i> .....	173
<b>ONDO MEBIAME Pierre</b> : <i>La catégorie grammaticale de nom en fàŋ-màkě</i> ....	198
<b>MANOKOU Lucien</b> : <i>Contribution africaine aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (1960-2000)</i> .....	223
<b>MEYO-NKOGHE Dieudonné</b> : <i>Le Gabon à l’horizon 2005 : quelle succession à l’actuel régime ?</i> .....	246
<b>MINKO MVE Bernardin</b> : <i>Structures, traditions gabonaises et post-modernité</i> .....	267
<b>N’DIMINA-MOUGALA Antoine-Denis</b> : <i>L’apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial : 1939-1946</i> .....	302
<b>NYANGONE OBIANG NKOGHE Stéphanie</b> : <i>Les nègresses face aux négriers</i> .....	322
<b>OKOME-BEKA Véronique Solange</b> : <i>Cuba, modèle de développement pour le Gabon ?</i> .....	334
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	370

## NARRATION DYSFUNCTIONING AND ITS MEANING IN « THE SISTERS » BY JAMES JOYCE

Daniel René AKENDENGUE

Département d'Anglais  
Université Omar Bongo

### Résumé

Le but de cet article est de mettre en évidence un problème narratif qui gêne la lecture aisée de *The Sisters*. Il tente de montrer que ce dysfonctionnement cache en fait l'intention réelle de l'auteur qui va se servir du discours incohérent d'un narrateur enfant, de sa conduite peu recommandable et de la présence du scripteur, pour mener le lecteur à se poser des questions sur le texte, à tenter d'y répondre, et par conséquent à l'interpréter.

### Mots clés

James Joyce, dysfonctionnement, nouvelle, narration, interprétation.

### Abstract

*The aim of this article is to highlight a narrative problem which hampers the easy reading of The Sisters. It attempts to show that, in fact, this dysfunctioning hides the real intention of the author who is going to use the incoherent discourse of a child-narrator, his careless behaviour and the presence of a scriptor, to lead the reader to ask himself questions about the text, to try to answer them, and to interpret it consequently.*

### Key-words

*James Joyce, dysfunctioning, short story, narration, interpretation.*

### Scientific interest of the article

The present article is an attempt at textual analysis. Its scientific interest lies in its contribution to the different readings of James Joyce's short story.

## Introduction

In *Figures III*, Gérard Genette tries to give the quintessence of narration by stating: « *La narration est l'acte narratif producteur et, par extension, l'ensemble de la situation réelle ou fictive dans laquelle il prend place* » (p. 72). This can be easily reviewed in James Joyce's short story entitled *The Sisters*. It is the story of a priest's death and the feeling of a child (the narrator) in relation to that death. *The Sisters* makes two problems stand out. The first one is about the instance that is responsible for the narration, namely the narrator. The second problem is related to the instance that is responsible for the text, we mean the scriptor. These are the issues that we are going to bend over.

In the text, there are two levels which are in connection, and which have been deliberately put by the scriptor. The first is the surface level which concerns the manifest confusion in the narrator's mind, his insouciance and thoughtlessness before the death of his friend, Reverend James Flynn.

The deep level of the story is the second one that betrays the message that the author wants to launch, and that is carried by the words of the text, and shown through the discourse of the storyteller.

*Prima facie*, coming to the surface level, *The Sisters* is the story of the death by paralysis of a priest called Rev. James Flynn. It mainly puts on stage the narrator who was the departed Reverend's friend, the narrator's aunt and two sisters. In front of us, there is the narrator who tells a story at the first level. We call him an extradiegetic narrator, telling a story in which he has been mingled. Consequently, we will say that he is homodiegetic. *In fine*, *The Sisters* presents us with an extra-homodiegetic narrator.

When reading *The Sisters*, we are dissatisfied with the narrator's discourse which is incoherent and inaccurate. Above all, we feel that the narrator casts a veil of secrecy over something. Stemming from that dissatisfaction, our study will be especially focused on the narrator and his discourse.

James Joyce's short story emphasises the character of the narrator as a child through the speeches of the dramatis personae of the

diegesis that lead one to reach that conclusion. On page 8 for example, Old Cotter says: « *I wouldn't like children of mine (...) to have too much to say to a man like that* ». Further down, he adds: « *What I mean is (...) it is bad for children. My idea is: let a lad run (...)* » (p. 8).

The narrator of *The Sisters* is not trustworthy over a number of pages. Often, he makes statements on assumptions. For instance, in relation to the probable death of the Reverend, the narrator states:

*If he was dead, I thought, I would see the reflection of candles on the darkened blind, for I knew that two candles must be set at the head of a corpse.* (p. 7)

The narrator is never sure of what he says. Again on page 15, he uses the verb « *to seem* » as well as the adverbial phrase « *as if* » :

*Nannie had leaned her head against the sofa-pillow and seemed about to fall asleep. She stopped, as if she were communing with the past...*

The narrator does not seem to remember details very well, like the dream that he tries to tell, as seen on page 12: « *... in Persia, I thought... But I could not remember the end of the dream* ».

The narrator's incoherent and inaccurate discourse leaves one doubtful about his utterance. Obviously, age just like many other reasons, accounts for the child's speech. At the end, everything is made conspicuous by the text itself. The narrator is aware that he is not afflicted by the Reverend's death. On page 11 for instance, he tells us:

*I found it strange that neither I nor the day seemed in a mourning mood and I felt even annoyed at discovering in myself a sensation of freedom as if I had been freed from something by his death.*

That attitude of personal freedom at his friend's death looks quite strange, and makes him entirely unaware of the priest's disappearance. In the funeral room, he is attracted by trifles and remains unmoved and without praying for the dead person lying in state.

The narrator's unawareness and aloofness is apparently revealed on the further page :

*I noticed how clumsily her skirt was hooked at the back  
and how the heels of her cloths boots were trodden down  
all to one side (p. 8).*

However, he feels ungrateful to Rev. Flynn and half-heartedly fearful of misdemeanour in the mortuary.

In the funeral room, the narrator refrains from making any noise. Many questions come to mind about the child's attitude in the funeral room, and his hesitation to enter it. That hesitation is patent on page 13: « ... *the old woman, seeing that I hesitated to enter, began to beckon to me again repeatedly with her hand.* », and further down: « *I went on tiptoe.* » Besides, we read in the short story that the narrator does not want to eat biscuits in order not to make a noise.

The child's behaviour and fear show that he is aware of his ungratefulness towards the deceased priest. However, he does not disclose his feelings about it in his discourse. One can even conclude that one is shut off the storyteller's feeling of ungratefulness which the scriptor prones to reveal together with the child's unconscious guilt to the Reverend's death.

In fact, the narrator or the child is unaware of his desire to welcome the Reverend's death so that he can succeed him, as seen on page 11. Indeed, he seems to be relieved of the Reverend's death as he wants to become omniscient like the priest himself.

The repressed feeling of the child about the Reverend's death vaguely appears in his dream, while the Reverend is kneeling in a confession to the boy, a posture assumed by the child on behalf of the priest. Thus, in the dream, a reverse situation occurs; the child becomes the Reverend, the father, the holder of knowledge.

Once in the funeral house, the boy identifies himself with a character in the diegesis, sliding slowly into it. He now assumes a twofold status. In addition to his first status as an extradiegetic narrator, he becomes homodiegetic, we mean a character in the story he narrates. Thus, assuming the function of a character, he listens to the story of the Reverend's paralysis. That doubling of the narrator's status begins from

Daniel René AKENDENGUE

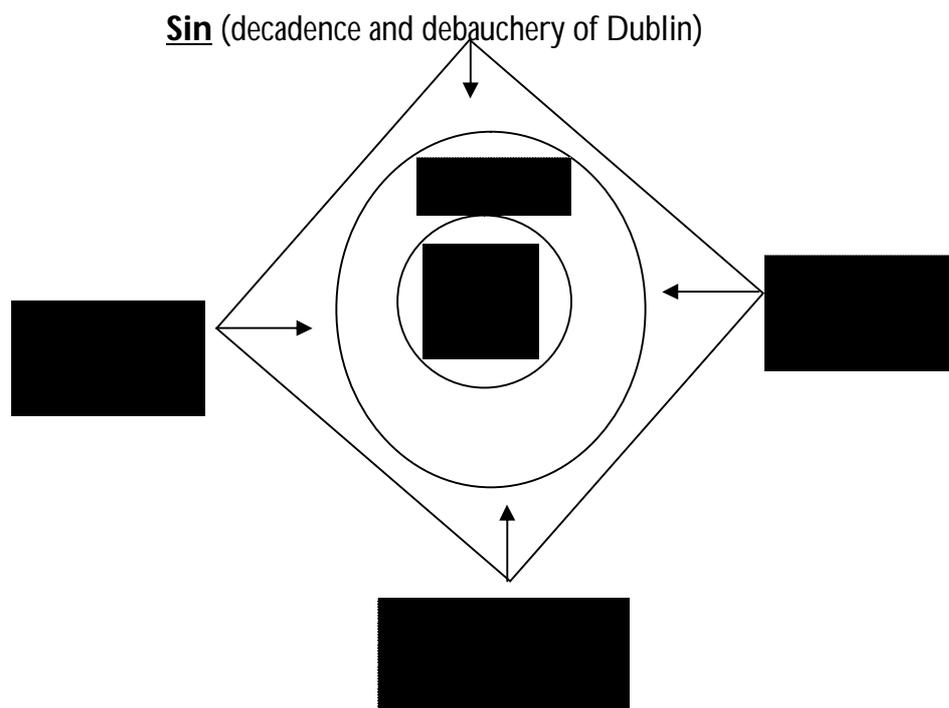
the moment he enters the mortuary room up to the end of the short story.

As soon as the narrator fades away, the story takes shape scripturally through the scriptor's narrative position. The scriptor stands for the narrator and to a great extent, takes the lead in the narration. The scriptor's presence is revealed by the text itself through the choice and arrangement of words. The meaning of that short story is enhanced by the importance of words as well as their repetitions and relationships. At times, the reader feels the incompleteness of the scriptor's discourse which is cut off by dots at the end of the last sentence. The texture of the text is paramount in *The Sisters*, all the more as it discloses the hidden meaning of the story. The complex character of the text and the difficulty of finding a coherent reading of this text are wished by the scriptor. The problem is that the responsible for the text wants the reader to find a meaning for this short story through the various words pregnant with meaning that he displayed in the text. Indeed, a number of distinct paradigms allows one to reconstruct the story interpretation through the various words and their connections displayed in the text. For instance, there are words connected with sin and paralysis. We have « *sin* » which is repeated twice on page 9 and page 11; « *sinful* » (p. 7); « *simony*<sup>1</sup> » (p. 7); « *simoniac* » (p. 9); « *paralysis* » (p. 7); « *paralytic* » (p. 9). These words are related to Reverend John Flynn and the Catholic Church that James Joyce qualified as corrupted and responsible for Ireland poverty and dependence towards England. The presence of sin and paralysis is reinforced in the text by red and black colours that we find on pages 7, 10 and 12. These colours also symbolise decay. In the text, one also finds terms in relation with the church, religion, and in sequence of rituals, characters and mysteries. Indeed the text contains words such as « *catechism* » (p. 7), « *god* » (p. 8), « *rosicrusian* » (p. 9), « *christmas* » (p. 9); « *priest garments* » (p. 10), « *church* » (p. 11), « *mass* » (p. 11), « *eucharist* » (p. 11), « *fathers of the church* » (p. 11), « *chapel* » (p. 15). Words in connection with sin, paralysis and religion are focused on Reverend James Fynn. Metaphorically, these words are directed towards the town of Dublin.

To the four groups of words in relation with sin, paralysis and religion, one has to add a fourth one related to poverty and dirtiness. Dirtiness is applied to the Reverend, the two sisters and the town of Dublin. One finds again the theme of poverty through expressions such as « *ancient priestly garments* » (p. 10), « *their green faded look* » (p. 10), « *the heels of her cloth boots were trodden down all to one side* » (p. 13), « *two poor women* » (p. 10), « *as poor as we are* » (p. 14).

That poverty is sustained by the choice of drabness and darkness such the black colour present in phrases like '*handkerchief blackened*' (p. 11), '*darkened blind*' (p. 7), '*dark room*' (p. 10) ; '*the washed out green colour*' (p. 10) '*green faded garments*' (p. 10) .

The four groups of words as well as their points of convergence which are Reverend Flynn and the town of Dublin, can be represented as follows:



### **Conclusion:**

The dysfunctioning that one found on the narrative level of the short story was in fact wished by the author. He wanted the reader to ask himself questions about the text, to give his answers, and consequently to interpret it. On the whole, two interpretations can be given about *The Sisters*. The first one is a psychoanalytic reading of that short story. *The Sisters* can be read as the manifestation of a psychic desire of a child's unconscious wish to welcome the Reverend's death in order to succeed him. Secondly, that story can be symbolically read as the metaphor of the moral and religious decadence of Dublin and its inhabitants. James Joyce underlines some of these themes in one of his letters. In that letter, he gives the reason why he wrote *Dubliners*: "*I call the series Dubliners to betray the soul of that hemiplegia or paralysis which many consider a city*"<sup>2</sup> In *The Sisters*, James Joyce portrays a sick community; whence the reference to the beef tea<sup>3</sup> juice. Many connected and meaningful words help not only to give an interpretation of this short story, but also to convey a realistic image of Dublin in James Joyce's time. Terence Brown avers in that respect:

*It is a work which achieves a complex pattern of repetitions, parallels and restatements of theme in which detail, incident and image combine to establish a vision of life in the capital which serves as a kind of metaphor for the spiritual condition of the Irish nation as a whole.*<sup>4</sup>

So, it is the metaphor, which was a reality in James Joyce's time, that the writer wanted to expose and expected the reader to discover.

### Notes

1- Simony: In Roman Catholic Church law, it is the selling or giving in exchange of a temporal thing for a spiritual thing, such as the buying of a blessing, the purchase of ecclesiastical favour, or of pardons.

2- James Joyce, *Dubliners* (introduction to the short story by Terence Brown) Harmondsworth: Penguin Books, 1992, p.xxxiv

Narration dysfunctioning and its meaning in « The sisters » by James JOYCE

3- “beef tea”: a juice made from beef cooked in water, often associated with invalidism and illness.

4- *Dubliners*, op.cit. p.xxxvi.

## **Bibliography**

### **The Short story studied**

Joyce, James. « The Sisters » in *Dubliners*. London: The Garden Press. 1930.

### **Critical Books**

Adam J. *Le récit*. Paris: Presses Universitaires de France. 1984.

Barthes Roland, W. Kayser, W. Booth, Ph Hamon. *Poétique du récit*. IV- « La Narration », P.38 à 45; « Distance et Point de Vue », p. 85 à 112. Paris: Editions du Seuil. 1972.

Barthes Roland, *Le degré zéro de l'écriture*. « Par où commencer? ». pp. 145 à 155. Paris: Editions du Seuil. 1972.

Brunel P., Madélenat D. *La critique littéraire*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France. 1977.

Ducrot Oswald, Todorov Tzvetan. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. « Texte », p. 373 à p. 410; « Vision dans la fiction », p. 411 à 416; « Situation de discours », p. 417 à p. 422. Paris: Editions du Seuil. 1972.

Dumortier J.L, Plazanet F. *Pour lire le récit*. Paris: Editions J. Duculot. 1980.

Ecole Pratique des Hautes Etudes. *Communications 8*. « Les Catégories du récit littéraire », p. 131 à p. 153; « Frontières du récit », p. 158 à 169. Paris: Editions du Seuil. 1981.

Fleuredorge Claude, *Analyse narratologique et analyse textuelle*. Montpellier: Université Paul Valéry. 1981.

## DEMOCRATIE ET URBANISATION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSE

**Jules DJEKI**

Département de Géographie  
Université Omar Bongo

### **Résumé**

La plupart des villes d'Afrique subsaharienne ont été marquées par des soubresauts depuis la fin des années 1980. Elles ont subi, pour l'essentiel, des mutations sociopolitiques qui ont entraîné une réorganisation territoriale municipale. Cet article vise à mettre en relation le processus de démocratisation et son incidence sur l'organisation territoriale en milieu urbain qui concentre près de trois habitants sur quatre. L'auteur tente de mettre en exergue certaines dérives et trace des pistes de réflexion sur la consolidation du fait urbain étatique et les difficultés qui en découlent dans le cadre d'une organisation municipale cohérente et porteuse de nouvelles espérances pour les africains.

### **Mots-clés**

Démocratie – Urbanisation – Villes – Urbain – Organisation municipale.

### **Abstract**

*Most of the cities of sub-Saharan Africa were marked with starts since the end of the 1980's. They underwent, for the main thing, sociopolitical alterations which entailed a municipal territorial reorganization. This article aims at bringing together the process of democratization and its incidence on the territorial organization in urban environment which concentrates about three inhabitants on four. The author tries to put in motto certain drifts, and draws tracks of reflection on the consolidation of the state urban fact and the difficulties which ensue from it within the framework of a coherent municipal organization which bears new expectations for the Africans.*

### **Key-words**

*Democracy - Urbanization - Tropical Cities - Urban - Municipal Organization.*

### **Introduction**

Le processus de démocratisation en cours en Afrique depuis la dernière décennie ne peut laisser indifférent, tant les implications au niveau politique et urbain sont grandes ; notamment la *remise à niveau* des systèmes politiques, caractérisés davantage par un autoritarisme aigu qui laisse peu de place à la participation du plus grand nombre à la gestion de l'État. Ainsi, à la faveur de ce vaste mouvement, déclenché à la fin des années 80, on peut dorénavant penser qu'« *en Afrique, où après trente ans d'indépendance politique, la démocratie vient formellement d'être consacrée comme principe de légitimité politique* » (Bakary, 1985 : 1).

Toutefois, cette reconnaissance d'un principe, élémentaire sous d'autres cieux, ne doit pas nous faire perdre de vue la complexité de la question. En réalité, il s'agit essentiellement d'un retour au pluralisme, avec la conquête d'espaces de liberté, accompagné par des institutions *taillées sur mesure*. Cette question nous semble essentielle, car elle se pose en termes d'articulation entre pouvoirs et territoires. Pour ce qui nous concerne, en marge de considérations générales sur l'instauration de la démocratie en Afrique subsaharienne, l'organisation territoriale et politique mérite d'être cernée dans les limites de l'urbain, afin de saisir la diversité des situations consécutives aux *repositionnements* multiples des principaux acteurs.

### **I- L'Afrique subsaharienne et la quête de la démocratie**

L'Afrique subsaharienne doit être perçue ici comme un espace géographique marqué par une histoire politique commune avec des développements diversifiés, influencés plus ou moins par le passé culturel des peuples et les ressources locales, tant économiques qu'environnementales. Ayant fonctionné pendant longtemps en marge des principes élémentaires qui sous-tendent la dignité des peuples à décider de leur destin, la réinstauration de pratiques démocratiques, qui

vont du discours à l'action politique, nécessite un intérêt particulier pour comprendre les différents cheminements.

### **I.1. Le poids de l'histoire : l'héritage de l'État-nation ou le mythe de l'unité**

On ne peut mieux comprendre les transformations politiques actuelles sans pour autant remonter le temps. Il ne s'agit pas de raviver de vieux débats ou de situer des responsabilités sur les échecs des pays africains quant à leur tentative de modernisation. En jetant un regard rétrospectif sur ce que véhiculaient les traditions ou pratiques locales et en examinant les trajectoires démocratiques actuelles, on est tenté de nous interroger sur l'existence de *lectures africaines* de la démocratie, tout en partageant l'analyse de Person (1985 : 34) : « *la fragilité des états de l'Afrique actuelle, leur impuissance à contrôler l'évolution de leurs sociétés et à éveiller le dynamisme latent des communautés de base, la conjonction d'une explosion démographique redoutable et de la destruction accélérée des cultures et des convivialités africaines, me paraissent être l'expression de ce divorce avec la société globale, hérité du colonisateur, et justifié par l'idéologie de l'État-nation* ».

#### **I.1.1. Entre traditions et démocratie**

Par traditions nous entendons les us et coutumes, c'est-à-dire les mécanismes qui réglementent la vie des sociétés africaines. Elles traduisent un patrimoine culturel stable et portent la marque de fortes identités. Reposant sur des structures comme la classe d'âge, les classes sociales et les classes de fonction, les traditions africaines représentaient une force de cohésion entre les différents segments de la société. Par exemple, sur le plan politique, l'histoire rappelle que certains royaumes, anciens ou contemporains, présentaient des formes de pratiques démocratiques. Le cas le plus souvent évoqué est l'empire Mossi. Dans son esprit, cette monarchie constitutionnelle intégrait la représentation de tous les segments de la société autour des instances dirigeantes, à savoir le *Moro Naba*, secondé par le *Togo Naba* et leurs collaborateurs<sup>1</sup>. Sans pour autant nous étendre sur les attributions des uns et des autres,

---

<sup>1</sup> Il faut également noter que les esclaves étaient aussi représentés par le "*Rassan Naba*" et les collaborateurs jouaient le rôle de Ministre.

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse  
on peut néanmoins reconnaître que dans un tel contexte « *tout le monde participe à l'effort de construction national dans le plus strict respect du rang social qui par ailleurs garantit l'ordre public* » (Étongué Mayer, 1995 : 59).

De ce qui procède, il n'y a point d'incompatibilité entre traditions et démocratie. Des adaptations sont toujours possibles par ailleurs. Pendant longtemps, un *faux débat* a été entretenu entre les concepts *tradition* et *modernité*. À présent, force est de reconnaître que ces deux concepts apparaissent plutôt comme des ressources rhétoriques utilisées en fonction des contextes variables par des acteurs politiques (Bierschenk, 1993a et 1995b). Aussi, toute modernisation doit-elle signifier la prise en compte de variables propres à chaque société.

### **1.1.2. Vers des lectures africaines de la démocratie**

Il apparaît de plus en plus que l'Afrique est interpellée par la démocratie ; encore convient-il de la définir, en analysant un certain nombre de travaux. D'emblée, on notera la profusion de publications sur l'État en Afrique, et davantage sur la démocratie depuis la fin des années 80. Mais, ce caractère récent des travaux marque plutôt une renaissance. En effet, pour ne pas tomber dans le cas de certaines études qui estiment que la démocratisation est un phénomène nouveau, il convient de rappeler et de préciser que, par le biais d'élections pluralistes, l'expérience historique du jeu démocratique en Afrique est ancienne. Car, dans les sociétés précoloniales d'Afrique, le partage du pouvoir entre plusieurs instances différentes était plutôt la règle (Terray, 1988).

La genèse de la démocratie en Afrique renvoie à plusieurs approches. Elles vont de la détermination des conditions devant fixer le cadre de toute démocratie jusqu'au changement politique. La remarque générale est la dualité des différentes analyses. Les afro-pessimistes estiment que le processus a été mal enclenché, d'où le manque d'alternance politique dans la plupart des cas et ils y intègrent le jeu ambivalent des bailleurs de fonds internationaux (Monga, 1991 ; Tshiyembe, 1993). Ils dénoncent par la même occasion la mainmise des bailleurs de fonds et leur participation directe ou indirecte à ce processus.

La dimension économique accordée à certains écrits se double souvent d'une dimension politique, plus importante. Certains abordent la question globalement (Amor, 1993 ; Assogba, 1995b ; Balima, 1992 et Bayart, 1991), tandis que d'autres préfèrent s'attaquer à des aspects bien particuliers du processus de démocratisation, notamment les *conférences nationales* et leurs résultats mitigés (Eboussi Boulaga, 1993 ; Hountondji, 1993 ; Okamba, 1993). Pour être plus complet, deux autres thèmes ont retenu l'attention d'analystes : le premier concerne les élections, sous un angle précis, c'est-à-dire les procédures et les comportements électoraux (Bakary, 1985 et 1995). Quant au second, la quintessence des analyses repose surtout sur des interrogations qui mettent en relief la relation réflexive entre les concepts de démocratie et développement (Nana-Sinkam, 1993 ; Kabou, 1991 ; Gonidec, 1993).

Tous ces écrits sont secondés par des articles de presse visant à susciter un large débat, plus ou moins populaire. S'il semble acquis que le thème est porteur, beaucoup n'hésitent pas à émettre des réserves sur sa généralisation (Schatzberg, 1993). Des réponses ont été apportées à partir d'études de cas<sup>2</sup>. Dans l'ensemble, au-delà de toutes ces réflexions, analyses et surtout interrogations, c'est l'avenir du continent africain qui est posé implicitement, tant les derniers événements inopinés (coups d'état militaire, guerres civiles, exodes...) ne militent pas en faveur d'une résolution imminente des problèmes cruciaux.

### **I.1.3 Trajectoires démocratiques**

Tout ce qui précède montre à suffisance que les voies empruntées par divers états d'Afrique subsaharienne sont multiples. Le processus en question a été déclenché par le principe de la conférence nationale, sorte de *tribune* offerte à toutes les associations politiques et assimilées pour jeter les bases du *renouveau démocratique*<sup>3</sup>. Mais souveraines ou pas, « *les conférences nationales s'inscrivent dans ... une logique "démocratique" dont les contours demeurent flous* » (Jaglin &

---

<sup>2</sup> Depuis la fin des années 1980, des colloques sont organisés à cet effet autour de deux thèmes principaux : la démocratie et les élections ; voir bibliographie.

<sup>3</sup> Cette terminologie est très utilisée au Bénin pour qualifier la nouvelle donne politique.

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse (Dubresson, 1993 : 40). Ainsi, d'un pays à un autre, les résultats ont été mitigés.

Le Bénin, en tant que précurseur, semble avoir réussi cet exercice, tant au niveau de la préparation que des résultats. Il faut tout de même relever une particularité : de tous les pays qui ont opté pour ce modèle, le Bénin reste le seul pays qui a fait participer à ces assises six anciens chefs d'État, acteurs et témoins de l'histoire politique du pays. La maturité de la classe politique et l'apport de la diaspora ont été des atouts majeurs pour dégager des décisions consensuelles. Quant aux autres pays (Gabon, Congo, Zaïre,...), leur conférence nationale ressemblait plutôt à la *palabre africaine* où s'affrontaient deux camps retranchés : le pouvoir central, d'un côté et l'opposition de l'autre. Les principaux acquis sont les nouvelles constitutions, dont les conditions d'application ne présentaient aucune garantie, et l'instauration effective du multipartisme. Enfin, la majorité des pays ont opté pour une voie, celle de la réforme ou encore du *toiletage* des institutions existantes, aboutissant ainsi à une *ouverture démocratique* à dose homéopathique.

En définitive, quels que soient les cas de figure, chaque pays a eu le *cheminement démocratique* qu'il souhaitait, avec plus ou moins de bonheur, naviguant entre soubresauts (Congo) et arrangements politiques (Gabon). À ce jour, les mêmes attentes sont renouvelées : plus de démocratie.

## **I.2. La démocratie comme discours politique**

L'expérience actuelle de l'Afrique subsaharienne ramène la démocratie à une philosophie politique, dont les applications peuvent varier d'un pays à un autre. Cela peut se vérifier lors des campagnes électorales, le plus souvent marquées par une profusion de nouveaux concepts qui constituent la trame des projets de société, ou encore des programmes des candidats. En quelque sorte cette pratique de la politique s'explique par la civilisation de l'oralité, qui domine la plupart des pays de cette région. À travers le discours politique, c'est le comportement des acteurs politiques qui est mis en exergue ; et force est de penser que le pluralisme d'idées est quelque fois porteur de contradictions, mais également de convergences.

### **I.2.1. Le discours général et sa portée**

Il est marqué par l'unanimité quant à la prise de position sur la démocratie. C'est une façon de se mettre au goût du jour, d'autant plus qu'un tel discours a nécessairement des ramifications jusqu'au niveau international. En effet, on se souviendra que les bailleurs de fonds conditionnent désormais leur appui financier à l'instauration de la démocratie dans les pays concernés. Pour les acteurs politiques, il s'agit d'opérer une mue ; et ce n'est qu'à partir de ce discours que cette transformation est perceptible.

Aussi, pour répondre à la nouvelle donne, toutes les Constitutions ont-elles été remaniées pour les besoins de la cause. Les conseils des ministres et leur communiqué final, en tant que tribune privilégiée des acteurs politiques au pouvoir, sont relayés par des organes de communication du service public pour répandre tous les concepts qui s'articulent autour de la démocratie, tout en faisant croire que l'implication massive des populations concernées est pratiquement acquise.

Dans l'ensemble, ce discours général est plus ou moins biaisé dans la mesure où on ne perçoit aucune discordance. En fait, tout le monde semble favorable à la démocratie, sans pour autant la définir ou tout au plus l'expliquer à des populations marginalisées par un processus qui leur échappe.

### **I.2.2. La nature du discours : le choc des majorités**

Du parti unique au multipartisme, on peut penser que le discours a beaucoup évolué. En réalité, il tourne toujours autour de thèmes majeurs que sont l'unité nationale, la paix, la démocratie (autour de laquelle on accole une série de qualificatifs), etc... Il s'agit, dans l'ensemble, d'un discours plutôt unificateur et qui tend à gommer davantage les différences d'approches. Pour le pouvoir en place, chaque année civile est toujours marquée par un signe particulier, fut-il symbolique. La terminologie utilisée est révélatrice de la tendance à la consolidation des acquis qui se trouvent être l'unité nationale et la paix.

Cependant, en nous remémorant les discours de l'époque, on s'aperçoit que le contenu actuel reste le même et il a servi de

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse  
justification au monolithisme politique<sup>4</sup>. À cette logique unificatrice s'est superposée une autre, plutôt intégratrice. En effet, si le parti unique reposait essentiellement sur un discours figé, voire stéréotypé, en revanche le pluralisme a permis aux *sans voix* de véhiculer un discours dit nouveau, s'appuyant davantage sur le niveau de vie des populations longtemps négligées et oubliées par le pouvoir en place. C'est plutôt un discours dénonciateur et conflictuel, désirant capter davantage la *majorité silencieuse*.

Il s'en est suivi le choc des *majorités* : le pouvoir en place revendiquant la *majorité politique*, à la faveur de l'ordre établi et des dispositions institutionnelles alors que les nouveaux leaders politiques, sortis de l'ombre suite à la *décrispation politique*, estiment représenter la *majorité sociologique*, en d'autres termes, le peuple. L'affrontement de ces deux visions des choses traduisait en grande partie la faiblesse du système ambiant et la fragilité de la période dite transitoire. Dans ce contexte précis, le peuple était pris en tenaille entre la confirmation d'une adhésion de fait (fidélité aux idéaux du parti unique) et plutôt l'émergence d'une nouvelle dynamique visant une remise à plat des institutions pour un nouveau départ. Ainsi naissaient deux logiques aux contours indéterminés : la logique unificatrice et la logique intégratrice.

### **I.2.3. Discours politique et contradictions**

L'évolution du discours politique, d'un camp comme dans l'autre, n'avait qu'une finalité : la conquête du pouvoir et sa justification par une quelconque majorité. Cependant, il doit y avoir effectivement une majorité mais difficile à situer, parce que non quantifiable, malheureusement. Cette démarche de la classe politique, dont le rapport de forces politiques offrait présentement peu de visibilité, préfigurait d'éventuelles négociations, secrètes dans un premier temps et publiques par la suite (cf. Accords de Paris, pour le cas du Gabon).

On est ainsi passé du *discours contradictoire* au *discours concerté* avec des résultats mitigés, selon la spécificité de chaque entité géographique et surtout de l'attitude de ses principales composantes, intéressées ou

---

<sup>4</sup> Cf. Discours d'ouverture du Président de la République lors du 3<sup>e</sup> congrès ordinaire du Parti Démocratique Gabonais, parti unique jusqu'en 1991.

invitées à se prononcer. Mais cette invitation revêt des aspects bien particuliers. En effet, le degré de participation dépendait du fait qu'on soit dans la capitale, une autre ville ou au village, matérialisant ainsi la volonté de la classe politique, dictée à la fois par des contingences internes et des injonctions externes. L'une des contradictions frappantes est que les précurseurs (les bailleurs de fonds internationaux et assimilés) de la rhétorique sur la démocratie et ses vertus, en tant que nécessité impérieuse de développement en Afrique subsaharienne, n'en maîtrisaient pas les arcanes. Dans bien des circonstances et avec leur caution (financement des procédures électorales et recommandation d'observateurs internationaux dont l'impartialité était contestable), ils ont instrumentalisé la démocratie et la classe politique n'a fait que souscrire au principe.

### **I.3. La démocratie comme action politique**

Le passage entre le discours et l'action politique, en vue d'asseoir la démocratie dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, ne s'est pas fait sans heurts. Les explications doivent être recherchées au niveau de l'articulation entre les structures à caractère politique et le statut des acteurs politiques, dont la représentativité n'est pas toujours évident. Ici aussi, l'informel côtoie le formel au quotidien ; en d'autres termes, le contournement des dispositions réglementaires et les arrangements politiques qui s'ensuivent discréditent davantage la loi fondamentale qui est sujette à des manifestations de tous ordres.

#### **I.3.1. Le parti politique, la tribune légale**

Les considérations historiques du retour au pluralisme politique et surtout son caractère spontané n'ont pas permis aux acteurs politiques d'asseoir leurs bases politiques. La fin des années 80 a été d'abord marquée par des groupuscules clandestins qui ne s'exprimaient que par des tracts. La psychose des représailles des régimes autoritaires, pour la plupart, a favorisé cet état de choses<sup>5</sup>. Seule l'officialisation du processus issu de l'ouverture démocratique a permis de décanter la situation, sans pour autant que les autorités affichent une volonté sans

---

<sup>5</sup> Cette psychose se poursuit jusqu'à nos jours et la preuve nous est donnée par la plupart des journaux de l'opposition dont les articles ne sont signés que par des pseudonymes.

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse

faible d'organiser l'espace politique. Si le parti, dans la plupart des cas, a été institutionnalisé comme seule structure habilitée à servir de support à l'action politique, il n'en demeure pas moins que les procédures mises en place en vue de légaliser une formation politique sont draconiennes, avec de nouveaux cas de jurisprudence, pour ne pas dire de dérogation. On peut relever deux cas de figure : la légalisation de fait, qui concerne les formations politiques ayant au moins un représentant au parlement ; et la légalisation ordinaire, qui soumet les formations politiques à un certain nombre de dispositions, qui vont des structures propres au parti jusqu'à leur degré d'implantation géographique dans le pays.

Cependant, on constate souvent que la règle n'est appliquée que de manière parcimonieuse et ne tient pas souvent compte de la rétroactivité quant à l'application des dispositions réglementaires. Dans certaines situations, la délivrance d'un quitus de reconnaissance officielle relève d'un véritable *parcours du combattant*. Dans le même ordre d'idées, la gestion des crises internes aux partis politiques par l'autorité publique n'est pas égalitaire dans la mesure où cette dernière a plutôt tendance à attiser les conflits internes, au lieu de s'en remettre aux dispositions réglementaires en la matière.

### **I.3.2. De la représentativité des acteurs politiques**

Les partis politiques se sont mis en place dans un contexte tout à fait particulier. La base d'organisation ne pouvait être qu'ethnique, tribale voire régionale. Sans pour autant légitimer une telle pratique, on peut toutefois préciser que ce passage était inévitable dans la mesure où le point de départ a été la clandestinité, avec tout ce que cela pouvait supposer comme représailles au cas où la discrétion n'était plus de mise. Néanmoins, au sortir de cette période, on constate toujours que la majorité des partis et leurs principaux acteurs ne représentent pas une alternative crédible ; ils n'ont pas pu élargir leur base, ce qui explique les limites au niveau de leur implantation géographique.

Le discrédit porté à la classe politique africaine en général provient du fait que bon nombre d'acteurs politiques se sont autoproclamés leaders politiques et fonctionnent avec les mêmes mécanismes qu'à l'époque du parti unique. Autrement dit, la classe politique est majoritairement représentée par un conglomérat d'acteurs

aux ambitions et objectifs divergents. Cela peut se vérifier en partie par l'importance des scissions enregistrées au sein de ces formations politiques. Elles sont l'objet de démarcations tactiques de certains suite à des divergences d'ordre stratégique, qui tournent autour de la participation ou non au gouvernement<sup>6</sup>.

En fait, on remarque davantage que la plupart des acteurs, pris isolément, aspirent accéder à des fonctions politiques par tous les moyens et à titre personnel. Lorsque le résultat des consultations électorales ne sont pas en leur faveur, la quête d'une *parcelle de pouvoirs* est entreprise, quitte à pactiser avec l'adversaire et il s'ensuit des compromissions préjudiciables au jeu démocratique. La situation est d'autant plus complexe lorsque des élus arrivent à tourner le dos à leur formation politique initiale pour adhérer à un bloc composite souvent dénommé *mouvance présidentielle*, regroupant essentiellement tous ceux qui se reconnaissent et soutiennent l'action du Président de la république.

### **I.3.3. Le statut de l'acteur politique**

La situation décrite précédemment ressemble plutôt à de la *transhumance politique*. Il apparaît, de plus en plus, que la classe politique semble s'y accommoder dans la mesure où on est toujours dans la logique de deux camps qui s'affrontent, avec des tentatives de *récupération* des éléments du camp opposé. Cette instabilité de l'acteur politique est en partie liée au caractère précaire de sa situation, notamment sur le plan social.

En effet, la logique de l'affrontement au niveau politique a pour finalité d'affaiblir l'adversaire sur tous les plans, afin de l'amener à reconsidérer sa position politique. En fait, il s'agit de l'acculer jusqu'à ses derniers retranchements. Il va de soi que le degré de paupérisation de la grande partie de la population ne permet pas aux partis et, partant, aux acteurs politiques d'œuvrer sereinement à la consolidation des formations politiques et à la mobilisation des militants. Ainsi, depuis un certain temps, l'idée d'accorder un statut aux acteurs politiques a germé

---

<sup>6</sup> En temps de crises, la porte de sortie souvent proposée est l'élargissement de l'équipe dirigeante aux acteurs politiques appartenant à l'opposition.

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse et semble recueillir l'adhésion du plus grand nombre, quelle que soit l'appartenance politique. Cette question doit être considérée globalement, c'est-à-dire qu'à côté de l'aspect social, ce statut doit prendre en compte les questions relatives à la place que ces derniers occuperont désormais dans la société, en tant qu'animateurs de la vie politique. À partir de ce moment, les principaux concernés ne pourront plus *naviguer* entre insécurité et fragilité, leur crédibilité au sein de leur formation politique et de l'opposition serait ainsi renforcée.

Ce bref aperçu permet de situer le concept de démocratie au sein des états de l'Afrique subsaharienne. Il n'a nullement la prétention d'être exhaustif. Modestement, il traduit en filigrane le cheminement et les écueils à surmonter, en rappelant que nous sommes dans un contexte de sociétés en gestation où les réussites comme les échecs dépendent de l'intégration et de l'implication effective de tous les acteurs sociaux dans ce vaste mouvement.

## **I- L'organisation territoriale et politique**

On ne peut s'étendre davantage sur le processus de démocratisation en Afrique subsaharienne, sans prendre en compte le cadre géographique et territorial sur lequel il s'applique et l'organisation conséquente. Il n'est pas inutile de rappeler que tout système politique nécessite des assises territoriales. Aussi s'agira-t-il de voir l'évolution de ce cadre de référence spatiale et sa configuration socio-politique, à travers le mode de désignation des principaux acteurs chargés d'exercer le pouvoir politique.

### **II.1. Organisation territoriale : les niveaux d'encadrement**

La particularité des territoires africains réside dans les modifications successives des délimitations internes mais, également, au niveau des frontières. Bon nombre de conflits armés en témoignent<sup>7</sup>. De prime abord, on serait tenté de penser à des visées expansionnistes des états voisins. Mais, la situation est plus complexe et mérite d'être analysée avec beaucoup de discernement. Il semble que ce qu'on peut appeler *la crise du territoire en Afrique* trouve ses origines dans un passé

---

<sup>7</sup> La situation actuelle dans la région des Grands Lacs implique l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, le Zaïre.

relativement lointain : le partage de l'Afrique à travers la Conférence de Berlin. De cet événement historique majeur, il ressort pour l'Afrique que « *le cadre territorial...est arbitraire car le découpage colonial...a été mené du moins avec un mépris total des intérêts et des sentiments des intéressés, sans respecter ni la logique des cultures ni celle de la géographie* » (Person, 1985 : 27). C'est dans ce contexte précis, plus ou moins irréaliste, que la plupart des Etats ont façonné leur organisation territoriale en plusieurs niveaux d'encadrement.

### **II.1.1. Le niveau supérieur**

La stratification territoriale obéit à une logique précise : une hiérarchisation verticale de la société avec un niveau supérieur au sommet de la pyramide, très privilégié et autour duquel s'articule tout le fonctionnement de l'État. Ce niveau supérieur varie selon les pays et a tendance à prendre plusieurs formes. Toutefois, une constante apparaît : il est le siège des institutions de la République et le plus souvent la capitale politique, sorte de vitrine du pays lui assurant une ouverture vers l'extérieur. L'autre élément majeur qu'il faut souligner par rapport à ce niveau supérieur, c'est son aspect centralisateur. En effet, les flux migratoires et les échanges de tous ordres partent toujours de la capitale et, dans un mouvement de *feed-back*, ils y aboutissent également.

L'option centralisatrice a été retenue comme modèle de gestion des territoires africains ce qui, bien évidemment, n'a pas permis un développement intégré des espaces nationaux. Par simple *effet de phagocytose*, ce niveau supérieur est généralement envahissant et tend à écraser le reste. Aussi peut-on avancer qu'il a contribué à déstructurer des territoires fragilisés au départ par des luttes internes et des enjeux internationaux.

### **II.1.2. Le niveau moyen**

Il s'agit d'un niveau intermédiaire qui évolue à l'ombre du précédent. Il sert également de réservoir en termes de bassin de population. En effet, ce niveau est généralement constitué par les villes secondaires, aux fonctions essentiellement administratives. Elles sont toutes indiquées pour servir de relais au niveau supérieur, davantage tourné vers l'extérieur.

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse

De par leur position et situation, les villes du niveau moyen portent la marque d'un début de déconcentration administrative. Ce rapprochement géographique de l'administration centrale se fait avec beaucoup d'insuffisances, dans la mesure où la dynamique dépend largement de l'impulsion donnée par la vivacité des fonctionnaires affectés. À cela, il faut également ajouter les faiblesses structurelles liées au caractère vétuste des équipements, y compris la surcharge en matière de travail, tant les ressources humaines sont toujours insuffisantes.

Qu'à cela ne tienne, il arrive souvent que ce niveau serve de tremplin à certains acteurs ambitieux qui aspirent jouer un rôle national. Leur rôle de relais entre le centre et la périphérie leur permet de nouer des liens avec les ténors de l'administration centrale. Et c'est davantage cet aspect qui semble primer, à savoir privilégier la gestion d'une carrière professionnelle plutôt que la résolution des problèmes en jouant pleinement le rôle de courroie de transmission des doléances des populations.

### **II.1.3. Le niveau inférieur**

Il relève surtout du domaine rural, et ce qui marque le plus c'est son éloignement géographique par rapport au centre. De par sa localisation géographique, il est souvent sujet à des convoitises et un lieu de tensions entre les populations frontalières. Cette situation est accentuée par le fait que le niveau supérieur n'accorde presque pas d'importance à ce maillon indispensable du territoire. Pourtant, de par sa dynamique interne, il contribue à l'approvisionnement en produits locaux des autres niveaux d'encadrement, même si les conditions de transport et surtout le caractère impraticable des voies de communication en saison des pluies ne favorisent pas des échanges réguliers. Les populations qui y résident sont considérées comme des laissés-pour-compte.

La représentation au niveau administratif est presque insignifiante, dans la mesure où l'espace que doit couvrir l'autorité compétente est trop vaste. En plus, le manque d'une structure administrative stable fait de lui un fonctionnaire itinérant. Dans le même ordre d'idées, le Centre n'arrive pas souvent à répercuter à temps les informations nécessaires, tant les communications les plus élémentaires sont quasi inexistantes.

Cette situation est très préoccupante et traduit des dysfonctionnements territoriaux. Les retards accumulés dans la mise en place des structures de base et le manque de volonté politique des autorités centrales, malgré l'intégration dans les discours officiels de concepts incitant à faire participer les populations, montrent clairement le caractère arriéré de ce niveau d'encadrement.

## **II.2. Organisation politique**

De la colonisation au retour au pluralisme, en passant par la décolonisation, les États de l'Afrique subsaharienne sont passés par des situations diverses. La construction politique de ce vaste ensemble, hétérogène par ses aspects économiques et culturels, mais avec un même passé historique, se fait en dents de scie. Même si l'on peut apprécier à sa juste valeur l'introduction de pratiques démocratiques, on n'est toujours pas rassuré tant les guerres fratricides et les coups d'État sont toujours d'actualité. En cernant la nature des régimes politiques on peut expliquer, en partie, la persistance d'une crise politique, que d'aucuns appellent une crise d'identité, qui empêche ce continent à s'adapter au rythme du monde moderne (Pambou-Tchivounda, 1982 : 145).

### **II.2.1. Les régimes politiques**

Avant d'aborder la question relative aux régimes politiques, on ne peut pas faire l'économie de rappeler que l'État africain est un produit de l'histoire, phénomène juridique et politique, berceau de spécificités géographiques et sociologiques (Pambou-Tchivounda, 1982 : 145). Cette définition de l'État africain montre à suffisance qu'il s'est façonné au fil des ans avec les contingences du milieu et des acteurs de l'époque. Aux termes des grands épisodes historiques du continent<sup>8</sup>, c'est presque une Afrique sans âme qui renaît.

De style présidentiel ou semi-présidentiel, la plupart des régimes politiques sont restés monolithiques et figés jusqu'à une date récente même si, par endroits (Sénégal), une certaine ouverture démocratique à

---

<sup>8</sup> Cf. Célestin KALAMBAY TSHIPANDA (1995) "L'Afrique des démocraties". pp. 79-93. L'auteur cite cinq séquences : l'Afrique de l'esclavagisme (pendant plusieurs siècles), l'Afrique de la colonisation (cent ans), l'Afrique néocoloniale avec un endettement sans précédent, l'Afrique de l'apartheid et l'Afrique des dictateurs.

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse  
dose homéopathique a été tentée. Ces expériences isolées n'ont pas eu l'assentiment de la majorité des chefs d'état, familiers du *statut quo*. En réalité, la nature du régime politique importe peu, c'est plutôt la façon d'exercer le pouvoir qui porte les marques du système.

Deux types de régimes politiques cohabitent dans cet espace. Il s'agit des régimes militaires (Guinée-Équatoriale, Congo, Burkina-Faso, Niger, etc.) et des régimes civils (Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, etc.). Cependant, cette distinction n'est pas toujours nette, dans la mesure où la plupart fonctionnent avec les mêmes institutions ; et il ressort que le pouvoir est concentré entre les mains du Président de la république.

### **II.2.2. La constitution et le fonctionnement des institutions**

Si la constitution de chaque pays est de plus en plus admise juridiquement, il se trouve que sur un plan purement pratique son application n'est pas toujours effective. Pendant cette dernière décennie, qui a vu l'avènement du multipartisme, elle n'a cessé de faire l'objet de modifications, essentiellement sur deux volets : la durée et le renouvellement des mandats présidentiels, et le code électoral. Cette démarche est très significative, car elle vise non seulement à préserver les acquis mais également à renforcer les pouvoirs du chef de l'état au détriment des institutions mises en place.

À propos de ces institutions, dont le fonctionnement est souvent hypothétique, elles se sont beaucoup multipliées ces dernières années. Et c'est à juste titre que certains analystes ont estimé qu'« *il existe toute une législation-masque, des lois et règlements édictés uniquement "pour la galerie", pour la réputation extérieure du pays et pour l'édification des instances internationales* » (Bugnicourt, 1973 : 1260).

Cette observation, faite au début des années 70, semble coller à la situation actuelle où les bailleurs de fonds conditionnent leur aide à la démocratisation des régimes politiques. Aussi peut-on penser qu'à la lecture de la plupart des constitutions<sup>9</sup>, les idéaux qu'incarnent le fonctionnement démocratique de chaque état sont libellés et mis en

---

<sup>9</sup> Généralement, au Titre Premier et Article 1, il est souvent fait mention du caractère indépendant, souverain et démocratique de la république, cas du Bénin, Gabon, Cap-vert, Congo, Côte d'Ivoire, etc.

exercer. Leur position au premier rang du texte, ne relève pas du hasard...Malgré ces énoncés, on constate que « *les institutions politiques sont en état de crise permanente, en ce sens qu'elles ne fonctionnent pas conformément aux textes (constitution, législation, déclarations)* » (Gonidec, 1974 : 4).

### **II.2.3. La répartition des pouvoirs**

De ce qui précède, on peut retenir un certain décalage entre l'esprit des textes et leur non application ou plutôt leur application partielle. Cela pose un problème d'ordre pratique, celui de la répartition des pouvoirs. Car, si fondamentalement les pouvoirs judiciaire et législatif occupent une place importante au niveau de la loi fondamentale, il semblerait que le pouvoir exécutif a préséance sur les deux autres. La consolidation et la reconnaissance des pouvoirs étendus du Président de la république <sup>10</sup> sont préjudiciables à l'équilibre des pouvoirs. Dans un tel contexte, il y a comme une primauté du pouvoir (politique) sur le droit (constitution). En d'autres termes, il s'agit de la mise en évidence de la transcendance du pouvoir et de l'incertitude du constitutionnalisme. À ce sujet, Kamto (1987 : 437) distingue trois niveaux d'appréciation : au niveau des modifications constitutionnelles ou de l'adoption de nouveaux textes, c'est l'instabilité constitutionnelle ; au niveau de l'application du texte constitutionnel en vigueur, c'est l'inefficacité constitutionnelle et au niveau de la place de la constitution dans l'ordre juridico-politique et du contrôle de la constitutionnalité des lois, c'est l'atteinte au principe de la suprématie constitutionnelle.

Tout cela fragilise des institutions déjà mises à rude épreuve par le manque de volonté politique, indispensable pour les stabiliser. À cela s'ajoute une crise de confiance au sein de la classe politique. Mais, dans ces pays, les crises sont toujours considérées comme des situations ponctuelles et qu'on peut toujours en sortir. En effet, dans la pratique, la classe politique estime que la constitution ou les dispositions réglementaires ne peuvent pas tout régler. D'où le recours à des "arrangements politiques" dont certains résultats sont ensuite plaqués

---

<sup>10</sup> Il est également Président du Conseil National de la Magistrature.

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse sur la constitution en vigueur, en attendant la prochaine crise<sup>11</sup>. Toujours est-il que c'est la question du pouvoir qui est au centre des discussions ou négociations. Finalement, la gestion de l'Etat se résume à une négociation permanente, quitte à transgresser les lois et textes en vigueur et faire ensuite les réajustements nécessaires.

### **II.3. Le système électoral**

De tout temps les élections ont toujours servi d'élément régulateur de la pratique démocratique. Elles constituent une double invitation : d'une part au niveau des populations, l'opportunité leur est donnée pour porter un choix sur ceux qui seront leurs représentants au niveau local ou national. D'autre part, au niveau de la classe politique, c'est l'occasion indiquée pour séduire et convaincre un électorat à travers des programmes, voire des projets de société. Cependant, si ce principe fonctionne plus ou moins normalement dans les nations démocratiques, c'est loin d'être le cas dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Car, s'il est acquis que la participation au vote remonte à une époque lointaine, on peut également constater qu'elle a connu des hauts et des bas. Dans les cas extrêmes, elle a été complètement supprimée (irruption des régimes militaires) ou, dans la plupart des cas, elle a été réduite à sa plus simple expression, c'est-à-dire entériner un choix. Aussi, le renouveau démocratique et l'instauration d'élections multipartites nous conduisent-ils à prendre en compte plusieurs éléments, afin d'élargir le champ d'analyse.

#### **II.3.1. L'élection : vers une tradition renouvelée...**

De l'époque coloniale à nos jours, on a souvent voté en Afrique, qu'il s'agisse des élections présidentielles, locales ou législatives. D'emblée, nous excluons de notre champ d'analyse les élections présidentielles à cause de leur particularité et, surtout, de leur extrême politisation. Cela a d'ailleurs valu à certains analystes de s'interroger sur l'utilité de ce type de consultation et d'opter pour sa suppression pure et simple (Michalon, 1998 : 24-25). Pour notre part une fixation sur les

---

<sup>11</sup> Les crises politiques du Gabon (1998) et du Togo (1999), consécutives à la contestation des résultats de l'élection présidentielle et qui ont nécessité l'arbitrage de la France, sont révélatrices de cet état de choses.

autres types d'élections, qui ne manquent pas d'intérêt, permettra de mesurer les avancées dans ce domaine.

En effet, l'histoire politique de ce continent nous apprend que le vote à l'époque coloniale avait une double signification. Il était considéré comme la fidélité aux idéaux démocratiques fortement ancrés dans les traditions politiques métropolitaines, d'une part. Et il avait permis aux Africains de choisir leurs représentants devant siéger aux côtés de l'autorité coloniale, les impliquant par la même occasion à participer indirectement à l'administration politique de l'époque, d'autre part (Bayart & *alii*, 1978 : 1-24). Ainsi perçue, l'élection permettait aux élus d'être investis d'une mission dans la métropole, et c'est avec responsabilité qu'ils la remplissaient. Au-delà de la fonction qui voulait qu'ils rendent compte des travaux en retour, ce fut un véritable apprentissage au débat politique contradictoire.

Cependant, la période des indépendances vient sonner le glas à de telles pratiques dans le fond et dans la forme. La décolonisation, dans ses aspects politiques, a favorisé l'émergence d'élites nationales dont la conception du pouvoir ne relevait que de l'absolu. La mise en place des partis uniques offre ainsi un double regard : un regard tourné vers les sommets de la société et de l'État, avec comme objectif l'unification des couches dominantes en une classe dirigeante stable ; et un autre regard, plutôt tourné vers la base en l'invitant à participer à la construction de la nation et, par conséquent, au développement du pays (Bayart & *alii*, 1978 : 223). Cette approche idéologique se démarque de l'orientation coloniale des élections. Ainsi, de par son essence même, le parti unique érigé par la suite en parti-état, exclut toute possibilité de compétition ; l'élection étant réduite à une cooptation.

Mais le caractère figé de cette conception de l'action politique n'a tenu que pendant un quart de siècle, parce qu'il portait en lui-même les germes de sa propre destruction. Dans un premier temps, la dynamique interne au parti unique a entraîné des exaspérations, d'où l'émergence de candidatures multiples au sein du parti. Cette faille pouvait supposer que le parti-état n'arrivait plus à résoudre les querelles internes, entretenues par des conflits de génération ou de luttes intestines pour le leadership local, régional ou national.

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse

La situation actuelle est totalement différente. En effet, depuis près d'une décennie, des élections pluralistes se multiplient et l'horizon semble se dégager peu à peu. Il apparaît désormais que l'occupation des positions de pouvoirs passe nécessairement par la compétition, redéfinissant ainsi le rôle des élections, à l'image de l'Europe occidentale dont « *le processus électoral est spontanément perçu comme nécessairement concurrentiel, comme une lutte entre des groupes ayant des options politiques différentes qui s'affrontent pour contrôler le maximum de postes comportant l'attribution à leurs titulaires d'un pouvoir de décision* » (Lavroff, 1976).

Tout en rappelant que « *les élections constituent une institution fondamentale de la démocratie dont elles déterminent la viabilité* », Bakary (1995b : 33) distingue deux types d'élections : les *élections de transition* ou *élections fondatrices* de la démocratie d'une part, et les élections *post-autoritaires*, c'est-à-dire celles du processus de consolidation de la démocratie d'autre part. Cette subdivision traduit en effet l'ambiguïté de la situation et l'évolution graduelle d'un processus enclenché seulement depuis une décennie. Autrement dit, si on observe une augmentation considérable du nombre de candidatures à chaque consultation électorale, on ne doit pas non plus passer sous silence le nombre important d'abstentions. Il y a une sorte de décalage que l'on peut saisir à partir des procédures électorales.

### **II.3.2. Le code électoral et les élections**

De sa rédaction à son application, le code électoral contient toutes les procédures électorales. S'il est plus souvent contesté, ce n'est pas tant par son contenu, mais plutôt par le fait que sa lisibilité n'est pas évidente par endroits. À preuve, prenant comme support la carte administrative dont la représentation d'ensemble demeure toujours un sujet tabou, la transcription spatiale de certaines dispositions demeure floue. Dans ces conditions, les difficultés d'asseoir des procédures électorales sur une base cartographique sûre et actualisée sont énormes. Dans ce contexte précis, toute analyse des principaux résultats et des comportements électoraux s'avère périlleuse.

Nous nous intéressons à la carte électorale à travers ses aspects généraux. Il semble de plus en plus acquis qu'en Afrique, la dimension cartographique des questions administratives et politiques est reléguée

au second plan. La disponibilité d'une carte administrative, regroupant tous les niveaux d'encadrement, est chose rare, malgré la présence des services publics œuvrant à ce sujet. Aussi, la conception et la rédaction du code électoral se font-elles de façon théorique, selon les aspirations des acteurs politiques au pouvoir. Cette façon de procéder donne aux élections un caractère ambigu. Deux explications sont possibles. La première serait « *l'absence de routines démocratiques, l'inexpérience et dans le choix électoral et dans l'administration et l'organisation d'élections pluralistes* » (Bakary, 1995 b : 35). S'il est vrai que le caractère récent des élections pluralistes n'a pas permis de mettre en place, dès le début des années 90, des structures et des moyens appropriés, on peut toutefois se demander pourquoi à chaque élection ce sont les mêmes maux qui sont relevés. Pourtant, il est louable de voir la multiplication des institutions liées aux élections, notamment « *la Commission Nationale Électorale* »<sup>12</sup>, mises en place dans un souci d'équité et d'une plus grande transparence. Les problèmes rencontrés vont de la conception des listes électorales aux difficultés d'acheminement du matériel électoral, perturbant considérablement le déroulement des scrutins.

Quant à la deuxième explication, axée sur la contestation manifestée avant, pendant et après chaque scrutin, c'est le manque de confiance notoire entre les acteurs politiques. Il arrive très souvent que les acteurs politiques de l'opposition dressent un catalogue de revendications en guise de conditions préalables à toute participation. Comme il leur arrive aussi de ne pas avoir gain de cause, les réactions post-électorales qui en découlent sont souvent vigoureuses, allant jusqu'à une paralysie de l'administration, voire une crise politique dans la mesure où les victorieux du scrutin ne peuvent non plus exercer (Bakary, 1995b : 37).

Il en résulte une polarisation à outrance des électeurs et une fixation sur les procédures électorales. Encore faut-il souligner que ce débat se déroule davantage au niveau des principaux acteurs politiques, qui ont à l'esprit la psychose de la manipulation des règles du jeu

---

<sup>12</sup> Cas du Gabon : après les premières élections pluralistes, son rôle a été réduit à de simples opérations préélectorales. Bien avant cela, la classe politique était unanime pour l'ériger en commission permanente.

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse électoral. Quel que soit le degré d'inorganisation, il faut dire que le problème se pose différemment, selon qu'on est dans les grandes villes ou les plus petites, voire dans les villages. Le brassage dans les grandes villes accentue le caractère conflictuel, d'autant plus que c'est là qu'on enregistre le gros des effectifs et donc l'enjeu est plus important.

À la lecture de ce qui précède, l'organisation actuelle des élections dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne présente une véritable dichotomie : la volonté de participation de la population et les blocages causés par les acteurs politiques de premier plan. Peut-être que tout cela correspond bien au *jeu politique*, fait d'incertitudes. Ne maîtrisant pas tous les paramètres d'une élection, le refuge derrière des élections libres, justes et transparentes cache le caractère frileux de la classe politique africaine, et expose au grand jour le « *désordre comme instrument politique* » (Chabal, & Daloz, 1999).

### **II.3.3. La question électorale : une double lecture**

Si nous convenons avec Bakary (1995b : 33) que « *les élections constituent une institution fondamentale de la démocratie dont elles déterminent la viabilité* », alors il y a lieu de reconsidérer la question électorale en lui accordant toute l'importance et l'utilité dans la régulation des rapports sociaux, et dans la légitimité qu'elle peut accorder aux acteurs politiques. Considérée par les uns comme une sanction et par les autres comme un plébiscite, la lecture des élections africaines mérite davantage d'être nuancée : derrière l'élection, c'est toute la relation avec le pouvoir et le contrôle des institutions qui sont en jeu.

La lecture interne du processus électoral se double de pessimisme et de raisons d'espérer. Le pessimisme s'explique par toutes les exaspérations de l'heure, le coût et les conséquences sur le plan des relations sociales. À cela, il faut ajouter les contraintes ponctuelles<sup>13</sup> lors des jours de scrutin, plongeant ainsi les premiers intéressés dans une lassitude indescriptible, pour ne pas dire un découragement. Mais, il ne serait pas inutile de rappeler que tout cela ne relève pas du hasard car « *en Afrique, les élections...sont tributaires d'un système de pensée, d'une*

---

<sup>13</sup> Il arrive très souvent que l'on passe toute une journée pour prétendre voter lorsqu'on a la chance de détenir une carte de vote.

Jules DJEKI

*conception de l'organisation politique étrangers au départ à ce continent, mais récupéré et proprement subverti dans le combat pour les indépendances » ; par conséquent, elles « sont vécues, pratiquées et interprétées différemment aux différents paliers des sociétés africaines » (Bayart et alii, 1978 : 5).*

Par ailleurs, le principe et davantage la participation ne peuvent pas se résumer à répondre spontanément à une invitation dans l'isolement. Afin d'éviter une participation mécanique ou une non participation du tout, le citoyen africain souhaiterait qu'on mette à sa disposition les clés devant lui permettre de décoder tous les processus électoraux. Il s'agit en définitive de l'associer et de l'impliquer car, pour décisives qu'elles soient dans la mise en place des principaux animateurs des structures politiques, les élections servent surtout à réguler la vie politique, à renouer les fils du dialogue entre la base et le sommet.

Enfin, il convient de signaler l'entrée en scène d'acteurs internationaux : les bailleurs de fonds. Si à ce niveau la question du non respect des droits de l'homme par les états africains est mise en avant, en réalité il s'agit surtout d'une reconnaissance implicite d'un fonctionnement anormal des structures politiques des états africains. Cependant, cette dynamique internationale ne fait pas l'unanimité dans la mesure où, par le biais d'accords bilatéraux, certains pays du nord ont une attitude ambivalente qui rassure, en définitive, les régimes autoritaires en place. Le financement de tout ou partie du processus électoral, notamment son organisation matérielle, n'est en aucun cas une garantie de fiabilité ; il en est de même pour la présence d'observateurs internationaux dont certains affichent une neutralité douteuse<sup>14</sup>. Dans la plupart des cas, les observateurs internationaux ont toujours relevé des irrégularités mineures, sans pour autant contester les résultats finaux, ce qui fait dire à certains qu'ils sont partie prenante. Finalement, « *la fonction de légitimation internationale des élections ne peut pas être dissociée de la dynamique interne des systèmes politiques : la pression internationale favorise un habillage "démocratique" des institutions* » (Bayart et alii, 1978 : 14).

---

<sup>14</sup> On se rappellera de l'attitude des magistrats français chargés de superviser les élections de décembre 1998 au Gabon qui, pendant toute la durée de leur séjour à Libreville, étaient aux bonnes grâces de la présidence gabonaise...

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse

Nonobstant ces réserves d'usage et à cette étape du processus de démocratisation, il y a des raisons d'espérer car l'élection devient une constante de la vie politique de la plupart des pays africains. Dans sa forme symbolique, elle débouche nécessairement sur la question du pouvoir, à travers sa nature et les moyens qu'elle offre. L'élection, à travers son enjeu, met en évidence le caractère conflictuel des rapports sociaux même si, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, son verdict n'a pas pu inverser le cours des choses, ni infléchir l'idéologie politique et l'action des régimes en place.

### **III. Le système municipal et supramunicipal**

Longtemps considérées comme de simples supports de pouvoirs politiques et économiques, les villes africaines nécessitent une redéfinition reposant sur une politique volontariste, afin qu'elles contribuent valablement au développement. En effet, en constatant que « *l'Afrique est en crise et les villes sont devenues aujourd'hui des lieux de manifestation les plus immédiatement sensibles* », (Stren et White, 1993 : 5) insistent sur leur aspect multiforme et permanent. La crise urbaine dont il est question ici se caractérise par des déséquilibres économiques et sociaux, une inadaptation entre les nombreux besoins et la déliquescence des institutions urbaines, sans oublier les troubles et autres formes de manifestations publiques. Il convient d'appréhender les effets de cette crise à partir du fonctionnement même des structures municipales, en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'un processus d'urbanisation rapide et original.

#### **III.1. Le système municipal**

Sans pour autant refaire l'historique de la mise en place d'un tel système, on peut simplement relever qu'au départ, c'est-à-dire durant la période coloniale, les villes africaines découlaient de la reproduction des modèles occidentaux appelés à encadrer un *décollage économique* théorisé comme probable. Mais très tôt, c'est-à-dire au sortir des indépendances, on s'est rendu compte des limites d'une telle approche, parce que les villes ont révélé la crise des mondes ruraux : les politiques urbaines ont ainsi fait la preuve de leur inadaptation.

### **III.1.1. La politique municipale**

Dans la plupart des cas, les orientations en matière de développement municipal ont toujours été fixées par le gouvernement central. Sa préoccupation première consiste à distinguer des centres urbains, avec la fonction prédominante de production de biens primaires, des autres centres qui jouent le rôle de relais administratif. Mais, quelle que soit la nature de ces centres, l'objectif était de se rapprocher de ses administrés. Dans cette optique, on ne peut passer sous silence la dimension politique, dans la mesure où ériger un centre urbain ne relève pas du pur hasard, d'où la hiérarchie urbaine qui en découlait : les communes de plein exercice et les communes de moyen exercice. Ainsi, se mettait petit à petit en place le réseau urbain, dont toute l'articulation était centrée sur la capitale.

Un constat négatif se dégage sur l'évolution d'un tel dispositif. La raison fondamentale réside dans la centralisation du pouvoir. Il faut toujours se référer à la capitale, même pour les questions élémentaires plus ou moins liées à la gestion quotidienne. En réalité, le niveau local n'a jamais été pris en considération avec l'affectation d'acteurs locaux dont la *mauvaise gestion* était le produit des nécessités liées à la survie politique des classes dirigeantes (Jaglin et Dubresson, 1993).

D'une manière générale, la ville africaine se présente sous plusieurs aspects. On a souvent évoqué une sorte de dualisme, hérité de l'époque coloniale, à savoir un espace plus ou moins urbanisé et un autre qui se développe de façon anarchique. Mais la réalité est plus complexe, car la situation peut se résumer en une série d'espaces diversifiés au niveau de la forme que des équipements. Le qualificatif de *désordre urbain* s'appliquerait bien à la plupart de ces villes où se succèdent des immeubles cossus, des bicoques ou cases de fortunes, des ordures ménagères et déchets industriels,...

### **III.1.2. La municipalité en tant que collectivité locale.**

Le début des années 80 a correspondu à la raréfaction des ressources financières et à la réduction importante des investissements en milieu urbain. Le recours aux bailleurs de fonds, par l'entremise des programmes d'ajustement structurel, n'a fait qu'aggraver la situation. À

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments  
d'analyse

la lecture des données statistiques, plus ou moins fiables, l'Afrique noire doit s'attendre à une croissance urbaine spectaculaire, tant au niveau de la population globale que celle des citadins, et à la massification des zones périurbaines, augmentant ainsi les risques de tension. Face à cette situation, la réflexion des bailleurs de fonds a conduit ces pays à entreprendre des réformes sur la base de nouvelles orientations s'articulant autour de la prise en compte des collectivités locales, de l'aménagement participatif au niveau du quartier et de la coopération décentralisée.

À travers une telle démarche, il s'agit de rompre avec le mode de centralisation de l'État et l'asphyxie des pouvoirs locaux. L'idée de la décentralisation a fait corps avec une double perspective : d'une part, générer de nouvelles ressources à partir des potentialités existantes et, d'autre part, situer l'échelle d'intervention au niveau de la base afin de mieux maîtriser les projets. La justification de tout cela se trouve dans les propos de Strein (1993) qui souligne que la décentralisation est d'abord un moyen de trouver de nouvelles ressources financières et une échelle plus efficace d'applicabilité des projets, tout en rappelant que cette redécouverte des pouvoirs locaux n'est pas propre aux pays africains mis sous ajustement structurel.

Cependant, une telle vision des choses nécessitait l'adhésion des pouvoirs politiques africains. On peut dire que la philosophie d'ensemble a été appréciée, quand bien même la majorité de ces pays étaient toujours à la recherche d'un équilibre, parce que bousculés par les soubresauts occasionnés par l'introduction du pluralisme d'idées. La première réaction palpable a été d'institutionnaliser la décentralisation. Il s'en est plutôt suivie une *instrumentalisation*, marquée par une multiplication des collectivités locales, afin de mieux contrôler politiquement tout le processus qui se mettait en place. Et la plupart des consultations électorales, issues de ces réformes, ont donné des résultats mitigés, dans la mesure où les plus grandes villes ont échappé au pouvoir central.

La conséquence sur le plan politique est claire et repose sur une règle d'or : on va lâcher du lest sur les transferts de responsabilités au profit des collectivités locales, mais pas de partage institutionnalisé des

pouvoirs. En somme, les autorités centrales décident d'un *engagement à la carte*, à la faveur des combinaisons politiques, aboutissant ainsi à quatre types de résultats : des réformes étouffées (Congo), des réformes enlisées (République Démocratique du Congo), des réformes limitées (Sénégal) et des réformes inachevées (Côte d'Ivoire).

### III.1.3 Les limites des politiques municipales

Nonobstant les divers obstacles recensés précédemment, auxquels s'ajoutent le manque de ressources, la faiblesse de l'encadrement, le manque de savoir-faire technique, l'insuffisante maturité de la vie politique, force est de reconnaître que les liens de proximité sont désormais revalorisés, du moins sur le plan de la déconcentration politico-administrative, à partir d'une échelle bien ciblée : le local. Toutefois, on ne peut pas se contenter de bonnes intentions gravées sur des Constitutions car la démocratisation et la décentralisation, en tant que thèmes majeurs de toute la problématique du pouvoir dans le contexte de crise des états africains, demeurent des enjeux centraux et ne peuvent avoir de portée réelle que si leur évaluation se fait à l'échelle locale (Bierschenk et De Sardan, 1998).

Dans l'état actuel des choses on est tenté de penser que la *bonne gouvernance*, concept prisé des bailleurs de fonds, qui se définit succinctement comme un système politico-administratif décentralisé, apparaît plutôt comme un discours moralisateur. Mais la morale, à elle seule, n'arrivera pas à introduire la démocratie locale, permettre la responsabilité politique des acteurs locaux et la libération des dynamiques de développement *à la base*. Dans le même ordre d'idées, le recours à des projets ponctuels, très ciblés au niveau du quartier, ne peut en aucun cas renforcer la démocratie locale.

Ces pratiques, regroupées autour du concept *coopération décentralisée* qui prétend avoir directement comme partenaires les acteurs locaux, visent à contourner la difficulté majeure qui tourne autour de l'exercice du pouvoir en Afrique<sup>15</sup>. Doit-on réduire l'aménagement des villes africaines par une juxtaposition de micro-

---

<sup>15</sup> La Banque Mondiale avait décidé d'augmenter le volume des projets urbains de 1,5 milliards (1988-1990) à 3,5 milliards (1993).

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse

projets Il y a là comme une certaine contradiction à privilégier une stratégie sectorielle, alors que les mêmes bailleurs de fonds relèvent trois aspects majeurs dans leur approche, à savoir : l'amélioration de la production urbaine, la lutte contre la pauvreté des villes et la protection de l'environnement. N'y a-t-il pas là réunies toutes les composantes d'une stratégie globale, la seule susceptible de restructurer les villes africaines en vue d'impulser une nouvelle dynamique?

### **III.2 Le système supramunicipal**

Le système municipal évoqué précédemment repose sur une structure pyramidale où le haut de l'échelle est occupé par les capitales d'état, le milieu par des villes de taille moyenne et le bas par des petites villes. Ce dispositif relève de politiques municipales qui n'ont pas répondu aux attentes des populations. Aussi, face à cet émiettement des tissus urbains et à la croissance spatiale et démographique des grandes villes, de nouvelles formes d'organisation se mettent en place. On peut distinguer deux variantes : une première moins élaborée, sous forme de délégation municipale, et une seconde dont on cerne mieux les contours, la communauté urbaine. Évidemment, c'est cette deuxième forme d'organisation qui retiendra notre attention. Nous l'analyserons à partir de son cadre institutionnel et son fonctionnement à travers deux exemples : Dakar et Abidjan. La présentation des deux cas nous permettra d'apprécier cette nouvelle donne. Déjà, il faut noter que la mise en place des communautés urbaines en Afrique subsaharienne peut apparaître comme un phénomène récent et très localisé. Récent parce que les premières expériences ne datent que de la fin des années 70, sans développements majeurs et limité essentiellement à la côte ouest-africaine. Ces communautés en question sont toutes issues des réformes de gestion urbaine, dont les applications ont connu des réussites diverses.

#### **III.2.1. De la commune à la ville d'Abidjan**

C'est en partie la croissance urbaine rapide de la Côte-d'Ivoire, consécutive à une très forte immigration et des migrations internes importantes, qui est à l'origine des principaux réaménagements institutionnels visant à mieux coordonner l'action municipale. On peut

illustrer cela à partir de quelques données : la croissance en milieu rural est de 2,3% par an, dans les petites villes, elle se situe à 7,8% par an avant d'atteindre 10,5% à Abidjan. Parallèlement, de 1960 à 1978, le nombre des communes est passé de 8 à 37 (Koffi Attahi, 1993).

Ces chiffres témoignent de l'intérêt accordé au milieu urbain. Bâties et régies par les dispositions de la loi municipale française de 1884<sup>16</sup>, les premières communes ivoiriennes<sup>17</sup> ont évolué chacune avec son statut. Il a fallu attendre l'année 1955 pour voir le statut se stabiliser autour de deux notions : la *commune de plein exercice* et la *commune de moyen exercice*. Cependant, il faut relever que la plupart des réformes souffraient d'un manque de décrets d'application. On est allé même jusqu'à remettre en cause le principe des élections, confiant à l'occasion la gestion des entités municipales respectivement à des maires désignés et à des préfets-maires<sup>18</sup>. À partir de telles pratiques la vie municipale s'est trouvée bloquée, allant jusqu'au non renouvellement des conseils municipaux, y compris l'absence de réformes régulières de la fiscalité municipale.

Par la suite, l'année 1978 marque ainsi une période capitale : la réorganisation des communes par le biais d'une nouvelle loi est amorcée, aboutissant à la création d'un organisme supramunicipal dénommé *ville d'Abidjan*, fédérant ainsi dix quartiers principaux, précédemment érigés en *communes de plein exercice*. Tout en rappelant que dans cette dynamique, l'intérieur du pays a vu son nombre de villes (communes de plein exercice) s'étendre à 27. De façon pratique, la matérialisation de cette réforme n'interviendra qu'en 1980, avec l'organisation des élections.

Focalisant notre réflexion essentiellement sur cette structure, on peut retenir que son objectif consiste à coordonner le développement régional et fournir certains services d'intérêt régional à la population. Dans l'esprit du législateur, il s'agit d'opérer un transfert de

---

<sup>16</sup> cf. amendements relatifs à l'exercice de la tutelle par rapport à l'application dans les colonies.

<sup>17</sup> Il s'agit respectivement de Grand-Bassam, devenue commune de plein exercice en 1914 ; Abidjan, érigée en commune mixte en 1915 et Bouaké, également commune mixte en 1952.

<sup>18</sup> Les maires désignés s'occupaient des "communes de plein exercice", tandis que les préfets-maires étaient affectés aux "communes de moyen exercice".

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse

compétences exercées jusqu'ici par l'État et son administration centralisée en direction des territoires communaux. En d'autres termes, en tant que collectivité territoriale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, la *ville d'Abidjan* a pour mission de traiter des questions qui dépassent les administrations municipales, prises isolément, sans pour autant porter atteinte à leur autonomie. Le champ de compétences inclut la fourniture de services d'intérêt urbain.

D'autre part, en tant qu'entité gouvernementale intermédiaire entre les communes et l'État, les structures politiques et administratives de la ville d'Abidjan se subdivisent en deux entités : le Conseil de la Ville d'Abidjan et la Municipalité. La première structure, le Conseil de la Ville d'Abidjan, demeure le principal organe de décisions de la ville et délibère sur une dizaine de domaines, dont les plus importants sont les investissements et les actions de développement de la ville et les questions d'urbanisme et d'aménagement. Certaines dispositions statutaires obligent le Conseil à consulter les conseils municipaux des communes sur les projets de la ville et les informer sur les décisions et règlements pris en conséquence. Cela procède des relations étroites que doivent entretenir les différents paliers de l'organisation municipale.

Il faut également préciser que le Conseil est composé de soixante un membres, sur la base d'un mode de représentation qui ne prend pas en compte le poids démographique et la puissance financière de chaque commune. La Municipalité quant à elle exerce le pouvoir exécutif de la ville, c'est-à-dire veiller à l'application des délibérations du Conseil de la ville et gérer les revenus et le patrimoine de la ville. Ses principales ressources financières proviennent de recettes fiscales, des prestations et des services, etc. Enfin, on précisera que le Maire, issu des mairies des communes de l'agglomération abidjanaise est élu par ses pairs, tandis que les conseillers sont élus par les différents conseils communaux. Dans ses attributions, le Maire représente l'État ; par conséquent, il est chargé de la publication et de l'exécution des lois et règlements, ainsi que décisions du gouvernement.

### **III.2.2. De Dakar à la Communauté Urbaine de Dakar**

De 1872, date à laquelle elle a été érigée en commune de plein exercice, à nos jours, la ville de Dakar a connu plusieurs évolutions

concernant son statut. Ces évolutions s'expliquent d'abord sur un plan historique, par les rivalités entre gouverneurs, à savoir le gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française et le gouverneur du Sénégal. Dans un second temps, c'est-à-dire après les indépendances, Dakar reflétait la réalité des rapports domestiques sur le plan politique, entre d'une part le pouvoir central et, d'autre part l'opposition. Sans pour autant entrer dans les détails, il serait utile de rappeler succinctement la toile de fond historique du développement urbain de Dakar, à travers sa politique municipale, avant de voir comment ont évolué ses structures.

Il convient de préciser d'emblée que Dakar a été la première commune de plein exercice d'Afrique noire francophone. De par son rôle, c'était un centre de pouvoirs et la plupart des réformes étaient liées à la nature des liens avec le pouvoir central colonial. Ces réformes, essentiellement institutionnelles, reposaient sur une logique : la création d'institutions identiques aux communes métropolitaines. Force est de reconnaître qu'à chaque réforme, la municipalité perdait une parcelle de pouvoir au profit du pouvoir central, marquant ainsi la liaison contraignante entre les deux entités, comme si tout se résumait à la répartition des pouvoirs et des compétences au lieu de répondre d'abord à la demande sociale des administrés.

Par la suite, l'année 1924 sera décisive parce que c'est la date de création de la superstructure dénommée "*Circonscription de Dakar et ses dépendances*"<sup>19</sup>. Ce tournant majeur est marqué par la prise en charge par le gouverneur de l'A.O.F de la gestion administrative et financière de la nouvelle structure. Pour expliquer cet état de fait, l'administration coloniale se réfugie derrière le fait que Dakar a un statut particulier et sa volonté de l'assumer en vue d'améliorer les conditions d'hygiène, de salubrité et d'aménager l'espace. Cette situation montre à suffisance l'impact négatif des institutions municipales sur la gestion urbaine.

Après les indépendances, la nature des conflits d'intérêts ne changera pas, même si les acteurs ne seront plus exactement les mêmes.

---

<sup>19</sup> Le décret portant création de cette structure avait deux moutures : La première faisait de Dakar une nouvelle colonie placée directement sous l'autorité du gouverneur général de l'A.O.F, ce qui avait pour conséquence de soustraire la ville au pouvoir du gouverneur du Sénégal. Quant à la seconde, elle indique que les services publics ainsi que la municipalité relèvent désormais de la compétence du gouverneur général.

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse

Toujours est-il que dans l'ensemble, les communes restent des instruments de pouvoir, car les relations avec le pouvoir central et les enjeux politiques qui les structurent au plan administratif et financier influencent énormément les rapports de forces domestiques dans le sens voulu par l'État. La situation a été bien résumée par Zuccarelli (1977 : 34-35), qui constate que « *les caractères généraux de la vie politique influencent le fonctionnement de l'institution municipale caractérisé par l'incurie financière, les luttes politiques entre clans et les conflits personnels* ». À noter, cependant, une évolution positive des choses au début des années 70, marquée par un renforcement du rôle des municipalités en matière de développement économique et social, suite à la désignation au sein des assemblées des conseillers représentant les groupements à caractère économique. Toutefois, si cette démarche semblait démontrer une tentative de rééquilibrage des rapports de forces au sein des conseils municipaux, la structure, plus ou moins bridée, nécessitait par conséquent une réforme. Elle intervient en 1983, avec la mise en place de la nouvelle structure supramunicipale : la Communauté Urbaine de Dakar.

En effet, regroupant trois communes, Dakar, Pikine et Rufisque-Bargny, la Communauté Urbaine de Dakar (C.U.D.), administrée par un comité composé de dix délégués<sup>20</sup>, naît des contraintes de la gestion urbaine. Ses missions fondamentales vont de la construction des voiries à la gestion des services socioculturels et techniques. Une relation directe relie la C.U.D. au Ministère de l'Intérieur : c'est la désignation du secrétaire général, chargé de diriger les services administratifs et techniques. Les débuts ont été très laborieux, tant les contraintes financières, propres à chaque commune, pesaient lourdement sur le budget de la structure.

Il faut également noter que la C.U.D. a démarré avec un lourd handicap financier, qui pèse énormément sur son fonctionnement. Il s'agit du passif de la commune de Dakar. Les problèmes actuels sont également liés à l'exécution du budget que les trois communes n'arrivent pas toujours à combler, dans la mesure où elles ont toujours

---

<sup>20</sup> Ces dix délégués se répartissent de la manière suivante : 5 pour Dakar, 3 pour Pikine et 2 pour Rufisque-Bargny.

des reliquats. À cela s'ajoutent la fragilité des ressources budgétaires et les difficultés de leur recouvrement. Tout justement, cette étroitesse des sources de financement permet d'observer que bon nombre de projets réalisés sont tombés et se trouvent dans une situation de dégradation très avancée, faute d'entretien. Il ressort que l'institution ne peut donc pas faire face aux besoins d'une population en croissance rapide, dans la mesure où les rares ressources disponibles sont absorbées par des dépenses de fonctionnement.

### **III.2.3. Analyse et perspectives**

Les deux exemples d'institutions supramunicipales que nous venons de voir traduisent la complexité qui entoure la gestion des structures municipales. Aux conflits d'intérêts et de lutte pour le leadership, s'ajoutent un certain nombre de dysfonctionnements dont le plus important semble être le refus de transférer à ces organismes les ressources nécessaires devant leur permettre de jouer pleinement leur rôle et faire face à leurs attributions. Même s'il apparaît que la forme des structures est différente, elles se rejoignent néanmoins dans certains aspects de leur fonctionnement. Jusqu'à présent la volonté politique ne s'est exprimée que sous la forme institutionnelle, quand bien même un flou persiste quant à la délimitation précise des champs d'action qui relèvent du pouvoir central et du pouvoir local. Cela fait dire à certains que «la municipalité devient un objet de convoitise pour les différents clans politiques qui y développent des logiques clientélistes : la compétition politique était d'abord le moyen d'accéder aux ressources locales (Coumba Diop et Diouf, 1993 : 104).

Le cheminement des structures municipales et supramunicipales ne peut être dissocié de la crise des fonctions économiques des communes, naturellement liée au déficit des ressources. Dans ce contexte, bon nombre d'observateurs estiment que pour mettre un terme à la régression des institutions municipales actuelles, il faut rechercher de nouvelles ressources. Dans cette voie, plusieurs administrateurs municipaux évoquent la possibilité de taxations fiscales nouvelles, ce que redoutent les autorités politiques, à cause des conséquences sociales. Ces mêmes autorités, dans une logique qui leur est propre, s'opposent à la demande de transfert aux communes de

Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse  
certains fonds étatiques pour compenser les services rendus par celles-ci, notamment la voirie, l'assainissement et l'électrification.

On peut déduire que l'attitude négative des autorités politiques (pouvoir central) obéit à une logique d'ordre stratégique, visant la consolidation du fait étatique et la reproduction des classes dirigeantes à toutes les échelles du pouvoir, notamment municipal et local. Une transformation de la nature de l'État, par le biais de la démocratie et dans le cadre précis de la décentralisation, ferait en sorte que la ville retrouve une dynamique qui lui est propre, en fédérant les énergies locales en vue d'une meilleure perception de la gestion intégrée des problèmes urbains, à partir d'une administration de proximité.

#### **IV. Conclusion**

À la lumière de ce qui précède, la démocratie peut être considérée comme un processus irréversible, malgré les balbutiements enregistrés ici et là. Pour l'heure, elle ne repose pas encore sur des piliers solides qui peuvent se résumer autour d'un principe de consolidation de l'Etat de droit. Comme le rappelle si bien Balandier, une société s'invente à travers des *bricolages* successifs. Et il y a lieu d'espérer que ces derniers nous conduisent vers des dispositifs qui permettront de stabiliser des institutions qui souffrent actuellement de leur multiplication et des carences en matière de régulation de la vie politique.

Ainsi, à une échelle plus réduite, c'est-à-dire celle de la ville, la situation est plus ou moins identique dans la mesure où tout projet de décentralisation ne peut être mis en parallèle qu'avec la construction démocratique de l'État car, comme le pensent certains, l'État actuel est une entrave réelle à une démocratisation au niveau urbain. L'attitude mitigée des populations est matérialisée par le scepticisme et l'espoir qui sous-tendent les projets de décentralisation en cours en Afrique subsaharienne. En réalité, entre l'inflation d'institutions et d'instances de prise de décisions, à la fois traditionnelles, informelles et formelles, c'est toute la question du *pouvoir* et de ses logiques qui est au centre des débats. En d'autres termes, il s'agit de la déficience des articulations entre les pouvoirs et entre les différentes échelles en tant que territoires de l'action municipale.

## V. Bibliographie

ABBA, S. (1990), La chefferie traditionnelle en question. In : *Politique africaine*, n° 8, pp.51-60.

A.C.C.T. (1977), *Échanges d'expériences sur l'urbanisme africain : le développement de la ville et son environnement rural*. Paris, ACCT, 84 p.

AMOR, A. (1993), L'émergence démocratique dans les pays du Tiers-Monde : le cas des états africains. In : Conac, G. (dir.), « L'Afrique en transition vers le pluralisme politique », Paris, Economica, pp.55-68.

ANKERL, G. (1987), *Urbanisation rapide en Afrique Tropicale*. Paris, Berger-Levrault/NEA, 179 p.

APLOGAN, J.L. (1997), Bénin : une démocratie apaisée. In *Le Monde Diplomatique*, Nov. 97, pp. 1 et 4.

ASSOGBA, Y. (1995a), Réflexions sur l'Afrique et la démocratie. In *Afrique 2000*, n° 11, pp. 49-54.

- (1995b), Le développement est la conséquence de la démocratie, pas la cause. In : *Le Devoir*, jeudi 2 mars 1995.

BAKARY, T. (1985), *Les élections législatives ivoiriennes de novembre 1980 et le système politique. Essai d'analyse des comportements électoraux*. Bordeaux, CEAN, 64 p.

- (1995 a) - La tentation démocratique en Afrique In « Retour au pluralisme politique et perspectives de consolidation de la démocratie ». Québec, Université Laval, pp. I-XII.

- (1995 b) - Les élections en Afrique : de la transition politique à la consolidation de la démocratie. In : « Retour au pluralisme politique et perspectives de consolidation de la démocratie ». Québec, Université Laval, pp. 33-39.

BAYART, J. F. (1991), La problématique de la démocratie en Afrique. La Baule et après? In *Politique africaine*, n° 43, pp. 5-20.

- Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse
- BAYART, J. F. et *alii* (1978) - Par le canal du scrutin. Comment dépouiller les élections africaines. In : « Aux urnes l'Afrique. Élections et pouvoirs en Afrique noire ». Paris, Pedone, pp. 1-24.
- BEAUCHAMP, Cl. (1997), dir.- *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*. Paris-Montréal, L'Harmattan, 363 p.
- BERTRAND, M. et DUBRESSON, A. (1997), dir.- *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*. Paris, Karthala, 326 p.
- BIERSCHENK et Olivier de SARDAN (1998) - *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre la démocratie et la décentralisation*. Paris, Karthala, 293 p.
- BUGNICOURT, J. (1973) - Le mimétisme administratif en Afrique, obstacle majeur au développement. In *RFSP*, n° 6, note 23.
- CANEL, P., DELIS, Ph., GIRARD, Ch. (1990) - *Construire la ville africaine. Chronique du citoyen promoteur*. Paris, A.C.C.T./Karthala, 197 p.
- CHABAL, P. et DALOZ, J. P. (1999) - *L'Afrique est partie. Du désordre comme instrument politique*. Paris, Économica, 196 p.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (1988), dir. - *Processus d'urbanisation en Afrique*. Paris, L'Harmattan, t1 et t2, 135 p. et 168 p.
- (1993) - *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*. Paris, Albin Michel, 412 p.
- COQUERY-VIDROVITCH, M. (1983) - La coopération française face aux problèmes de l'urbanisation des pays du Tiers-Monde : les pesanteurs d'un héritage. In *Hérodote*, pp.148-158.
- COUMBA DIOP et DIOUF (1993) - Pouvoir central et pouvoir local. La crise de l'institution municipale au Sénégal. In Jaglin, S. et Dubresson, A. (1993) – « Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en question ». Paris, Karthala, pp. 101-125.
- DULUCQ, S. (1977) - *La France et les villes d'Afrique noire francophone : quarante ans d'intervention (1945-1985)*. Paris, L'Harmattan, 438 p.
- EBOUSSI BOULAGA, F. (1993) - *Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre*. Paris, Karthala

Jules DJEKI

ÉTONGUÉ MAYER (1995) - Pour quelle démocratie en Afrique noire? In : « Retour au pluralisme politique et perspectives de consolidation de la démocratie ». Québec, Université Laval, pp. 54-62.

GALLOIS, M.R. et GRUÉNAIS, M.E (1997a) - Au Congo, le pouvoir par les armes. In : *Le Monde Diplomatique*, Nov. 97

- (1997b) - Des dictateurs sortis des urnes. In *Le Monde Diplomatique*, Nov. 97

GONIDEC, P.F. (1974) - *Les systèmes politiques africains. Les réalités du pouvoir*. Paris, LGDJ, 353 p.

- (1985) - *L'État africain. Évolution, fédéralisme, centralisation et décentralisation*. Paris, LGDJ, 362 p.

- (1993) - Démocratie et développement en Afrique : perspectives internationales. In : *Afrique 2000*, n° 14, pp. 49-59.

HAUMONT, N. et MARIE, A. (1987) - *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement*. Paris, L'Harmattan, t1 et t2, 342 p. et 327 p.

HOUNTONDJI, P. (1993) - Conférences nationales en Afrique : sens et limites d'un modèle. In : *Revue de l'Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest*, n° 4, pp. 19-29.

JAGLIN, S. et DUBRESSON, A. (1993) - *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en question*. Paris, Karthala, 308 p.

KABOU, A. (1991) - *Et si l'Afrique refusait le développement*. Paris, L'Harmattan.

KALAMBAY-TSHIPANDA, C. (1995) - L'Afrique des démocraties. In : « Retour au pluralisme politique et perspectives de consolidation de la démocratie ». Québec, Université Laval, pp. 79-93.

KAMTO, M. (1987) - *Pouvoir et droit en Afrique noire. Essai sur les fondements du constitutionnalisme dans les états d'Afrique noire francophone*. Paris, LGDJ, 545 p.

KOFFI ATTAHI (1993) - Côte-d'Ivoire : évaluation des réformes de gestion urbaine. In : Strein, R.E et White. « Villes africaines en crise.

- Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse  
Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara ». Paris, L'Harmattan, 341 p, pp.125-158.
- LAVROF, D. G. (1976) - *Les systèmes institutionnels en Afrique noire. Les états francophones*. Paris, Pédone.
- MICHALON, T. (1998) - Pour la suppression de l'élection présidentielle en Afrique. In : *Le Monde Diplomatique*, Janv.1998, pp.24-25.
- MONGA, C. (1996) - *L'Afrique et la théorie démocratique*. Québec, Centre Sahel, Université Laval, 79 p.
- NANA-SIMKAM (1993) - Démocratie et développement en Afrique : peut-on les réussir? In : *Afrique 2000*, n° 10, pp. 71-82.
- OKAMBA, E. (1993) - L'analyse systémique des conférences nationales. In *Afrique 2000*, n° 15, pp. 21-37.
- PAMBOU-TCHIVOUNDA, G. (1982) - *Essai sur l'État africain post-colonial*. Paris, LGDJ, 165 p.
- PERSON, Y. (1985) - L'État nation et l'Afrique. In : *Le Mois en Afrique*, pp. 27-35.
- PIERMAY, J. L. (1993) - Dynamismes et pouvoirs locaux en Afrique centrale : une chance pour l'encadrement urbain. In : Jaglin, S. et Dubresson, A. « Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en question ». Paris, Karthala, pp.285-294.
- POINSOT, J. ; SINOU, A. ; STERNADEL, J. (1989) - *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960*. Paris, Documentation Française, 346 p.
- RAYNAUT, C. L. (1990) - Trente ans d'indépendance : repères et tendances. In *Politique africaine*, n°38, pp.3-29.
- STREIN, R. E. et WHITE, R.R. (1993) - *Villes africaines en crise. Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara*. Paris, L'Harmattan, 341 p.
- TERRAY, E. (1988) - *L'État contemporain en Afrique*. Paris, L'Harmattan, 418 p.

Jules DJEKI

TSHIYEMBE (1993) - Résistances actuelles à la démocratisation en Afrique. In : *Afrique 2000*, n° 14, 39-48.

VENNETIER, P. (1976) - *Les villes d'Afrique tropicale*. Paris, Masson, 190 p.

ZUCCARELLI (1977) - La vie politique dans les quatre communes du Sénégal. In : *Éthiopiennes*, n° 12.

## DEVELOPPEMENT DE LA VILLE, DECOUPAGE ET APPROPRIATION DES TERRITOIRES URBAINS AU GABON : LE CAS DE LIBREVILLE

**Rano-Michel NGUEMA\***

Laboratoire de Graphique et de Cartographie  
Université OMAR BONGO

### Résumé

Depuis 1970, l'agglomération de Libreville, à l'instar des autres villes de l'Afrique subsaharienne, connaît une occupation spatiale qui s'opère par les initiatives individuelles. Malgré la panoplie de textes législatifs et réglementaires qui régissent le foncier et l'urbanisme, la pratique la plus répandue d'appropriation du sol reste la squatterisation et l'urbanisation spontanée. Cette forme d'occupation territoriale et la rapide croissance démographique de Libreville ont favorisé la formation des quartiers sous intégrés et l'extension incontrôlée de la ville. Aujourd'hui, pour maîtriser cette dynamique, un nouveau modèle d'administration territoriale a été mise en place. Il s'agit de la décentralisation. Ce mouvement s'est traduit par la recomposition des territoires urbains, dont l'occupation et le contrôle constituent des enjeux géopolitiques et économiques pour les acteurs. Cette esquisse d'analyse du processus de développement de Libreville se focalise sur les stratégies d'occupation, et les enjeux des découpages politico-administratifs des entités administratives urbaines.

### Mots-clés

Territoire urbain – découpage - décentralisation administrative – appropriation - Libreville.

### Abstract

*Since 1970, greater Libreville, following the example of african south saharian cities, has know a spatial occupation which is achieved through individual initiatives. Despite the series of legislative and reglementary acts which organize land and urbanism, the most spreat pratic of the soil appropriation remains squattering and the suden urbanisation. This form of*

---

\* Géographe, FLSH, Université Omar BONGO, Libreville (Gabon).

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville

*territorial occupation and the rapid demographic growth of Libreville has favoured the rising of underintegrated regions and uncontrolled extension of the city. Today, in order to master this dynamic, a new style of land administration has been put into practice. It is on decentralization. This movement is characterised by the urban land's recomposition that occupation and control are geopolitical and economic poles for actors. This analytical outline of development process in Libreville is focused on land occupation's strategies and politico administrative cutting out poles of the urban administrative entities.*

### **Keys-words**

*Urban territory - administrative decentralization – appropriation - Libreville.*

## **I. Cinq décennies de difficile production des territoires urbains**

La question de la production des territoires urbains au Gabon ne date pas d'aujourd'hui. L'organisation des communes s'est réalisée progressivement depuis la fin de la période coloniale. A cette époque Libreville, comme Port-Gentil, était une commune de plein exercice, c'est-à-dire disposant d'un conseil municipal et d'un maire élu. Auréolée par le boom pétrolier, la capitale gabonaise, dans sa dynamique de croissance, déborde rapidement son site initial pour conquérir les espaces ruraux environnants. Les politiques d'aménagement urbain menées, dans un contexte de croissance démographique difficile à maîtriser, n'ont pas donné au tissu urbain la cohésion socio-spatiale qui lui est nécessaire.

### **I.1- De la commune mixte à l'agglomération de Libreville**

Dans l'année 1950, la *commune mixte* de Libreville, comme plusieurs villes d'origine coloniale d'Afrique noire, avait développé une organisation spatiale de type bipolaire avec, d'un côté, les quartiers du gouvernement et de l'administration où on trouvait des bâtiments administratifs, des villas et un ordonnancement des rues en trames orthogonales et, de l'autre, les quartiers et groupes de quartiers africains administrés par un chef de groupe qui servait de relais entre l'administration coloniale et les populations locales. Ces quartiers se

sont étalés dans les terres basses notamment celles de la Loubila M'batavéa et à Nombakélé. A l'intérieur de ces premiers quartiers se trouvait un inextricable fouillis de cases dominés par un habitat traditionnel (cases rondes en terres et recouvertes de paille).

**Tableau 1** : Les groupes de quartiers de Libreville dans les années 1950

<b>Groupes de quartiers</b>	<b>Quartiers</b>
Nombakele	Nombakélé Derrière l'hôpital
Louis	Quaben Kringer Batterie IV Louis
Mont-Bouet	Nkembo Cocotiers Mont-Bouët
Montagne Sainte	Akémindjogoni Montagne Sainte Abénélang
Glass	Toulon London Naidja Glass Oloumi

Sources : Gilles Sautter, 1951.

Ces entités territoriales coloniales ne correspondaient pas véritablement à une réalité spatiale bien précise. Elles étaient destinées essentiellement à assurer des fonctions d'autorité et d'encadrement du territoire. Mais, on note qu'il y a au départ une préférence pour les collines et le bord de mer, où les administrateurs coloniaux ont établi leurs résidences, alors que « *les quartiers africains, situés dans la plaine évoluaient dans un milieu suffocant et humide* »<sup>21</sup>. C'est pour dire que :

<sup>21</sup> E, M'BOKOLO (1992). *Afrique noire, histoire et civilisations*, T.2, Hatier, Paris, p 508.

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville

*« Le modèle colonial apparaît comme un urbanisme à l'état pur puisqu'il peut se développer sans ses vertus, sans avoir à composer avec l'histoire, la propriété et le populaire. Pour une raison simple : la colonisation, par décret, nie l'histoire indigène, refuse de conforter juridiquement la propriété des occupants des sites à urbaniser et enfin de la structure urbaine précède le peuplement »<sup>22</sup>.*

En 1960, l'accession du Gabon à l'indépendance consacre le début d'un processus d'explosion urbaine qui aboutit à la modification de la mosaïque territoriale. La distinction « *ville blanche* » et « *villages africains* » disparut de fait. Libreville devient le lieu d'une double stratégie spatiale. La première consistait à perfectionner le legs colonial en tentant d'étoffer le maillage administratif afin de mieux gérer l'espace urbain qui commence à s'étaler de manière anarchique suivant trois modes d'extension :

- Extension par *agglutination* où on avait un noyau central autour duquel venaient s'agglutiner les villages M'pongwé ;
- Extension dite *polynucléaire*. Dans la logique de ségrégation spatiale imposée par l'administration coloniale, les deux noyaux, qui sont mal articulés, se développent séparément ;
- Extension par « *saute-mouton* ». Cette forme d'extension consiste à contourner toutes les zones marécageuses (vallée Ste-Marie, Plaine Orey et Quaben) pour s'installer à Batterie IV au Nord, Lalala au sud et au P.K.5 à l'Est de la ville.

La deuxième stratégie avait pour objectif de renforcer l'emprise sur les contours du périmètre urbain, en dotant la ville d'un plan d'urbanisme qui intégrerait toutes les composantes administratives. Compte tenu de cet objectif, deux plans d'urbanisme ont été initiés par l'Etat au cours de cette période. Le premier plan, réalisé par l'architecte français Henri Pottier en 1962, avait pour objectif de mettre fin aux implantations anarchiques de la période coloniale et donner au tissu urbain la cohésion qui lui était indispensable sur le plan spatial et social. Ce plan proposait la construction des voies de liaisons inter-quartiers, le

---

<sup>22</sup>TRIBILLON, cité par Pilette D. et Blary Réjeane, (1995) « Habitat abidjanais informel : production, financement et gestion » in *Urbanisme des pays en développement*, Economica, Paris, P. 172.

regroupement des activités urbaines et la création des équipements de quartiers. Le développement devait se faire par la récupération de tous les terrains inutilisables après leur aménagement. Défini en dix ans (1962-1972), le cadre de développement de Libreville devait se limiter aux vallées marécageuses qui sont au Nord, la rivière Gué-Gué et, au sud, la zone marécageuse d'Oloumi. Le plan Pottier n'a été appliqué que partiellement. Il fut rejeté à cause de l'introduction, dans celui-ci, de la construction du port en eau profonde à Owendo. Le deuxième plan, préparé par le groupe italien d'Olivo Prass et adopté en 1965, définissait les surfaces indispensables à l'installation des équipements collectifs. L'originalité de ce projet résidait dans la définition du périmètre urbain du « *grand Libreville* »<sup>23</sup>. En effet, ce plan prévoyait l'intégration de la banlieue Nord (Cap Estérias) à Libreville, la construction de la rocade Est, la création d'une demi-douzaine de nouveaux quartiers devant recevoir entre 5 et 10 000 habitants, l'aménagement d'une zone industrialo-portuaire, au sud de Libreville, pouvant contenir, outre les unités de production et les équipements collectifs, mais aussi une population de 22 000 habitants.

Les deux plans d'urbanisme furent appliqués dans leurs grandes lignes dans certains secteurs (regroupement des fonctions administratives et des affaires au centre-ville), mais, ils n'ont pas été mis complètement en application pour quatre raisons principales :

- Le surdimensionnement financier et technique par la bureaucratie institutionnalisée alors que les moyens d'exécution des travaux étaient très limités ;
- le privilège accordé au plateau, en négligeant l'intégration des quartiers africains dans les projets d'aménagement de la ville ;
- le désordre dans l'exécution des plans, dont les phases de réalisation n'étaient pas clairement indiquées ;
- La non maîtrise du patrimoine foncier par les autorités publiques.

---

<sup>23</sup> NZIENGUI MABILA (1981), *Dynamique urbaine du grand Libreville : laissez faire et volonté d'aménagement*, Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Bordeaux, p. 212.

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville

- le désordre dans l'exécution des plans, dont les phases de réalisation n'étaient pas clairement indiquées ;
- La non maîtrise du patrimoine foncier par les autorités publiques.

Toutefois, au cours de cette période quelques lotissements furent réalisés. En effet, dans le but de répondre à une demande de logements de plus en plus importante, les pouvoirs publics ont initié un ambitieux programme de construction de logements planifiés dans les quartiers, aussi bien par l'Etat que les sociétés immobilières privées (Société Gabonaise Immobilière (SGI)). C'est ainsi que 965 logements seront réalisés : 15 à Akébé-ville (1960) ; 475 à Likouala (1964) ; 175 à Awendjé (1970), 300 à Avéa (1974) et la construction de la "cité du 12 mars". Ce programme s'est poursuivi en 1980, à Nomba-domaine et Nzeng-Ayong. Aujourd'hui, celui-ci concerne les zones périphériques d'Agondjé et Minkolongo, au nord de Libreville.

### ***Recomposition de la mosaïque urbaine***

La période post-indépendance est considérée comme celle des premières grandes réformes portant ré-organisation des entités administratives du pays. Il s'agira en réalité de réaménager les unités territoriales coloniales afin de les adapter aux nouveaux besoins d'aménagement urbain et régional. Par rapport au découpage antérieur, les groupes de quartiers sont fusionnés – sans grande cohésion – en des entités beaucoup plus vastes dénommées arrondissements ; à en juger par la configuration du 3<sup>e</sup>arrondissement qui rassemble les quartiers des groupes Nombakélé et Montagne-Sainte. Ainsi, par décret n°289/PR-MI-RA.SVPG du 20 mars 1974, Libreville est divisée en cinq arrondissements. Le quartier subsista aussi en tant que circonscription administrative, mais n'a pas de définition territoriale précise et son statut n'en fait pas une structure d'intervention de base.

Le quartier dont il est question ici n'a aucune valeur juridique car aucun texte n'a jamais régenté ses limites. Plusieurs de ces quartiers (ceux du *vieux Libreville*) sont nés par la volonté des communautés autochtones, dont les villages ont été rattrapés par l'urbanisation. D'autres, situés en périphérie, sont composés en majorité par des gens

venus de l'arrière-pays et qui se sont installés dans les conditions illégales, c'est-à-dire sans titre foncier. Ces populations sont restées fidèles aux principes de systèmes organisationnels de leur localité d'origine tant sur le plan familial (solidarité du groupe), social (relation de groupe) que culturel (mode de vie relationnel). De ces aspects se dégage une continuité de la vie au village en milieu urbain. Ainsi, le quartier renvoie souvent à une forme de ruralité laquelle est parfois chargée de connotation péjorative, liée au sous-équipement et à l'insalubrité qui caractérisent les quartiers sous-intégrés. Il est fréquent d'entendre des expressions : « *il parle comme au quartier* » ; « *il se comporte comme au quartier* ». Le quartier ici est plus une circonscription sociale que territoriale, puisqu'elle constitue « *une catégorie d'aire géographique qui relève de l'espace vécu d'une certaine communauté d'appartenance et d'une représentation de celle-ci avec des lieux repères et des lieux centraux.* »<sup>24</sup>. L'un des traits caractéristiques de cette représentation de l'espace est la nomination des lieux-dits. D'une part, les noms des quartiers évoquent non seulement le milieu physique, ses fonctions et les conditions d'établissement des populations, mais renseignent, d'autre part sur un événement historique qui se rapporte aux personnages emblématiques intérieurs ou extérieurs aux communautés et aux croyances populaires. Aussi, la composante toponymique (tableau 2) catalyse-t-elle une démarche d'appropriation foncière. Elle relève d'une certaine cohésion sociale qui traduit un profond sentiment d'enracinement et d'appartenance au lieu-dit.

---

<sup>24</sup> R, BRUNET. et al. (1993.) *Les mots de la géographie*, Ed. Reclus (nouvelle édition), Paris, p. 154.

**Tableau 2** : Toponymie locale de quelques quartiers de Libreville

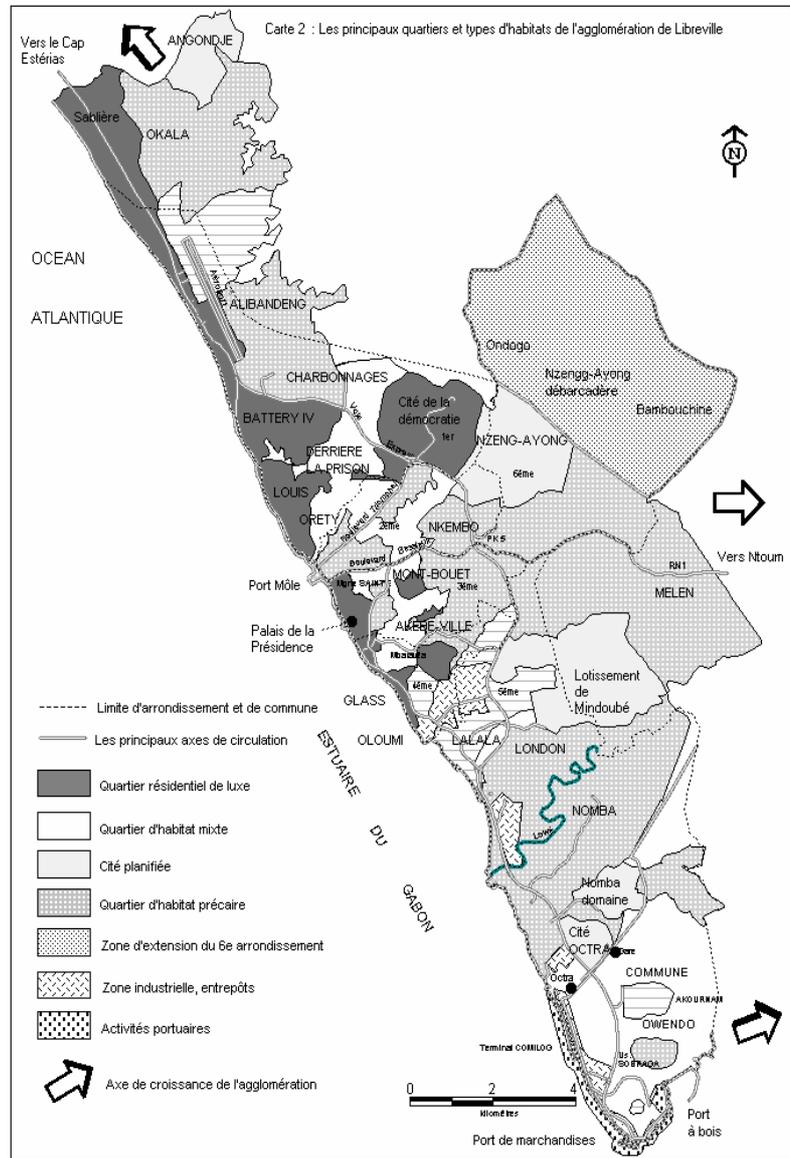
Noms quartier*	de	Signification
Awendje		En langue Myénè : « <i>Bénédiction</i> »
Diba-Diba		En langue Nzebi : « <i>Les problèmes se règlent entre nous sans sortir du cadre familiale</i> ».
Nombakele		En langue Akélé : <i>Montagne des Akélé</i>
Orety		En langue Myénè : <i>La vérité</i>
Okala		En langue Fang : à la fois une <i>natte</i> et un <i>arbre</i> aux écorces à usages multiples
Quaben		Nom européen attribué au roi Mpongwé <i>Kaka Anguile Rapon</i>
Alibandeng		Nom Fang qui signifie « <i>les marécages</i> »

Sources : Raponda, W. 2004 \* Liste non exhaustive

Après la redéfinition du cadre territorial de 1974, la mosaïque municipale va être modifiée une fois de plus dans les années 1990. Ces modifications se remarquent dans le nombre de communes et d'arrondissements. En effet, compte tenu de son poids démographique, la périphérie Est est érigée en 6<sup>e</sup> arrondissement, par l'ordonnance n° 688/PR/MIDSM du 23 juin 1995. Cette nouvelle circonscription administrative est composée d'un conglomérat de quartiers sous-intégrés pour la plupart. Mais, du point de vue de la superficie (28 629 Km<sup>2</sup>), c'est le territoire urbain le plus étendu de la capitale gabonaise. Il inclut Nzeng-Ayong et les quartiers qui longent la route nationale 1 que sont Nkol-Ngoum, Bangos, Iguenja et le PK 7, 8 et 9 (Bisségué)<sup>25</sup>. « *Y ont été ajoutées des zones quasiment rurales comme Bambouchine ou encore Ovan et Nzeng-Ayong village* »<sup>26</sup>. De la même manière, suite à l'ordonnance 10/94 du 4 octobre 1994 et ratifiée par la loi 41/95 du 15 février 1995, Libreville est amputée de sa périphérie sud qui est érigée en commune de plein exercice.

<sup>25</sup> Les quartiers qui longent la Nationale 1 portent des noms en référence au parcours kilométrique.

<sup>26</sup> A.M. (2004) « Une circonscription complexe et difficile à gérer ». *L'Union Plus*, n° 8407 du 11-01-2004, p. 9.



Le nouveau découpage de l'agglomération de Libreville fait apparaître une organisation à trois niveaux correspondant aux structures d'encadrement et de gestion des territoires urbains, caractéristique d'un maillage administratif de plus en plus dense : la commune, l'arrondissement et le quartier. La commune est une circonscription

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville

administrative urbaine de premier niveau qui est située à l'intérieur d'un département. Elle peut être divisée en arrondissements, en fonction de l'importance de son territoire, de la densité de sa population et de son organisation spatiale. L'arrondissement quant à lui est une circonscription administrative de deuxième niveau. Il est composé de quartiers, eux-mêmes considérés comme des unités administratives de base.

Depuis 1995, la commune de Libreville comprend six arrondissements et cent dix sept (117) quartiers, alors que celle d'Owendo en compte treize (13). Les principaux axes d'extension de l'agglomération se situent surtout dans les périphéries Nord et Est. Il s'agit des quartiers installés hors des limites municipales, puis progressivement intégrés dans le tissu urbain : les terrains d'*Angondjé* y compris la forêt classée de la Mondah (14 000 ha) ; le secteur allant de Bambou-chine à Nkolamvam (8 000 ha) ; le secteur situé au nord-est de la commune d'Owendo. L'occupation du sol, dans ces zones d'extension, se fait de deux (2) manières :

- l'acquisition coutumière : une acquisition souple au cours de laquelle le premier occupant (communautés autochtones, chef coutumier, etc.), animé par le principe de terre ancestrale, vend ses terrains à une tierce personne qui en devient propriétaire ;

- l'acquisition par affinité ethnique ou parentale.

Ces formes d'occupation du sol témoignent non seulement de leur caractère informel, mais aussi du manque de maîtrise de l'urbanisation par les pouvoirs publics. Autrement dit, malgré les interventions exacerbées de l'Etat (aidé par les ONG, Banque Mondiale, etc.), les politiques urbaines ne sont jamais parvenues à maîtriser la croissance de la capitale gabonaise, traduite par une importante poussée de « quartiers précaires » ou « sous-intégrés » encore appelés « matitis ». Libreville est l'illustration de ces villes d'Afrique noire à la croissance non-maîtrisée et dont la morphologie spatiale est dominée par l'étalement de son habitat périphérique.

### ***Décentralisation, mobilité des limites et chevauchement de territoires***

Le nouveau morcellement territorial participe, semble-t-il, du souci des pouvoirs publics de maîtriser l'espace et d'amorcer le processus de Décentralisation - voulu par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International et conçu en relation avec les programmes d'assainissement des budgets publics et d'ajustement structurel. Les objectifs sont, entre autres, de redistribuer les fonctions et les ressources entre les échelons locaux et nationaux du gouvernement ; doter les collectivités locales de pouvoir administratifs et financiers nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels des populations. Mais ces collectivités restent, dans les faits, dépendantes du pouvoir central car elles disposent de ressources insuffisantes pour se dégager de la tutelle de l'Etat.

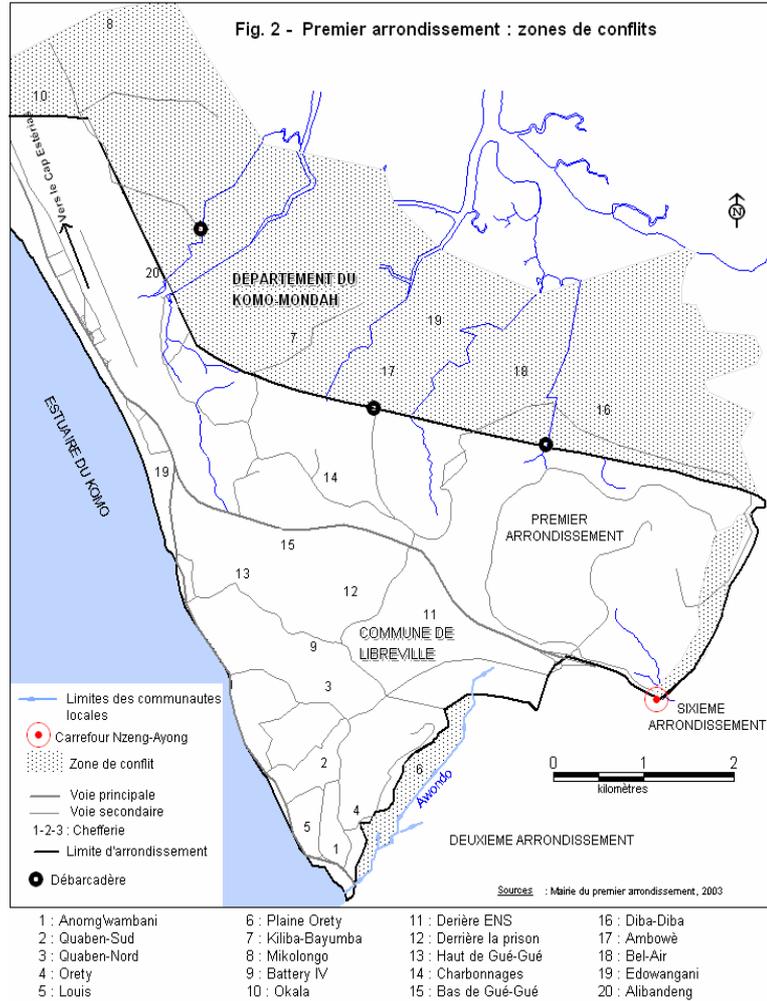
A Libreville, la mise en œuvre du processus de Décentralisation s'est traduite par un démembrement de la ville en unités administratives dont les contours restent flous et mobiles. Ce morcellement territorial est amplifié, au plan spatial, par un chevauchement de territoires de juridiction, une absence de coordination des services et des activités aussi bien entre les deux communes qu'entre les communes et les arrondissements ; et au niveau institutionnel, par une quête perpétuelle de la contribution du gouvernement pour toutes les dépenses excédant le plafond budgétaire établi par la tutelle et l'absence de textes d'application de la loi sur la Décentralisation.

À force de multiplier les circonscriptions administratives, les territoires de compétence et d'action ont fini par se chevaucher, s'entrecouper et parfois s'emboîter. Un même quartier peut couvrir deux arrondissements, comme c'est le cas actuellement du quartier Plaine-Orety qui est situé de part et d'autre du premier et deuxième arrondissements. De la même manière, selon la dernière recomposition territoriale de Libreville en 1995, les nouveaux quartiers, comme Okala, Bel Air, Ambowé, Ondogho, Diba-Diba et Kiliba-Bayumba, sont situés dans le département du Komo-Mondah (Fig.2). Mais dans la pratique, ces entités territoriales sont sous la tutelle administrative et politique de la commune de Libreville. Lors des consultations

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville

électorales par exemple, les populations de ces quartiers votent pour les candidats de la commune de Libreville. Parallèlement, lorsque les véhicules à usage commercial franchissent la zone de l'ancien péage d'Okala (frontière supposée entre la commune de Libreville et le département du Komo-Mondah), ils sont sommés de payer une contravention pour avoir dépassé le périmètre urbain de Libreville. Dans le même temps, les populations d'Okala, situées dans la même circonscription administrative, votent pour les candidats du département (Owendo, Cap-Estérias) alors que la gestion quotidienne du quartier (construction des marchés, perception des taxes, ramassage des ordures ménagères, etc.) est assurée par la commune de Libreville. Il en est de même des populations du nord-ouest du quartier Nzeng-Ayong. Logées dans le premier arrondissement, elles sont administrées (déclaration de naissance, construction des marchés, etc.) par la mairie du sixième. Les populations de ces quartiers ne savent pas précisément dans quelle circonscription administrative s'inscrire. Les limites intra et inter-urbaines sont faites, défaites et parfois remises en cause selon les circonstances et les intérêts électoraux, politiques et socio-économiques.

Le processus de Décentralisation se caractérise aussi par un manque de coordination entre les services et activités des municipalités. Le législateur et les conseils municipaux n'ont pas précisé les différentes formes de coopérations qui devraient lier les deux communes, dans le souci d'assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...) ou dans la perspective d'élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme. Ces communes, qui forment en réalité l'agglomération de Libreville, fonctionnent plus comme des entités antagonistes, chacune campant sur le principe d'autonomie de gestion.



A l'intérieur des communes, des conflits sont récurrents à cause de l'imprécision de la loi 15/96 qui, pourtant fixe les règles applicables à la Décentralisation. Cette loi fait l'objet d'interprétations diverses, étant donné que les textes qui devraient clairement définir les attributions des acteurs n'ont pas encore été adoptés. Ce vide juridique conduit les élus locaux à faire une lecture orientée des dispositions statutaires de ladite loi. Ce qui, *de facto*, entraîne des conflits de compétence entre les institutions décentralisées. Nous en voulons pour preuve le conflit qui a opposé la mairie centrale à celle du 3<sup>ème</sup>

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville  
arrondissement, au sujet des redevances issues des recettes générées par  
le marché Mont-Bouët en 2000.

Compte tenu des dysfonctionnements des structures administratives, on se rend finalement que la décentralisation a introduit une complexité grandissante dans l'organisation et la gestion de la cité. Les structures créées restent, dans les faits, dépendantes du pouvoir central car elles disposent de ressources insuffisantes pour se dégager de la tutelle de l'Etat. A l'intérieur des communes, les limites des quartiers sont imperceptibles.

### **I.2 Vers un découpage inspiré des contours ethno-culturels**

La principale difficulté liée à la délimitation des quartiers reste l'ignorance ou la reconnaissance mineure du droit foncier coutumier par les autorités publiques. En effet, en 1963, afin de réglementer le patrimoine foncier au Gabon, les pouvoirs publics ont fixé la composition du domaine de l'Etat à travers la loi n° 14/63 du 8 mai 1963 établissant les règles qui régissent les modes d'occupation et de gestion du sol. Depuis lors, les politiques foncières nationales relèvent des services centraux de l'Etat portés vers des priorités et des intérêts qui ne cadrent pas toujours avec les modèles d'organisation et de gestion traditionnelle des terres. Or, depuis plusieurs siècles, la terre est la propriété des premiers occupants de Libreville (Mpongwé, Sekiani et Fang). Ces derniers ont toujours fait valoir leurs droits coutumiers sur la terre de leurs ancêtres. Ce droit a pour origine le pacte conclu avec la divinité du sol, afin d'en permettre l'usage à la collectivité. Mais, les refontes répétées des maillages administratifs ont brouillé certains repères spatiaux des communautés locales en modifiant plus ou moins leurs lieux de pouvoir, compte tenu de l'enjeu économique que représente le patrimoine foncier.

Cependant, si la terre appartient légalement à l'Etat, les communautés locales continuent d'exercer une maîtrise foncière dont l'intensité est directement fonction de l'usage agricole de l'espace et de la vente « *illicite* » de terrains. Cette situation prévaut au nord de Libreville où les populations autochtones exercent leurs activités traditionnelles dans la forêt classée de la Mondah, malgré son statut d'aire protégée. Ces peuples « *considèrent cette forêt comme leur territoire de*

*chasse et de pêche* »<sup>27</sup>. De la même manière, certaines limites de quartier - qui répondent en fait à une logique purement politique et non à des critères objectifs d'administration - sont perçues comme étant artificielles et sans légitimité auprès de la population, par le simple fait qu'elles divisent les groupes ethnique et linguistique enracinés depuis des générations. Au quartier *Orety*, la communauté Mpongwé critique la division des quartiers proposée par la municipalité. Cette communauté considère que leur ancien village Orety doit demeurer un et indivisible. Or, selon les limites d'arrondissements définies en 1995, cet ancien village a été divisé en deux : *Orety* et *Plaine Orety* (actuellement occupé par les populations d'origines diverses). Pour les autochtones, la rivière *Awondo* (Fig. 2) constitue la limite entre leur « village » et le deuxième arrondissement. Du coup, les pouvoirs publics n'arrivent plus à exercer pleinement, en quantité et en qualité, leurs fonctions de propriétaire et grand producteur du sol urbain dans cette partie de la ville, comme dans bien d'autres.

On peut dire finalement que l'antagonisme entre les deux modes d'organisation spatiale met en péril la production des territoires urbains à Libreville. Ainsi, M. Madou, examinant les difficultés de gestion et d'organisation de la ville de Bangui, pense que « *les difficultés des pouvoirs publics et leur défaillance dans les plans d'aménagement de la ville de Bangui viendraient en partie de l'ignorance ou tout ou moins du contact entre la culture moderne et la culture traditionnelle* »<sup>28</sup>.

Toutefois, conscientes de cette réalité culturelle et compte tenu de la nécessité de déterminer les territoires de compétence pour les auxiliaires de l'administration territoriale, les autorités municipales furent obligées de prendre en compte les formes traditionnelles d'organisation sociale. Il s'agit des chefferies. Ces groupements d'habitants sont considérés comme unités administratives de base que l'on désigne sous le nom de *quartier*. Celui-ci est dirigé par un chef, nommé par arrêté du maire. Il relève donc directement de l'autorité

---

<sup>27</sup> R.M., NGUEMA (2004) « Les mécanismes en enjeux de l'urbanisation du littoral gabonais in *Kilombo*, Revue annuelle du centre d'études et de recherches afro-ibéro-américaines n° 2, Libreville, p. 161.

<sup>28</sup> M., MADOU (1995). *Culture locale et organisation de l'espace urbain de Bangui*, Thèse de Doctorat, Aix-Marseille 1, p. 23.

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville

hiérarchique du représentant de l'Etat dans sa circonscription. Mais, aussi paradoxale que cela puisse paraître, ces auxiliaires de l'administration communale n'ont pas de statut, c'est-à-dire qu'aucun texte officiel codifiant la fonction, les conditions de nomination et d'exercice de leurs activités n'a été pris jusqu'à ce jour. Pour l'heure, ils sont désignés pour leur pondération, leur sagesse et leur appartenance politique, afin de trancher les litiges (terrains, sorcellerie, etc.) conformément aux coutumes traditionnelles et de sensibiliser les habitants sur les grands problèmes de la cité (SIDA, insécurité...) et sur les idéaux du parti.

Si l'on s'en tient à la nomenclature de l'autorité municipale, les deux communes de l'agglomération de Libreville comptent 130 quartiers répartis selon le tableau 3 suivant.

**Tableau 3** : Les structures administratives des communes de Libreville et Owendo

Commune	Chefferie (1) (Quartiers)	Arrondissement	Population (2)
Commune de Libreville	20	1 <sup>er</sup>	56 383
	22	arrondissement	75 690
	20	2 <sup>e</sup> arrondissement	99 318
	17	3 <sup>e</sup> arrondissement	24 436
	19	4 <sup>e</sup> arrondissement	59 620
	19	5 <sup>e</sup> arrondissement	72 616
	6 <sup>e</sup> arrondissement		
Sous-total	117	6	388063
Commune D'Owendo	13	-	31 956
Total	130	-	419 019

Sources : (1) : Hôtel de ville de Libreville, 1997 ; (2) : Ministère du Plan, RGPH, 1993

Mais, comme on peut le constater, les structures administratives mises en place par les autorités municipales se sont formées à partir des

contours ethno-culturels. Le pouvoir municipal n'a fait qu'officialiser les noms existants. Autrement dit, la virtuelle délimitation de quartiers de Libreville s'appuie sur le modèle d'occupation des groupes familiaux, claniques ou ethniques qui, depuis des temps anciens, occupent l'espace selon des modes de régulation propres aux logiques en vigueur dans leurs sociétés. Malgré cette apparente organisation administrative, les chefs de quartiers et les populations vivent à l'intérieur des frontières mentales, c'est-à-dire ce qu'elles pensent être leurs territoires d'appartenance. On passe d'un quartier à un autre, d'un arrondissement à un autre sans s'en rendre compte. Comment entrevoir le développement d'un espace si celui-ci n'est pas circonscrit ? Organiser un territoire suppose l'existence d'un « *cadre qui s'exprime par un nom, lieu-dit, souvent par des socio-administratifs et par un sentiment d'appartenance des habitants* »<sup>29</sup>. C'est dire l'importance de définir une identité à chaque unité administrative à partir du vécu des populations qui « *doivent s'identifier à un territoire où elles se reconnaissent, se sentent capables d'agir et de prendre conscience de la nature des problèmes de leur milieu* »<sup>30</sup>.

## **II- Stratégies d'occupation des territoires urbain et périurbain**

### **II.1 « Politisation » des populations et appropriation des quartiers défavorisés**

Depuis une quinzaine d'années, la vie démocratique municipale est régie par la loi n° 10/98 du 10 juillet 1998 relative à l'organisation des élections en territoire gabonais. Il en est ainsi de la création des circonscriptions électorales dont les territoires sont insérés à l'intérieur des arrondissements. A cet effet, la commune de Libreville est divisée en 6 circonscriptions électorales, avec 2 sièges chacune par arrondissement, en dehors du sixième qui n'a pas encore été divisé puisqu'il a été créé après le découpage de la ville en circonscriptions politiques. C'est la raison pour laquelle il ne compte qu'un seul député, contrairement aux autres arrondissements qui en ont deux. Leur délimitation tient compte de l'assiette démographique (population

---

<sup>29</sup> C., CHABANNE (1992) *Les mots de la géographie*. Dalloz, Paris, p. 33.

<sup>30</sup> R., CAMAGNI et M., GIBELLI (1977) *Développement durable, quatre métropoles européennes*. DATAR, Edition de l'Aube, Paris, p. 172.

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville

supérieure ou égale à 10 000 habitants), des barrières géographiques (rivières, routes, etc.) et des limites des arrondissements.

Les dispositifs politico-administratifs font des quartiers défavorisés des espaces stratégiques où se déploient des structures fédératives des partis politiques (les secrétaires de section, communal, fédéral, etc.). Celles-ci, en tête desquelles se trouve l'élu local, organisent des campagnes de sensibilisation, des « *causeries politiques* », pour éduquer les populations qui sont organisées en « *Cellules* » politiques. Ces séminaires et forums permettent peu à peu de mettre en place un processus de politisation des populations pauvres. Pour les fidéliser et mieux les gérer, les principaux animateurs de causeries politiques utilisent à leur profit leur situation de précarité par l'octroi des dons (alcool, trousseaux scolaires, nourritures, etc.), au lieu de les aider à trouver des solutions à leurs problèmes quotidiens (logement, insalubrité, etc.). Depuis les années 1990, les populations, que les hommes politiques ont instrumentalisées, ne votent pas en référence aux projets de société des candidats, mais elles donnent leur suffrage en fonction du contenu de l'enveloppe et des dons octroyés par ce dernier. C'est pourquoi on assiste aujourd'hui à la création d'une multitude d'associations à caractère politique dans les quartiers avec pour objectif central de soutenir l'action politique des élus. La notion de quartier est banalisée de sorte qu'on a abouti à une nouvelle forme de citoyenneté : pour la plupart des habitants de Libreville, en l'absence de limites formelles des quartiers et de l'emprise du politique sur les populations, le territoire de référence n'est plus le quartier mais la circonscription électorale.

Ces « *territoires politiques* » sont associés à un homme (député ou sénateur) qui, au nom du parti et de l'unité des habitants, est le plus souvent réélu. Les actes qu'il pose, dans le cadre du développement du quartier (construction des ponts et passerelles, routes, écoles dispensaires, etc.), ont, d'une part des conséquences directes dans la vie des populations et la physionomie de la ville, et, d'autre part, entérinent la démarche qui fait de l'élu local le véritable « *propriétaire* » de ces quartiers.

L'originalité de ces circonscriptions électorales est que les élus n'habitent pas leur circonscription électorale et les électeurs sont en majorité les ressortissants du groupe ethnique ou clanique de ce dernier. En effet, les élus locaux résident généralement hors de leur circonscription politique. Ils logent dans les quartiers huppés de la capitale, loin des réalités quotidiennes des populations. Les députés du 2<sup>ème</sup> siège du cinquième arrondissement et celui du 1<sup>er</sup> siège du deuxième arrondissement habitent les quartiers aisés du 1<sup>er</sup> arrondissement. Des exemples comme ceux-là sont légion. Cette situation est favorisée par la loi électorale qui autorise les citoyens à se porter candidat là où ils ont des intérêts économiques et familiaux.

Tout compte fait, l'Etat a abandonné ces quartiers et n'arrive pas à assumer ses charges et prérogatives. Ces entités administratives sont gérées par des élus qui les font vivre sous forme de "dons".

## **II-2 Création de la commune d'Owendo : des pesanteurs politico-administratives**

A l'origine zone industrielle et portuaire de Libreville, la localité d'Owendo devient une commune de plein exercice en 1995. Elle se distingue à plusieurs égards. Owendo est une zone à vocation industrielle et portuaire et constitue le point de chute du chemin de fer gabonais. Cependant, la division de Libreville soulève une interrogation. Quel est concrètement l'intérêt de créer une commune à Owendo ?

La création de la nouvelle commune repose d'abord sur des critères géographiques. En effet, comme l'indique l'ordonnance n° 10/93/PR du 4 octobre 1993 ratifiée par la loi 41/93/PR du 15 février 1994, la création d'une commune urbaine doit tenir compte de la réalité géographique de la localité au moment de son tracé. Owendo est effectivement limitée à l'Ouest et au Sud par l'estuaire du Gabon, au Nord par la rivière *Lowé* et à l'Est par la rivière *Angoumé*. Ces différentes représentations déterminent l'assiette territoriale de la commune.

L'érection de la nouvelle commune tient ensuite au poids démographique et économique de la localité. L'article 7 de la loi sur la décentralisation précise en effet que la création d'une commune urbaine ou d'un arrondissement doit répondre à une assiette démographique supérieure ou égale à deux mille habitants. En 1995, lors de sa

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville

promulgation, Owendo comptait effectivement 25000 habitants, d'après les résultats du recensement de la population de 1993. Inégalement occupée (seulement 20% du territoire), la commune s'étend sur 3419 hectares. Elle compte 13 quartiers et 3 cités modernes. Toutefois, le poids démographique ne semble pas être le critère majeur pour justifier la création d'une nouvelle commune, puisque le quartier Nzeng-Ayong, qui est plus peuplé qu'Owendo (respectivement 17,33% et 6% de la population de l'agglomération de Libreville), a été érigé en arrondissement. Au plan économique, Owendo représente, grâce à son immense activité industrielle, 80% du potentiel économique de la province de l'Estuaire. Elle compte trente sept (37) unités industrielles dont cinq usines de transformation du bois, quatre unités de pêche, une brasserie, une usine de montage d'automobiles, des entreprises de consignation des navires et de transit qui génèrent en moyenne dix millions de F CFA par mois à l'Etat en rentrées fiscales. Toutes ces entreprises rassemblent 62% des emplois industriels de l'agglomération de Libreville<sup>31</sup>. A ces unités industrielles s'ajoute le plus grand port du Gabon qui est divisé trois entités : un port marchandise, un port à bois et un port minéralier.

Le découpage de Libreville procède finalement d'une stratégie politico-administrative mise sur pied depuis les années 1980. C'est précisément en 1986, quatre ans avant la ré-introduction du multipartisme au Gabon, que la localité d'Owendo, alors placée sous l'administration du département de Komo-Mondah, a été incluse dans l'agglomération de Libreville par le conseil municipal. La raison évoquée à l'époque était la distance (40 km) jugée trop grande qui sépare Owendo de Ntoum, la capitale du département du Komo-Mondah, par rapport à Libreville qui se trouve à quelques encablures. Neuf ans plus tard, pour clarifier le statut de cette localité, les techniciens du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ont élaboré un projet de texte visant à ériger Owendo en arrondissement. Mais, lors de l'examen du projet à l'Assemblée Nationale et sous la pression de députés du parti démocratique gabonais (PDG), majoritaire

---

<sup>31</sup> Répertoire des industries et activités du Gabon, 2003.

à cette Assemblée (80 représentants sur 120), Owendo a plutôt été érigé en commune de plein exercice.

L'institutionnalisation de la commune d'Owendo se déroule dans un contexte politique un peu particulier. En effet, le Gabon - qui vient de renouer avec le multipartisme - est dans une période de consultations électorales (élections locale et législative de 1996). Celles-ci sont capitales pour les partis politiques de l'époque (Parti Démocratique Gabonais (PDG), Rassemblement National des Bûcherons (RNB), Cercle des Libéraux Réformateurs (CLR), etc.), qui cherchent à avoir une plus grande représentativité à l'Assemblée Nationale et administrer les plus importantes villes du pays en vue d'asseoir leur hégémonie sur l'échiquier politique national. A Libreville, le Rassemblement National des Boucherons (RNB), alors parti de l'opposition et le Parti Démocratique Gabonais (PDG), deux principaux partis du pays, se disputent la mairie de la capitale gabonaise. Selon les sondages (non officiels), le RNB est donné gagnant à l'élection locale. Autrement dit, une victoire de ce parti permettait à son leader de présider le conseil municipal de Libreville y compris Owendo. Or, le patrimoine foncier et le domaine industrialo-portuaire du sud de Libreville sont sous la gestion directe de l'Office des Ports et Rades Du Gabon, une société para-étatique basée à Owendo. Pour préserver ce patrimoine (taxes sur les navires, redevances d'occupation, foncier, etc.), la stratégie adoptée par les députés du PDG consistait à amputer Libreville de sa partie sud. C'est ainsi qu'ils vont voter pour la division de Libreville en deux communes de plein exercice. Aussi, s'étaient-ils convenus que la future commune ne pourrait être dirigée que par les initiateurs du projet. Dans cette perspective, au cours d'une réunion de travail du bureau politique du PDG de la province de l'Estuaire, le Secrétaire National à l'Education et à la Formation dudit parti déclarait « *il est hors de question que la mairie d'Owendo soit dirigée par l'opposition, car J. Nzaou (le premier maire de la commune) s'est battu corps et âme pour qu'Owendo soit érigée en commune de plein exercice. Il est donc hors de question que cet enfant qu'il a conçu soit élevé par une autre personne* »<sup>32</sup>. Et du Secrétaire Général dudit parti de renchérir « *Si nous avons créé Owendo, c'est pour que*

---

<sup>32</sup> L'Union, n° 6220 du 10 septembre 1996, p. 2.

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville  
*nous-mêmes gérons cette commune. Par conséquent, il ne sera pas question qu'un  
quelconque parti en dehors du nôtre s'accapare cette commune industrielle.»<sup>33</sup>.*

En 1995, Owendo a été érigée en commune de plein exercice et devenant de fait le fief politique du PDG. Un an plus tard, le leader du RNB est élu édile de la commune de Libreville. Le conseil municipal d'Owendo, quant à lui est confiée à un militant du PDG. La même détermination pour conserver la commune d'Owendo, s'est manifestée lors de la deuxième mandature en 2003. Le PDG a obtenu 15 sièges sur 37, ce qui ne lui assurait pas la présidence du conseil municipal d'Owendo. Cette formation politique a engagé des tractations avec les candidats indépendants qui en avaient obtenu 15. Après moult tractations et suite à l'intervention *du bord de mer*<sup>34</sup>, tous ses conseillers ont élu un *pdgiste*<sup>35</sup> à la tête du conseil municipal. Depuis lors, la commune d'Owendo est gérée, comme celle de Libreville, par une « *coalition municipale* » formée autour du Parti Démocratique Gabonais et comprenant des forces de la majorité présidentielle.

### **Un territoire, deux collectivités**

Le territoire owendois est en crise. Celle-ci est essentiellement foncière et financière. Le conflit oppose la municipalité à l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG). En effet, dès sa création, le 1<sup>er</sup> avril 1974, les pouvoirs publics ont décidé de confier la gestion du port ainsi que les terrains domaniaux compris dans les circonscriptions portuaires à l'Office des Ports et Rades du Gabon, organisme spécialisé revêtant la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial. Une décennie plus tard, avec la mise en service du Port d'Owendo et, dans le souci d'un contrôle efficient de l'occupation de l'espace attribué dans ledit port, la gestion du domaine portuaire, dénommée *Zone Autonome du Port d'Owendo* (ZAPO), est cédée à l'OPRAG. L'office a alors sous son contrôle un vaste domaine dont la zone industrialo-portuaire, le village Owendo. Doté d'une autonomie financière et de la personnalité civile, l'OPRAG tire ses ressources des taxes sur les navires, des marchandises et redevances d'occupation (entreprises

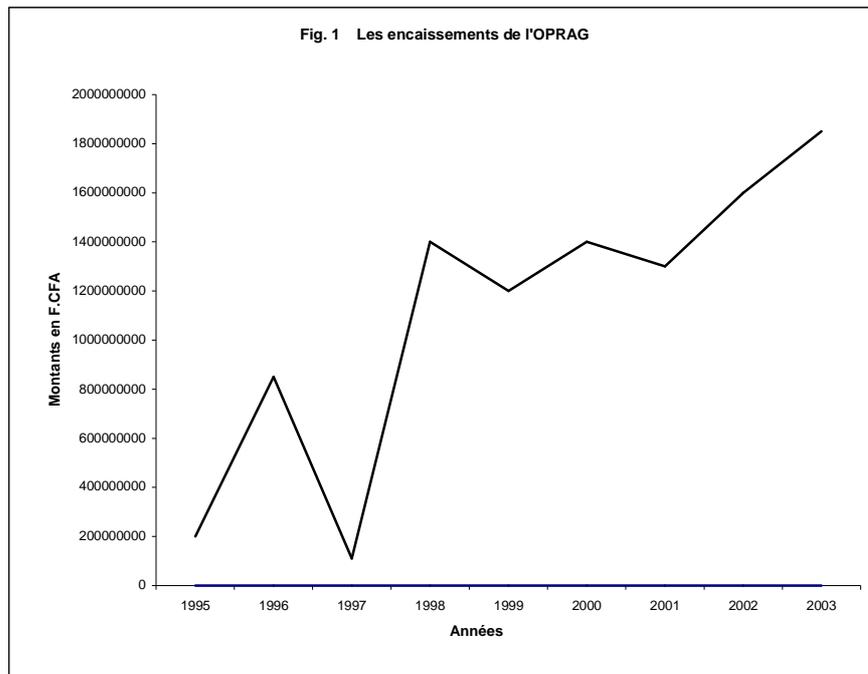
---

<sup>33</sup> *Idem*, p. 3.

<sup>34</sup> Nom pour désigner le palais Présidentiel.

<sup>35</sup> Membre du Parti Démocratique Gabonais (PDG).

portuaires, dépôts marchandises, sociétés commerciales), impôt foncier (fig.1).



Sources : Agence immobilière Alliance, 2004.

Depuis quatre ans, sans doute en prévision de sa mise en concession (devenu SIGEPRAG), l'Office des Ports et Rades du Gabon a cédé la gestion de son patrimoine foncier à une société immobilière privée gabonaise, dénommée Alliance. Celle-ci lui permet actuellement de quadrupler ses encaissements grâce à une gestion rigoureuse des ressources. En effet, comme cela se dégage à la lecture de la figure 4, la société Alliance, supervisée depuis le Ministère de la Défense Nationale, a généré des bénéfices colossaux, passant de 200 millions en 1996 à 1 850 milliards F. CFA en 2003. En outre, cette société a permis à l'Office de renforcer son patrimoine foncier à Owendo en obtenant dix neuf titres fonciers supplémentaires dont la zone OCTRA (actuel SETRAC).

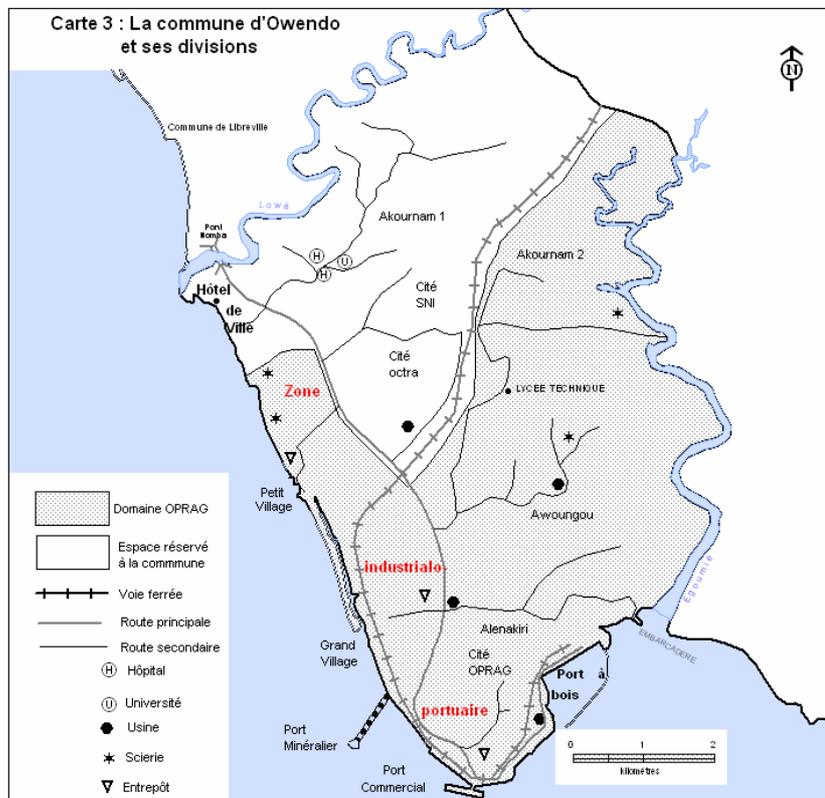
Toutefois, la localité d'Owendo est érigée en commune de plein exercice. Et, conformément à la loi 15/96 relative à la Décentralisation, le Conseil municipal devient l'organe exécutif en ce qui concerne les

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au Gabon : le cas de Libreville

attributions, les expropriations, les programmes d'aménagement, la gestion des domaines publics (voiries, urbanisme, cadastre, logement, habitat, etc.) et privés de la commune. Mais, au regard de l'ordonnance 10/93/PR du 4 octobre 1993 qui fixe les limites de la commune d'Owendo, ainsi que les points géographiques qui s'y rattachent, on se rend compte que les pouvoirs publics ont attribué, à peu de chose près, le même territoire à deux entités (tableau 3)

De la même manière, la municipalité est subdivisée en deux portions. Sur une superficie de 3419 ha, l'OPRAG en possède 2101, soit 61,45% de la superficie de la commune contre 1318 ha pour la municipalité. A cela, il faut ajouter le fait que, dix ans après sa création, la mairie ne bénéficie toujours pas des ristournes du budget général de l'Etat encore versées à l'Office, notamment les quotes-parts sur :

- Les impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux ;
- Les impôts sur les valeurs immobilières, etc.



Aujourd'hui, le conseil municipal réclame non seulement les ristournes du budget, mais aussi la redéfinition de son territoire de compétence. De nombreuses rencontres, initiées par les pouvoirs publics, réunissant les Ministères de l'Habitat et de la Marine marchande, les responsables de l'OPRAG et la mairesse d'Owendo, ont été organisées pour trouver une issue favorable à cette crise. Une des solutions retenues est de morceler le domaine de l'OPRAG comme se fut déjà le cas en 1992 à la suite de la requête déposée par les habitants de la communauté villageoise d'Alénakiri auprès des hautes autorités du pays. Un titre foncier sur la nouvelle délimitation du domaine portuaire avait été élaboré. Les terrains ainsi libérés au bénéfice de la nouvelle commune ont permis de développer l'habitat social. Mais, compte tenu de la présence de multiples acteurs (SNI, Communauté autochtone, autres squatters), la mairie a du mal à circonscrire son territoire de compétence. A bien y regarder, la commune d'Owendo constitue un enjeu géopolitique majeur par ses ressources. Les principaux acteurs veulent se donner des limites qui leur servent à diffuser le pouvoir de prédation des richesses liées aux multiples activités de la zone industrialo-portuaire. En effet, après avoir fabriqué de toutes pièces son *enfant* et repoussé l'opposition, les membres du parti démocratique gabonais se discutent les portions de territoire owendois. Cette situation conflictuelle est en grande partie liée aux circonstances qui ont présidé à la création de cette commune.

### **Conclusion**

Au terme de cet exposé, on peut retenir que l'explosion démographique de Libreville est telle qu'elle a engendré une occupation anarchique et l'extension spatiale sans précédent de la ville. En dépit d'un nombre appréciable de textes réglementaires et quelques efforts consentis notamment en matière de lotissements planifiés, l'implantation des habitats traduit l'impuissance des pouvoirs publics à mettre en œuvre un programme global d'aménagement urbain qui intègre toutes les entités socio-spatiales de la ville. Dans ce contexte, où la loi du « *laissez-faire* » est en vigueur, l'agglomération de Libreville déborde le périmètre urbain originel et empiète maintenant sur l'espace

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville

rural qui dépend du département. Les nouvelles extensions se développent comme des *entités marginales*.

Depuis plus d'une décennie, une tendance s'affirme, en cette période de pauvreté de l'Etat, pour redonner des moyens conséquents et des marges d'autonomie de gestion aux collectivités locales, afin que celles-ci puissent maîtriser cet étalement incontrôlé de la ville. Ce qui s'est traduit, depuis les années 1990, par des réformes territoriales. Il s'est agi d'une succession de découpages des unités administratives qui n'obéissent pas exclusivement à l'encadrement administratif de l'agglomération, mais aussi à une stratégie des acteurs dont l'objectif est de s'approprier les territoires nouvellement créés et les quartiers sous-intégrés. Une bonne décentralisation suppose un découpage pertinent des territoires. Or, le quartier, qui est la pierre de base de l'organisation administrative et de gouvernance, n'a pas d'assiette territoriale précise. Ce qui occasionne parfois des conflits de compétence entre les différents niveaux d'administration de la cité. Par ailleurs, pour initier une délimitation pertinente, quels que soient les critères de découpage envisagés, le territoire officiel doit correspondre plus ou moins à l'espace vécu, car les formes traditionnelles d'organisation du territoire n'ont pas complètement disparu, malgré les réformes répétées du maillage administratif.

L'autre enjeu pour la puissance publique est d'imaginer et de mettre en oeuvre une forme d'intercommunalité entre Libreville et Owendo. Le manque de cohérence et de coordination entre ces deux communes est pénalisant pour l'attractivité et la capacité d'action de l'agglomération. La spécificité de la situation impose donc d'envisager une nouvelle forme de gestion urbaine, davantage fondée sur la notion de réseau. Il s'agit de renforcer le pouvoir des collectivités locales tout en définissant les territoires de compétence et les attributions des acteurs institutionnels et coutumiers. Les pouvoirs publics font peu cas du rôle de ces derniers dans le processus d'urbanisation, alors que la physionomie de la ville est en partie le résultat de leurs actions et contre-actions sur le terrain.

En somme, il existe des réalités sociales et culturelles qui sont propres au Gabon et sur lesquelles nous devons nous appuyer pour construire nos entités administratives.

### Références bibliographiques

- A.M. « Une circonscription complexe et difficile à gérer » (1993). *L'Union Plus*, n° 8407 du 11-01-2004.
- BRUNET, R. *Le défrichement du monde*. Paris, Edition Belin.
- CAMAGNI, R. et GIBELLI, M. (1977). *Développement durable, quatre métropoles européennes*. Paris, DATAR, Edition de l'Aube.
- CHABANNE, C (1992). *Les mots de la géographie*. Paris, Dalloz.
- ESTEBE, P. (2004). « Quel avenir pour les périphéries urbaines ? » *Esprit* n° 303 « La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation », Paris Mars-avril, pp. 178-194.
- DI MEO, G. *Géographie sociale et territoires* (1998). Paris, Nathan université.
- LAMBONY, P.G. (2003). *Territoires citadins, quatre villes africaines*. Paris, Ed. Belin (Coll. Mappemonde).
- LASSERRE, G.(1958). *Libreville : la ville et sa région*. Paris, Armand Colin.
- LE BRIS, E., LE ROY, E. et MATHIEU, P. (1991). *L'appropriation de la terre en Afrique noire : manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière*. Paris, Karthala.
- LE BRIS, E., LE ROY, E et LEIMDORFER, F. (1992). *Enjeux fonciers en Afrique noire*. Paris, Karthala.
- M'BOKOLO, E. (1985). *Afrique noire, histoire et civilisations*, T.2, Paris, Hatier.
- MADOU, M. (1995). *Culture locale et organisation de l'espace urbain de Bangui*, Thèse de Doctorat, Aix-Marseille1.
- MILBERT, I., BIANCHI, G.( 1994). *Quinze ans de recherches urbaines dans les pays en voie de développement (1980-1994)*. Paris, Presses ENPC.
- Ministère de la Planification (1994). *Projet d'Ajustement et de planification des secteurs urbain et des transports* (PAPSUT. Libreville).
- MOREL, B. «Institution et recompositions territoriales». *Rives*, 20-2005, *Action publique et transformation des espaces en Méditerranée septentrionale*. <http://rives.revues.org/document174.html>.

Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au  
Gabon : le cas de Libreville

MULEKOV, N. (1964). « Organisation administrative et territoriale de la République populaire de Bulgarie ». *Annales de l'Université de Sofia*, T. LV, pp. 353-413.

NGUEMA R-M. (2004). « Les mécanismes en enjeux de l'urbanisation du littoral gabonais in *Kilombo. Revue annuelle du centre d'études et de recherches afro-ibéro-américaines*, n° 2, Libreville, pp. 145-164.

NZIENGUI MABILA (1985). *Dynamique urbaine du grand Libreville : laissez faire et volonté d'aménagement*, Thèse Doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Bordeaux.

PIERMAY, J.L. « Pouvoirs et territoire dans l'administration locale de la ville de Bangui » (1981). In *Revue de l'Est*, n° 18. pp. 230-247, Paris.

- (1993) *Citadins en quête du sol dans les villes d'Afrique centrale*. Paris, L'Harmattan.

- (2001) « La frontière dans la ville, un objet incongru ? Le cas de villes d'Afrique sud-saharienne » in *Villes et frontières*. Paris, Ed. Economica, Collection Villes, Anthropos, pp. 230-239.

POURTIER, R. (1989). *Le Gabon : Etat et développement*. T.II, Paris, L'Harmattan.

RAPONDA, WALKER, A. (2000). *Note d'histoire du Gabon*. Fondation Raponda Walker, Libreville.

ROCHER, C. (1995). « Organisations communautaires et institutions traditionnelles dans les villes secondaires subsahariennes » in *Villes en parallèle : Villes secondaires d'Afrique*, n°22, Paris, pp. 87-104.

SAUTTER, G. (1993). *Parcours d'un géographe : des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au monde*. Paris, Arguments.

SEMMOUD, N. (2004) « La conquête économique des quartiers d'habitat social ». In *Cahiers de géographie du Québec*. Vol. 48 n° 134, pp. 173-190.

SIMARD, M. GAUTHIER, M. J. (2004). « Les enjeux territoriaux associés à la réforme municipale au Québec. Le cas de Saguenay » in *Cahiers de géographie du Québec*. Vol. 48, n° 134, pp.191-207.

**ECRITURE ET PEINTURE DE L'IMMEDIATETE : LE POUVOIR  
POSTCOLONIAL DANS LE CHEMIN DE LA MEMOIRE  
D'OKOUMBA-NKOGHE**

**Sylvère Mbondobari**  
Département de Lettres Modernes  
Université Omar Bongo

- [...] *Mais pourquoi ne peignez-vous pas l'immédiateté?*  
*C'est quoi l'immédiateté? Interrogea Miopi.*  
- *La famine des années 58, les événements du Débarcadère des  
Pêcheurs, la répression sanglante de la grève des lycéens...*<sup>36</sup>

**Résumé**

Comment écrire l'immédiateté sans tomber dans le piège d'une peinture naïve de la réalité sociopolitique? L'écrivain gabonais Okoumba-Nkoghe répond à cette question en proposant une œuvre romanesque dans laquelle discours sociaux et divers modes d'expression s'imbriquent. Pour aller au-delà du factuel, il crée un univers où monde divin et humain coexiste et, une figure, *Mémoire*, qui structure le récit et autour de laquelle s'organise la critique sociopolitique.

**Mots-clés**

Postcolonie – mythologie politique - mémoire –  
interdiscursivité - style épique.

**Abstract**

*How to write immediacy without falling in the trape of unsophisticated representation of social and political reality? The Gabonese author Okoumba-Nkoghe respond to this question by writing a novel wherein social discourses and different styles overlap. To go behind the factual, he creates a universe, in which*

---

<sup>36</sup> Maurice, Okoumba-Nkoghe: *Le chemin de la mémoire*. Paris, l'Harmattan (encres noires), 1998, p. 50. Il a souvent été reproché à la littérature gabonaise d'être une littérature du silence. Dans cette œuvre, l'auteur relativise cette thèse en stigmatisant l'intimidation, le meurtre politique et l'abus de pouvoir et, dans une certaine mesure le manque de vision de la classe politique africaine. Lire Magloire, Ambourhouet-Bigman: "littérature du silence", in *Notre Librairie*, n° 105 avril-juin 1991, p. 45.

Écriture et peinture de l'immédiateté : le pouvoir postcolonial dans le chemin de la mémoire d'Okoumba-Nkoghe

*divine and human worlds coexist, but also a character, Mémoire, which structures the story and around which the whole socio-political criticism is made.*

### Key-words

*Postcolonial – political mythology – memory – interdiscursivity – epic style.*

### Introduction

Dans son étude *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine* consacrée à l'analyse des structures et du fonctionnement de l'État postcoloniale, l'historien et politiste Camerounais Achille Mbembe accorde une attention toute particulière au rôle de l'imaginaire dans l'exercice du pouvoir en Afrique. La perspective qu'il choisit se distingue des études classiques de l'État<sup>37</sup>, au sens libéral du terme, en ce sens qu'elle se rapproche des réalités culturelles, sociopolitiques et, d'une conception du pouvoir spécifique à l'Afrique. D'une part, il insiste sur les aspects liés à la religion, à la sorcellerie, aux sociétés initiatiques et aux relations sociales. D'autre part, il décrit les stratégies mises en place par les populations autochtones pour échapper au commandement et enfin, il met l'accent sur les modalités d'exercice du pouvoir dans l'État postcolonial<sup>38</sup>. La définition qu'il donne de ce qu'il nomme *la postcolonie* est le reflet de la complexité des systèmes politiques en Afrique:

---

<sup>37</sup> Lire GODINEC : *L'État africain, évolution, fédéralisme, centralisme et décentralisation, panafricanisme*, Paris, L.G.D.J., 1970 ; Thierry, Michalon : *Quel État pour l'Afrique ?* Paris, L'Harmattan, 1984 ; Yves, Person : "L'État-Nation et l'Afrique", in *Revue Française d'Histoire de l'Afrique d'Outre-Mer*, t. LXVIII, n° 250-251-252-253, 1981, pp. 274-281.

<sup>38</sup> Achille MBEMBE utilise le terme "commandement" dans son acception coloniale. Le commandement englobe: les structures de pouvoir et de coercition, les instruments et les agents de leur mise en œuvre, un style de rapport entre ceux qui émettent des ordres et ceux qui sont supposés obéir, sans naturellement discuter. La notion de commandement renvoie donc, ici, à la modalité autoritaire par excellence. Achille, MBEMBE: *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, p. 141. Lire également le chapitre "Du commandement", p 41-94.

La postcolonie est une pluralité chaotique, pourvue d'une cohérence interne, de systèmes de signes bien à elle, de manières propres de fabriquer des simulacres ou de reconstruire des stéréotypes, d'un art spécifique de la démesure, de façons particulières d'exproprier le sujet de ses identités. [...] Elle consiste également en une série de corps, d'institutions et d'appareils de capture qui font d'elle un régime de violence bien distinct, capable de créer ce sur quoi il s'exerce ainsi que l'espace au sein duquel il se déploie (Mbembe: 140).

L'Etat postcolonial dans lequel « l'abominable, prend la place de l'admirable, du Vénérable » et où « la pensée balbutie devant [...] le *tremendum horrendum* »<sup>39</sup> pour reprendre une expression de Paul Ricoeur, dominerait le grotesque et l'obscène (Mbembe: 144). Il s'agit d'un monstre incorporé dans une personne: le président, à l'image du guide providentiel du romancier Congolais Sony Labou Tansi<sup>40</sup>. Les analyses de Mbembe prennent en compte les recherches très documentées de Jean-François Bayart et de Comi Toulabor<sup>41</sup> que l'auteur cite abondamment. Dans un récent article l'historien François Ngolet<sup>42</sup>, s'inspirant justement des études de Jean-François Bayart et de Peter Geschiere sur la sorcellerie, tente de montrer de son côté que la longévité politique du président gabonais Omar Bongo ne s'expliquerait pas uniquement par la corruption, lui ayant permis d'asseoir sa domination sur l'ensemble de la société, ni par la machine policière ayant servi à réprimer toute forme d'opposition, mais aussi et surtout par le contrôle des institutions religieuses telles que les églises chrétiennes, la franc-maçonnerie et les sociétés secrètes traditionnelles (Ndjobi, Bouity, etc.). Qu'il s'agisse d'Achille Mbembe, de Comi

---

<sup>39</sup> Paul, Ricoeur: *La critique et la conviction, entretien avec F. Azouvi et M. de Launay*, Paris, Seuil, Calmann-Levy, 1995, p. 168.

<sup>40</sup> Sony, LABOU TANSI: *La vie et demi*, Paris, Seuil 1979. On pourra également lire Fantouré, ALOUIN: *Le cercle des tropiques*, Paris, Présence Africaine, 1972 et Lopes, Henri: *Le Pleurer-Rire*, Paris, Présence Africaine, 1982.

<sup>41</sup> Comi, TOULABOR: *Le Togo sous Eyadema*, Paris, Karthala, 1986. Voir également Comi, Toulabor: "Le culte Eyadema au Togo", in Bayart, Jean-François (sous la dir. de): *Religion et modernité politique en Afrique noire*, pp. 277-297.

<sup>42</sup> François, NGOLET: "Ideological Manipulations and Political Longevity: The Power of Omar Bongo in Gabon since 1967", in *African Studies Review*, Volume 43, Nr. 2, septembre 2000, pp. 55-71.

Écriture et peinture de l'immédiateté : le pouvoir postcolonial dans le chemin de la mémoire d'Okoumba-Nkoghe

Toulabor ou de François Ngolet le constat est le même: l'Etat postcolonial en quête de légitimité s'appuie non seulement sur une légitimité de type bureaucratique et un pouvoir coercitif mais aussi sur un système plus traditionnel fondé sur la sorcellerie et le sacré. Ainsi, le pouvoir politique en Afrique postcoloniale procéderait d'un syncrétisme entre des pratiques religieuses endogènes et des apports bureaucratiques exogènes.

Le roman *Le chemin de la mémoire* du gabonais Okoumba-Nkoghe nous mène au cœur même de la problématique du *Commandement* dans l'Etat postcolonial tel qu'elle a été décrite par Achille Mbembe<sup>43</sup>. Paru en 1998, *Le chemin de la mémoire* de Okoumba-Nkoghe est une œuvre dans laquelle l'auteur mêle des allusions aux événements sociopolitiques aux descriptions minutieuses, le réel à l'imaginaire, l'histoire événementielle à l'histoire individuelle et maintient le lecteur habitué de la littérature africaine des années 80 dans une atmosphère familière. En somme, l'œuvre intègre la fiction, les rites initiatiques bantous à des fragments d'événements socio-politiques.

La trame du roman est relativement simple. Pépo, un jeune professeur de mathématiques, vient d'être quitté par sa fiancée originaire de Lunebourg en Allemagne. Les parents de Lana l'avaient sommé, apprend-on, de mettre fin à son aventure tropicale, sinon c'était la fin à toute prétention à l'héritage. Le départ de Lana plonge Pépo dans une crise psychologique, jusqu'au jour où, au hasard d'une promenade, il fait la connaissance de Barbadji. C'est le coup de foudre et le début d'une histoire d'amour passionnante et dramatique dans laquelle ambition et sentiments s'entremêlent et s'excluent. Barbadji *des savanes-de-Matumba, l'Eve noire, dont le corps, diaboliquement séducteur enivrait Pépo comme un alcool*, (93) a la réputation d'être une croqueuse d'homme: *Elle*

---

<sup>43</sup> Achille, Mbembe: *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Karthala, Paris 2000. L'auteur montre également que la dictature agit contre l'activité artistique, la liberté de pensée et l'individualité. Sur ce sujet on pourrait lire les réflexions de Hannah Arendt sur le fonctionnement de l'Allemagne nazie. Lire Hannah, Arendt: *Les origines du totalitarisme. Le régime totalitaire*, Paris, Seuil, 1972.

Sylvère MBONDOBARI

*fonctionnait comme un joueur d'échecs. Aucun pion n'était déplacé au hasard* (139). Opportuniste, dévorée d'ambition, obnubilée par le luxe et la richesse, elle ne peut se contenter d'un *simple* professeur de Mathématiques. Après une année de vie commune avec Pépo, elle devient l'amante de Curtelli, un riche notaire, ami et partenaires des barons de l'Alliance au pouvoir. C'est un nouveau coup dur pour Pépo qui se sépare de son épouse. Le roman se termine avec la rencontre de Tamariva, avec laquelle Pépo fonde finalement un foyer.

À cette émouvante, pathétique mais classique histoire d'amour, Okoumba-Nkoghe intègre une autre tissée dans la trame du récit. Il s'agit de l'histoire de Mekina, une amie de Pépo, harcelée par l'Alliance au pouvoir à Mayi, une République fictive en Afrique tropicale. À cause d'une statuette au mystérieux nom, la *Mémoire*, qu'elle refuse de revendre à l'influent révérend Père Edouard. Mekina se retrouve dans le collimateur de l'Alliance. C'est le début d'une chasse à l'homme qui se terminera par la mort tragique de Mekina. Avec la complicité du père Edouard, Mekina est dans un premier temps licenciée de la Compagnie des Huiles, dirigée par Beyémé, neveu du tout-puissant ministre de l'agriculture. Mekina, qu'on essaie de faire passer pour lesbienne, droguée et opposante résiste contre toutes les pressions et conserve la statuette. Pour être hors de danger, elle a dû faire sculpter une *fausse Mémoire*, qu'elle vend aux autorités religieuses et politiques. Cette chasse à la Mémoire dans une *capitale [qui] continuait son petit silence installé avec le parti unique* (35) prenait les dimensions d'une chasse aux sorcières. Elle permet à l'auteur de mettre à nu les structures d'un pouvoir démagogique, fondé sur l'intimidation, le chantage, l'élimination physique des opposants et le trafic d'organes génitaux.

Peindre l'immédiateté tel semble être le choix de l'auteur. Ce choix implique qu'il s'intéressât particulièrement à la situation

Ecriture et peinture de l'immédiateté : le pouvoir postcolonial dans le chemin de la mémoire d'Okoumba-Nkoghe

sociopolitique<sup>44</sup>. L'auteur avait déjà noté dans d'autres oeuvres les signes avant-coureurs d'une destruction des valeurs et insistait sur le développement de la *médiocratie* au Gabon. Ici, il accorde, comme nous le verrons, une attention toute particulière aux mécanismes par lesquels le pouvoir politique fonde sa légitimité, s'exerce et se pérennise. Dans cette analyse, nous mettons en avant ce qui est incontestablement actuel dans l'oeuvre de Okoumba-Nkoghe, la prise de position par rapport à la question de l'Etat postcolonial. Suivre le chemin de la Mémoire, c'est découvrir des réalités sociales, politiques et culturelles, des structures, des mentalités propres à l'Afrique contemporaine. En définitive que faut-il penser de cette statuette venue du fond de la forêt tropicale significativement dénommée la *Mémoire*? Le lien entre la statuette, objet de culte, et le pouvoir politique mérite que l'on s'y attarde. Notre lecture de ce texte n'ira pas dans la perspective du réalisme, mais dans celle de l'imaginaire, qui constitue à juste titre un pôle important de la création romanesque.

### **La *Mémoire* dans Le chemin de la mémoire**

Dans le roman *Le chemin de la mémoire*, Okoumba-Nkoghe transforme la statuette en une sorte de personnage autonome, une divinité secondaire qui demeure cependant un auxiliaire fidèle de la

---

<sup>44</sup> Dans un entretien accordé à Michel Voltz en 1989 Okoumba-Nkoghe exprime ses préoccupations en ces termes: "Je suis pessimiste quant à l'évolution de la société gabonaise, j'assiste impuissant à la déchéance de toute une cité; on parle sans cesse de développement et de réussite économique, mais on ne voit pas la déchéance culturelle, on méprise l'essentiel. [...] Les appétits égoïstes de puissance, qui font de Mulélé un 'chasseur de pièces détachées humaines' au service de 'ceux qui n'hésitaient guère à sacrifier des femmes ou des hommes pour conserver leur haut poste. Je suis de plus en plus sensible au vertige d'une fatalité qui nous éloigne de nos sources, de notre enfance et de notre passé culturel." Michel, Voltz: "'Je suis rhinocéros d'Afrique à deux cornes. Entretien avec Okoumba-Nkoghe, poète et romancier", in: *Notre Librairie (Littérature gabonaise)*, n° 105, avril-juin 1991, p. 105.

volonté des ancêtres<sup>45</sup>. Elle apparaît à la fois comme un mode de communication, de diffusion du Savoir et de Connaissance et particulièrement comme le lieu privilégié du pouvoir. En réalité elle n'acquiert son importance dans l'œuvre que par rapport aux pouvoirs qu'elle est censée détenir et aux messages qu'elle véhiculerait. La *Mémoire* ainsi personnifiée se comporte comme un être humain à certains points de vue : elle a des sentiments, une sensibilité et une influence capitale sur l'être et le devenir de son environnement.

La valeur symbolique et structurale de la statuette s'impose progressivement dès le premier chapitre. La *Mémoire* n'apparaît pas comme un simple motif littéraire, mais comme une figure autonome, qui structure le récit dans le même temps qu'elle en est la matière. La structure du roman d'Okoumba-Nkoghe obéit à une logique narrative du récit épique. Le récit second est construit comme un cercle, qui va de la vente de la sculpture (c'est-à-dire l'interdit que l'on peut assimiler à un défi) à l'infraction à l'ordre (vente de la fausse Mémoire et investissement de l'argent issu de cette vente) à la restauration de l'ordre (mort des protagonistes).

Notons qu'après son acquisition par Mékina, la statuette subit une étrange métamorphose que le narrateur n'oublie pas de faire remarquer : *les marques de ciseaux ressemblaient maintenant à d'étranges signes* (75). Il est également très significatif que l'achat de la statuette inaugure une série de malheurs qui ne s'achèveront que par la mort de Mekina et de son époux Elongui. L'acquéreur de la *Mémoire* est soumis à un respect scrupuleux des interdits au risque de subir le châtement des

---

<sup>45</sup> Il s'agit d'un objet de culte qui appartient au domaine du sacré. La statuette se charge particulièrement d'une riche symbolique qui débouche directement sur des aspects fondamentaux de la mystique bantoue. Avant de faire son apparition dans le village, elle appartient au monde de la forêt, des morts et du sacré. A mi-chemin entre le monde des morts et celui des vivants, elle est reflet de la mythologie bantoue qui ne sépare pas totalement le monde humain du domaine divin. La statuette, le masque et autres accessoires rituels bénéficient au sein des sociétés bantoues d'un statut particulier, parce qu'elle permet de présenter la matérialité la plus concrète aussi bien du Savoir esthétique que de la Connaissance. Lire à ce propos André, Walker-Raponda; Sillans, Roger: *Rites et croyances des peuples du Gabon*, Présence Africaine, Paris 1962.

Écriture et peinture de l'immédiateté : le pouvoir postcolonial dans le chemin de la mémoire d'Okoumba-Nkoghe

Ancêtres. À cet effet, les propos du sculpteur Lekobo sont riches d'enseignements: *J'accepte ton argent en échange, dit-il lors de la vente, mais ne te sépare jamais de la Mémoire, quoi qu'il arrive... elle ne t'appartient pas* (75). Le détenteur de la *Mémoire* n'est pas élu par les hommes. Ce choix incombe aux dieux et aux Ancêtres qui se manifestent souvent dans le rêve. Ce dernier est inspiré par les ancêtres qui veillent sur le destin des vivants. C'est ici un moyen de communication entre le monde visible et le monde invisible. Dans le cas précis de Mekina, le récit signale qu'elle a été choisie par les Ancêtres. Elle est, explique le narrateur, la réincarnation d'une personne qui aurait vécu dans le passé: *Dans les temps passés, elle était un disciple des initiés disparus. C'est elle qui gardait le brasier des anciens forgerons...* (168).

Si la statuette représente avant tout une force, elle délimite également un espace. Elle appartient, nous l'avons vu, au monde de la forêt et des morts. Le narrateur omniscient insiste particulièrement sur l'origine de la *Mémoire*, son caractère sacré et sur la terreur qu'elle inspire: *Depuis la nuit des temps, les matrones de la tribu viennent ensevelir ici les fœtus sortis avant terme* (170) ; *Au-dessus de sa tête, l'objet trônait obscurément, l'air intense et plein d'énergie qui semblait jaillir de partout* (107) ; ou encore *dans le bureau Triangulaire, la Mémoire trônait toujours à la même place, absurde, énigmatique* (145). Les dénominations *la chose, l'objet, la boule* renforcent la connotation mystérieuse et l'énigmaticité de la *Mémoire*.

L'auteur s'amuse manifestement beaucoup à mettre en scène la terreur suscitée par la *Mémoire*. En investissant l'argent de la vente de la sculpture dans l'achat d'un terrain, Mékina et Elongui transgressent de ce fait l'interdit. Il s'en suit une logique de convention dont personne ne sera dupe:

Mekina et son mari étaient très inquiets. Pour mieux faire partager ce souci à leur camarade, ils lui firent cette confidence: ils n'avaient pas jeté à la mer l'argent de la vente de la fausse Mémoire; ils avaient plutôt acheté un grand terrain dans les environs de Sini; ils l'avaient fait pour l'avenir, pour Anriké... [...] Nous avons certainement irrité

quelqu'un dont la puissance est grande, quelqu'un à qui obéissent les éléments. Il ne nous reste plus qu'à attendre qu'éclate sa colère. (201-202)

Le châtement ne se fit pas attendre :

Anriké vit une boule de feu descendre du toit, à la verticale, épaisse, avec son panache désagrégé qui ébranla la baraque. Le garçon ferma les yeux en hurlant, mais aucun son ne sortait de sa gorge. Chaque morceau de bois qui tombait comme dans un autre monde, retentissait sur son petit corps. [...] Parmi les planches, Anriké découvrit les corps de ses parents, écrasés sous les décombres, pleins de boue comme si on les avait sortis d'un souterrain. [...] La nouvelle de cette double mort fit le tour de Pomi la même nuit (208-209).

Après l'achat du terrain, tout un jeu d'enchaînements de contrecoups négatifs se succède qui semble suggérer qu'une fois en possession de cette statuette, la personne ne puisse échapper à une forme d'emprisonnement fatal.<sup>46</sup> La transgression est sanctionnée par la mort des deux époux. Ainsi celui qui a rompu avec l'ordre ancestral découvre la mort. Il faut relever, pour que les schémas actantiel et narratifs apparaissent clairement, que les coupables périssent l'un et l'autre d'une mort violente et donc exemplaire<sup>47</sup>.

Cette mort tragique et exemplaire met en évidence les procédés narratifs du récit épique: Récurrence de certaines images et expressions, style imagé, coexistence du monde divin et humain. La mise en garde de Lekobo confirme le lien entre avec le style romanesque de l'œuvre et le récit épique. De ce point de vue, la tonalité de ses propos a un caractère prémonitoire. Elle annonce déjà la transgression et la mort tragique de

---

<sup>46</sup> C'est également avec le recul du temps que Pépo va établir un lien entre la mort de Mekina et l'achat de la *Mémoire*. Lire page 232.

<sup>47</sup> Sur l'analyse structurale du récit épique lire, Julien, Greimas Algirdas: " Eléments pour une théorie de l'interprétation mythique ", in *L'analyse structurale des récits*, Paris, Seuil, 1981, pp. 42-43. L'étude de Madelénat insiste sur les invariants et les fondements structurels des formes épiques. Daniel, Madelénat : *L'épopée*, Paris, P.U.F., 1986.

Mekina. Au niveau de la structure du récit, elle correspond à la motivation indispensable à la mise en route de l'histoire. D'autres indices indiquent que Mekina achète la *Mémoire* à l'insu de sa volonté. Cet achat semble donc être lié à son destin. Le récit rétrospectif du narrateur révèle les propos de l'arrière-grand-père de Mekina, Effoua Nzé : *Ma petite-fille Ada mettra au monde une enfant qui héritera de la chose* (100). Le lecteur apprend plus tard que Mekina est, en réalité, la réincarnation d'une personne qui aurait vécu dans un passé très lointain : *Dans les temps passés, elle était une disciple des initiés disparus. C'est elle qui gardait le brasier des anciens forgerons...* (168). Enfin, tout le roman repose sur l'utilisation du procédé stichomythique, favorable aux effets dramatiques de surprise et de rebondissement, effets qui sont l'essence même du récit épique<sup>48</sup>. Il s'agit bien évidemment des différents moments du récit épique, refunctionalisée d'une certaine manière puisque appliqué à des événements uniquement humains et sociopolitiques. Cependant, ce travail de réécriture ne doit pas faire perdre de vue le maintien des traits caractéristiques du récit sacré, qui subsiste à peine voilés : il s'agit notamment de la communication avec les morts à travers le rêve, la substitution sacrificielle, le culte voué à la *Mémoire* etc.

Dans *le chemin de la mémoire*, Okoumba-Nkoghe construit autour de la figure de la *Mémoire* un réseau de significations et un système de références à la culture bantoue des plus complexes. La mise en scène de la *Mémoire* passe à travers une personnification de la statuette. Elle observe, menace et influence le destin des personnages. Sa fonction dans le roman est de révéler des mystères en les cachant. Le passage d'un propriétaire à un autre et toutes les tractations autour d'elle maintiennent le lecteur dans un état d'alerte permanente. Toutefois, l'usage de la statuette comme figure et motif littéraire reste fort traditionnel. Elle est une référence métaphorique que l'auteur associe au thème du culte des ancêtres, de la sorcellerie, de la mort et du pouvoir.

---

<sup>48</sup> On lira pour l'étude de l'épopée africaine la synthèse proposée par Lilyan Kesteloot et Dieng, Bassirou : *Les épopées d'Afrique noire*, Paris, Karthala (Editions Unesco), 1997.

### ***La Mémoire*: Lieu de la critique de l'Etat postcolonial**

Dans le roman *Le chemin de la mémoire*, l'auteur, élabore plusieurs systèmes de relations complexes entre l'univers mythique bantou et l'exercice du pouvoir politique. Le système de références qui tourne autour de la statuette en bois baptisée la *Mémoire* est fondé dans l'univers romanesque. Au centre de cette relation se trouve la *Mémoire*, objet de toutes les convoitises. La relation entre pouvoir politique et la mémoire s'articule selon deux axes connotés par la double signification de la statuette dans la culture bantoue, et qui ouvre une double perspective sur l'interprétation de l'œuvre. Il s'agit de la statuette comme lieu du *Savoir* et de *Pouvoir*. Nous avons montré dans la première partie que la statuette était avant tout un lieu de mémoire en ce sens qu'elle est l'incarnation de la culture ancestrale. Elle tisse ainsi un lien étroit entre la culture, la religion et le quotidien. Dans la suite de notre analyse, il s'agira de montrer que la *Mémoire* est aussi et surtout source de puissance et de pouvoir. Elle détiendrait de l'énergie que le détenteur peut utiliser soit dans un sens bénéfique, soit à des fins maléfiques. Pour aller plus loin dans notre analyse du codage narratif et de la signification symbolique de la statuette *Mémoire*, il convient maintenant d'examiner sa fonction dans la critique de l'Etat postcolonial<sup>49</sup>.

Dans l'œuvre, le rôle assigné à la statuette déborde donc largement le statut originel lié au culte des ancêtres, à la conservation et à l'incarnation du passé. Pour l'auteur, il s'agit à travers *La Mémoire* de montrer la relation particulière du politique à la culture ancestrale. L'énergie déployée par Beyémé, le directeur de la Compagnie des Huiles, pour récupérer *La Mémoire*, permet de mieux appréhender les structures du commandement en Afrique. Car il s'agit pour le jeune directeur de témoigner sa gratitude à son oncle, le tout-puissant ministre de l'agriculture, au nom du principe du *lien social*

---

<sup>49</sup> Cette analyse s'inspire des travaux de M. Foucault. L'épistémologue et psychologue français portent un regard critique sur les détenteurs du pouvoir et sur ceux qu'ils dominent. L'accent est mis sur les techniques qui permettent justement à ce pouvoir de s'exercer. Foucault dénonce par ailleurs tout ce qui, dans la vie sociale, apparaît comme instrument de domination. Lire particulièrement : Michel, Foucault : *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard, 1975.

Écriture et peinture de l'immédiateté : le pouvoir postcolonial dans le chemin de la mémoire d'Okoumba-Nkoghe

*communautaire*<sup>50</sup>. Son oncle de son côté devant obéissance au chef de l'Etat: *Le zèle et la toute puissance de Beyémé lui viennent de l'oncle... et l'oncle les tient à son tour du président de l'Alliance* (122). Aussi, on peut comprendre la déception de Beyémé lorsque le Révérend père Edouard exigera de voir le ministre lui-même avant que la sculpture ne fut remise au président de l'Alliance: *Beyémé quitta à regret l'homme d'église. Il venait là de perdre l'occasion de s'illustrer aux yeux de son oncle. Le Blanc se présentait désormais comme l'unique responsable vers qui iraient tous les honneurs* (189).

Le comportement de Beyémé et des autres membres de l'Alliance montre qu'il ne s'agit pas pour les hommes au pouvoir de perpétuer la tradition, mais plutôt de la *phagocyter* et de mettre le Savoir mystique au service du pouvoir politique. La recherche de *La Mémoire* par l'Alliance s'explique par le souci de s'appropriier toute forme de pouvoir, car détenir la statuette signifie détenir les pouvoirs mystiques qu'elle est supposée posséder. Dans sa définition des modes de fonctionnement du pouvoir en Afrique postcoloniale Achille Mbembe remarque d'ailleurs que les dictateurs *cherchai [ent] à se légitimer à plusieurs sources, utilisant simultanément les imaginaires ancestraux et les imaginaires d'importation* (Mbembe : 69).

La lutte pour *La Mémoire* devient un lieu d'articulation d'un discours contre les pratiques de l'Etat postcolonial. De ce point de vue, le roman d'Okoumba-Nkoghe reconstruit bien le contexte sociopolitique dans lequel le pouvoir s'exerce en Afrique. Ce texte faussement naïf est un témoignage du syncrétisme religieux et politique en Afrique. Il montre surtout qu'il n'y a pas de rupture entre l'exercice du pouvoir dans la société précoloniale et dans la société postcoloniale. L'œuvre d'Okoumba-Nkoghe est ainsi fondée sur l'observation de la réalité sociale, culturelle et politique. Et pourtant le domaine de l'imaginaire est largement préservé. Car si l'auteur révèle des faits,

---

<sup>50</sup> Achille Mbembe définit le lien social communautaire comme étant "un système complexe de réciprocité et d'obligations liant les membres d'une même communauté réelle ou imaginaire." (77), Achille, Mbembe: op. cit., p. 77.

Sylvère MBONDOBARI

s'inspirant de son expérience, il se réserve néanmoins le droit d'interpréter les divers signes du réel à la lumière de son jugement personnel et de sa sensibilité. Il introduit ainsi entre vérité des faits sociaux et vérité politique une vérité poétique.

### **Le roman comme miroir de la société gabonaise contemporaine**

Quand il commence à écrire au début des années 80, Okoumba-Nkoghe voit autour de lui les différentes formes de misères sociales et intellectuelles, il connaît bien la situation de son pays et de ses contemporains :

Toute la société défile sur la scène de mon oeuvre : la tradition et la modernité, le village et la ville, le paysan et l'intellectuel, l'enfant et le vieillard, le pauvre et le riche. Ce sont des gens que j'ai vus vivre, on ne peut écrire que ce que l'on voit, ou ce que l'on voit vivre. L'information ne me pose jamais de problème, elle vient toute seule, il suffit de lire *Makaya*; et la rue fourmille de *Makaya*! L'oralité favorise la circulation des informations dans un Gabon qui est petit, où tout le monde connaît tout le monde<sup>51</sup>.

Dans son appréciation du contexte social, culturel et politique, l'auteur se laisse a priori spontanément guider par le principe de réalité. Il reste d'une certaine façon dans la tradition du roman social et politique africain des années 80<sup>52</sup>. *Le Chemin de la mémoire* est une œuvre où la critique sociale semble fuser dans tous les sens. Cela tient probablement à la grande diversité des personnages engagés dans une action qui gravite autour de deux récits, menés principalement par les deux personnages principaux: Pépo et Mekina. Autour de ces deux

---

<sup>51</sup> "Je suis rhinocéros d'Afrique à deux cornes. Entretien avec Maurice Okoumba-Nkoghe, poète et romancier ", in *Notre Librairie*, p. 104-105.

<sup>52</sup> Le lecteur familiarisé avec la littérature gabonaise n'éprouve d'emblée aucun dépaysement. S'il a toutefois le courage de ne pas céder à cette première impression de déjà vu et de déjà dit, il s'aperçoit peu à peu au cours de sa lecture que quelque chose a bougé, quelques thèmes tabous sont abordés en toute liberté. Ce changement qui mérite d'être souligné est encore timide. Okoumba-Nkoghe évite toute prise de position, mais pose un certain nombre d'interrogations dignes d'intérêt.

Ecriture et peinture de l'immédiateté : le pouvoir postcolonial dans le chemin de la mémoire d'Okoumba-Nkoghe

personnages se greffent une dizaine de personnages secondaires. Cette variété à l'avantage d'offrir une image multiforme et polyphonique de la société et de permettre de comprendre la complexité des relations dans une société gabonaise en pleine mutation où la tradition côtoie des nouvelles formes d'organisation sociale et religieuse. Tout peut rentrer dans ce roman grâce au langage et à l'imagination. Le carnavalesque auquel tenait beaucoup Bakhtine est représenté par cette variété contradictoire du monde qui trouve son équilibre dans l'œuvre.

Le roman est, nous l'avons vu, une satire à peine voilée de la classe politique dont les défauts se manifestent à tous les échelons. L'argent et le pouvoir sont les moteurs de cette société et entraînent les personnages dans une série d'intrigues qui les place sous un éclairage grotesque et impitoyable: les barons de l'Alliance, représentés par le directeur de la Société des Huiles, son neveu Beyémé et le père Edouard, sont des individus sans scrupule et ternes. Les membres les plus influents de l'Alliance n'apparaissent pas directement; seules leurs méthodes et leurs actes sont relatés dans les détails. Il en est ainsi de l'exécution de Zomo Ella, un opposant au régime, dont on a retrouvé le corps mutilé (45-46) :

C'étaient [Les hommes de la Division Spéciale] des hommes volubiles, fiers de leurs exploits. Une nuit, enivré par l'herbe, l'un d'eux, un lieutenant, avait évoqué en présence de Ngui les circonstances dans lesquelles Zomo Ella avait trouvé la mort. Il avait même donné le nom de la personnalité qui avait hérité des organes prélevés sur le corps. Un capitaine avait tout entendu. Après avoir abattu le fanfaron, le capitaine s'était tourné vers Ngui, arme au poing. Heureusement, ce dernier avait déjà bondi vers la fenêtre. Pour l'empêcher de parler, l'Alliance avait lancé contre lui ses plus fins limiers (138).

Le roman accorde ainsi une attention toute particulière aux mécanismes par lesquels le pouvoir s'exerce en Afrique postcoloniale. A part l'exécution sommaire des opposants au régime et des témoins gênants, l'Alliance s'illustre par l'abrutissement intellectuel et moral des populations, particulièrement des femmes. Doukaga, un des

protagonistes du récit, résume la situation de la femme et la perversité du système mis en place par l'Alliance en ces termes: *Les groupes d'animation mis en place par l'Alliance ont abîmé les esprits. Quand les mères sont transformées en danseuses de cérémonies, les filles n'ont ni modèles ni repères* (165).

Tous les propos du narrateur semblent exprimer un détachement moqueur, mais l'apparence ironique cache une réalité sérieuse: tous les propos du narrateur reposent, en fait, sur une observation précise des êtres et des événements; ils révèlent un jugement pertinent, qui, sous une forme tour à tour satirique, ironique, méprisante, cinglante, parfois ridiculise ou stigmatise les travers comiques des membres de l'Alliance, en insistant sur leur esprit singulièrement inhumain et grotesque: telle la nomination de la femme de Zomo dont l'époux a été assassiné par les membres de l'Alliance:

[...] Le patron de l'Alliance venait de tenir une réunion avec les chefs de quartiers de Pomi. Il leur fit comprendre qu'il n'était pas responsable des infamies que connaissait le pays. D'ailleurs tous les grands crimes du passé s'étaient perpétrés en son absence. Au bout de compte, il procéda à un remaniement ministériel à l'issue duquel la veuve de Zomo Ella fut nommée ministre de la Sécurité sociale.

La description ironique de la nationale n° 1 débouche quant à elle sur une critique acerbe de la corruption à Mayi :

Ce jour-là, il pleuvait beaucoup sur la route du sud, pompeusement appelée *Nationale n° 1* comme s'il en existait une autre. Cette voie, qu'on eût prise pour une piste à éléphants, offrait sur ses flancs le spectacle d'une population tenue à l'écart du boom pétrolier. Des cases semblables aux abris pour chèvres, croulaient sous le poids de la pluie, alors que les eaux des rigoles obstruées stagnaient en mares sous les bananiers. A trente kilomètres de la capitale, un pont en bois venait de s'écrouler derrière un camion, à l'entrée d'un village. Une dizaine d'usagers attendaient sous l'orage une aide hypothétique. (78)

Écriture et peinture de l'immédiateté : le pouvoir postcolonial dans le chemin de la mémoire d'Okoumba-Nkoghe

Quant aux cadres de l'Alliance leur situation n'est pas enviable car ils *vivent dans une termitière, soumis et limités* (157). Le rôle de critique du narrateur omniscient est perceptible dans ce commentaire métatextuel : *Les hommes du gouvernement sont-ils des ignares?* (222). Il conclut :

A Mayi comme partout ailleurs sur ce continent, s'occuper des choses de la pensée est un choix tragique, pour les intellectuels, oui; mais surtout pour les artistes. Les uns remettent en cause, les autres sont des créateurs, des entités à part, remarquables, éternels (223).

Un passage comme celui-ci permet de voir le soin de l'auteur à donner un sens noble à sa critique. Il ne s'agit pas de stigmatiser la corruption, le pillage des ressources du pays mais aussi de défendre une cause noble, en l'occurrence l'art et la liberté de création. L'art d'Okoumba-Nkoghe est, en effet, d'aller au-delà de la simplicité réaliste, pour accéder au niveau thématique à une dimension universelle de la littérature<sup>53</sup>.

Le narrateur omniscient apparaît dans toute l'œuvre comme un censeur, qui sous les apparences ludiques sait voir et faire voir, pour la stupéfaction ou (et) la réflexion du lecteur, les horreurs et les actions d'un système politique odieux. Les libertés prises par rapport au discours officiel sont un refus cinglant au silence que l'on a souvent reproché à la littérature gabonaise<sup>54</sup>. C'est ainsi dans ce roman dont la simplicité ironique fait ressortir, par le jeu du contraste, du calambour quelquefois de la caricature, la sottise et le ridicule d'un pouvoir. La critique du pouvoir politique qui constituent l'essentiel du roman, se

---

<sup>53</sup> Nous pensons notamment aux thèmes tels que la liberté de pensée et d'écrire, la tolérance, l'exil, l'oppression dans toutes ses formes (harcèlement sexuel, guerre, prison etc.).

<sup>54</sup> Magloire, Bigman Ambourhouet: "littérature du silence", in *Notre Librairie*, n° 105 avril-juin 1991.

nourrit de discours<sup>55</sup> antérieurs provenant de l'univers social, culturel et politique des années 90 dans lesquels est immergé le narrateur, que ce soit les réceptions officielles, les marches de protestations, la rumeur publique ou les discours autour de la fonction de l'art en Afrique.

*Le chemin de la mémoire* est donc le résultat de l'emboîtement de différents discours (sociaux, politiques et culturels) et de l'imbrication - parfois aux limites de l'inextricable - de différents modes d'expression de la critique (la satire et l'ironie) qui s'entrelacent et se confondent. Dans ce sens, l'auteur introduit un jeu polyphonique correspondant à une stratégie de mise à distance. La critique du politique est le fruit de la contribution de plusieurs voix.<sup>56</sup> Le narrateur omniscient s'avère être un personnage impliqué dans l'histoire qu'il raconte. Ce statut *ambigu* met en évidence l'illusion d'objectivité entretenue par le récit dès le départ. Cette distribution des rôles permet à l'auteur d'établir une distinction entre *discours* et *histoire* et en même temps de la dépasser. Qui parle? ou plutôt qui ose parler, serait-on tenter de se demander. L'auteur? Le narrateur? Les personnages? Ce brouillage de l'instance narrative est le reflet d'un problème profond de la littérature gabonaise qui refuse d'assumer son discours sur le fait politique. La solution littéraire trouvée par Okoumba-Nkoghe semble être le choix d'un espace imaginaire, le jeu polyphonique et les commentaires métatextuels.

---

<sup>55</sup> Nous empruntons la notion de discours à Michel Foucault. Le discours critique ne prend sens ici que dans un interdiscours social, politique et culturel. Michel, Foucault : *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

<sup>56</sup> Le terme "voix" est utilisé ici au sens de Bakhtine et de Genette. On distinguera une polyphonie endogène, concernant le ou les narrateurs d'un récit, les rapports entre la voix du narrateur et celle des personnages et une polyphonie exogène, intertextuelle, faisant intervenir dans le texte des énonciations antérieures. Genette opère la distinction entre la voix proprement dite (qui parle?) et le point de vue (qui voit?). Sur la problématique de la voix dans le roman lire Gérard, Genette: *Figures III*, Seuil, Paris, 1972, chap. 4 et 5. Voir aussi Todorov, Tzvetan: *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique*, Paris, Seuil, 1981.

## Conclusion

Sans esquisser un portrait du Guide providentiel, sans décrire les mouvements de protestations qui ont marqué l'avènement de la démocratie au Gabon, Okoumba-Nkoghe arrive néanmoins à rendre l'essentiel de l'atmosphère dans la postcolonie. Le grotesque et l'obscène sont enregistrés et mis en scène. Comme bien d'autres écrivains africains de sa génération, Okoumba-Nkoghe vit de près les événements sociaux et politiques qu'il décrit et éprouve le besoin d'en témoigner à la manière d'un écrivain. Pour écrire l'immédiateté l'auteur combine plusieurs techniques narratives: tantôt il fait de la psychologie du personnage principal l'objet essentiel du récit. Il scrute ainsi les pensées de Pepo, analyse ses sentiments, sonde son univers intérieur. Tantôt il s'intéresse à travers l'histoire de Mekina à la société, aux structures du système politique et aux relations entre le politique et le religieux. Par ailleurs, il crée une voix duelle (protagoniste-narrateur), où l'auteur mêle en permanence narration et réflexion. Il tisse ainsi un lien intime entre le narrateur et le lecteur virtuel. Plusieurs références intratextuelles, outre leur rôle fonctionnel en ce qui concerne la technique narrative, renforcent cette complicité. La position de Lomingo, l'un des opposants au régime est de ce point de vue un exemple explicite: *Je refuse d'être limité* (157). La critique à peine voilée du pouvoir politique au Gabon permet de mesurer le poids du travail créatif de l'auteur, à savoir l'imbrication subtile entre vérité sociopolitique, connue de tous, imaginaire et fiction romanesque. La plupart des personnages peuvent être considérés comme typique du roman africain de la seconde génération. Il s'agit notamment du guide providentiel, des membres des services spéciaux, de l'intellectuel et de l'opposant victimes des machinations du pouvoir, de la femme amante d'un ou de plusieurs membres du gouvernement etc. Plusieurs événements présentés ancrent le récit dans un espace et une époque

Sylvère MBONDOBARI

aisément vérifiable et créent ainsi « *l'illusion du vrai* ». Le tableau proposé est celui d'une part d'un Etat dans lequel une grande partie de la population croupie dans la misère; d'autre part d'une société oisive assoiffée d'argent, où chacun est bien déterminé à améliorer sa position à quelque échelon que ce soit et, ironiquement, au prix de quelque mésalliance. Okoumba-Nkoghe paraît parfaitement à l'aise dans cette présentation satirique de la société gabonaise. Il semble que ce roman ait été pour l'auteur l'occasion d'explorer partiellement une veine que convenait mieux à son goût et sa vision des gens et de la société gabonaise; vision qui n'est pas agressive; bien loin de la perfection, certes, mais pleine de ressources comiques dans les défauts mêmes des protagonistes. Le réel que lui fournit la réalité sociale a stimulé son imagination, et loin de restreindre son horizon, lui a fourni au contraire, l'occasion de se divertir, de divertir et de faire sourire, et de porter à l'écriture, donc aux yeux de tous, des situations, des thèmes, et des personnages, dont la seule évocation peut mettre en danger l'existence d'un écrivain.

Placé dans une lumière postcoloniale, profondément lié à la réalité sociale, religieuse et politique ainsi qu'au principaux courants de la littérature africaine des années 80 et 90, *le Chemin de la mémoire*, me paraît gagner en intérêt et en signification et, de ce fait, se situer plus exactement dans une relecture du présent.

### **Références bibliographiques:**

#### **Corpus de Base :**

OKOUMBA-NKOGHE, Maurice: *Le chemin de la mémoire*. Paris, l'Harmattan (encres noires), 1998.

#### **Ouvrages critiques et théoriques**

ARENDT, Hannah : *Les origines du totalitarisme. Le régime totalitaire*, Paris, Seuil, 1972.

Écriture et peinture de l'immédiateté : le pouvoir postcolonial dans le chemin de la mémoire d'Okoumba-Nkoghe

BIGMAN, Magloire Ambourhouet: "littérature du silence", in *Notre Librairie*, n° 105 avril-juin 1991, pp.

BAYART, Jean-François: *L'État en Afrique*, Paris, Fayard, 1989.

FOUCAULT, Michel : *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

FOUCAULT, Michel : *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

GENETTE, Gérard: *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.

GODINEC : L'Etat africain, évolution, fédéralisme, centralisme et décentralisation, panafricanisme, Paris, L.G.D.J., 1970.

GREIMAS, Algirdas, Julien : " Eléments pour une théorie de l'interprétation mythique ", in *L'analyse structurale des récits*, Paris, Seuil, 1981, pp. 42-43.

KESTELOOT, Lilyan et DIENG, Bassirou : *Les épopées d'Afrique noire*, Paris, Karthala (Editions Unesco), 1997.

LABOU TANSI, Sony: *La vie et demi*, Paris, Seuil 1979.

MADELENAT, Daniel : *L'épopée*, Paris, P.U.F., 1986.

MBEMBE, Achille: De la postcolonie. Essai sur l'imaginaire politique dans l'Afrique contemporaine. Paris, Karthala, 2000.

MICHALON, Thierry: *Quel Etat pour l'Afrique?* Paris, L'Harmattan, 1984.

NGOLET, François: "Ideological Manipulations and Political Longevity: The Power of Omar Bongo in Gabon since 1967", in: *African Studies Review*, Volume 43, Nr. 2, Septembre 2000, pp. 55-71.

RAPONDA-WALKER, André; SILLANS, Roger: *Rites et croyances des peuples du Gabon*, Présence Africaine, Paris 1962.

Paul, Ricœur: La critique et la conviction, entretien avec F. Azouvi et M. de Launay, Paris, Seuil, Calmann-Levy, 1995.

TOULABOR, Comi: *Le Togo sous Eyadema*, Paris, Karthala, 1986.

Sylvère MBONDOBARI

TOULABOR, Comi: "Le culte Eyadéma au Togo", in: Bayart, Jean-François (sous la dir. de): *Religion et modernité politique en Afrique noire*, pp. 277-297.

TZVETAN, Todorov: *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique*, Paris, Seuil, 1981.

VOLTZ, Michel: "'Je suis rhinocéros d'Afrique à deux cornes'. Entretien avec Okoumba-Nkoghe, poète et romancier", in: *Notre Librairie (Littérature gabonaise)*, n° 105, avril-juin 1991, p. 105.

## LE ROMAN GABONAIS DES ORIGINES A NOS JOURS (2005)

Jean Léonard NGUEMA ONDO

Enseignant à l'ENS

Libreville-Gabon

### Résumé

Né en 1971, avec la publication d'*Histoire d'un enfant trouvé* de Robert Zotoumbat, le roman gabonais s'enracine, au départ, dans les traditions africaines. Son horizon se limite à une simple peinture de la réalité sociale, malgré la tentative de modification de l'écriture et de la thématique avec *Au bout du silence* (1985). Il faut attendre 1990, année de la conférence nationale et du retour au multipartisme politique, pour voir ce roman, aborder la satire des nouveaux maîtres, omniprésente dans les autres littératures africaines depuis 1968 (*Devoir de violence* du Malien Yambo Ouologuem et *les soleils des indépendances* de l'Ivoirien Ahmadou Kourouma). A partir de 1992, avec la publication de *Parole de vivant* (1992) d'Auguste Moussirou Mouyama, *Le jeune officier* (1998) de Georges Bouchard et *53 cm* (1999) de Bessora, ce roman va s'engager dans la voie du renouvellement de son écriture. Cette modification stylistique et même thématique se confirmera davantage au début des années 2000 avec la parution de *Tous les chemins mènent à l'autre* (2001) de Janis Otsiemi, *Sidonie* (2001) de Chantal Magalie Mbazoo Kassa, *Taches d'encre* (2001), *Deux bébés et l'addition* (2002) et *Pétroleum* (2004) de Bessora, *La fille du Komo* (2004) et *Malédiction* (2005) de Sylvie Ntsame.

### Mots-clés

Littérature, Roman, Gabon, conférence nationale, absurde, fiction autobiographique, satire politique.

### Abstract

*The gabonese novel began in 1971 when Histoire d'un enfant trouvé by Robert Zotoumbat was published. In the very beginning, it was deeply rooted in African traditions. It was a simple description of the social aspects. In 1990, the year of national conference and the democratical era, the gabonese novel started*

*towards the new leaders. It is important to notice that those themes have been already tackled in other african literatures since 1968 ( Devoir de violence by the Malian Yambo Ouologuem and Les soleils des indépendances by the Ivoirian Ahmadou Kourouma ).*

*By the end of gos and exaltly in 1999, the young Gabonese novelists, Janis Otsiemi, Chantal Magalie Mbazoo Kassa and Sylvie Ntsame will engage the Gabonese novel in a new written style and themes refering to 53 cm by Bessora.*

### **Keys-words**

*Literature, novel, Gabon, national conference, absurd, fiction, autobiographical, political satire.*

Genre majeur de la littérature gabonaise, de par le nombre de ses publications, le roman n'a pas encore fait l'objet d'une étude critique globale. Les quelques analyses réalisées sont, soit des études sur une seule œuvre romanesque<sup>57</sup>, soit des articles de revues<sup>58</sup>. Un dernier ouvrage mérite d'être signalé, il s'agit de *La magie dans le roman africain* de Xavier Garnier, qui consacre une dizaine de pages au roman gabonais. Seulement, les analyses du chercheur de l'Université de Paris XIII se limitent uniquement au thème de la sorcellerie, et à un seul roman gabonais : *La mouche et la glu* de Maurice Okoumba Nkoghé. Comme on le constate ici, le roman gabonais n'a pas suffisamment bénéficié de commentaires critiques dont sont communément entourés

---

<sup>57</sup> R. GODARD a réalisé une étude fort intéressante intitulée "Pour une lecture du roman *Au bout du silence* de Laurent Owondo", Maison Rhodanienne de poésie, 1998. Et Patrice GAHUNGU, Maître de Conférence (CAMES) en littérature française, est l'auteur de deux ouvrages critiques sur deux romans gabonais : "*La poétique du soleil dans la mouche et la glu* de Maurice Okoumba Nkoghé" et "*La rhétorique du corps dans Fureurs et cris de femmes* d'Angèle Rawiri, *Lecture sémio-rhétorique*", Maison Gabonaise du Livre, 2003.

<sup>2</sup> Les numéros 105, 138-139, 150 et 155-156 de la revue Notre Librairie ont consacré une part belle au roman gabonais. Par ailleurs, les Annales de l'UOB et la Revue Africaine d'Etudes Françaises de l'ENS de Libreville ont publié, chaque année depuis leurs premiers numéros (respectivement 1992 et 1995), plusieurs articles sur le roman gabonais.

ses homologues d'Afrique francophone. Pourtant, depuis les années 80, jusqu'aujourd'hui (2005), ce roman a réussi à asseoir progressivement sa place toujours plus significative au sein de l'espace littéraire africain subsaharien. Comment en est-on arrivé là ? Autrement dit, comment ce roman a-t-il évolué depuis ses origines (1971) jusqu'à nos jours (2005), aux niveaux de sa thématique et de son écriture ?

Ainsi, pour des raisons de clarté, de progression et de précision, nous avons opté pour une approche critique et historique. Il s'agit, pour nous, de procéder au découpage périodique de ce roman de 1971 à 2005. La première période du roman gabonais, à notre sens, s'amorce en 1971 et s'achève en 1989. Les romans publiés au cours de ces années, à la différence de ceux parus dans les autres pays africains à la même période, ne s'inscrivent pas dans la rupture thématique et stylistique créée par les romans *Devoir de violence* de Yambo Ouologuem et *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma. Quant à la deuxième période, elle commence en 1990, et semble avoir été déclenchée par la conférence nationale dont la principale décision a été l'ouverture démocratique dans le pays, marquée par le retour au multipartisme politique.

### **I - Le roman gabonais de 1971 à 1989**

Sans explication, un tel découpage a de quoi surprendre. Pourquoi 1971 et 1989 ? Parce que le premier roman gabonais paraît en 1971. En outre, 1989 est l'année du démantèlement du Mur de Berlin, qui fait souffler le vent des libertés, à l'origine des conférences nationales africaines. La conférence nationale du Gabon, particulièrement, marque un tournant dans la thématique romanesque gabonaise, en bouclant l'étape des romans de dénonciation sociale pour laisser la place aux romans de la satire politique. Une approche historique de cette première période nous conduira tour à tour à parler de Robert Zotoumbat, le précurseur du roman gabonais et de ses successeurs de la génération des années 80.

### I.1 - Le Précurseur du roman gabonais : Robert Zotoumbat

En 1971, avant qu'apparaissent les noms des romanciers aujourd'hui célèbres, d'Angèle Rawiri, Maurice Okoumba Nkoghé et Laurent Owondo, Robert Zotoumbat, jeune professeur d'anglais dans l'enseignement privé protestant, ouvre la voie de l'écriture romanesque gabonaise avec la publication aux éditions camerounaises Clé, de *Histoire d'un enfant trouvé*. Ce livre qui marque la naissance du roman gabonais témoigne de la sensibilité d'une époque, qu'il s'agisse de vanter les mérites de la colonisation, d'évoquer les vertus traditionnelles et la vie africaine ou d'amorcer une dénonciation de la méchanceté de la marâtre. C'est l'histoire de Ngoye, orphelin adopté, confronté à une méchante marâtre. Cependant, l'appartenance de ce texte au genre romanesque est, à tort ou à raison, contestée par une certaine critique gabonaise.

Au cours d'une conférence donnée à l'Université Omar Bongo de Libreville, à l'occasion des journées portes ouvertes des Lettres modernes, le 3 mai 1990, Nicolas Mba Zué affirme qu'*Histoire d'un enfant trouvé* peut être « *difficilement classé dans le genre romanesque* ». Et dans notre thèse soutenue en Sorbonne en septembre 2002, intitulée *L'influence de l'initiation traditionnelle dans le roman gabonais*, nous soutenons que ce texte de Robert Zotoumbat n'est pas un roman. En effet, ses techniques narratives, son volume, sa thématique, son écriture et ses personnages renvoient plutôt à un conte. Par ailleurs, dans un article fort intéressant de Ludovic Emame Obiang intitulé *Voyage au bout du silence*, on peut lire que ce récit « *hésite entre la nouvelle et le conte. Par son volume certes (58 pages), mais surtout par la présence des composantes habituelles du récit court. Le personnage de l'orphelin en bute à sa méchante marâtre. La structure en miroir qui oppose le héros et son mauvais double dans une évolution aux finalités inverses. Le narrateur-narrataire et l'encastrement de l'histoire principale* »<sup>59</sup>. Et le chercheur de conclure que, malgré ses faiblesses, *histoire d'un enfant trouvé* est le premier texte gabonais qui se rapproche du roman.

---

<sup>59</sup> Notre Librairie, Revue des littératures du sud, Actualité littéraire 1998 - 1999, N°138-139, Septembre 1999, Mars 2000, p.31

Avec donc *Histoire d'un enfant trouvé*, Robert Zotoumbat semble avoir ouvert la voie au réalisme romanesque inséré dans le terroir gabonais, spécialement rural. Il explore en profondeur l'âme paysanne et se préoccupe avant tout du village, tout en se tenant éloigné de la politique. Écrit dans une prose « classique », *Histoire d'un enfant trouvé* évoque le Gabon de « brousse » en face de lui-même, comme le feront si bien les romanciers des années 80.

Un fait à signaler toutefois, après son premier roman, Robert Zotoumbat n'a plus rien publié. Ce silence est encore d'actualité aujourd'hui, sera-t-il définitif ? Un deuxième fait, c'est qu'il a fallu attendre l'année 1980 pour voir (enfin !) la parution d'un deuxième roman gabonais qui annonce une génération de romanciers plus féconds.

## **I.2 - La génération des années 80**

Après *Histoire d'un enfant trouvé*, il a fallu attendre les années 80, pour voir le rythme de publication romanesque s'accélérer avec une éclosion abondante de nouveaux romanciers, tous peintres de la réalité quotidienne. Ils prennent même de l'avance sur les poètes et les dramaturges. Angèle Rawiri, première femme des lettres gabonaises, publie trois romans, *Elonga* en 1980, *G'Amérakano* en 1986 et *Fureurs et cris de femmes* en 1989. Dans sa trilogie romanesque, elle accorde une place de choix au statut de la femme, comme le confirme la thèse de Chantal Magalie Mbazoo, intitulée *La femme et ses images dans le roman gabonais*, soutenue en 1999 à l'Université de Cergy-Pontoise. Par la suite, Maurice Okoumba Nkoghé lui emboîte le pas avec la publication de *Siana* en 1982, de *La mouche et la glu* en 1984 et de *Adia* en 1985. Séraphin Ndaot fait paraître *Le procès d'un prix Nobel* (1983), puis *Le dissident* (1986). Laurent Owondo offre aux lecteurs *Au bout du silence* en 1985, merveilleux roman vite récompensé, la même année, du prestigieux prix Senghor. Dans ce roman, le lecteur est vite frappé par la place déterminante qu'occupe l'onomastique myéné, ethnie de l'auteur, dans le processus de génération du système signifiant organisé par le romancier. En réalité, chez Laurent Owondo, l'onomastique permet d'appréhender le sens de son roman, dans la mesure où, comme le précise Roland Barthes dans *Les nouveaux essais critiques*, " le nom propre

*s'offre à une exploration, à un déchiffrement ... c'est un signe volumineux, un signe toujours gros, d'une épaisseur touffue de sens...*" (Seuils, 1953, page 125). En 1985, paraît également *Biboubouah* de Ferdinand Allogho Oké. Tous ces écrivains, fidèles témoins de la société de leur époque, s'affirment dans l'exploration en profondeur de leur milieu socioculturel. Ils refusent d'aborder, à l'image de leurs confrères des autres pays d'Afrique francophone comme Williams Sassine, Henry Lopez, Alioum Fantouré,... les problèmes politiques de leur pays, survenus après les indépendances. Leur dénonciation se limite à la situation sociale du pays; d'où l'omniprésence des thèmes comme la famine, la justice traditionnelle et les bienfaits de l'école coloniale chez Robert Zotoumbat, le tribalisme, la prostitution, les pratiques superstitieuses et la sorcellerie chez Angèle Rawiri, le conflit tradition /modernisme, la misère de l'enfance et le chômage chez Maurice Okoumba Nkoghé, la contestation de la colonisation à travers le portrait de ses principaux représentants chez Séraphin Ndaot, le mythe et l'initiation traditionnelle chez Laurent Owondo et les veillées du soir chez Ferdinand Allogho Oké. Didier Taba Odounga a, comme l'écrit Papa Samba Diop, dans la revue *Notre Librairie*, numéro 155-156 (juillet-décembre 2004, page 97), analysé « *cette imbrication du romanesque dans le social* ». En effet, dans sa thèse intitulée *La représentation des conflits sociaux dans le roman gabonais, des origines à nos jours*, soutenue en Sorbonne en 2003, le jeune enseignant présente le roman gabonais comme un espace textuel où les auteurs mettent en discours littéraire, l'histoire sociopolitique du Gabon.

Pourquoi donc cette prose réaliste? Probablement parce qu'elle raconte et décrit de façon concrète la manière dont vivent les gabonais. En fait, le style réaliste donne aux romans une valeur documentaire et autobiographique. Les romans gabonais relatent de ce fait les expériences personnelles de leurs auteurs. En gros, il y a dans la production littéraire gabonaise un étonnant pourcentage d'autobiographie plus ou moins romancé. Robert Zotoumbat, Angèle Rawiri, Laurent Owondo, Ferdinand Allogho Oké,... intègrent dans leurs livres des parts entières de leur existence ou de celle des personnes qui leur sont proches. Le grand-père de Laurent Owondo était bel et

bien le chef suprême du groupe des Mpongwè. Il était initié au sacré, comme Rèdiwa, un des principaux personnages d'*Au bout du silence*. L'enfance de Robert Zotoumbat présente beaucoup de similitudes avec celle de Ngoye, personnage central d'*Histoire d'un enfant trouvé*, ce qui a fait écrire à son éditeur, sur la quatrième de couverture, que ce roman est autobiographique. Ferdinand Allogho Oké assure que tous les détails de *Biboubouah* sont exacts. Séraphin Ndaot est parti des personnages ayant vécu (Albert Scheiwitzer et Savorgnan de Brazza) pour écrire *Le procès d'un Prix Nobel* et *Le dissident*. Le père de Maurice Okoumba Nkoghé était vraiment un instituteur originaire du nord du Gabon. Et l'histoire relatée dans *Siana* ressemble fort bien à celle vécue par l'auteur dans son enfance.

Il y a donc sur le romancier gabonais des années 80, une véritable pression morale qui l'oblige au témoignage, à l'engagement social, à la lutte pour la libération de la femme et de l'homme gabonais par rapport aux forces négatives comme la sorcellerie, le tribalisme et certains comportements rétrogrades des tenants de la tradition. Les romanciers gabonais refusent donc de se réfugier dans la vision idéaliste de la Négritude. Ils préfèrent la vérité du témoignage sincère au prestige de « *l'image de marque* » africaine qui était un peu le mot d'ordre de leurs aînés africains francophones. En même temps, la satire politique, thème de prédilection des romanciers africains de l'époque, est aussi absente dans leurs romans.

Qu'est-ce qui a pu motiver ce refus des romanciers gabonais d'aborder la contestation politique à l'image de leurs confrères de l'Afrique francophone? Et pourtant, au cours de ces deux décennies (de 1970 à 1990), le Gabon vit les mêmes réalités politiques et économiques que les autres pays africains. C'est vrai que de 1970 à 1985, l'économie gabonaise se caractérise par une croissance due au boom pétrolier des années 70. Cependant, cette période de pain blanc sera suivie, dès 1986, par une crise économique liée à la baisse du prix de pétrole en baril et en dollar américain. C'est aussi vrai que ce pays n'a pas été dirigé par un dictateur à l'image d'un Bokassa, d'un Maçias Nguéma ou d'un Edi Amin Dada. Il n'a pas non plus connu une guerre civile ou frontalière. Cependant, comme dans les autres pays africains, c'est

l'époque du parti unique avec son cortège de maux qui se résument par les détournements des richesses au profit de hauts fonctionnaires, les répressions politiques, ... Dans un texte intitulé *La tentation de l'histoire et les détours du langage*, paru dans les annales de l'Université Omar Bongo en 1992, Auguste Moussirou Mouyama montre bien comment les auteurs gabonais décrivent leur société tout en essayant de préserver leur intégrité morale et physique par rapport au pouvoir.

Le plan économique est marqué par les appels à l'aide internationale pour renflouer le budget en faillite. Certains "*voleurs autorisés*", les hauts fonctionnaires, placent leurs milliards en Suisse ou achètent des maisons dans les arrondissements chics de Paris et d'ailleurs. Les sociétés internationales profitent de la gabegie qui règne en exploitant sauvagement le pays.

Comment assainir l'économie dans de telles conditions?

Comment atteindre l'autosuffisance alimentaire ?

Comment payer les salaires des fonctionnaires ?

C'est pour répondre à toutes ces préoccupations que le FMI et la Banque Mondiale, appelés au secours, vont imposer des ajustements structurels. Et, la bouche de celui qui a tété n'oubliant jamais la saveur du lait, les ceintures des riches se desserrent au moment où les basses classes sont invitées à serrer les leurs. C'est donc la période des vaches maigres. Cette période verra la publication des romans qui donnent une représentation exacte, complète et éclairante de la réalité sociale gabonaise, telle que perçue par les romanciers.

De la situation politique, il n'en est presque pas question. Sauf, dans la *mouche et la glu* avec ce portrait antipathique de Mpojo, représentant du pouvoir. Ce roman peint d'ailleurs avec courage et sincérité l'univers répressif et carcéral qui conduit ses victimes à la mort. Le lecteur du même roman est frappé par le cortège militaire qui écrase et tue le petit Opaga comme un chien errant, sans daigner s'arrêter. Toutefois, la dénonciation politique, dans ce roman, est placée au second plan en faveur du conflit entre tenants de la tradition et tenants du modernisme.

Malgré cette tentative, les œuvres romanesques gabonaises publiées dans les années 80 ne s'inscrivent pas dans la révolution thématique et stylistique africaine dont les précurseurs sont Yambo Ouologuem avec *Le Devoir de violence* (1968) et Ahmadou Kourouma avec *Les soleils des indépendances* (1970). Les deux romans montrent que « *les nouveaux maîtres* » issus des indépendances africaines sont eux-mêmes à l'origine des malheurs du monde noir. Ce renouveau de l'écriture et de la thématique romanesques sera quasi absent dans le roman gabonais de cette époque. Il a fallu à ce roman, attendre la conférence nationale de 1990 pour (enfin !) s'aligner sur cette modification thématique et stylistique africaine déjà tentée par *Au bout du silence* de Laurent Owondo en 1985.

## **II - La génération de la conférence nationale de 1990...et après**

Pourquoi 1990 ? Cette date qui évoque la conférence nationale, est très significative dans notre choix. En effet, la principale décision de la conférence nationale gabonaise a été le retour du multipartisme politique après 22 ans de parti unique. La même année est marquée sur le plan littéraire par la publication d'un roman, *La fin du mythe*, du journaliste de *L'union*, Junior Otembe Nguéma. C'est en fait la parution de ce livre qui marque une rupture dans la thématique abordée. Ce roman a fait le même effet dans la littérature gabonaise que les romans *Le devoir de violence* et *Les soleils des indépendances* dans la littérature africaine francophone. Il paraît après la conférence nationale du Gabon, tout comme ces deux romans africains qui sont publiés dans les années 60 marquées par les indépendances des pays de l'Afrique francophone. Les romans parus après la conférence nationale, tous réalistes comme ceux de la première génération, vont s'engager sur deux pistes : la dénonciation politique et l'absurde.

### **II.1 - Les années 90**

La conférence nationale de 1990 va bouleverser non seulement les traditions politiques mais aussi les habitudes littéraires. Les romanciers vont passer de la dénonciation sociale à la satire politique. Dès 1990, le roman gabonais amorce une littérature de

« *désenchantement* »<sup>60</sup>. Logiquement, les romanciers gabonais animés par les mêmes rêves à la suite de la conférence nationale, ont vite réagi en répercutant dans leurs œuvres la folie des politiciens autochtones, les aberrations et contradictions des mœurs de la nouvelle bourgeoisie, les désillusions et les difficultés du peuple dont la situation s'aggravait au lieu de devenir meilleure. Lorsque apparaissent par exemple *Le bourbier d'Armel Nguimbi Bissielo*, *Parole de vivant* d'Auguste Moussirou Mouyama, *La courbe du soleil* de Maurice Okoumba Nkoghé, *Un seul tournant Makosu* de Justine Mintsia et *Les matitis : mes pauvres univers en contre-plaqué, en planche et en tôle...* de Hubert Freddy Ndong Mbeng..., nous constatons que les romanciers gabonais ont entrepris de dresser à des degrés divers, dans leurs ouvrages, un réquisitoire sévère à l'encontre des mœurs politiques de l'Afrique contemporaine : corruption, pillage, incurie des dirigeants y sont dévoilés sans détour. Les problèmes qui touchent la vie de la cité y occupent une place importante. Et pourtant, les romanciers de cette génération qui, souvent, affirment ne pas s'attaquer au principe du pouvoir politique, n'en instruisent pas moins un sévère réquisitoire contre les abus et l'incompétence qu'il autorise. Ces romans ont, en fait, une portée métaphysique que l'on évalue au malaise profond qu'ils peignent. Ils poussent non seulement à une interrogation sur l'actuelle situation politico-sociale gabonaise, ou sur l'aventure ambiguë des peuples du Gabon, mais aussi et surtout sur l'homme tout court, l'humanité et son degré de détérioration.

L'un des buts essentiels de ces romanciers et des personnages d'intellectuels qu'ils mettent en scène est clair : instruire le procès des pouvoirs africains enfermés dans la pensée unique. Ainsi, à la justice objective, à l'hospitalité africaine et à l'humanité de la colonisation, exaltées par Robert Zotoumbat dans *Histoire d'un enfant trouvé*, Auguste Moussirou Mouyama oppose, dans *Parole de vivant*, avec une rare verve iconoclaste un pays barbare, siège d'un pouvoir oppressif et despotique, une justice inhumaine et arbitraire, une colonisation sauvage et un pouvoir dictatorial. En effet, ce roman relate la maturation spirituelle et

---

<sup>60</sup> Expression du Professeur Jacques CHEVRIER pour désigner ces œuvres africaines des années 70 qui manifestent bien le mécanisme illusion/désillusion ayant marqué les lendemains des Indépendances dont les bénéficiaires attendaient les miracles.

intellectuelle et intellectuelle d'Ytsia-Moon, un jeune orphelin écartelé entre la tradition et le modernisme. Au fil du texte, il va constater progressivement la déchéance de son environnement. Cette décrépitude semble se manifester dans son propre être lorsque, à Foutourama (France ?) où il poursuit ses études, il brise le lien avec ses ancêtres en consommant la viande de poulet, interdite aux initiés. Revenu chez lui pour suivre un traitement approprié afin de renouer le cordon ainsi brisé, la milice du dictateur l'arrête depuis l'aéroport. Condamné à mort au cours d'un procès expéditif, un coup d'état le sauvera de justesse. A partir de ce moment, le rêve de reconstruire le pays démembré resurgit grâce aux souvenirs des sages paroles de Ma-kandu, inspirées des croyances ancestrales.

La même verve iconoclaste resurgit avec *Les matitis*, roman paru la même année. Le terme « *matitis* » désigne l'habitat non planifié, au cœur (et surtout autour) des grandes villes africaines comme Libreville. Ainsi, dans un style spontané et sincère qui épouse bien son âge, le jeune lycéen, de 19 ans, Hubert Freddy Ndong Mbeng, peint avec une rare fidélité, le tableau de la pauvreté et de la misère qui rongent une bonne partie des populations de Libreville. A la manière de l'écrivain réaliste du XIX<sup>ème</sup> siècle, Honoré de Balzac, Ndong Mbeng exprime « *la comédie humaine* » de son milieu d'origine, broyé par la pauvreté et la misère. Son coup d'essai a été un coup de maître au niveau de l'écriture et de la structure de son roman. Ce qui a fait dire au critique africain Makhily Gashama que *Les matitis* est un « *roman d'une grande originalité dans son écriture et son architecture* »<sup>61</sup>. Cependant, treize années après ce coup de maître, les lecteurs attendent toujours le deuxième roman de cet écrivain aujourd'hui âgé de trente quatre ans. Espérons que ce silence ne sera pas définitif.

A la suite des deux écrivains, d'autres vont également faire preuve d'un engagement politique assez visible. Maurice Okoumba Nkoghé dans *La courbe du soleil*, Armel Nguimbi Bissielo dans *Le boubier* et Georges Bouchard dans *Le jeune officier*. Tous vont à des degrés divers,

---

<sup>61</sup> Propos recueillis par Henry MENDY, Professeur de Lettres, Diplomate, dans un document intitulé « Ahmadou KOUROUMA, le visionnaire, le téméraire et les indépendances violées ».

dénoncer le pouvoir politique. Certains comme Maurice Okoumba Nkoghé et Auguste Moussirou Mouyama peignent des héros intellectuels confrontés au pouvoir. En réalité, depuis la conférence nationale, l'intellectuel occupe une place sans cesse grandissante dans le roman gabonais. Souvent, l'auteur laisse à son principal personnage, le soin d'instruire le procès du colonialisme et du néocolonialisme comme c'est le cas d'*Ytsia-Moon*, *de Goye*, *de Moukagni* et *du jeune officier*. Tous ces principaux personnages apparaissent, à des degrés divers, comme des rénovateurs. Ils demeurent incorruptibles et disposent d'un franc parler et d'une intelligence qui dégagent leur volonté incompressible de lutter avec ardeur contre les injustices et les in conduites de leurs patries. Une bonne partie de ces romans s'inspirent des événements ayant accompagné le retour du multipartisme politique au Gabon en 1990. *Parole de vivant* et *La courbe du soleil* par exemple, relatent les péripéties, de l'apogée au déclin, d'une dictature africaine. Les auteurs réalisent dans ces textes, une tactique « sécuritaire »<sup>62</sup>. On y rencontre des personnalités politiques très en vue : un ancien Ministre des Finances devenu conseiller, un ancien opposant devenu une des plus fortes personnalités politiques du pouvoir au moment où l'on murmure trop sur le choix du dauphin du chef de l'Etat gabonais.

Tous ces personnages qui « *se mêlent de ce qui ne les regarde pas* » sont des intellectuels au sens sartrien du terme.

Enfin, on ne peut passer sous silence le fait que les romans de cette période ont adopté un style réaliste comme ceux de la première génération. Nous pensons que la persistance du réalisme trouve son origine dans le caractère autobiographique de ces romans. En effet, les œuvres de cette époque tout en abordant la satire politique des nouveaux maîtres, relatent les expériences personnelles de leurs auteurs. En gros, ce sont des parts entières de leurs vies ou de celles de leurs proches qui y sont romancées. Comme le mari d'Oyomo, la narratrice d'*un seul Tournant Makosu*, le mari de Justine Mintsu et bien

---

<sup>62</sup> Expression utilisée par Fortunat OBIANG, Maître-Assistant CAMES en critique littéraire du Département de lettres de l'Université OMAR BONGO, pour désigner les techniques de maquillage et de parodie utilisées par les romanciers gabonais dans leurs œuvres.

instituteur de formation, son mari a été le premier Recteur de l'Université de Masuku, elle-même a été professeur d'anglais et épouse du Recteur de l'Université de Masuku. Armel Nguimbi Bissielo a été comme l'oncle du principal personnage de son roman Moukagni, professeur de français à Oyem, ville située au nord du Gabon. Et Yémoville, espace urbain de son roman se trouve au nord d'un pays de l'Afrique équatoriale, tout comme la ville d'Oyem au nord du Gabon. Et la route qui lie Oyem à Libreville était impraticable l'année de la publication de ce roman, à cause des multiples bourbiers qu'on y rencontrait. Moussirou Mouyama, comme Ytsia-Moon fut vraiment étudiant en France (Foutourama ?). En 1992, Hubert Freddy Ndong Mbeng vivait à « *Derrière la Prison* », un des multiples « matitis »<sup>63</sup> de Libreville. En outre, dans certains romans comme par exemple, *Parole de vivant* ou *Le chemin de la Mémoire*, le retour à la tradition dévoile un projet de renouveau. En effet, ce retour entraîne le réajustement des vues des personnages sur les rapports entre la tradition et le modernisme. L'accent se trouve mis tout particulièrement sur la tradition qu'il s'agit d'insérer dans un processus de modernisation; car, toute rupture avec la tradition compromettrait l'entreprise de modernisation envisagée. Le retour à une tradition renouvelée laisse se profiler le mythe de l'homme nouveau et de la cité nouvelle. La thèse du retour à la tradition suppose, comme l'affirme le critique africain Mohamadou Kane dans *Roman africain et tradition* (NEA, 1982, page 474), « *la réévaluation de cette dernière et ensuite son renouvellement* ». Pourtant si ce renouvellement et cette veine réaliste sont nettement dominants dans le roman gabonais de 1971 à nos jours, on constate aussi depuis 1999, avec 53 cm, des romans originaux qui ouvrent les pistes nouvelles pour les chercheurs.

## II.2 - Une nouvelle écriture depuis 1999

Au roman réaliste ou ethnographique d'avant et d'après la conférence nationale, a succédé dès 1999, avec la publication de 53cm, une écriture romanesque nouvelle. Ce renouvellement de l'écriture

---

<sup>63</sup> Nom donné aux bidonvilles autour (ou quelques fois au cœur) de Libreville, caractérisées par un habitat non planifié.

s'observe au niveau d'un espace, d'un temps, des personnages en pleine transformation. *Tous les chemins mènent à l'autre* s'échelonne sur une durée indéchiffrable, étant donné que le héros narrateur, se réveillant de son coma, a perdu tous les repères temporels et spatiaux. On remarquera une certaine transformation au niveau de la structure du récit, surtout chez Bessora, dans *53cm* où l'on découvre un récit fragmenté en de multiples petites histoires, chacune portant un titre. Le temps y est également fragmenté et recomposé par l'écrivain-démiurge. La reconnaissance de la production de cette jeune romancière est rendue possible grâce aux thèmes qu'elle explore et à l'originalité de son écriture. En effet, BESSORA sait choisir les mots justes pour véhiculer ce qui paraît une révolte cocasse et subversive. Au niveau donc de son écriture, plusieurs signes font ressortir sa révolte ou cette démarcation romanesque. Comme Calixte Bélyala, elle nomme chaque chose par son nom, et elle va plus loin en insérant des formes "*personnelles*" orthographiquement révolutionnaires, à l'exemple du mot "*analphabète*" qu'elle écrit à chaque fois *anal-fa-bête*. Par ce langage, on découvre en Bessora, une jeune écrivaine audacieuse, qui cherche à imposer dans l'univers romanesque gabonais, voire francophone, une nouvelle écriture. Dans ses quatre romans, *53 cm* publié en 1999, *Tâches d'encre* en 2000, *Deux bébés et l'addition* paru en 2001 et *Pétroléum* en 2004, nous retrouvons une écriture sous-tension. Le ton est incisif et révolté. Les mots sont durs. Ce sont ceux de la révolte et de la quête identitaire. La narratrice à la première personne ne sait plus où elle est ni où elle va. L'entre-deux administratif et génétique, doublé du rejet, apparaît ici à travers le langage familier, à l'image de *cat d'identité* pour *carte d'identité*. Le choix délibéré de ce registre donne au contenu une apparence d'authenticité. Le ton adopté plonge le lecteur dans le quotidien d'une jeune femme en révolte devant la situation des immigrés en France. Sa parole est brute, entière et vraie. Son discours dit son malaise et sa haine contre son quotidien. Son mal d'être est rendu par des mots acerbes. Le style rend compte de la souffrance qu'il y a à se sentir étranger. Quant à l'espace, les romans de la première et de la deuxième générations manifestent un resserrement spatial qui renvoie soit à un village dans *Histoire d'un enfant trouvé* de Robert Zotoumbat, *Biboubouah* de Ferdinand

Allogho Oké, ainsi que la trilogie romanesque de Jean Divassa Nyama, *Oncle Ma*, *Vocation de Dignité* et *Bruit de l'héritage*, soit à un espace urbain dans les œuvres d'Okoumba Nkoghé, Angèle Rawiri, Janis Otsiemi, Chantal Magalie Mbazoo, Justine Mintsia et Hubert Freddy Ndong Mbeng. Cette topologie réaliste dégage un fort lien de similitude avec l'espace réel villageois ou urbain gabonais. Par ailleurs, d'autres romans de la même période nous ont habitué à une géographie mythique ou symbolique comme c'est le cas de la montagne dans *Au bout du silence* de Laurent Owondo, *Parole de vivant* d'Auguste Moussirou Mouyama et *La mouche et la glu*, ainsi que *Le chemin de la Mémoire* de Maurice Okoumba Nkoghé. Or, les romans de ces cinq dernières années offrent souvent aux lecteurs un espace ouvert à l'universel. L'espace français est par exemple omniprésent dans les romans de Bessora, *53 cm*, *Deux bébés et l'addition*, *Taches d'encre*, de Mathieu Angoué Ndong, *Par delà des siècles, des siècles*(1999) et *Résidence Karabonella*(2000), de Sylvie Ntsame, *La fille du Komo* (2004) et *Malédiction* (2005) et de Peter Ndemby, *Les oubliés de la forêt des abeilles* (2005). Cette génération métisse pour reprendre le titre du photographe sénégalais Amadou Gaye ( Editions Syros) ou de la migritude (Notre Librairie n° 155-156) pour parler comme Jacques Chevrier, renouvelle totalement la problématique des aînés et trouve son inspiration dans un univers et un imaginaire qui ne sont plus exclusivement gabonais. Leurs préoccupations n'ont plus rien à voir avec celles de leurs confrères et compatriotes vivant au Gabon, d'où la rupture constatée au niveau des techniques narratives et de la thématique chez des écrivains comme Bessora, Jean-Mathieu Angoué Ndong, Sylvie Ntsame et Peter Ndemby.

Le changement s'observe aussi dans la manière de raconter, déroutante pour plus d'un lecteur non averti. Cela est visible dans *Tous les chemins mènent à l'autre* de Janis Otsiemy, *Sidonie* de Chantal Magalie Mbazoo Kassa et *Nouvelle d'Ivoire et d'outre-tombe* de Jean Juste Ngomo, trois romanciers que le public retrouve sous le jour de l'absurdité. Leurs romans s'opposent à ceux de leurs confrères et compatriotes aînés. A l'opposé de leurs aînés, Janis Otsiemi, Magalie Kassa Jean Juste Ngomo cherchent à souligner l'absence de structures et le caractère essentiellement informe de l'univers qu'ils mettent en place dans leurs

romans. On y rencontre des principaux protagonistes vaincus par leurs propres histoires. Le critique Locha Matéso qui a tenté de définir le roman africain des années 80 marqué par l'absurde, a parlé des « *épopées à l'envers* » dont les principaux personnages sont de véritables « *anti-héros* » projetés dans un environnement qu'ils ne comprennent plus. Le lecteur peut être aussi frappé par la violence contenue dans ces textes et s'interroger sur sa signification. On y décèle aussi la confusion dans les valeurs ou l'absurdité d'un univers désarticulé. Toutefois, l'originalité de ces ouvrages provient sans nul doute de leur caractère universel. En effet, leurs récits se laissent découvrir à travers les intrigues paranormales et fantastiques qu'on y rencontre, surtout chez Chantal Magalie Mbazoo, Bessorax, Jean Juste Ngomo et Jean René Owono Mendame qui nous offrent dans *Sidonie Pétrolum, Nouvelles d'Ivoire et d'Outre-Tombe, et la flamme des crépuscules*, une écriture à code. Cette écriture fait fonctionner le récit comme un univers labyrinthique où les personnages subissent à leur insu une véritable filature. Même si les actions se déroulent à Libreville, à Abidjan ou à Nancy elles pourraient aussi bien se situer à Tokyo, Paris, Pékin, ... avec la même implacable vraisemblance, la même force. Ces romans à cheval entre le roman policier et le roman fantastique sont à notre sens, une des grandes réalisations romanesques gabonaises de ces cinq dernières années.

En définitive et en terme de quantité, Maurice Okoumba Nkoghé est le romancier gabonais le plus prolifique avec cinq publications, suivi de Bessora, auteur de quatre romans, ensuite Jean Divassa Nyama et Angèle Rawiri ont chacun trois œuvres romanesques. Séraphin Ndaot, Justine Mintsia, Jean-Mathieu Angoué Ndong, Chantal Magalie Mbazoo et Sylvie Ntsame ont publié chacun deux romans. Enfin, les quinze romanciers restants (R. Zotoumbat, F. Allogho Oké, L. Owondo, L. Mbou Yembi, J. Otembé Nguéma, G. Bouchard, A. Moussirou Mouyama, H.F. Ndong Mbeng, J. Otsiémi, A. Nguimbi Bissiélo, H. Ndong Mba, H. Ona Ndong, J. J. Ngomo, J.R. Owono et P. Ndemby ont chacun un seul roman. Ce qui montre que la carrière de la majorité des romanciers gabonais s'arrête dès le premier roman. Par ailleurs, au niveau de la qualité, nous avons noté que beaucoup de romanciers accordent plus d'importance à l'idéologie au détriment des

Jean-Léonard NGUEMA ONDO

techniques narratives. Cependant, les prix attribués à *Au bout du silence* (Prix Senghor), à *Tâches d'encre* (Prix Fénéon), à *Tous les chemins mènent à l'autre* (Prix du premier roman) et à *Matinées sombres* (Prix du premier roman) montrent que quelques romans gabonais sont d'une impressionnante qualité. Au plan du rythme de production individuelle, on peut espérer avec la nouvelle génération : Sylvie Ntsame, Bessora et Chantal Magali Mbazoo. La première, de 2004 à 2005, a publié deux romans, la deuxième, de 1999 à 2005, quatre romans et la troisième en a fait paraître deux, de 2001 à 2005, soit un roman par an pour la première et un peu moins d'un roman par an pour les deux autres. Elles sont suivies par Jean Divassa Nyama, auteur de trois romans de 1991 à 2005, soit environ un roman tous les quatre ans. Ensuite arrivent Maurice Okoumba Nkoghé et Justine Mintsá, avec respectivement cinq romans de 1982 à 2005 et deux publications de 1994 à 2005, soit un roman tous les cinq ans. Enfin, Angèle Rawiri a réalisé de 1980 à 2005, trois romans, soit une publication tous les huit ans. On constate donc que la relève est bien assurée.

Les trois premiers romanciers, dans le rythme de production, appartiennent à la nouvelle génération. Il s'agit de trois femmes, Bessora, Chantal Magalie Mbazoo et Sylvie Ntsame. C'est là un des arguments qui nous ont poussé à affirmer dans une interview réalisée par Pascaline Mouango du *Magazine Amina* (n° 396-avril 2003, édition gabonaise) que « *l'avenir de la littérature gabonaise est féminin* ». Toutefois, pour que cette relève puisse hisser le Gabon au niveau des autres pays de la sous-région, il est souhaitable que le gouvernement accorde des subventions aux maisons d'édition gabonaises comme *La maison Gabonaise du Livre*, *Les éditions du silence*, *Ndzé et Raponda Walker*, et aux associations comme l'Union des Ecrivains Gabonais (UDEG) et l'Union Gabonaise des Enseignants pour la Culture Francophone (UGECF) qui font la promotion de la littérature gabonaise à travers des conférences, caravanes et concours littéraires, à l'exemple du "*Concours du premier roman*" organisé depuis cinq ans par l'UGECF. Par ailleurs, le roman gabonais semble à la remorque du roman africain. Cela se remarque aux niveaux thématique et de l'écriture avec l'apparition tardive d'une part, de la satire des nouveaux maîtres dans le roman gabonais à partir de

1990, pourtant thème de prédilection des romanciers africains depuis 1968, et d'autre part, du renouvellement de l'écriture, visible seulement depuis 1985 mais surtout à partir de 1999, alors que ce renouveau date dans les autres romans africains, comme *les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma, depuis 1970. Cependant, depuis 1999, avec le renouvellement de son écriture et de ses thèmes, le roman gabonais à l'image des œuvres romanesques de l'espace francophone apparaît avant-gardiste en ce qu'il expérimente d'autres possibilités narratives. Son originalité réside dans sa *gabonité* ouverte à l'universel. En gros, le roman gabonais de ces dernières années, c'est le roman de demain où l'auteur n'appartiendra plus à un pays géographique, mais plutôt au pays de l'écriture et de l'Homme.

## Éléments de bibliographie

### 1- Romans

ALLOGHO OKE, Ferdinand, *Biboubouah, chroniques équatoriales*, Paris, l'Harmattan, Coll. "Encres Noires", 1985.

ANGOUE NDONG, Jean-Mathieu, *Par delà des siècles, des siècles*, Paris, Ed. Athos, 1999, 332 pages.

- *Résidence Karabonella*, Beignon (France), Ed. Les Affolettes, 2000.

BESSORAX

- *53cm*, Paris, Serpent à Plumes, 1999.
- *Tâches d'encre*, Paris, Serpent à Plumes, 2001.
- *Deux bébés et l'addition*, Paris, Serpent à Plumes, 2002.
- *Pétroléum*, Paris, Serpent à Plumes, 2005.

BOUCHARD, Georges, *Le jeune officier*, Libreville, MPG, 1998.

DIVASSA NYAMA, Jean, *Oncle Ma*, Paris, La pensée universelle, 1988.

- *La vocation de Dignité*, Libreville, Ed. Ndzé, 1997.
- *Bruit de l'héritage*, Libreville, Ed. Ndzé, 2001.

Jean-Léonard NGUEMA ONDO

MBAZOO, Chantal Magalie, *Sidonie*, Libreville, Ed. Alpha-Oméga, 2001.

- *FAM!*, Libreville, La Maison Gabonaise du Livre, 2003, 174 pages.

MINTSA, Justine, *Un seul tournant Makosu*, Paris, La pensée Universelle, 1994, 190 pages.

- *Histoire d'Awu*, Paris, Gallimard, 2000, 120 pages.

MOUSSIROU MOUYAMA, Auguste, *Parole de Vivant*, Paris, l'Harmattan, Coll. "Encres Noires", 1992.

NDAOT, Séraphin, *Le procès d'un Prix Nobel ou le médecin du fleuve*, Paris, La Pensée Universelle, 1983.

- *Le Dissident*, Paris, Silex, 1986.

NDEMBY, Peter, *Les oubliés de la forêt des abeilles*, Nantes, Editions Amalthée, 2005.

NDONG MBA, Hervé, *Jardins intimes*, Libreville, Raponda Walker, 2001.

NDONG MBENG, Hubert Fréddy, *Les matitis*, Saint-Maur, Ed. Sépia, 1992.

NGUIMBI BISSIELO, Armel, *Le boubier*, Paris, Ed. Desbress, 1995.

NGOMO, Jean Juste, *Nouvelles d'Ivoire et d'Outre-tombe*, Paris, Harmattan, 2003.

NTSAME, Sylvie, *La fille du Komo*, Paris, l'Harmattan, 2004.

- *Malédiction*, Paris, l'Harmattan, 2005.

ONA NDONG, Hervé, *Matinées sombres*, Libreville, Raponda Walker, 2003.

OKOUMBA NKOGHE, Maurice, *Siana, aube éternelle*, Paris, Ed. Arcam, 1982, 110 pages, rééd. Silex, 1986.

- *La mouche et la glu*, Paris, Présence Africaine, 1984.

- *Adia : la honte progressive*, Paris, Akpagnon, 1985.

- *La courbe du soleil*, Libreville, Les éditions Udégiennes, 1993.

- *Le chemin de la Mémoire*, Paris, l'Harmattan, 1998.

OTSIEMI, Janis, *Tous les chemins mènent à l'autre*, Libreville, Raponda Walker, 2001.

OWONDO, Laurent, *Au bout du silence*, Paris, Hatier, 1985.

OWONO Mendame, Jean René, *La flamme des crépuscules*, Paris, Harmattan, 2004.

RAWIRI, Angèle, *Elonga*, Paris, Editaf, 1980.

- *G'amèrakano : au carrefour*, Paris, ABC, 1983, 197 pages, Rééd. Silex, 1988.

- *Fureurs et cris de femme*, Paris, l'Harmattan, Coll. "Encres Noires", 1989

ZOTOUMBAT, Robert, *Histoire d'un enfant trouvé*, Yaoundé, Clé, 1971, 58 pages.

## **2 – Ouvrages critiques, Thèses, Revues et Conférences**

Amina (Magazine), numéro 396-avril 2003, Edition gabonaise.

BARTHES, Roland, *Les nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, 1953.

CHEVRIER, Jacques, *Littérature nègre*, Editions Armand Colin, 1974.

GAHUNGU, Patrice, *La poétique du soleil dans La mouche et la glu de Maurice Okoumba Nkoghe*, Libreville, Maison Gabonaise du Livre, 2003.

- *La rhétorique du corps dans Fureurs et cris de femme d'Angèle Rawiri, Lecture sémio-rhétorique*, Libreville, Maison Gabonaise du Livre, 2003.

GARNIER, Xavier, *La magie dans le roman africain*, Paris, PUF, 1999.

GODARD, R, *Pour une lecture du roman Au bout du silence*, Maison Rhodanienne de poésie, 1998.

MATEZO, Locha, *La critique des critiques*, Paris, Editions Karthala, 1985.

MBAZOO, Chantal Magalie, *La femme et ses images dans le roman gabonais* (Thèse), Université de Cergy-Pontoise, 1999.

Jean-Léonard NGUEMA ONDO

MBA ZUE, Nicolas, conférence, *Liberté d'expression et développement de la littérature gabonaise*, Libreville, UOB, 1990.

NGUEMA ONDO, Jean Léonard, *L'influence de l'initiation traditionnelle dans le roman gabonais*, Thèse, Paris IV – Sorbonne, 2002.

Revue *Notre Librairie* (Numéros 105, 138-139 et 155-156).

TABA ODOUNGA, Didier, *La représentation des conflits sociaux dans le roman gabonais, des origines à nos jours*, Thèse, Paris IV – Sorbonne, 2003.

## LA DYNAMIQUE DES LANGUES DANS LES MARCHES DE LIBREVILLE<sup>64</sup>

**Pither MEDJO MVE**

Département des sciences du langage  
Université Omar Bongo

### Résumé

Cet article jette un nouveau regard sur la dynamique des langues dans huit des principaux marchés de Libreville. Il présente les résultats d'enquêtes qui se sont déroulées entre mars 98 et août 99. Ces enquêtes ont montré que le français est utilisé comme langue véhiculaire dans tous les marchés de Libreville, et qu'en plus, il renforce son statut de véhiculaire. Après le français, le fang est la deuxième langue que l'on emploie assez fréquemment dans ces mêmes marchés. L'enquête montre également que la plupart des langues gabonaises ne sont pas utilisées dans ces endroits et que, au contraire, certaines langues grégaires de migrants originaires d'Afrique de l'ouest en particulier (igbo, yoruba, bambara, ou pidgin-english), sont plus dynamiques que les langues locales. Elle révèle aussi que le plurilinguisme est l'un des traits caractéristiques de ces marchés. Ces résultats sont basés, la plupart du temps, sur les déclarations des vendeurs.

### Mots-clés

Dynamique des langues – marchés de Libreville sociolinguistique urbaine – langues du Gabon.

### Abstract

*This paper deals with the use of the languages into eight markets in Libreville. Its presents the results of a sociolinguistic inquiry we made between march 1998 and august 1999. Our study reveals that French language is used as a vehicular language into all the markets of Libreville and that it reinforces that status. Fang is the second language used in these markets. This study also shows that most of gabonese languages are not used into trade exchanges. In fact, some*

---

<sup>64</sup> Le contenu de ce texte a été présenté pour la première fois lors du Colloque international sur les villes plurilingues, avec pour titre « Les langues des marchés de Libreville », ENS, Libreville, 25-29 septembre 2000.

*west african languages like Igbo, Yoruba, Bambara or Pidgin-english, are more dynamic than local languages. These results are based upon traders declarations.*

### **Keys-words**

*Dynamic of languages – languages of markets of Libreville urban sociolinguistics – gabonese languages.*

## **1. Introduction**

Cet article présente les résultats d'une enquête sociolinguistique qui a été faite dans huit des principaux marchés de Libreville. Cette enquête avait pour objectif de cerner, à partir du témoignage des marchés, les tendances actuelles concernant la vie des langues à Libreville puisque les marchés peuvent nous révéler ces tendances. Cette étude prend tout son sens lorsque l'on sait que la seule ville de Libreville accueille près de la moitié de la population gabonaise. Actuellement la population urbaine gabonaise représente 73 % de la population totale du pays alors que ce chiffre n'était que de 55 % en 1987 d'après les données de recensement de 93..

## **2. Situation linguistique du Gabon**

Avant de présenter la situation linguistique de Libreville il est utile de faire un bref résumé de la situation linguistique du Gabon.

D'après les inventaires les plus récents, le Gabon compte environ une soixantaine de parlers. Les recherches qui avaient été menées par les chercheurs de Lyon<sup>2</sup> entre 1985 et 1997 ont permis d'élargir nos connaissances dans ce domaine puisque l'on est passé du chiffre de 37 (d'après Jacquot, 1978) à 62 (Kwenzi-Mikala, 1998), en passant par le chiffre 54 (Kwenzi-Mikala, 1987). Ces 62 parlers du Gabon sont généralement rangés dans 10 groupes linguistiques compte tenu de leurs affinités généalogiques. Pour simplifier l'exposé, nous ne mentionnerons ici que les noms des langues ou des parlers qui sont les plus connus de ces groupes, en indiquant les numéros de la classification de J. Maho (2003 : 639-651) qui a réadapté les données de Guthrie (1971) :

bɛnga (A34),  
fang (A75),  
bekwel (A85b),  
myɛnɛ (B10),  
kota (B25),  
tsogo (B31),  
punu (B43),  
nzɛbi (B52),  
mbaama (B62),  
teke (B75),  
vili (H12).

Notons ici que le groupe linguistique kota c'est-à-dire le groupe kele de Guthrie (1971) pose encore des problèmes aux spécialistes puisque d'après Hombert (1990), on y range quelquefois « *des parlers entre lesquels l'intercompréhension n'est pas assurée* ». Ce groupe mérite donc un examen plus approfondi. Quant au groupe des langues qui sont proches du tsogo, il se caractérise par le fait qu'il renferme des parlers dont le nombre des locuteurs est en perpétuelle diminution. Tel est le cas du gevia qui, d'après Van der Veen (1991), n'est plus parlé que dans deux villages, par une cinquantaine de locuteurs environ.

D'après Hombert (1990 : 31), la localisation exacte de ces parlers n'est pas toujours connue de manière très précise.

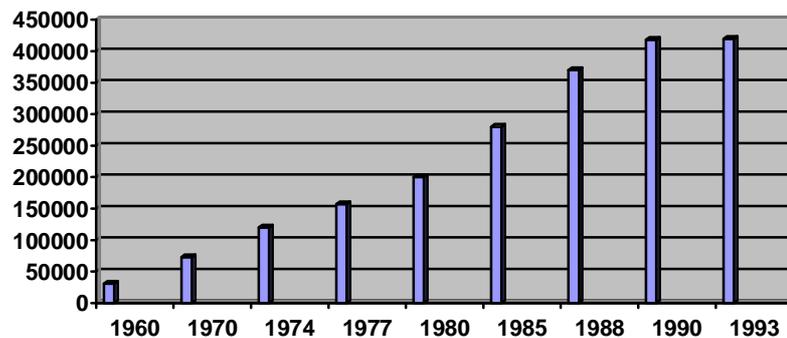
A côté de ces langues bantu, on a recensé également le baka (langue oubanguienne), qui est la langue dont se servent les Pygmées de la région de Minvoul au nord du pays, près de la frontière camerounaise. Il faut peut-être aussi inclure dans cet inventaire le haoussa dont les locuteurs sont installés dans les centres urbains du nord du pays (Oyem, Bitam et Makokou). On peut penser que leur implantation dans le pays est quasiment définitive.

## 2.1. Histoire et peuplement de la ville

La fondation de Libreville date de 1849. Elle correspond à la date de la libération des esclaves captifs du bateau dénommé l'Elizia, au large des côtes gabonaises. Mais peu avant cette date le roi Denis (Antchouè Kowe Rapontchombo) signait avec le commandant français Bouët-Willaumez, un traité d'alliance qui mettait le premier cité sous la protection de la France. En échange, il céda la Pointe Denis à la France. En 1842 la signature d'un autre traité entre le roi Louis (Anguilé-Dowé) et le même commandant permettra aux Français de s'installer sur la rive droite de l'estuaire du Gabon, à l'emplacement actuel de la mission Sainte-Marie. D'autres alliances vont être signées entre 1843 et 1846 et vont permettre aux Français d'étendre leurs possessions.

C'est le 17 octobre 1849 que Bouët-Willaumez donna à la future agglomération le nom de Libreville, à la suite de l'installation officielle des 52 esclaves ramenés du Sénégal, sur les 261 rescapés de l'Elizia.

Depuis cette date la population de Libreville a connu un accroissement rapide, comme le montre le graphique ci-dessous.



Accroissement de la population de Libreville de 1960 à 1993 d'après Mboutsou (2000 : 392).

La population de Libreville a subi une évolution rapide. Ainsi l'on est passé de 31 000 hab. en 1960 à 419 596 hab. en 1993. Ce qui

signifie que la population a été multipliée par 13. Mboutsou (2000 : 392) souligne que les périodes allant de 70 à 80 et 80 à 90 sont les plus impressionnantes avec un rythme de croissance de 270 % pour la première période et de 180 % pour la seconde. Les chiffres antérieurs à 1960 restent d'après Mboutsou (2000 : 391) une « énigme » même si l'on sait que la ville ne comptait que 60 habitants lors de sa création.

L'allure de la courbe indique que nous n'avons pas affaire à un accroissement de type naturel, mais à un phénomène de migration, comme on le verra juste après.

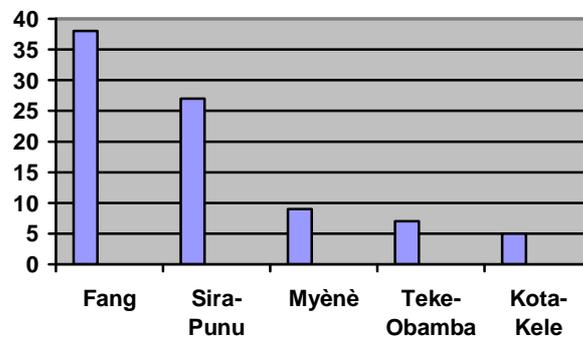
On considère que les populations autochtones sont les Mpongwè et les Séki (ou Sékyani), tandis que les Akèlè et les Benga ont dû se diriger vers le sud devant l'arrivée massive d'autres groupes ethniques entre 1850 et 1860. Cette date coïncide avec l'arrivée des Fang dans la région, en provenance du nord du pays. L'arrivée des Mpongwè remonterait au 17<sup>e</sup> siècle selon certaines sources de la tradition orale. Actuellement Libreville compte 26 quartiers qui sont répartis sur 6 arrondissements.

## **2.2. Situation sociolinguistique actuelle de Libreville**

La situation des langues à Libreville reflète l'histoire du peuplement de cette ville. Elle se caractérise par la présence de langues issues de deux types de migration : interne et externe. La migration interne résulte de l'exode rural et la migration externe a des fondements économiques très clairs. Ainsi à Libreville on trouve aussi bien les langues autochtones dont nous venons de parler, que d'autres langues africaines qui sont originaires, pour l'essentiel, d'Afrique de l'ouest ou de pays voisins d'Afrique centrale.

Jusqu'à présent aucune étude sociolinguistique rigoureuse ne s'était encore penchée sur la répartition des langues à Libreville. Cependant les données du recensement de 1993 permettent de dégager les principales tendances, que nous pouvons résumer ainsi.

Libreville a une population totale de 417 428 habitants, dont 76 % de Gabonais et 24 % d'étrangers. Dans la communauté gabonaise on trouve 38 % de Fang, 27 % de Sira-Punu, 9 % de Myènè, 7 % de Téké-Obamba et 5 % de Kota-Kele. Les autres langues ont des pourcentages relativement faibles. Les chiffres que nous venons de présenter correspondent grossièrement à la répartition ethnique dans le pays, comme le montre le graphique suivant :

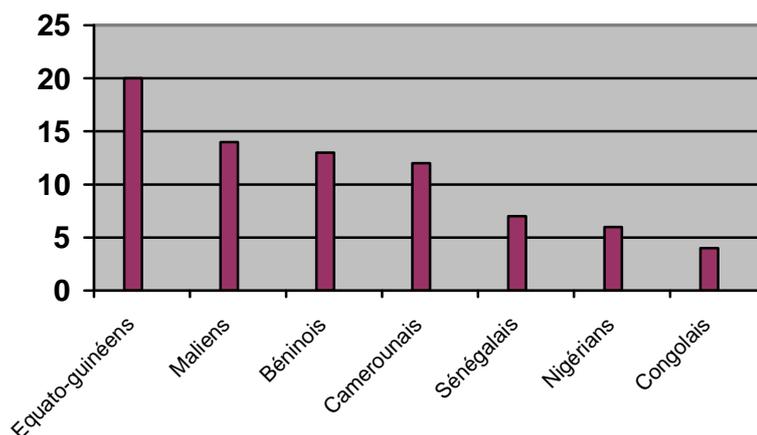


En ce qui concerne la communauté étrangère de Libreville on peut relever que les populations originaires d'Afrique de l'ouest (appelés *Aofiens* ou *Ouestaf* par les jeunes) représentent 10 % de la population totale, alors que ceux d'Afrique centrale représentent 8 %. Les autres Africains sont de l'ordre de 3 %, tandis que les non Africains représentent 2 % de la population totale. Dans cette dernière catégorie, les Français et les Syro-libanais constituent la grande majorité.

A l'intérieur des 23 % de la communauté étrangère de Libreville, on recense essentiellement des Equato-Guinéens (20 %), des Maliens (14 %), des Béninois, (13 %), des Camerounais (12 %), des Sénégalais (7 %), des Nigériens (6 %) et des Congolais (4%)<sup>65</sup>. Les

<sup>65</sup> Il est probable que les chiffres du Congo-Brazzaville aient quelque peu augmenté avec l'entrée de nombreux réfugiés ayant fui la guerre civile congolaise de 1998 qui avait entraîné la chute de P. Lissouba et le retour au pouvoir de D. Sassou Nguesso.

autres Africains représentent quant à eux 13 % de la population étrangère de Libreville.



Pendant la colonisation la tendance était au regroupement ethnique dans les quartiers de Libreville. Les Fang habitaient des quartiers tels que Mont-bouët ou Sainte-Anne, les Massango à Derrière l'hôpital et à Petit-Paris, les Mpongwè à Louis, Glass et Montagne Sainte. A l'heure actuelle, cette tendance au regroupement ethnique existe encore. Par exemple on constate que les Fang sont majoritaires dans des quartiers tels que Lalala, Nkembo ou Atong-abè, que les ressortissants du Haut-Ogooué (Téké, Obamba, Ndumu, etc.) habitent surtout dans des quartiers comme Likouala, Pont d'Akébé ou Awendjé ou que de nombreux Kota se sont installés à Plaine Niger, alors que les Punu se trouvent surtout à Kinguélé, etc.

### 3. Résultats des travaux antérieurs

Les premiers travaux sociolinguistiques portant sur les langues des marchés de Libreville ont été réalisés il y a une dizaine d'années par des chercheurs tels que Eyindanga (1989) ou Moussirou-Mouyama (1990). Ces deux travaux étaient basés sur des observations.

Aucune autre étude n'a été réalisée depuis lors. Eyindanga par exemple s'est penché sur la situation des marchés de Mont-bouët et de Nkembo. Les principaux résultats qu'il a obtenus peuvent être résumés de la manière suivante. Dans les interactions entre les commerçants de Mont-Bouët le français est utilisé dans 33% des cas. Ensuite viennent le fang (16%), le punu (10%) et le nzèbi (7%). Dans la même situation les commerçants du marché de Nkembo utilisent aussi le français (24% des cas). Mais ils se servent aussi du fang (12%), du punu (11%) ou du nzèbi (7% des cas), etc. Par contre, dans les interactions verbales entre les commerçants et leurs clients on a la situation suivante. Lorsque ce sont les vendeurs qui s'adressent aux clients ils le font majoritairement en français, aussi bien au marché de Mont-bouët (67%) qu'au marché de Nkembo (76%). L'usage des autres langues reste quant à lui marginal. A l'inverse, lorsque ce sont les clients qui s'adressent aux vendeurs on a des résultats qui varient en fonction des marchés. Alors qu'au marché de Mont-bouët le français est utilisé dans 63% des cas, à Nkembo au contraire cette même langue n'est sollicitée que dans 42% des cas. Il y est *contesté* par le fang (24%) essentiellement.

#### **4. Intérêt théorique et éléments de méthodologie**

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique urbaine, qui considère la ville comme le lieu où se dessinent les tendances sociolinguistiques d'un pays. Il est donc intéressant d'étudier ces tendances pour savoir quelles sont les langues qui ont un avenir et quelles sont celles qui sont menacées. De fait, on considère la ville comme une sorte d'éponge qui « *aspire* » du plurilinguisme et qui « *recrache* » du monolinguisme. Il est donc possible de mettre en évidence les langues qui émergent face à la loi de la « *sélection naturelle* » qui régit la vie des langues en milieu urbain.

L'objectif que je poursuis dans ma démarche actuelle est de tenter de confirmer ou, le cas échéant, d'infirmier ces tendances : renforcement ou affaiblissement de l'usage du français, langues gabonaises qui émergent, langues, menacées, etc. Dans cette

perspective, nous avons choisi de mener nos enquêtes sur la plupart des marchés de Libreville, soit huit au total.

#### 4.1. L'enquête sur le terrain

L'enquête sur le terrain s'est déroulée en deux étapes. La première étape a fait office de pré-enquête et la seconde, l'enquête proprement dite. Les huit marchés qui ont été sélectionnés sont les marchés des quartiers suivants : Louis, Akébé, Guégué, Cocotiers, Oloumi, Pk5, Nkembo, Mont-bouët. Carte des marchés.

Les données des marchés de Louis et Akébé ont été recueillies durant la période du 2 au 6 mars 1998. Quant à celles des autres marchés, nous les avons collectées entre le 14 juillet et le 4 août de la même année. Ces enquêtes ont été réalisées avec une équipe relativement réduite qui tournait autour de deux à quatre personnes maximum. Elle comprenait généralement un ou deux chercheurs<sup>66</sup> accompagnés d'un ou deux étudiants selon les marchés. Un étudiant de licence en sciences du langage à l'UOB, Mezui m'Ella Maximin, a participé à toutes les enquêtes et une étudiante en licence de géographie, Meboune Ginette s'est jointe à notre petite équipe dans le cadre de l'enquête effectuée au marché de Mont-bouët.

Sur le plan technique l'enquête a combiné deux approches : l'observation et surtout le questionnement oral. A cet effet chaque enquêteur disposait d'une feuille d'enquête sur laquelle il devait recueillir les données concernant le statut (acheteur ou vendeur) de l'enquêté, son sexe ainsi que sa tranche d'âge probable, avant de l'interroger au sujet de la langue ou des langues dont il se sert au marché. En fonction du statut de l'enquêté (vendeur ou acheteur) cette question pouvait prendre l'une des formes suivantes : "*quelle langue parlez-vous avec vos clients ?*", ou bien "*dans quelle(s) langue (s) faites-vous le*

---

<sup>66</sup> Je tiens à remercier M. Dieudonné Bot de l'Université de Douala (Cameroun), qui a participé aux enquêtes effectuées dans les marchés de Louis et d'Akébé, ainsi que M. Gervais Owanga-Biye, géographe à l'ENS de Libreville, pour l'enquête réalisée au marché de Nkembo.

*marché ?* Il faut cependant souligner que nous avons été parfois obligés de reformuler notre question afin de la rendre compréhensible à tous.

Notons que nos enquêtes ont tenu compte de la nature des produits, que nous avons regroupés dans les catégories suivantes : vivres (banane, manioc, macabos, etc.), fruits et légumes (oranges, tomates, aubergines, noix de palme, etc.), condiments (huiles, riz, tapioka, farine de manioc, gari, fougou, tomates en boîtes, etc.), poisson et viande (frais ou fumé, viande de brousse, etc.), habillement (friperie, tissus, chaussures, etc.), cosmétique (produits de beauté, crèmes, savons, etc.).

#### **4.2. Difficultés rencontrées sur le terrain**

Parmi les difficultés rencontrées sur le terrain il y avait d'abord la suspicion, même si la plupart ont répondu à nos questions. On nous a parfois pris pour des inspecteurs des prix ou des agents municipaux. Ainsi certains vendeurs n'ont pas hésité à nous demander l'objet de notre enquête ou parfois à examiner le contenu de nos feuilles d'enquête. On peut aussi citer le cas de cette jeune commerçante yoruba du marché d'Akébé, qui nous a demandé "*est-ce que je vais manger ça ?*", en montrant du doigt notre feuille d'enquête. Par la suite la jeune dame a tenté, avec succès, de dissuader d'autres vendeuses de son rayon de répondre à nos questions. Il fallait donc essayer de rassurer certains de nos collaborateurs, se présenter en "*ami*".

#### **5. Résultats de l'enquête**

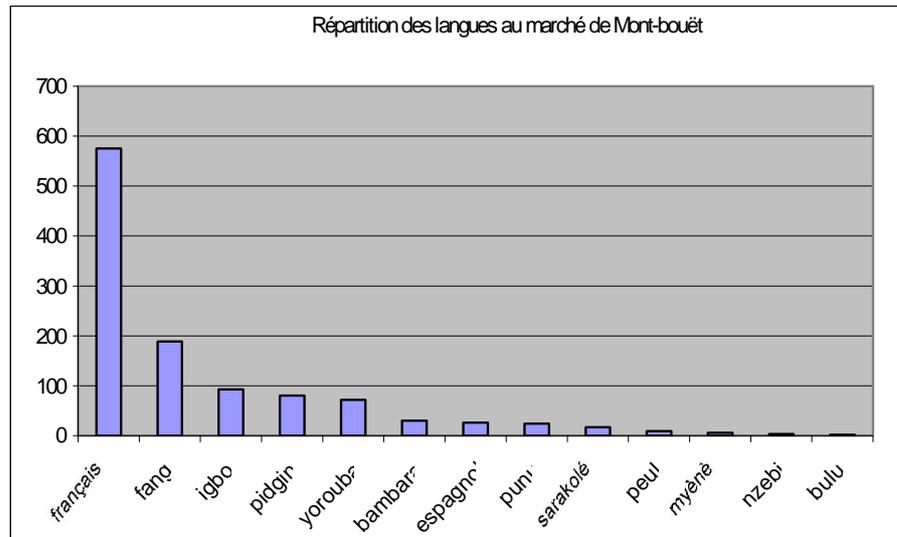
Les résultats de notre enquête vont être présentés dans un ordre décroissant, compte tenu de l'importance des marchés. Nous tenons à souligner que nous avons surtout interrogé des vendeurs (plus de 85% des enquêtés). Le nombre total des personnes interrogées est de 1856. Toutes nos données ont été rentrées dans le logiciel Excel, qui permet de réaliser rapidement les comptages. Il faut souligner que les pourcentages qui concernent l'usage des langues dans les marchés sont relatifs et non absolus, dans la mesure où pratiquement tous les

enquêtés ont cité au moins deux langues qu'ils sont susceptibles d'employer dans ce contexte.

### **5.1. Marché de Mont-bouët**

Le marché de Mont-bouët est le marché principal de Libreville. Il a une superficie de 5000 m<sup>2</sup>. Six cent trente trois fiches y ont été remplies. Les personnes que nous avons interrogées ont été abordées dans les six rayons suivants : banane/manioc, légumes, poisson/viande, habillement, condiments, produits cosmétiques. On notera que la banane et le manioc sont surtout vendus par des Gabonaises, des Camerounaises et des Equatos-guinéennes, alors que le commerce des condiments est tenu par des Igbo, des Bambara, des Peuls et des Mina. Le rayon habillement est tenu de son côté par des locuteurs du bambara, du sarakolé et de l'igbo, tandis que les produits cosmétiques sont vendus essentiellement par les locuteurs du yoruba et du fon, et quelquefois par les locuteurs de l'igbo. Le rayon légumes est contrôlé par les locuteurs du fang et du punu. De leur côté les vendeurs de poisson et de viande ont des origines assez hétérogènes.

A partir de nos enquêtes, nous avons pu obtenir les résultats suivants pour ce marché.



Ce graphique montre que sur les 633 personnes consultées 575 choisissent le français au marché de Mont-bouët, soit 91 % des enquêtés. Ce qui signifie que le français occupe une position dominante dans cet espace. Il y fonctionne comme langue véhiculaire dans la mesure où il permet à des locuteurs n'ayant pas les mêmes langues premières d'échanger, mais aussi parce qu'il constitue une langue 2 pour pratiquement tous nos enquêtés. Loin derrière le français, le fang est la deuxième langue que certains de nos enquêtés prétendent utiliser dans ce même marché, soit 30% des cas. Les autres langues présentent des pourcentages qui sont relativement bas, c'est-à-dire au dessous des 15 %. Le fait assez frappant dans ce marché c'est que certaines langues étrangères telles que l'igbo (14%), le pidgin-english (14%), le yoruba (11%) ou le bambara (5%) sont plus employées que la plupart des langues gabonaises. C'est ainsi qu'une langue comme le punu, qui est pourtant considéré comme la deuxième langue du pays, n'est sollicité que par seulement 4% des personnes interrogées. Quant aux autres langues gabonaises, la possibilité de les employer dans ce marché est

quasiment nulle. On peut donc retenir que la plupart des langues gabonaises (80% environ) sont absentes dans ce grand marché. Il faut par ailleurs noter que la plupart des vendeuses camerounaises qui ont pour langues premières le bulu ou l'ewondo, deux langues camerounaises très proches du fang, ont déclaré utiliser justement le fang. Cette donnée a certainement contribué à rehausser quelque peu les résultats que nous avons obtenus pour cette langue.

Par ailleurs, même si le pourcentage d'emploi de l'espagnol est assez élevé dans ce marché, il est très rare d'enregistrer une conversation en espagnol puisque la plupart des Equatos-guinéens préfèrent utiliser le fang, qui est souvent leur langue première.

Une informatrice du *rayon légumes* s'est plainte du peu d'intérêt que les autorités accordent aux petits commerçants. Elle parlait en fang : *"on ne nous considère pas, nous sommes des laissées pour compte. On ne reconnaît notre utilité que dans des circonstances pareilles. Nous avons pourtant un rôle social important, nourrir, etc."* Certains enquêtés ont ainsi profité de l'occasion de notre présence pour poser de véritables revendications sociales. Au marché de Mont-bouët on a observé par ailleurs des phénomènes de « *regroupements ethniques* ». Ce phénomène rappelle la situation de certains quartiers de Libreville que nous avons notée précédemment.

## **5.2. Marché de Nkembo**

Le marché de Nkembo couvre une superficie officielle de 1800 m<sup>2</sup>. Ce marché est situé sur la rue qui relie le Rond point de Nkembo et le carrefour Estefo, non loin de l'église de Nkembo.

Les enquêtes se sont effectuées sur les classes de produits suivants : habillement, cosmétique, condiments (transformés ou non), légumes, banane/manioc/patate. Les produits cosmétiques sont tenus par des Yoruba. Les condiments transformés sont commercialisés par les Igbo, alors que les condiments non transformés, les rayons poisson/viande/patate ainsi que la viande et les légumes sont tenus par

des femmes fang. De son côté le rayon habillement est contrôlé essentiellement par les Igbo, les Bambara et les Yoruba.

Ce chiffre est probablement à revoir à la hausse puisque ce marché s'est considérablement agrandi depuis. C'est le deuxième marché de la ville de Libreville tant par sa superficie que par le public qu'il accueille quotidiennement.

Au marché de Nkembo, le français et le fang apparaissent de très loin comme les langues les plus parlées. Ainsi 90% des personnes interrogées ont déclaré utiliser le français lorsque d'autres utilisent le fang dans 55% des cas. Ces données sont quelque peu en accord avec les résultats d'Eyindanga (1989), qui a observé que ces deux langues sont justement les plus sollicitées dans les interactions commerciales qui se passent à Nkembo. L'utilisation d'autres langues est très marginale. Mais, comme c'est le cas à Mont-bouët, ce sont curieusement des langues non gabonaises (igbo, pidgin-english, yoruba, bambara, peul et espagnol) qui suivent le français et le fang. Ces langues ont toutefois un taux d'usage qui reste assez faible (12% pour l'igbo ou l'espagnol par exemple). Il faut souligner que l'espagnol est en fait rarement employé dans les interactions, contrairement à ce que les chiffres peuvent laisser croire. Comme à Mont-bouët, les personnes qui utilisent cette langue sont des vendeurs équato-guinéens qui préfèrent employer le fang (leur langue première), lorsqu'ils échangent entre eux. Parmi les autres langues gabonaises qui se signalent, on peut citer le nzèbi (2%), le punu (1%) et le myènè (0,2%), qui y passent presque inaperçues.

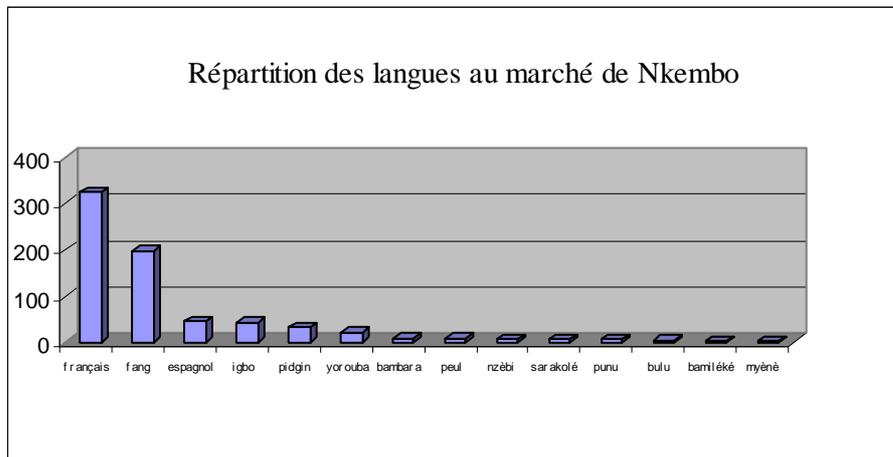
Certains vendeurs se sont montrés ravis de constater qu'on s'intéresse à leurs pratiques linguistiques. Quelques vendeurs ont fait des commentaires assez surprenants, qui sont proches du militantisme linguistique en faveur de la langue fang :

- « *On ne devrait plus écrire le français !* » (une vendeuse de banane âgée de 45 à 50 ans).

- « *Ici on ne parle que le fang* ». Elle poursuit en disant « *Le fang doit être la langue nationale, internationale même* » (dame âgée de 40 à 45 ans).

- « *Le fang est comme le français comme la langue nationale* » (dame de 40 ans environ).

- « *Ici au marché, le fang vient en première position ensuite fala* »<sup>67</sup> (dame âgée de 35 ans).

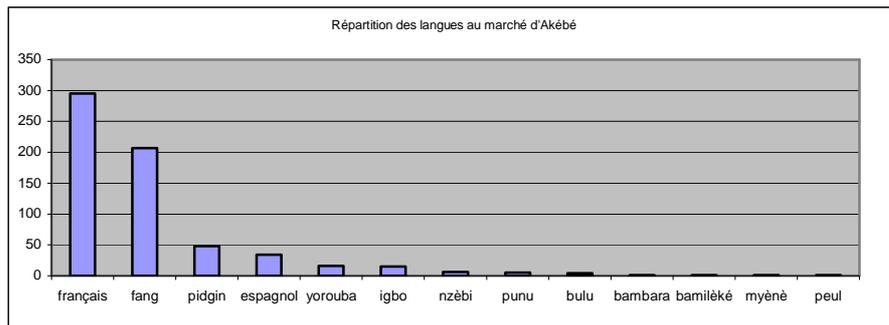


### 5.3. Marché d'Akébé

Les résultats obtenus au marché d'Akébé peuvent être synthétisés à l'aide du graphique ci-dessous. Les rayons dans lesquels nous avons enquêté ont été regroupés selon les catégories suivantes : condiments, cosmétiques, friperie, souliers, poisson et viande, noix de palme. On notera que dans ce marché, les vendeurs de poisson et de viande ou de noix sont surtout des Fang. Les Igbo vendent les condiments transformés. Les Yoruba s'occupent des produits cosmétiques, et les Bambara contrôlent le marché de la friperie. Enfin les Bambara et les Peuls se rencontrent dans les rayons où on expose les souliers.

<sup>67</sup> Dénomination de français en langue fang.

Sur un total de 346 personnes interrogées, 295 soit 85 %, ont déclaré utiliser le français sur ce marché, alors que 207 enquêtés choisissent parfois le fang, soit 60 % des personnes interrogées. Comme dans les marchés précédents on constate ici que les autres langues gabonaises sont très peu sollicitées dans ce marché, comme c'est le cas du nzèbi (2 %), du punu (1 %) ou du myènè (0.2 %). Dans le même temps, le yoruba et l'igbo présentent des scores qui sont relativement plus importants que ceux de la majorité des langues gabonaises. Le pidgin présente, quant à lui, des pourcentages importants parce que cette langue est utilisée comme seconde langue par les locuteurs qui ont pour premières langues le yoruba ou l'igbo, ou parfois le fang, en ce qui concerne certains enquêtés d'origine camerounaise.



#### 5.4. Marché du Pk5

Bien qu'il s'étende sur une surface relativement importante (environ 2000 m<sup>2</sup>), le marché du Pk5 s'apparente en fait à un grand point de vente ou à un marché anarchique. La plupart des commerçants s'installent le long des voies de circulation ou devant des magasins siro-libanais. Avec une population marchande assez importante, ce marché présente des produits assez variés. Nos enquêtes ont été effectuées dans les six rayons suivants : condiments, cosmétique, souliers, poisson, banane/manioc, et légumes. Les trois premiers produits sont presque

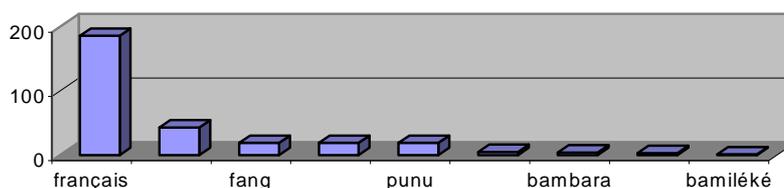
exclusivement vendus par des ressortissants d'Afrique de l'ouest (Bénin, Nigeria, Togo, etc.).

Les trois derniers par des Gabonais. On notera que ce sont parfois les mêmes personnes qui vendent les souliers et les produits cosmétiques, et que pratiquement tous les commerçants sont au moins bilingues. Cependant certains vendeurs originaires d'Afrique de l'ouest ne parlaient pas le français. Ceux-ci utilisaient des interprètes pour échanger avec leurs clients. Très rares sont aussi les commerçants ouest-africains qui emploient des langues gabonaises au cours de leurs échanges mais cette possibilité n'est pas exclue. Ainsi une vendeuse yoruba du rayon cosmétique a déclaré utiliser le punu, tandis qu'un locuteur igbo a déclaré utiliser quelquefois le fang.

Le graphique ci-dessous est un récapitulatif des principaux résultats obtenus sur ce marché en terme de choix des langues. Ceux-ci sont basés sur 188 enquêtés.

Comme dans les autres marchés, le français se révèle être la langue que les gens emploient spontanément au Pk5. Ainsi 186 des personnes interrogées utilisent d'abord cette langue lors des interactions commerciales. Certains locuteurs ont déclaré se servir par ailleurs du yoruba (43 sujets), du nzɛbi (19), du punu (19) et du fang (19).

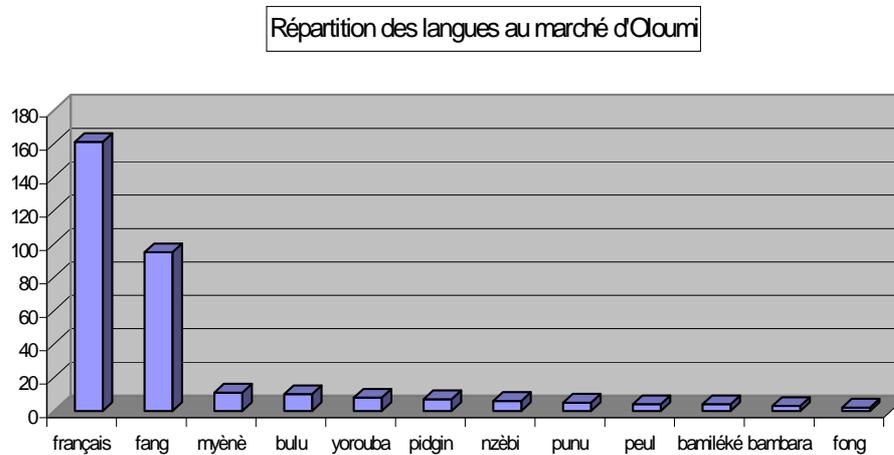
Répartition des langues au marché du Pk5



### 5.5. Marché d'Oloumi (Lalala)

Nos enquêtes sur ce marché ont été effectués dans les trois rayons suivants: chasse/pêche, banane/manioc et vivres.

Le français et le fang sont les deux langues dont les commerçants se servent le plus au marché d'Oloumi, appelé aussi marché de Lalala, comme le montre le graphique ci-dessous.



On constate que 91% des personnes interrogées utilisent le français et 54% le fang. A une vendeuse de gibier à qui nous avons demandé s'il lui est déjà arrivé d'avoir affaire à des clients qui ne parlent ni le français ni le fang, elle nous a répondu ceci : « *Je n'ai jamais vu ça* ». Ce propos illustre assez bien l'importance que ces deux langues ont acquise sur ce marché. Cependant la fonction véhiculaire que le français assume est tout à fait incontestable. Les autres langues y sont employées assez rarement. C'est par exemple le cas du myènè (11% des cas). Ce chiffre du myènè peut surprendre puisque les vendeurs eux-mêmes affirment que ce marché est principalement fréquenté par des Myènè, qui proviennent des quartiers environnants (Oloumi, Glass, Toulon, etc.). Les autres langues gabonaises qui sont utilisables dans ce marché

sont le nzèbi et le punu respectivement. Mais leur usage dans ce marché est très marginal.

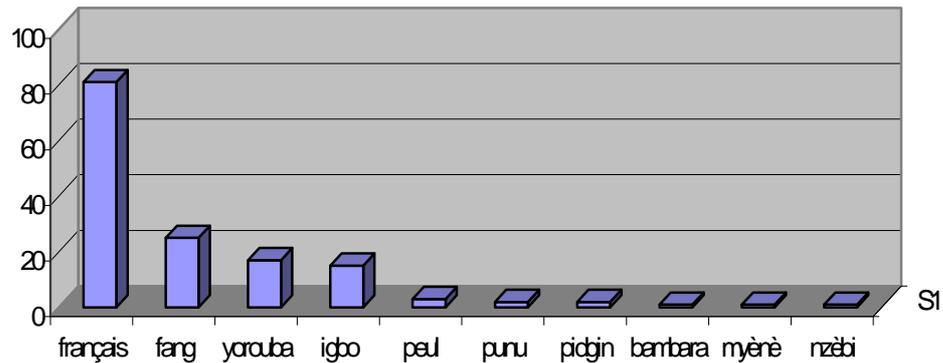
### **5.6. Marché de Louis**

Le marché de Louis est un petit marché situé au nord de la ville. Traversé par l'une des rues principales du quartier Louis, il couvre à peu près 1000 m<sup>2</sup> et renferme moins de 300 commerçants. L'aire qu'il couvre est historiquement le territoire des Myènè-Mpongwè. Au total, 107 personnes en majorité des femmes y ont été interrogées.

Plusieurs produits y sont vendus, mais ils sont très peu variés. On y trouve essentiellement des denrées alimentaires, parmi lesquels les vivres, ainsi que les légumes et les fruits sont les plus représentés. Nous avons regroupé tous ces produits de la manière suivante : vivres (plantains, macabos, maniocs, etc.), restauration (boissons, beignets, etc.), épicerie (riz, boîtes de conserves, etc.), légumes et fruits (oranges, tomates, etc.) poisson et viande, textiles. L'enquête sur le terrain nous a permis d'obtenir les résultats suivants :

Le graphique ci-dessus montre que le français est la langue la plus sollicitée au marché de Louis puisque 76% des personnes interrogées prétendent l'y utiliser. Après le français, le fang se trouve être la langue dont certains se servent, même si c'est dans une proportion assez faible (23%). On comprend donc pourquoi une jeune vendeuse de ce marché nous a déclaré ceci : « *Ici on parle le français ou le fang* ». On constate par ailleurs que l'utilisation du myènè est très réduite dans ce marché, ce qui surprend un peu, dans la mesure où les populations myénophones fréquentent beaucoup ce marché. On notera aussi que des langues d'Afrique de l'ouest, comme le yoruba, l'igbo ou le peul devancent les langues locales que sont par exemple le myènè, le punu ou le nzèbi.

Répartition des langues au marché de Louis

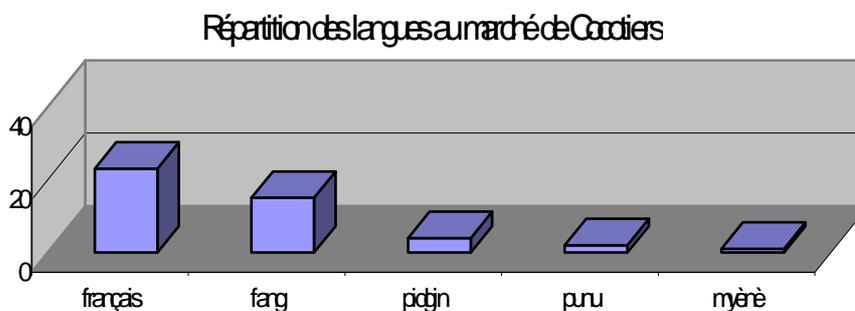


### 5.7. Petit marché de Cocotiers

Le marché de Cocotiers présente l'aspect classique d'un marché spontané. Les commerçants s'installent de part et d'autre de la rue qui relie le quartier Cocotiers à l'avenue Jean-Paul II (ancien boulevard Bessieux). Avec une population marchande très faible ce point de vente spontané existerait depuis 1969. Il s'est construit sur un terrain qui appartenait à la famille de l'ancien maire de Libreville L.-M. Ntoutoume Aubame, terrain qui a été cédé par la suite à la municipalité de Libreville.

Le marché de Cocotiers occupe une superficie que l'on peut estimer à 500 m<sup>2</sup> environ. Il se situe à la périphérie du quartier qui porte le même nom et qui est peuplé en majorité de Fang du Woleu-Ntem (régions de Bitam et Oyem essentiellement).

Les résultats de ce marché sont résumés par le graphique ci-dessous. Ils sont basés sur 23 enquêtes, qui sont en majorité des femmes. Nos enquêtes ont porté sur les rayons suivants : légumes (oignons, aubergines, gombos, oseilles, etc.), banane et manioc. Les produits qui y sont exposés sont donc essentiellement des denrées alimentaires.



Ce graphique montre que le français et le fang y sont plus fréquemment utilisés et que le recours à d'autres langues y est très marginal. Ce résultat n'est guère surprenant puisque les commerçants et les clients de ce marché sont en majorité des Fang.

On constate également que, mis à part le pidgin-english, les langues ouest-africaines n'y sont pas représentées et que le punu, le myènè et le nzèbi, qui sont les trois autres langues gabonaises que les enquêtés prétendent employer dans ce marché, y passent presque inaperçues. Certaines personnes interrogées se sont déclarées monolingues. Il s'agit principalement de femmes, dont l'âge se situe dans la tranche des 50-60 ans, et dont la langue première est le fang.

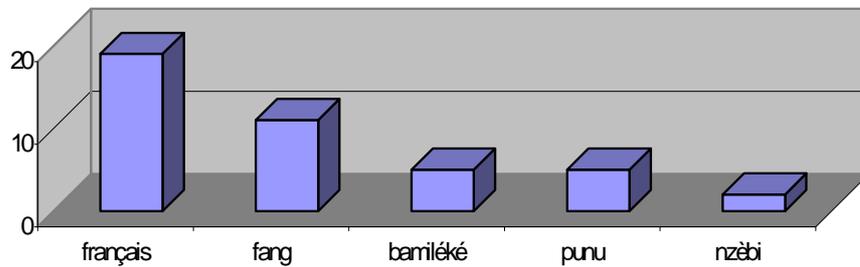
L'exemple du marché de Cocotiers semble indiquer que la présence des langues d'Afrique de l'ouest est liée à la taille des marchés, voire à la nature des produits exposés : plus il est petit, moins on y recense des langues étrangères, et plus on y vend des denrées alimentaires.

### **5.8. Marché de Guégué**

Le marché de Guégué est un petit marché privé situé au quartier Bas de Guégué. Il jouxte la rue principale qui relie le quartier Derrière la Prison à la mairie du Premier arrondissement (mairie de Guégué). La création de ce marché, qui appartiendrait à Monsieur P. Okemvele, remonte à 1995, d'après les vendeuses elles-mêmes. Sur l'édifice

principal on peut lire sur une plaque rouge sur fond blanc, et en français, *marché de Guégué*. Le marché se limite en fait à cet édifice, qui occupe une surface de 800 m<sup>2</sup> environ, avec une population marchande qui ne dépasse guère la quarantaine. On y trouve surtout des légumes (tomates, aubergines, oignons, etc.), de la banane et du manioc.

Répartition des langues au marché de Guégué



Le graphique précédent montre que le marché de Guégué est dominé par l'usage du français (à 90%) et celui de trois autres langues gabonaises : respectivement le fang, le punu, et le nzèbi. Par contre, aucune langue d'Afrique occidentale ne se signale dans ce marché de proximité, alors que le bamiléké du Cameroun y est quelquefois employé.

Le plurilinguisme est très marqué chez la plupart des commerçants de ce marché. Ceux-ci sont obligés de parler plusieurs langues gabonaises en fonction de celles que pratiquent leurs clients, même s'il s'agit souvent d'une pratique très rudimentaire : « *bonjour* », « *comment ça va ?* », « *à bientôt* », etc. Ainsi un jeune vendeur nzèbi du rayon banane/manioc par exemple, a déclaré utiliser sur ce marché aussi bien sa langue première, le nzèbi, que le français, le punu, le myènè et le fang. De même, de nombreux vendeurs d'origine bamiléké emploient parfois le fang en plus du français dans ce même marché.

## Conclusion

De toutes ces enquêtes on peut finalement retenir que le français, langue officielle, fonctionne très clairement comme une authentique langue véhiculaire dans tous les marchés, puisqu'en moyenne 85 % des personnes interrogées déclarent s'en servir. C'est *la langue* ou la *voix* des marchés de Libreville.

Après le français le fang se révèle être la langue gabonaise que l'on sollicite le plus. Ceci n'est cependant pas vrai au marché du PK5 où le punu et le nzèbi lui conteste ce statut. L'enquête révèle également que certaines langues africaines telles que l'igbo ou le yoruba sont plus dynamiques et plus utiles dans les grands marchés, même s'il s'agit dans ces cas d'échanges entre commerçants issus d'une même communauté ethnique ou d'un même pays (le Bénin et le Nigeria en l'occurrence). Or Eyindanga (1989) avait semblé minimiser l'importance des langues des migrants venus d'Afrique de l'ouest. Le myènè se signale quelque peu au marché d'Oloumi où des enquêtés déclarent employer cette langue.

Ces résultats confirment en grande partie les tendances qui ont été dégagées il y a dix ans de cela par mes prédécesseurs (Eyindanga 1989, Moussirou-Mouyama 1990) et en particulier le fait qu'aucune langue gabonaise n'a le statut de véhiculaire. Ils montrent également :

- 1- que le français occupe une place beaucoup plus importante dans les échanges et qu'il consolide son statut de véhiculaire,
- 2- que la plupart des langues gabonaises ne sont pas utilisées au marché et sont donc par conséquent menacées,
- 3- que le plurilinguisme est une caractéristique de ces marchés : on y rencontre des vendeurs qui emploient trois à quatre langues, y compris dans les plus petits marchés.

Nous n'allons pas terminer cette étude sans évoquer certaines de ses limites. La première est liée au fait que les données que nous venons de présenter reposent sur les déclarations des enquêtés. Ceci implique

qu'il faudra poursuivre les recherches en réalisant des enquêtes basées sur l'observation des pratiques réelles des locuteurs. Certes, on dispose déjà en partie de telles données depuis les travaux d'Eyindanga (1989), mais il faudra les couvrir à tous les marchés où nous avons fait des enquêtes. La seconde concerne le fait que nous avons surtout interrogé des vendeurs. Comme nous l'avons noté au début, ils constituent plus des trois-quarts des personnes consultées. Or il n'est pas sûr que les réponses des marchands rendent compte de toute la réalité.

Malgré ces limites, on peut finalement retenir que cette étude nous a permis de faire le point, plus de dix ans après, sur les dynamiques linguistiques qui sont en cours dans les marchés de la ville la plus peuplée du Gabon. Elle nous permet par ailleurs d'entrevoir les évolutions sociolinguistiques qui peuvent se produire dans le futur à l'échelle de tout le pays.

### Références bibliographiques

EYINDANGA Edouard Jacob (1989), *Les langues du marché à Libreville*, mémoire de maîtrise, Université Omar Bongo, Libreville.

GUTHRIE Malcolm (1971), *Comparative Bantu*, vol. 2, Farnborough : Gregg Press.

HOMBERT Jean-Marie (1990), « Les langues du Gabon : état des connaissances », *Revue gabonaise des sciences de l'homme*, volume 2, Alfabet scientifique des langues du Gabon, LUTO, pp. 29-36.

JACQUOT André (1978), « Le Gabon », in *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar*, établi sous la direction de Daniel Barreteau, Paris : CILF, 624 p.

KWENZI-MIKALA Jérôme (1998), « Parlers du Gabon : classification du 11-12-97 », in Raponda-Walker, *Les langues du Gabon*, éditions Raponda-

Pither MEDJO MVE

Walker, Libreville (réédition des *Idiomes du Gabon* d'A. Raponda-Walker), pp. 217-221.

KWENZI-MIKALA Jérôme (1987), « contribution à l'inventaire des parlers bantou du Gabon », *Pholia*, volume 2, Laboratoire de phonétique et linguistique africaine, CRLS, Université Lyon2, pp. 103-110.

MAHO Jouni (2003), « A classification of the Bantu Languages : An Update of Guthrie's Referential System », in Derek Nurse and Gérard Philippson (éd.), *The Bantu Languages*, Routledge Language Family, London, pp. 639-651.

MBOUTSOU Charles (2000), *Les problèmes démographiques au Gabon : le cas de la migration intérieure et de la croissance démographique de la province de l'Estuaire de 1960 à 1993*, thèse de doctorat nouveau régime en géographie, 2 tomes, Université Michel Montaigne Bordeaux3, 528 p.

MOUSSIROU-MOUYAMA Auguste (1990), « Les langues du marché à Libreville et le plurilinguisme gabonais », in R. Chaudenson (éd.), *Des langues et des villes*, Paris, Didier Erudition, pp. 421-436.

Recensement général de la population et de l'habitat, République gabonaise, Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, DGSEE, BCR ; Principaux résultats, RGPH du 1<sup>er</sup> au 31/07/93, 96 p.

VAN DER VEEN Lolke (1991), *Etude comparée des parlers du groupe okani (B30)*, thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon2.

**DISCOURS LITTÉRAIRE ET RECONFIGURATION UTOPIQUE  
DE « L'AFRIQUE », DANS *PAROLE DE VIVANT*,  
DE MOUSSIROU-MOUYAMA**

**Steeve RENOMBO OGULA**

Département de Lettres Modernes  
Université Omar BONGO

*« La santé comme littérature, comme écriture, consiste à inventer un peuple qui manque. Il<sup>2</sup> appartient à la fonction fabulatrice d'inventer un peuple. On n'écrit pas avec ses souvenirs, en moins d'en faire l'origine ou la destination collectives d'un peuple à venir encore enfoui sous ses trahisons et reniements. »<sup>68</sup>*

*« Le langage n'est pas la maison de l'être (Heidegger), mais le lieu d'une altération itinérante »<sup>69</sup>.*

Argument

L'une des conversions épistémologiques majeures survenues dans le champ des sciences humaines africaines, est lisible dans la déconstruction dynamique travaillant désormais tout discours portant sur l'objet « *Afrique* ». Au compte de cette orientation méthodologique, l'on peut recenser entre autres, les travaux d'Achille Mbémbe en sciences sociales<sup>70</sup>, ainsi que ceux de Valentin- Yves Mudimbé<sup>71</sup> et K.A. Appiah<sup>72</sup> en philosophie.

Dans le système de ces discours qui réévaluent leur regard sur l'Afrique, il convient de s'interroger sur l'apport spécifique du discours littéraire. Cette interrogation portant sur « *les pouvoirs heuristiques de la*

---

<sup>68</sup> Cité en exergue au roman d'Edouard Glissant, *Sartorius, le roman des Batoutos*, Paris, Gallimard, 1999, 352 p.

<sup>69</sup> M. De CERTEAU, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, 358 p, p. 323.

<sup>70</sup> A. MBEMBE, *De la postcolonie*. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine, Paris, Karthala, 2000, 293p ; « A propos des écritures africaines de soi » in *Politique Africaine*, N°77, Paris, Karthala, 1993, pp. 16-43.

<sup>71</sup> V-Y MUDIMBÉ., *The Invention of Africa. Gnosis, philosophy and the order of knowledge*, Bloomington, Indiana University press, 1988, 241p; *The Idea of Africa*, Bloomington, Indiana University press, 1994, 234 p.

<sup>72</sup> K.A. APPIAH *In my Father's House, Africa in the Philosophy of culture*, Londres, Methuen, 1992.

*fiction* » constitue l'un des champs problématiques de la théorie littéraire, discipline sous l'autorité méthodologique de laquelle nous entendons mener cette recherche.

Qu'est-ce que donc qu'écrire l'Afrique aujourd'hui ? Et en quoi la contemporanéité de cette écriture consiste-t-elle ? Comment rencontre-t-elle, façonne-t-elle et bientôt, réinvente-t-elle les configurations traditionnelles de l'Afrique ?

Et l'entité « *Afrique* » ainsi jetée, est-elle encore reconnaissable à partir de nos représentations canoniques ? De nos idéalités signifiantes ?

Finalement, de quel statut cette « *Afrique* » surgie des signes qui constellent la page, pourrait-elle s'autoriser ? S'arrime-t-elle encore à quelque site géographiquement localisable, ou procède-t-elle plutôt selon une utopie : celle même de toute écriture radicale ?

Pour faire réponse à ces interrogations, nous aurions pu tirer argument de l'œuvre de Sony Labou Tansi, en insistant sur la question qui la traverse de part en part, y induisant des dispositifs narratifs et descriptifs : le remembrement scriptural de l'auguste empire Kongo ; ou encore, interroger l'actualité littéraire africaine, pour pointer dans l'œuvre romanesque de Kossi Effoui, notamment *La Fabrique de cérémonies*<sup>73</sup>, une perception singulière de l'« *Afrique* », l'apparentant à un simulacre ; mais nous avons requis de parler d'un texte moins connu, pour soumettre à la communauté des chercheurs quelques uns des postulats qui le sous-tendent et qui nous paraissent être de nature à participer du renouvellement esthétique du roman africain francophone. Il s'agit de *Parole de vivant*<sup>74</sup>, unique texte à ce jour, de l'écrivain gabonais Auguste Moussirou – Mouyama.

## Résumé

L'un des enjeux majeurs du projet littéraire francophone, consiste dans la mise en œuvre d'une subversion esthétique de la langue de l'Autre (Le colonisateur). Cette langue de la surdétermination du

---

<sup>73</sup> K. EFFOUI, *La Fabrique de cérémonies*, Paris, Le Seuil, 2001.

<sup>74</sup> A. MOUSSIROU-MOUYAMA, *Parole de vivant*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Encres noires », 1992.

signe (écriture) fonctionne comme économie de terreur (esclavage, colonisation, Berlin).

Il faut donc fracturer son Texte, sa grammaire hégémonique, pour que le sujet écrivant, se réapproprie l'initiative de la construction du sens et de la réécriture de l'histoire, orchestrant ainsi une reconfiguration de l'entité « *Afrique* ».

### **Mots clés**

Énonciation-narrativité-utopie-langage-Afrique-épistémologie-esthétique-dialogisme.

### **Abstract**

*One of the major stakes of francophone literature consists in the aesthetic subversion of the language of the other one (colonialist). That language of overdetermination of the sign functions as a system of terror (slavery, colonialism, Berlin). So it is necessary to break his Text, his hegemonic grammar so that the subject who write can be able to reappropriate the initiative of the construction of sense, the re-writing of history and the reconfiguration of Africa.*

### **Keys-words**

*Énonciation-narrativité-utopie-langage-Afrique-épistémologie-esthétique-dialogisme.*

### **I/ Economie problématique**

*Parole de vivant*, fait de cette question de la dicibilité de l'Afrique, l'enjeu proprement discursif de son énonciation.

Après *la tragédie de l'histoire*<sup>75</sup> et l'initiation manquée (T.Mélone); après le détournement des catégories<sup>76</sup> (G. Biyogo) et la brisure de la solidarité des choses de la terre<sup>77</sup> (A.

---

<sup>75</sup> T. MELONE, *Chinua Achebe et la tragédie de l'histoire*, Paris, Présence Africaine, 1973, 110 p.

<sup>76</sup> G. BIYOGO, *L'Écriture et le mal, théorie du désenchantement*, thèse de doctorat nouveau régime, Paris-Sorbonne Paris-IV, 1990, 1250 p.

<sup>77</sup> A. MOUSSIROU-MOUYAMA, *Parole de vivant*, op.cit p 17.

Moussirou-Mouyama) ; après le retrait des Anciens et *Le Crépuscule des silences* (Moudjégou)<sup>78</sup>, l'Afrique est-elle encore seulement dicible ?

Et cette parole peut-elle encore se déployer à partir d'un espace comme frappe d'impiété ?

C'est toute la question de la topographie discursive qui s'énonce ici.

Ytsia-moon, l'actant central de *Parole de vivant*, est un jeune homme qui a grandi en se sustentant de la parole de sa grand-mère Ma-kaandu. Aujourd'hui, alors que Ma-kaandu n'est déjà plus, Ytsia-Moon veut continuer de faire résonner sa parole essentielle pour « arrêter la dérive », lutter contre « les routes transparentes de l'oubli » et redonner une perspective aux « yeux désaxés de ses frères ».

C'est que, à ne plus écouter la tonalité primordiale de cette parole, dont la dernière inflexion est localisable chez Ma-kaandu, la communauté est susceptible de périliter.

Mais très vite, Ytsia-Moon réalise la complexité proprement langagière de son entreprise car, de Ma-kaandu à lui, le cours régulier de la parole enregistre comme une cassure, une mutation. En réalité, Ma-kaandu et lui préfigurent désormais deux Afriques fort distinctes, et irréductibles l'une à l'autre.

Ainsi a-t-on d'une part l'Afrique tutélaire, mythique, couverte de gloire et de majesté, dépositaire de la toute puissance du verbe et, d'autre part, l'Afrique contemporaine infestée par les despotes illuminés et l'invasion des valeurs « bâtarde »<sup>79</sup>, dont « la raison graphique »<sup>80</sup>.

---

<sup>78</sup> P. E. MOUDJEGOU-MAGANGUE, *Le Crépuscule des silences*, Paris, P.J. Oswald, 1975, 83 p.

<sup>79</sup> Dans l'économie narrative de *Les Soleils des indépendances*, le mot « bâtard » constitue un véritable motif récurrent, qui thématise la question de la confusion axiologique engendrée par les indépendances.

<sup>80</sup> L'expression est ici empruntée au texte de J. Goody, *La Raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1979, sans qu'elle ne requiert pour autant la même acception. Il s'agit plutôt de dénoncer comme une hégémonie du signe, que Meschonnic désigne sous l'appellation de « politique du signe ». Lire à ce propos l'article de C. Filteau, « His mind like a flippant bastard » : *Culture et hétéroglossie dans une nouvelle de l'auteur acadien J. Babineau* in *Littérature*, n°121, Paris, Larousse, 2001 pp. 76-100.

C'est donc le préjudice occasionné par la perte du lieu authentique qui ferme la bouche d'Ytsia-Moon et lui confisque toute diction efficace de l'Afrique : la perte du lieu est toujours déjà perte du langage et dissémination des signes.

Comment résorber le hiatus qui sépare les deux sites discursifs et réintroduire la parole dans son déploiement continu ?

Comment donc réactualiser la parole de Ma-kaandu dans cette manière d'anti-espace ?

Peut-on préserver sa dynamique en acte, son potentiel de symbolisation arborescent, dans « *la nuit coagulée de l'écriture* », et l'anti-langue de l'Autre (le colonisateur) ?

Comment aménager dans le non-lieu de cette langue, l'espace où s'énonceraient enfin les voix sans visages du passé ?

Et, en quoi les ressources de la *narrativité* peuvent-elles constituer le recours, la réplique, face à cet obstacle langagier majeur ?

Tout l'intérêt de l'étude consiste donc dans l'analyse des stratégies discursives et narratives dont se sert le sujet-écrivain, aux fins de se ré-approprier, dans l'ici et maintenant de la narration, cette parole primordiale qui lui est résolument extérieure.

L'analyse s'articulera autour de deux moments principaux :

Tandis que le premier examinera la délicate question de l'incipit, notamment le traitement qu'il fait des analepses et du discours indirect libre ; le deuxième mouvement consistera dans la saisie des questions d'« *historicisation* » du sujet-écrivain, de polyphonies énonciatives et d'invention discursive de l'Afrique.

Ouvrons donc l'analyse par le premier point !

## **II/ Ruses énonciatives et refiguration de la parole des origines...**

### **1-De l'incipit**

L'incipit ! En dépit de son apparente banalité, *l'incipit* constitue l'une des questions littéraires les plus ardues. En lui semble se nouer,

puis se résorber, le tout de la tension littéraire, car il constitue l'instance qui prescrit au texte son devenir, son *telos*...

L'incipit pose donc la question du commencement, mais aussi, symétriquement, celle de la clausule, puisqu'il porte en lui, comme en suspension, le déploiement du récit.

Quelle est donc la « phrase seuil » qu'il faudrait inscrire au fronton du texte et dont le récit ne serait que l'extrapolation, la génération? En rapport avec cet horizon problématique, l'on pense inéluctablement à l'interrogation formulée par R.Barthes dans *Le degré zéro de l'écriture*: « *Par où commencer?* »<sup>81</sup>. Nous souvient aussi le beau texte d'Aragon: *Je n'ai jamais appris à écrire ou les incipit*.<sup>82</sup>

En marge de sa fonction programmatique, l'incipit pose un tout autre problème mais non moins épineux: celui de la possibilité même d'un commencement radical. Si le premier problème concernait l'aval (la fonction téléologique), celui-ci au contraire concerne davantage l'amont même de l'incipit et se formulerait ainsi: dans un espace interlocutoire (espace dénommé par Barthes, *logosphère*) où toute parole parle toujours déjà à partir d'une autre parole, où le corps-parlant est de part en part traversé de langages, comment prétendre fonder radicalement une parole commençante?

Comment ruiner ce ruissellement du langage par-delà moi, qui me dépossède, et que Derrida désigne sous la belle appellation de *monolinguisme de l'autre*?<sup>83</sup>.

Dans *L'ordre du discours*<sup>84</sup> de M. Foucault, se trouve également problématisée cette question de la parole et de son autre généalogique. Prononçant son discours de réception au Collège de France, M. Foucault, s'interroge sur la possibilité d'inaugurer une parole vierge de toute antériorité. A la fin de son propos, il comprend que c'était à la parole de son maître, J-Hyppolite, que son propre discours se greffait.

---

<sup>81</sup> R. BARTHES, *Le Degré zéro de l'écriture*, Paris, Le Seuil, Coll. « Points », 1953,1972, 187 p, p. 145.

<sup>82</sup> L. ARAGON, *Je n'ai jamais appris à écrire ou les incipit*, Genève, Skira, 1969.

<sup>83</sup> J. DERRIDA, *Le Monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, 1996, 135 p.

<sup>84</sup> M. FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

Cette seconde difficulté de l'*incipit* est précisément celle qui fait question chez le sujet-écrivain de *Parole de vivant*.

Comment peut-il commencer de dire la parole, lorsque celle-ci prend sa source dans quelques temporalités immémoriales ?

Comment assumer la profération d'une parole dont on est que l'un des moments, sans d'abord refluer vers la source ?

Comment donc inaugurer une parole ivre n'étant assignable à aucun commencement radical ?

Comment entamer sans fonder ; sans porter aux fonts baptismaux ?

Ytsia-Moon peut-il seulement assumer une énonciation à la première personne ?

Peut-il énoncer un « *je* » dont toute la consistance dépend d'un « *tu* » (ici celui de Ma-kaandu) ? Dans quelle mesure peut-on faire sienne une parole (monologue) dans le même temps qu'on la cède à un tiers (dialogue).

Pour tenter de résoudre toutes ces questions, examinons l'*incipit* de *Parole de vivant* :

« ... *Personne. Personne dans ce pays ne sait plus ce qui a été. Tout y est, tout y sera. Péki-Péki : l'éternité sans nom* »<sup>85</sup>.

Ce qui frappe d'emblée dans ce cinglant *incipit*, c'est comme un surgissement de parole sur fond de néant. En faisant commencer le texte par des points de suspension, le sujet-écrivain tente de résorber le clivage des voix énonciatives. Ici les points de suspension constituent comme l'interface murmurée entre une parole close dans le passé et son redéploiement tonique dans le présent de la narration. Ces points de suspension aménagent l'espace syncopé où se jouent tout à la fois l'abolition et la résurgence du langage.

Il est visible que par ce procédé d'écriture, le sujet-écrivain règle le problème du commencement en donnant l'initiative à la parole elle-même qui surgit du néant de ses origines.

---

<sup>85</sup> *Parole de vivant, op. cit.*, p. 9.

Par ailleurs, la situation de crise qui sépare les deux sites discursifs est bien thématifiée. En effet, le premier mot qui trouve ce néant est « *personne* ». Ce « *personne* », mis à dessein en apposition, puis repris dans la phrase suivante, vient nommer la faillite totale qui agrippe l'époque. S'en revenant de quelque insituable ailleurs, la parole vient tracer les contours d'un temps austère, ruiné jusqu'en ses confins, où l'homme, en oubli de la parole, est jeté dans la dérélition. Il faut donc, selon la prescription du titre, *Parole de vivant*, que la parole soit à nouveau l'apanage des vivants.

Pour autant qu'« *écrire, c'est décider qui va parler* » (Barthes), l'incipit du texte signale bien que c'est à Ma-kaandu que le sujet-écrivain délègue la parole. Commentons la portée esthétique de cette délégation énonciative, en pointant les questions du recours analeptique et du style direct !

## **2/ Recours analeptique et possibilité du récit**

Les analepses sont des anachronies narratives qui développent « *un récit temporellement second* » par rapport à un récit dit premier. A la suite de G. Genette, on distingue deux grands types d'analepses :

- Les analepses externes ou hétérodiégétiques « *portant sur une ligne d'histoire* », et donc un contenu diégétique différent de celui (ou ceux) du récit premier ;

- Les analepses internes ou homodiégétiques « *qui portent sur la même ligne d'action que le récit premier* ». Elles se divisent à leur tour en analepses complétives et répétitives.

Il appert que l'incipit de *Parole de vivant*, procède d'une analepse complétive. C'est-à-dire, un renvoi comprenant « *les segments rétrospectifs qui viennent combler après coup une lacune antérieure du récit* »<sup>86</sup>.

Mais ici, beaucoup plus qu'un simple rappel conférant au récit cohérence et lisibilité, le recours analeptique se confond avec le fondement même de l'acte d'écriture. Par-delà la signification de

---

<sup>86</sup> G. GENETTE, *Figures III*, Paris, Le Seuil, Coll. « Poétique », 1972, 281p, pp. 91-92.

l'histoire, ce qu'engendre cette analepse, c'est la possibilité même du récit ; son existence et, partant, celle du sujet-écrivain.

Ouvrir le texte par cette manière de débrayage, fait surgir le texte de cela qui le fonde, le justifie et le traverse de part en part : la parole de Ma-kaandu. Aussi la fonction complétive consiste-t-elle dans la « *diégétisation* » du complément de parole sans lequel le monde ne peut sortir de sa nuit, ni le récit s'ébranler...

L'intelligence sémiotique aurait pointé dans cette opération analeptique, un moment cognitif majeur fondant le savoir du sujet-écrivain et posant le contenu narratif comme objet cognitif.

Les analyses qui précèdent, permettent de comprendre pourquoi l'incipit de *Parole de vivant*, est formulé au style direct, c'est-à-dire, « *sans patronage énonciatif* ».

C'est que, la narration en première personne « *je* » se réalise sous la forme d'un embrayage énonciatif par lequel la voix de l'énonciateur second (ici Ytsia-Moon) est couverte par celle de l'énonciateur premier (Ma-kaandu). Dans ce jeu discursif, il apparaît que le narrateur, réactualisant la parole de sa grand-mère, opère ce que les sémioticiens désignent sous l'appellation d'*embrayage cognitif*. En cela, le narrateur, sur les plans sensible, sémiotique et métasémiotique, reproduit l'énonciation première de la grand-mère pour se mettre en phase avec le moment inaugural de l'émergence de la parole. Par cette opération, selon la terminologie de G. Geninasca<sup>87</sup>, on peut dire qu'il s'auto-constitue mythiquement. C'est précisément parcequ'il ne peut se constituer sans la parole de Ma-kaandu que le narrateur de *Parole de vivant*, procède par une narration fondée sur l'embrayage/débrayage négociant ainsi les fulgurances de la parole de la grand-mère. C'est ainsi, qu'à la lisière du récit, il peut enfin reprendre l'initiative de l'énonciation :

« *je ne pouvais partir sans m'abreuver à la source* »<sup>88</sup>.

---

<sup>87</sup> J. GENINASCA, *La Parole littéraire*, Paris, PUF, 1997, 296 p.

<sup>88</sup> *Parole de vivant*, *op. cit.*, p. 10.

En cette irruption du « *je* », l'usage du verbe de possibilité, « *pouvoir* », est fort significatif. D'un point de vue strictement énonciatif, on peut superposer la possibilité du départ physique (Ytsia-Moon doit entreprendre un voyage afin de poursuivre ses études), et celle du décollage énonciatif (l'aptitude à parler en première personne et à déployer le récit).

Toutefois, la suite du texte permet de constater que même cet avènement tardif du « *je* », n'ouvre pas encore sur une totale assomption de l'acte énonciatif.

En effet, la phrase citée plus haut, pour signifier la reprise de l'initiative énonciative, se poursuit par l'utilisation du style indirect libre.

Il convient donc d'examiner la manière dont ce nouveau procédé complexifie les interactions entre les « *je* » énonciatifs.

### **3- Style indirect libre et hybridité énonciative.**

Dans son *Nouveau discours du récit*<sup>89</sup>, G. Genette établit que tout récit est explicitement ou non à la première personne. Partant de cet acquis théorique, toute l'importance du récit, envisagé comme recherche, réside dans les ruses que déploie inlassablement le « *je* » narratif pour s'échapper à lui-même et fonder le récit sur une manière de double « *instanciation* » de la voix narrative.

L'analyse qui va suivre interroge la porosité de la limite -qui toujours s'illimite-, de la frontière entre la parole de Ma-Kaandu et celle d'Ytsia-Moon, pour aboutir à une forme de co-énonciation où la parole est indivise.

D'entrée donc rappelons que cela qui différencie le discours indirect de l'indirect libre, c'est l'absence de verbe déclaratif et donc de subordonnée. Cette absence de dépendance par rapport à une instance énonciative précise, aboutit à une confusion totale entre les paroles de l'énonciateur et celles qu'il est censé rapporter.

---

<sup>89</sup> G. Genette, *Le Nouveau discours du récit*, Paris, Le Seuil, Coll. « Poétique », 1983.

Dans l'économie narrative de *Parole de vivant*, l'emploi du style indirect libre est l'objet d'une grande fréquence. La seule marque textuelle permettant quand même de distinguer un énoncé d'un autre ne tenant plus que dans l'incise. Considérons les exemples suivants :

1- « *Si personne ne refuse d'écouter Moukélémbémbé, disait-elle, plus aucune trace ne restera du pays des deux fleuves. L'ancien pays. Il faut préserver ce peuple des feux de Moukélémbémbé que viennent invoquer les princes de ce monde, chaque soir, à l'heure où le ciel avale les gémissements de ses victimes. Mais qui regarde encore le ciel ? Personne.* »<sup>90</sup>

2- « (...) *Bâtir ?... Eux, ils sont dans le vent et le vent n'a pas de nid. Eh, pauvres enfants qui ne feront que passer et qui ignorent tout ! En fait, ils n'ignorent rien, ils n'ont jamais su.*

*Mais comment sauraient-ils maman, innocentes progénitures vouées à l'appétit de Moukélémbémbé ? »*<sup>91</sup>.

Dans la première citation, l'on remarque bien qu'excepté l'incise mise en gras (*me disait-elle*), rien ne permet de distinguer strictement entre le discours d'Ytsia-Moon et celui de Ma-Kaandu, sauf à se référer au contexte d'énonciation. Il est à noter, par ailleurs, que l'usage de l'inversion dans la reprise de l'incise évite l'emploi du style indirect et donc d'un énoncé dont le « *patronage énonciatif* » serait explicite. C'est que, à la place de « *me disait-elle* », le narrateur eût pu employer « *elle me disait* : » suivie de la subordonnée.

Or, par cette inversion, c'est la parole de Ma-Kaandu qui s'énonce, comme en style direct, sans subir la moindre altération, l'incise n'intervenant qu'après coup pour confirmer la source énonciative de la parole en acte. Pareils procédés narratifs abondent dans l'économie textuelle de *Parole de vivant*.

Le second exemple est tout aussi frappant, qui présente une situation où le discours indirect libre ouvre sur une interrogation adressée à la véritable instance énonciative, qui répond sans transition. S'orchestre alors un dialogue au style direct entre Ma-Kaandu et Ytsia-Moon.

---

<sup>90</sup> *Parole de vivant, op. cit, p. 10.*

<sup>91</sup> *Op. cit, p. 11.*

En somme, ce que nous livre l'usage du style indirect libre, c'est un discours indivis où l'énonciateur parle pour ainsi dire la parole d'un « tiers-actant »<sup>92</sup>, à moins que ce ne soit ce dernier qui parle en lui. Aussi, les distances narrative et modale entre les deux paroles s'estompent. Le style indirect libre est fondamentalement un discours hybride ; un discours du « comme si » « suspendu entre l'immédiateté de la narration et le détour du récit ». « C'est un style qui rend possible, dans l'écoute de la parole de l'énonciateur, un autre idiome »<sup>93</sup>.

Pour clore cette étude autour du style indirect libre, reproduisons ce mot de Ducrot, qui thématise bien le statut virtuel de toute posture énonciative :

« J'appelle 'énonciateur', ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils "parlent", c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. »<sup>94</sup>

Cette étude des stratégies narratives et discursives dont use le sujet-écrivain, pour pérenniser la tonalité immémoriale d'une parole constituante, permet de localiser une véritable polyphonie, une énonciation continue : un dialogisme *in texto*.

Maintenant que le sujet-écrivain a réglé la question de la dicibilité de l'Afrique par un partage, une compartimentation de la voix narrative, il convient de s'interroger sur le statut de l'entité « Afrique » ainsi constituée.

Au sortir donc de ce dialogue obvié, simulé, de cette distanciation de soi du « je » narratif, quelle est la scène africaine qui nous est jetée ?

---

<sup>92</sup> P. NGANDU NKASHAMA, « Autour du conte et du récit romanesque : narrateur ? narratologie et tiers-actant » in *Ruptures et écritures de violence. Etude sur le roman et les littératures africaines contemporaines*, Paris/Montréal, L'Harmattan, Coll. « Critiques littéraires », 1997, 393 p.

<sup>93</sup> A.H. PIERROT, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 1993, 319 pp. 116.

<sup>94</sup> *Op.cit.*, p. 119.

Quelle est la configuration de cette entité, reconnaissable sous le nom impossible d'*Afrique*, que tracent dans leur incessante mobilité les voix narratives ?

### III / Subjectivité, histoire et territoires du simulacre...

#### 1- L'écriture comme opération d'historicisation

Les travaux de J. Derrida, (*De la grammatologie*) comme ceux de M. de Certeau, (*L'Écriture de l'histoire*), démontrent bien que l'activité d'écriture est toujours déjà le lieu d'une opération généalogique ; d'une anamnèse. Comme chez Proust, elle seule permet de communiquer à nouveau avec quelque chose de l'ordre de « *l'eût été* ». Toutefois, précisons que ce retour n'est guère finaliste car, l'écriture n'est pas réductible à la mémoire où même à l'objet quêté avec lequel elle ne coïncide jamais<sup>95</sup>. Elle ne constitue donc pas le contenu de la mémoire, mais sa forme résonnante et itinérante. Et ce n'est qu'à partir de cette forme, que le sujet-écrivain peut disposer des signes aveugles de son histoire et les réorganiser imaginativement, dans l'économie narrative.

Dans une étude portant sur l'écriture de l'histoire dans *Les Ecailles du ciel*<sup>96</sup>, de T. Monénembo, N. Nkashama relève bien cette propension de la narrativité à réécrire l'histoire :

*« La définition la plus élémentaire voudrait que l'histoire se ramène à une 'suite d'événements majeurs qui ont transformé les sociétés humaines', ainsi que la conscience qui pourrait en être faite. En réalité, l'historicité n'existe que par le discours qui l'exprime ou qui la rationalise, ainsi que par les modalités de sa propre énonciation. L'histoire concerne donc 'ce qui est arrivé', mais plus*

---

<sup>95</sup> « En reprenant une remarque de Walter Benjamin à propos de Proust, on pourrait dire qu'elle (l'écriture) a la forme de la mémoire et non son contenu : elle est l'effet indéfini de la perte et de la dette, mais elle ne conserve ni ne restaure un contenu initial, puisqu'il est perdu (oublié) à jamais et représenté seulement par des substituts qui s'inversent et se transforment selon la loi posée par une exclusion fondatrice. », *L'Écriture de l'histoire*, op.cit, p. 330.

<sup>96</sup> T. MONENEMBO, *Les Ecailles du ciel*, Paris, Le Seuil, Coll. « Points », 1986, 192 p.

*directement encore 'le récit de ce qui est arrivé'. Elle se constitue sa propre norme de vérité, par quoi elle se fait une méthode de connaissance. »<sup>97</sup>.*

Comment donc l'écriture de *Parole de vivant* réalise-t-elle cette opération de ré-appropriation de l'histoire, puis de redistribution de ses signes ? Par quels procédés se constitue-t-elle comme étant la « *crête où s'affirme le devenir historique du sujet* » ?<sup>98</sup> Il sera question, entre autres, du thème métaphorique de l'écriture comme cours fluvial sur lequel le sujet navigue à rebours vers d'autres temporalités, afin de revenir bâtir un présent problématique<sup>99</sup>.

L'espace textuel de *Parole de vivant* abrite une parole précaire, résolument itinérante, ballottée entre son abolition et sa résurgence. Ce dont il s'agit, c'est de maintenir à tous prix, le filet déjà tenu d'une parole qui seule peut raturer les blancs de l'histoire, résorber les hiatus, et réintroduire la mémoire dans une continuité historique cohérente. Aussi assiste-t-on comme à un tissage, un maillage, un va-et-vient incessant entre le passé et le présent ; le temps glorieux et le temps impi ; la tradition communautaire et la modernité égotiste ; entre Ma-Kaandu et Ytsia-Moon. Leur voix, tout à la fois entremêlées et distinctes se répondent, se réciproquent ; s'inventent inlassablement, jouissant ainsi du plaisir d'une énonciation infinie (Barthes). A l'instar des Mille et une nuits, ici aussi, *la narrativité* procède d'un enjeu vital.

Ces pérégrinations énonciatives subvertissent les temporalités et spatialités historiques, permettant ainsi au sujet-écrivain de s'historiciser et de participer de manière dynamique à des temps excédant sa

---

<sup>97</sup> « Les écailles du ciel de Thierno Monénembo : approche morphologique » in *Littératures francophones : langues et styles*, Actes du colloque international organisé par Papa Samba Diop, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 66-82, p. 80.

<sup>98</sup> J. Kristéva, *Polylogue*, Paris, Le Seuil, Coll. « *Tel Quel* », 1977, 537 p, p. 28.

<sup>99</sup> Dans « *His mind like a flippant bastard* : culture et hétéroglossie dans une nouvelle de l'auteur acadien Jean Babineau », C. Filteau, citant Ken Hirschop, précise à propos des rapports entre stratégies énonciatives et historicité : « la lutte pour la voix qui s'opère dans le roman moderne est une lutte pour atteindre cette sorte d'existence historique du point de vue de l'observateur. C'est la lutte pour un langage qui donne au sujet un accès à l'histoire, en lui permettant de se transcender lui-même au moyen du langage, et c'est ce dépassement éthique de soi qui confère au dialogisme son style d'expression indirecte, distanciée. », *op.cit.*, p. 95.

naissance. C'est de cette manière de plasticité qu'il témoigne lorsqu'il indique à sa grand-mère, à travers une métaphore de l'anamnèse qui n'est pas sans rappeler la *barque* de Ngal dans l'Errance :

*« Je te remercie de m'avoir donné la force de remonter le fleuve, au moment où Moukélémbémbé est en train de vaincre tout le pays, l'ancien pays des deux fleuves. Remontant le fleuve je vieillis et le finirai sans doute par te retrouver. »*<sup>100</sup>

Ne se contentant pas seulement de remonter le cours du temps et de vieillir, le sujet entend réorganiser les signes transparents de l'histoire dans le procès même de l'écriture. Installé sur la frêle pirogue du dire de Ma-Kaandu, Ytsia-Moon navigue à rebours, remonte le fleuve tumultueux d'une histoire où il puise le motif même d'une relation romanesque susceptible de « *donner à voir* » aux générations futures :

*« Qu'elle histoire, que cette dérive du pays des deux fleuves, l'ancien pays entre deux fleuves ! Une véritable "histoire" et seules les histoires se voyaient pour que les oreilles les transportent de village en village, d'âge en âge. C'est pourquoi j'ai pensé qu'on pouvait montrer l'histoire qui nous est arrivée et qui se joue encore en aval des deux fleuves pour que d'âge en âge les enfants se souviennent. Que se révèlent les courbes du pays aujourd'hui entre deux fleuves »*<sup>101</sup>

Il ressort de cette citation comme une dimension résolument visuelle de la narrativité. Seule l'acte de narrer (donc d'écrire) est susceptible de rendre visible, de donner à voir les raisons occultes de l'histoire. S'établit ici, une véritable fonction déictique de la narrativité. Lorsque l'auteur parle de révéler « *les courbes du pays aujourd'hui entre deux fleuves* », on peut aisément substituer ces « *courbes* » à celles mêmes de l'écriture.

S'énonce ici, une véritable invention scripturale de l'Afrique.

---

<sup>100</sup> *Parole de vivant, op. cit, p. 25.*

<sup>101</sup> *Op. cit., p. 24.*

## 2- Le simulacre Afrique

*Parole de vivant* déploie une telle superposition des niveaux sémantiques qu'il est difficile d'établir une reconnaissance stricte des toponymes. C'est que, l'auteur opère tout à la fois par le phénomène de foyer et par celui d'extension. Opération esthétique complexe permettant à une expérience régionale de s'universaliser et, réciproquement. S'orchestre alors comme une interchangeabilité des lieux, arrachant l'expérience littéraire à tout site localisable.

Ce procédé est par exemple lisible lorsque, des événements évoqués au titre de l'histoire du Gabon, se trouvent être extensibles à l'histoire du continent africain. Il se crée alors comme une indécidabilité, dans la saisie des faits historiques d'un pays, qui semblent valables pour l'Afrique. Le principe du tout et des parties connaît ici une violente subversion. Le Gabon est alors virtuellement une Afrique et, l'Afrique un Gabon (association pouvant être légitimée par la parenté des expériences historiques et la dimension communautaire d'un destin).

Comment cela fonctionne-t-il textuellement ?

Au départ, avant l'arrivée des « *hommes à peau rouge* », il est question « *du pays des deux fleuves* » dont les limites sont le Nil et le Kongo. Une telle délimitation nous donne une entité géographique conforme à l'espace du continent africain.

Toutefois, lorsque le narrateur nomme les limites exactes de cet espace géographique, les toponymes sont reconnaissables dans des régions gabonaises. En effet, il est dit du « *pays entre deux fleuves* » qu'« *il allait de Moabi, l'arbre tutélaire, à Lemb* ».

Plus avant, sont relatées les circonstances par lesquelles, « *le pays des deux fleuves* » devint « *le pays entre deux fleuves* ». Il est donc question du processus de colonisation. A ce propos le narrateur indique ceci :

« *C'est par l'Okoumé que le pays des deux fleuves devint le pays entre deux fleuves* »

L'Okoumé est bien une essence gabonaise et non pas globalement africaine. En quoi aurait-elle participé du basculement de tout un continent ?

La visée ici, est fort certainement symbolique et joue sur deux aspects. Il y a d'abord que l'Okoumé allégorise la puissance et la majesté des grands arbres tutélaires et, peut à ce titre être représentatif de l'Afrique. N'oublions pas que dans la délimitation que le narrateur nous donne de l'Afrique, il est signalé que la première frontière est un arbre tutélaire.

La seconde idée, qui découle de la première, est l'idée de chute et de dévastation. L'Okoumé est d'autant plus fort et altier que sa seule chute en entraîne d'autres. N'est-il pas dit dans le texte que « *l'okoumé ne meurt jamais seul* » ? Le recours à l'okoumé permet donc de thématiser l'effondrement et la déliquescence systématiques du corps africain.

Après le congrès de Berlin et la dissection du continent, la myriade d'Etats créés portent aussi des noms de régions gabonaises : « *Lemb-a-Réni, Lemb-a-Ntem, Lemb-a-Lemayo (...)* ».

Plus intéressant, naguère continent, « *l'ancien pays des deux fleuves* », devenu « *le pays entre deux fleuves* », est perçu comme un simple pays, dont les états ne sont réductibles qu'à des cantons. Ici, l'Afrique est donc saisie comme totalité signifiante, pays, puisque les découpages administratifs internes aux provinces d'un pays servent à la dénomination de ses états. C'est que, loin de toute entité d'envergure continentale, Berlin n'aurait créé dans le monde qu'une province dénommée « *Afrique* », avec des multitudes de « *cantons* » en lieu et place de pays. Dans le texte, il est même question, en vue de désigner cette opération de morcellement, de « *cantonnades* », terminologie dont les parentés phoniques peuvent faire penser aux canonnades, avec tous les effets destructeurs subséquents.

Dans *Parole de vivant*, par exemple, l'histoire qui nous est contée principalement (même si elle rentre dans un réseau sémantique complexe) est celle d'un canton (identifiable au Gabon) dénommé « *Demi-pays* ».

Etonnamment, ce « *Demi-pays* » couvre un espace virtuel qui pourrait aller du tréfonds du Gabon et jusqu'au Burkina Faso.

### Employons-nous à suivre ce parcours !

Commençons par noter qu'au Gabon, les subdivisions administratives comportent quatre niveaux : la province, le département, le district, et comme ultime unité administrative, le canton. Le « *Demi-pays* » se trouve être un toponyme gabonais se situant dans la province de l'Ogooué-Ivindo, qui constitue l'une des régions les moins développées du pays par l'arbitraire des politiques d'aménagement du territoire. N'étant même pas réductible à l'espace du canton, ce que l'on désigne sous l'appellation de « *Demi-pays* » est constitué d'une dizaine de villages auxquels on accède en empruntant une desserte partant du principal axe routier du canton. Assurément, le « *Demi-pays* » se dresse tel un lieu résolument désaxé ; marginal et relégué aux accotements de l'histoire du Gabon moderne. Etrangement, et c'est ici qu'opère la subversion de l'écriture littéraire, c'est du nom de ce lieu – en réalité innommable à force de désœuvrement – que le pays dont on nous conte l'histoire est nommé. Pays dont, paradoxalement, la prospérité économique contraste avec l'irréductible misère du « *Demi-pays* ». Par ailleurs, dans l'économie textuelle de *Parole de vivant*, le pays affublé du nom de « *Demi-pays* », contrairement à son autre symétrique et réel, sera le sujet d'une certaine prospérité.

Poursuivons donc l'exploitation du processus de génération sémantique dont est sujet le « *Demi-pays* » !

Lorsqu'Ytsia-Moon quitte sa grand-mère pour aller poursuivre ses études à « *Fouturama* » (France), les toponymes et patronymes dénotent clairement qu'il part du Gabon. Or, lorsqu'il revient au pays, il est incarcéré pour activisme, dans la prison de la capitale qui est « *Swakopmund* », « capitale (mondiale) de la douleur ». Cette ville est, réellement située du côté de l'Afrique australe. A partir de ce moment, le texte est littéralement saturé de références à l'histoire de l'Afrique du Sud, que l'on sait tragique. Cela procède d'une manière de transfert à la fois symbolique et sémantique, rendant possible la dénomination d'un lieu de souffrance par un autre lieu de deuil. Transfert qui ne prolonge pas moins l'effet *d'illusion géographiste* et de simulacre ainsi obtenu.

Plus loin, dans le texte, récit est fait d'un coup d'Etat orchestré victorieusement par un jeune capitaine du « *Demi-pays* ». Là encore, bien que force indices textuels permettent de reconnaître l'histoire du Gabon, où deux coups d'Etats furent perpétrés sans succès, l'officier dont il s'agit, et les réformes envisagées, pourraient faire référence à T. Sankara et l'histoire politique du Burkina Faso.

En effet, dès que le capitaine prend le pouvoir, il commence par modifier le nom du pays qui, de « *Demi-pays* » passe à « *Biguina-bango ou pays retrouvé* » car, indique-t-il : « *le changement commence toujours par le langage* ». Ne s'agit-il pas ici du passage de Haute-Volta à Burkina-Faso (Pays des hommes intègres) ?

On assiste ici à un arrêt sur séquence historique car, la conception de l'épistémologie qui ressort de *Parole de vivant*, n'est déjà plus réductible à une histoire événementielle et téléologique. Ce n'est guère plus une histoire positive, mais une histoire constituée de séquences autonomes, irréductibles les unes aux autres.

C'est que l'auteur ne veut pas conclure sur une note pessimiste, aussi, ne considère-t-il que la séquence glorieuse de l'action de l'ancien président burkinabé pour y exploiter le motif de la libération, non plus du seul Faso, mais de l'Afrique entière. Le discours ainsi construit, n'est déjà plus celui d'une histoire par le haut, celle des vainqueurs, mais bien celles des marges.

C'est une histoire qui nous décrit une Afrique singulière, baroque...

L'écriture littéraire se caractérise par ce quotient de subversion, par sa propension à réinventer une réalité, à l'étirer, à lui conférer un contenu supplétif. L'Afrique dont *Parole de vivant*, dresse la fresque virtuelle, n'est déjà plus celle qui correspond à nos représentations traditionnelles et dont les limites sont consignées par des cartographies<sup>102</sup>, pas plus qu'elle n'est une Afrique irréaliste : c'est une

---

<sup>102</sup> En marge même du travail de reconfiguration propre à l'espace littéraire, on constate une mutation dans la réalité topographique de l'Afrique : « *des formes inédites et inattendues de territorialité sont apparues. Leurs bornes ne recourent pas nécessairement les limites officielles, les normes ou le langage des Etats.* » in

Afrique intermédiaire, entre celle que nous connaissons et celle qu'invente l'écriture, sans qu'il soit jamais possible de démêler l'une de l'autre. C'est une Afrique transversale<sup>103</sup>, sagittale.

Elle est l'*espacement* où se forment et se dissolvent les identités, où se déploient et se résorbent les unités temporelles. Cette Afrique-là est comparable à un vaste théâtre d'ombre, dont la modalité dramaturgique relève du simulacre. Son nom propre et son économie carnavalesque (au sens de M. Bakhtine) seraient peut-être à chercher dans ce qu'A. Mbémbe entend désigner sous la dénomination, comme soustractive, de *postcolonie* :

« *L'on aura compris que la réalité dont il était question tout au long de ce parcours n'existe qu'en tant qu'elle est un ensemble d'enchaînements et de connexions qui ne se prolongent que pour mieux se dissoudre ; de superstitions et de fictions qui prétendent au vrai dans l'acte même par lequel elles produisent du faux tout en enfantant la terreur et la vraisemblance ; des vérités qui brillent comme des lucioles avant de s'abîmer dans les aspérités du quotidien. Ce que l'on désigne l'Afrique n'existe qu'en tant qu'une série de décrochages, de superpositions, de couleurs et de costumes, de gestes et d'apparences, de sons, de rythmes, d'ellipses, d'hyperboles, de faux raccords, de choses vues et de choses imaginées, de morceaux d'espaces, de syncopes et d'intervalles, de moments d'enthousiasme et de tourbillons impétueux, néanmoins coextensifs les uns aux autres, chacun gardant en marge la possibilité, selon les termes de Merleau Ponty, de se transformer en l'autre.* »<sup>104</sup>

L'Afrique dont il est question, entre abolition et résurgence, c'est dans le *dialogisme* infini, de la « *communauté elle-même inavouable* » des écrivains qu'elle s'invente continûment. C'est une Afrique « *à venir* » sans que cela prélude à quelque « *avenir* », selon le précepte

---

« Vers une nouvelle géopolitique africaine », *Manière de voir* 51 sur : *Afriques et Renaissance*, mai-juin 2000, pp 10-16, p. 10.

<sup>103</sup> La notion de « transversalité » constitue un motif dynamique de lisibilité de la pensée littéraire africaine francophone. On lira à ce propos la contribution de G. Biyogo : « Grammaire (s) de la littérature francophone. Vers un modèle transversal. » in *Littératures francophones : langues et styles*, op. cit pp. 237-249.

<sup>104</sup> A. MBEMBE, *De la Postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, op.cit.

blanchotien. Une Afrique indécidable, qui ne coïncide jamais avec elle-même, qui s'annonce et ne cesse de s'annoncer dans les territoires virtuels et excédentaires que dessine la parole dans son incessante mobilité : cette Afrique-là n'est autre que la fable littéraire, l'utopie vertigineuse du sens.

### Epilogue

Dans *L'écriture de l'histoire*<sup>105</sup>, Michel de Certeau cite une partie de la lettre que Kafka rédigea au sujet des écrivains juifs :

« Ils vivaient entre trois impossibilités (que je nomme par hasard des impossibilités de langage, il est plus simple de les appeler ainsi, mais on pourrait leur donner un tout autre nom) : l'impossibilité de ne pas écrire, l'impossibilité d'écrire en allemand, l'impossibilité d'écrire dans une autre langue, à quoi l'on pourrait presque ajouter une quatrième impossibilité : l'impossibilité d'écrire (car leur désespoir n'était pas quelque chose que la littérature eût pu apaiser, il était l'ennemi de la littérature et, la littérature n'était ici qu'un état provisoire, comme pour quelqu'un qui écrit son testament juste avant d'aller se pendre, un état provisoire qui peut fort bien durer toute une vie..) »<sup>106</sup>.

Le sujet-écrivain de *Parole de vivant*, était lui aussi confronté aux mêmes impasses langagières, dans sa surdétermination à dire l'Afrique.

Il ne pouvait suspendre le projet de diction, sans risquer de s'abolir par le même geste. Mis en demeure de dire donc l'Afrique, mais ne pouvant le faire dans la seule langue qui pût l'authentifier, il s'exposait encore au péril de la pervertir dans l'idiome graphique de l'Autre. Le tout de l'économie narrative et discursive de *Parole de vivant*, a consisté dans l'orchestration de ruses, susceptibles de surmonter ces trois obstacles fondamentaux.

Ainsi de la prééminence des temps du discours sur ceux du récit, de l'insertion d'énoncés entiers en langues vernaculaires <sup>107</sup>etc...

---

<sup>105</sup> *L'écriture de l'histoire, op.cit.*

<sup>106</sup> *Idem*, p. 323.

<sup>107</sup> Dans l'étude, nous n'avons guère insisté sur l'économie des questions relatives aux interférences entre langue vernaculaire et langue d'écriture (ici le français), même si elles participent d'un enjeu esthétique majeur dans le texte où l'on trouve des énoncés entiers qui sont littéralement reproduits en langue vernaculaire : Il en est

Cette coexistence *tensive* de schèmes discursifs et de schèmes narratifs, de la langue vernaculaire et de la langue française, augmentée de toutes les variations sémantiques et paradigmatiques engendrées, constituent le texte littéraire en espace volumique ouvert à l'accumulation (De Certeau). C'est en cela que Barthes associe l'écriture à un processus germinatif. L'espace excédentaire ainsi gagné, est le territoire virtuel que s'octroie le sujet-écrivain dans la langue de l'autre, ainsi que le lieu de subversion de sa grammaire.

C'est que depuis au moins *The invention of Africa*<sup>108</sup> et, plus encore *The idea of Africa*<sup>109</sup>, l'on s'est émancipé de toute conception essentialiste de l'Afrique. L'Afrique n'existerait qu'en vertu de la somme des représentations qu'en donnerait une perspective construite par l'Occident. Aussi son existence réelle n'est-elle désormais plus fonction que du discours qui la dit.

Le sujet-écrivain de *Parole de vivant* opère par une déconstruction des idéalités linguistiques. Il délocalise l'Afrique issue de l'arbitraire de Berlin, pour la relocaliser dans les territoires labiles de l'écriture littéraire : à *l'atopie* de l'Afrique, il oppose *l'utopie* littéraire. Ecrire l'Afrique aujourd'hui, et c'est ici que l'adverbe de temps fonde sa signification, c'est lui dénier toute existence qui soit extérieure à la scène même de son énonciation.

Dorénavant, l'Afrique s'apparente à un signifiant vacant, itinérant, n'étant déjà plus repérable comme signifié. En cet espace, il ne peut y avoir de sémiologie qui ne soit une « *sémioclatie* ». Le référent du signifiant « *Afrique* » est à jamais cassé aussi, la *sémiosis*, comme nous l'enseigne C.S. Peirce, devient-elle illimitée.

---

ainsi des versets bibliques. Dans l'article de C. Filteau (déjà cité), il est bien établi à partir des postulats de Bakhtine, que *l'hétéroglossie* dans le roman constitue une maximisation des possibles du signe. Mieux, elle permet une réévaluation de la culture (valeurs) ouvrant sur la redéfinition de l'histoire et la construction du futur. Il reste que ces questions (qui ont par ailleurs fait l'objet d'une typologie rigoureuse chez J ; Sevry, *Littératures africaines dans quelles langues ?*) ne nous sont pas apparues comme l'apport décisif de *Parole de vivant*, quant à l'étude des stratégies énonciatives dans le roman africain francophone.

<sup>108</sup>The Invention of Africa, *op. cit.*

<sup>109</sup>The Idea of Africa, *op. cit.*

C'est cette Afrique itinérante, inachevée et inachevable, que construisent sans cesse les voix narratives. Cette assomption de la « *différance* » de cela qui s'appelle « *Afrique* », démontre que le sujet-écrivain réfute la quatrième impossibilité : celle d'écrire parce que la littérature ne serait qu'une solution provisoire.

C'est au contraire, pour perpétuer le transitoire, que la clause du texte de M. Mouyama, n'est guère clôture, mais se fait plutôt épilogue, interpellant l'autre interlocutoire pour contribuer à l'invention de ce geste infini :

« *C'est une autre histoire... Et c'était sans doute à moi de l'écrire. Biguina-Bango, République Arc-en-ciel. Le pays des deux fleuves et Moukélémbé dans les marécages. Une autre histoire... Vraiment histoire, ça ! Pauvre de toi, Philippe. Seul je ne pouvais pas l'écrire. Il fallait bien plus d'une voix, pour qu'apparût au grand jour la vérité, rien que la vérité. Et, longtemps après la nuit de Bilimba, la page était encore vierge.* »<sup>110</sup>.

## **Bibliographie sélective**

### **I/ Corpus**

Moussirou- Mouyama (A.), *Parole de vivant*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Encres noires », 1992, 119 p.

### **II/ Ouvrages théoriques**

Barthes (R.), *Le Degré zéro de l'écriture*, Paris, Le Seuil, Coll. « Points », 1953, 1972, 187 p.

De Certeau (M.), *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, 358 p.

Diop (P.S.), (éd.), *Littératures francophones: langues et styles*, Paris, L'Harmattan, 2001, 263 p.

Derrida (J.), *Le Monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, 1996, 135 p.

Foucault (M.), *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, 81 p.

Genette (G.), *Figures III*, Paris, Le Seuil, Coll. « Poétique », 1972, 281 p.

---

<sup>110</sup> *Parole de vivant, op. cit.*, p. 119.

Discours littéraire et reconfiguration utopique de l'Afrique dans *Parole de vivant*, de  
Moussisou-Mouyama

Ngandu Nkashama (P.), *Ruptures et écritures de violence. Etudes sur le roman et les littératures africaines contemporaines*, Paris/Montéal, L'Harmattan, Coll. « *Critiques littéraires* », 1997, 393 p.

Mbémbe (A.), *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, 293 p.

Pierrot (A.H.), *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 1993, 319 p.

### **III/ Articles**

Filteau (C.), « *His mind like a flippant bastard* : Culture et hétéroglossie dans une nouvelle de l'auteur acadien Jean Babineau », *Littérature* n°121, Paris, Larousse, 2001, pp. 76-100.

Ngandu Nkashama (P.), « *Les Ecailles du ciel* de Thierno Monénembo : approche morphologique », *Littérature francophones : langues et styles*, Actes du Colloque International organisé par Papa Samba Diop (Centre d'Etudes francophones de Paris XII), Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 66-82.

## LES PROBLEMES DE L'AGRO-INDUSTRIE GABONAISE : INEFFICIENCE TECHNIQUE OU INEFFICIENCE ALLOCATIVE

**Gabriel ZOMO YEBE**

Département d'Economie

Université Omar BONGO

### Résumé

L'objet de cet article est d'étudier la nature des problèmes de l'agro-industrie gabonaise afin d'améliorer les mesures sectorielles des programmes d'ajustement structurel. Nous utilisons à cet effet une fonction de distance pour mesurer en même temps les scores d'efficacité technique et allocative des unités agro-industrielles publiques et privées. Nos résultats montrent que l'inefficacité allocative est le principal problème de ces firmes. Elle accroît les coûts de production de plus de 20 %. En dehors de la société HEVEGAB, les firmes publiques sont celles qui connaissent plus, des problèmes d'inefficacité allocative et technique.

### Mots clés

Inefficacité allocative, inefficacité technique, production, performance, compétitivité.

### Abstract

*The purpose of this paper is to study the nature of agro-industrial firms problems at Gabon, in order to improve sectorial measures of structural adjustment program. We use distance function to measure in the same times, technical and allocative efficiencies score of each public and private agro-industrial firm. Our result show that allocative inefficiency is in general the main problem of these firms. It increases costs by about 20 % as such as technical inefficiency. Apart from HEVEGAB, public firms are those which have more technical and allocative inefficiency problems.*

### Key-words

*Inefficiency allocative, technical inefficiency, production, performance, competitiveness.*

## Introduction

Le comportement productif des firmes a donné lieu ces dernières années, à de nombreux développements (Chaffai, 1998 ; Lesueur et Plane, 1995 ; Coelli et Perelman, 2000). Dans un contexte de mondialisation où le champ et les manifestations de la concurrence s'élargissent, les firmes sont de plus en plus soumises à une exigence d'amélioration de leurs performances. Dans les approches les plus récentes de la littérature microéconomique, ces performances sont généralement saisies soit en termes d'efficience technique, soit en termes d'efficience allocative<sup>111</sup>.

Une entreprise est techniquement inefficente si elle ne se situe pas sur la frontière des possibilités de production. Cette inefficience implique souvent un gaspillage des ressources utilisées (capital, travail, matières premières). Elle est allocativement inefficace lorsqu'elle utilise les facteurs de production dans des proportions qui ne permettent pas la minimisation des coûts ou la maximisation des profits, compte tenu de leur prix.

Les causes de l'inefficience ainsi que la manière de l'appréhender font l'objet de controverse tant sur le plan théorique que sur le plan empirique.

Sur le plan théorique, la controverse porte surtout sur les facteurs explicatifs de l'inefficience. Pendant les années 1970 elle va surtout opposer Stigler (1976) et Liebenstein (1978). Prenant appui sur l'hypothèse de rationalité sélective qui varie avec le contexte économique et social ou avec l'intensité des pressions internes ou externes qui s'exercent sur la prise de décision, Liebenstein attribue les différences de productivités observées entre les firmes identiques du point de vue de leur technologie aux mécanismes managériaux (incitations, conventions, routines, apprentissage cognitif)... qui, en présence d'incertitude, d'imperfection de l'information, donnent prise au *satisficing*.

---

<sup>111</sup> La plupart des travaux abordaient principalement les performances sous l'angle comptable en calculant l'indice de productivité des facteurs (indice Tornqvist, Divisia...) ou le ratio du surplus (GAMSOREL, 1995).

Stigler ramène le raisonnement de Leibenstein à des formes cachées d'inefficience allocative. Deux cas de figure lui paraissent révéler des gaspillages de ressources : les erreurs d'anticipation sur l'environnement, inévitables compte tenu de l'incertitude sur les états de la nature, et l'abandon de l'objectif de maximisation. C'est l'investissement en information ou les connaissances sur l'état de la technologie qui explique les différences de productivité entre deux firmes.

Avec le développement de l'économie contractualiste, cette opposition radicale va se réduire dans les années 1980. Ainsi, pour Williamson (1985), l'individu est intentionnellement rationnel, mais de façon limitée. Dès lors, la non-minimisation des coûts à l'origine de l'inefficience s'explique par l'opportunisme qui les pousse à choisir, en présence d'asymétrie informationnelle, un niveau d'effort « *sous-optimal* » que la firme ne contrôle pas. Dès lors, seule l'introduction d'un mécanisme incitatif par les prix dans le programme de maximisation du principal ou l'introduction d'une relation entre l'effort de l'agent et sa rétribution dans le contrat, peut garantir l'efficience productive.

Les théoriciens des droits de propriété eux vont voir dans le statut juridique la source des différences d'efficience entre entreprise publique et entreprise privée. La détention d'un pouvoir de monopole naturel, une excessive facilité d'accès au crédit ou aux subventions et l'absence de risques de faillite, soustraient une activité au processus de sélection naturelle. Dès lors, elle connaît des relâchements organisationnels internes. Azam (1995), Lesueur et Plane (1994) expliquent cette différence dans les pays de l'Afrique subsaharienne sous ajustement structurel, par la baisse des salaires réels en dessous du coût d'opportunité du travail dans les firmes publiques. Dans le secteur privé, elle dépend par contre du degré de contestabilité du secteur d'activité dans lequel opère la firme. Des salaires d'efficience propices à la recherche de gains de productivité ont été particulièrement enregistrés dans les secteurs de l'industrie ivoirienne exposés à la concurrence. En revanche, les secteurs abrités de l'industrie agroalimentaire et des biens de consommation ont enregistré des

politiques salariales proches des entreprises publiques (Lesueur et Plane, 1998).

Les études réalisées par Haddad et Harisson (1993) au Maroc, Suh et al, (1994) en Corée du Sud, tendent à confirmer cette relation entre l'inefficience et le degré de protection dont jouit une firme. Certains pays ayant ouvert leur secteur industriel à la concurrence étrangère ont connu une amélioration sensible de leur efficience productive comme de leur productivité. Par contre, les pays qui ont mis en œuvre une politique industrielle protectionniste ont eu des taux élevés d'inefficience productive.

Sur le plan empirique, la décomposition de l'inefficience entre inefficience technique et allocative reste délicate. Certains auteurs sont obligés d'accepter des hypothèses fortes quant au choix de la relation fonctionnelle exprimant la technologie (approche paramétrique de la fonction de coût) ou de recourir à des solutions approximatives (approche non paramétrique) pour avoir les deux types d'inefficience (Bauer, 1990). Aussi, la plupart des études (Njikam, 1995 ; Lesueur et Plane, 1995) se contentent-elles de mesurer l'inefficience technique en utilisant les frontières de production introduite par Farrell (1957), et développées par Aigner et Chu (1968), et Meeusen et al (1977) puis étudient les déterminants de l'inefficience ainsi trouvée.

Trois types d'approches ont cependant été utilisés pour mesurer en même temps les inefficiences techniques et allocatives : l'approche par la frontière épaisse (*Thick frontier*) Berger et Humphrey (1991), l'approche par la frontière de coût fictif (Chaffai, 1998), et l'approche par les fonctions de distance (Coelli et Perelman, 1996 ; English et al, 1993 ; Chaffal et Dietsch, 1999).

L'approche par la frontière épaisse est basée sur l'idée selon laquelle toute mesure de l'inefficience doit reposer sur les coûts observés plutôt que sur les coûts estimés. En considérant ces coûts observés, on peut classer les firmes selon leur coût moyen. Les entreprises les plus efficaces, celles qui sont sur ou à proximité de leur frontière coût ont les coûts moyens les plus faibles dans l'échantillon. Par conséquent, elles se situent sur le premier quantile de coût moyen.

Inversement, les firmes qui se situent sur le quantile supérieur du coût moyen ont des niveaux d'efficacité relativement inférieurs au taux d'efficacité moyen de l'échantillon. Les différences de coût dans chacun de ces quantiles reflètent alors les aléas autres que l'inefficacité. Par contre, les différences entre les coûts estimés des deux quantiles représentent l'inefficacité coût<sup>112i</sup>. C'est la fonction de coût estimée sur le quantile inférieur qui représente la frontière épaisse.

La principale limite de cette approche réside dans le fait que les inefficacités ainsi trouvées ne sont que des mesures approximatives, car elles sont déduites d'un découpage de l'échantillon en quartiles. Néanmoins, elle a l'avantage d'émettre un minimum d'hypothèses sur le résidu et elle permet d'avoir des spécifications flexibles de la frontière.

C'est pourquoi Chaffai (1998) préfère utiliser une frontière de coût fictif qui permet également de représenter une technologie multi-produit. Il s'agit d'une approche utilisée également par LAU et Yopoulos (1971) dans leur étude portant sur les entreprises agricoles indiennes, et par Atkinson et Halvorsen (1984), Evanoff et Israelevitch (1990) et SUBAL C. Kumbhakar (1997). Selon cette approche, si les firmes utilisent les facteurs de production dans des proportions erronées, c'est parce qu'elles optimisent leurs coûts en se référant à un autre système de prix appelés prix fictifs ou prix de référence qui sont liés au prix du marché.

Cependant, contrairement à ces auteurs qui n'ont calculé que les inefficacités allocatives, Chaffai déduit des résidus de la fonction de coût étudiée, les inefficacités techniques.

Cette méthode oblige cependant à accepter des hypothèses fortes sur la forme technologique qui est la même pour toutes les firmes et sur toute la période considérée. Afin de tenir compte des différences

---

<sup>112</sup> L'inefficacité coût peut être estimée par l'expression suivante :

$$EF(\text{coût}) = \frac{(CT/Y)^{q(1-\alpha)} - (CT/Y)^{q\alpha}}{(CT/Y)^{q\alpha}} \quad (CT/Y)^q \text{ désigne la fonction coût total}$$

estimée, rapportée au volume d'output observé du quantile  $q^*$ .

de comportements à la fois entre les individus et au cours du temps, et de fournir un outil de choix endogène de(s) forme(s) fonctionnelle(s) adéquate(s), Rochdi (1997) propose une autre approche de spécialisation et d'estimation de la fonction de coût en présence de technologies multiples basée sur un modèle de régression à deux régimes. Les formes fonctionnelles considérées sont la forme translog, la forme généralisée de Leontief et la forme Cobb-Douglas généralisée.

Une approche similaire a été développée par Battese et Broca (1997) dans leur étude consacrée à l'efficacité technique des fermes agricoles du Pakistan. Trois modèles sont utilisés avec deux formes de frontières : la forme translog et la forme Cobb-Douglas. Les résultats de cette étude rejoignent les conclusions de Rochdi, à savoir que les niveaux d'inefficience estimés peuvent être influencés par la forme fonctionnelle utilisée.

Dans la littérature récente, une autre approche basée sur la fonction de distance<sup>113</sup> introduite par Shephard (1953), et qui permet de modéliser des technologies multi-produits, a fait l'objet d'applications dans des domaines aussi variés que l'éducation, (Färe et al, 1993), les transports, (Coelli et Perelman, 1996), les banques (English et al, 1993 ; Chaffai et Dietsch 1999). On distingue deux types de fonction de distance (Färe et Primont, 1995), la fonction de distance en output et la fonction de distance en inputs.

La première qui enveloppe la frontière par rapport à l'output, mesure l'accroissement de la production techniquement possible pour un niveau de facteurs donné. La fonction de distance en inputs construit la frontière par rapport aux inputs mesure la baisse proportionnelle possible des inputs pour un niveau donné de l'output. Deux méthodes sont proposées pour la mesure des inefficiences à partir des fonctions de distance : la méthode paramétrique et la méthode non paramétrique.

La fonction de distance présente certains avantages par rapport aux fonctions de coût ou de profit. Comme ces dernières, elle permet de représenter toute technologie multiproduit, elle fournit directement

---

<sup>113</sup> ) Pour plus d'explications sur la fonction de distance cf Chaffai (1999).

Gabriel ZOMO YEBE

des mesures de l'efficacité technique, alors que les fonctions duales mesurent l'efficacité globale, coût ou profit. Elle permet enfin la décomposition de l'efficacité en efficacité technique et allocative sans introduction d'hypothèses fortes sur la technologie.

La mesure des inefficiences technique et allocative est d'un grand intérêt pour la crédibilité de la politique industrielle d'un pays en développement comme le Gabon, dans la mesure où elle met en évidence les principaux problèmes d'un secteur d'activité, et donne une indication des mesures à prendre.

De fait, depuis quelques années, la perspective d'une baisse des recettes pétrolières, a obligé le Gabon à mettre en œuvre un troisième P.A.S.<sup>114</sup> Celui-ci fait de l'agriculture l'un des secteurs prioritaires. Étant donné qu'il préconise la libéralisation économique, les firmes agro-industrielles vont être confrontées à une concurrence plus vive qui exige une amélioration de leur comportement productif et de leur compétitivité. Les mesures à prendre à cet égard sont fonction de la nature des problèmes qui se posent à chaque firme. Reste à savoir si ces problèmes sont d'ordre technique ou d'ordre allocatif et s'ils varient selon le statut public ou privé de la firme ?...

L'objectif de la présente réflexion est précisément d'appréhender la nature des problèmes de l'industrie agroalimentaire gabonaise à travers les niveaux d'inefficacité technique et allocative de ses firmes.

En prenant appui sur un panel d'entreprises, nous montrerons que le principal problème des unités agro-industrielles gabonaises est plus d'ordre allocatif que technique. Aussi, notre réflexion s'articulera-t-elle autour de deux axes. La présentation du modèle de détermination des efficacités (première section), et les résultats de l'estimation de ce modèle et leurs interprétations, notamment la mesure des niveaux ou scores d'efficacité technique et allocative (deuxième section).

---

<sup>114</sup> Programme d'ajustement structurel.

## 1. Le modèle de détermination des efficacités

Quels sont les niveaux d'efficacité technique et d'efficacité allocative des unités agro-industrielles gabonaises ? Peut-on les mesurer simultanément ? Ces niveaux d'efficacité varient-ils selon le statut juridique de la firme ? Quelles sont les mesures à prendre afin d'améliorer la compétitivité globale du secteur ?

C'est à ces questions que se propose de répondre le modèle de détermination des efficacités dont la spécification et l'utilisation nécessite au préalable la présentation du panel.

### 1.1. Le panel et sa représentativité

La présente étude porte sur un panel englobant des entreprises qui ont pour principale activité l'agriculture, l'élevage et la pêche moderne (sous-secteur 1) et des unités transformant des produits agricoles locaux ou importés (sous-secteur 2). Compte tenu du nombre peu élevé de firmes dans le secteur, toutes les entreprises répertoriées par la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (D.G.S.E.E.) comme faisant partie du secteur moderne et pour lesquelles des données comptables existaient, ont été retenues<sup>115</sup>.

Dans le sous-secteur 1, sept (7) entreprises ont été retenues dont trois à capitaux publics (SOCOGAB, HEVEGAB, AGRIPOG) et deux (2) à capitaux privés (JARDIGAB, JARDINERIE). Dans le sous-secteur 2, treize (13) entreprises ont été retenues dont trois (3) à capitaux publics (SIAEB, SOSUHO, et AGROGABON) et dix (10) à capitaux privés (SOGEXICO, GABON PAIN, PELLERIN, PANIGEL, SIGALLI, SOGABI, SOGATOR, EKC, SMAG, et SOBRAGA)<sup>116</sup>.

Les tableaux 1 et 2 donnent un aperçu de la couverture par sous-secteur du panel, en termes de nombres d'entreprises, de valeur ajoutée, de formation brute de capital fixe et d'emploi pour l'année 1997.

---

<sup>115</sup> Les entreprises SODEPAL, OCEANE, SGPI, et SOGEMER ont été retirées de l'échantillon par manque de données.

<sup>116</sup> Ces entreprises font partie des secteurs 1, 6 et 7 de la nomenclature utilisée au ministère gabonais de la planification.

**Tableau 1** : Couverture sectorielle du panel

	Nombre d'entreprises totales	Nombre d'entreprises de l'échantillon	% de l'échantillon
Sous-secteur 1	20	5	25
Sous-secteur 2	39	13	33,3
Total	59	18	30,5

**Tableau 2** : Importance du panel dans le secteur agro-industrie

	Total Secteur	% du panel
Valeur ajoutée en millions de CFA	37 249, 3	75,2
FBCF	9 708,2	82,4
Emploi	5 333	65,4

Source : Tendances de l'Economie gabonaise, DGSEE n° 7, sept. 1998

Pour l'année 1997, le tableau suivant montre que notre échantillon composé de 18 entreprises a fourni en moyenne 75 % de la valeur ajoutée, 82,4 % de la FBCF et 65,4 % de l'emploi de l'agro-industrie.

**Tableau 3** : Importance de la valeur ajoutée, des subventions et de la capacité de financement des deux sous-secteurs (en millions de francs CFA)

		1996	1997	1998
Sous-secteur 1	V.A. brute	5 492	7 456	4 299
	Subventions d'exploitation	3 089	3 366	2 747
	Subvention d'équipement	8 670	7 681	7 841
	Capacité de financement	7 504	- 13 243	- 15 930
Sous-secteur 2	V.A. brute	32 237	32 148	33 677
	Subventions d'exploitation	303	956	956
	Subvention d'équipement	647	500	500
	Capacité de financement	- 3 536	- 5 554	- 3 308

Source : D.G.S.E.E., Tendances de l'Economie gabonaise, 1998

La situation est plus dramatique pour le secteur 1 qui enregistre une baisse de sa production de 1997 à 1998 et un accroissement de son besoin de financement. C'est ce qui explique le niveau élevé des subventions d'équipement et de fonctionnement dont ont besoin les entreprises de ce sous secteur qui sont surtout à capitaux publics. Ce qui est déjà un signe d'inefficience allocative.

Par contre, les entreprises du sous secteur 2 ont enregistré un accroissement de leur production. Leur subvention reste faible et ne représente qu'à peine 5 % de leur production.

### 1.2. Spécification du modèle

Le modèle que nous utiliserons ici est une fonction de distance inspirée de FÄRE et PRIMONT (1995) et de CHAFFAI et DIETSCH

(1999). Nous adoptons l'approche paramétrique avec une forme flexible. Cette forme permet en effet de mesurer plus facilement l'inefficience allocative en tout point de l'échantillon à partir des dérivées de la fonction de distance (CHAFFAI et DIETSCH, 1999). En considérant le vecteur des output  $Q=(Q_1, \dots, Q_t)$  et le vecteur des inputs  $X = (X_1, \dots, X_n)$ , la fonction de distance en input de forme flexible s'écrira sous forme logarithmique :

$$\text{Log}(D_i X_{it}) = \alpha + \sum_{h=1}^n a_h \text{Log} X_{it} + 0,5 \sum_j \sum_j a_{hh'} \text{Log} X_{it} \text{Log} X_{it} + \sum_j b_j \text{Log} Q_j + 0,5 \sum_j \sum_j b_{jj'} \text{Log} Q_j \text{Log} Q_{j'} + v_{it} \quad (1)$$

Cette équation comporte un terme stochastique  $v_{it}$  pour tenir compte des aléas autres que l'inefficience technique dans la spécification de la fonction de distance. Cette fonction doit vérifier les contraintes de symétrie.

$$\sum_h a_h = 1 \qquad \sum_{h'} a_{hh'} = 0 \qquad \sum_j a_{jh} = 0 \quad (2)$$

La variable endogène de l'équation (1) n'étant pas observable pour avoir une équation estimable, il suffit de substituer (2) dans (1) et en normalisant par rapport à un input<sup>117</sup>, on obtient :

$$-\text{Log} X_{it} = \alpha + \sum_{h=2}^n a_h \text{Log}(X_{hit} / X_{1it}) + 0,5 \sum_h \sum_{h'} a_{hh'} \text{Log}(X_{hit} / X_{1it}) \text{Log}(X_{hit} / X_{1it}) + \sum_{j=1}^p b_j \text{Log} Q_j + 0,5 \sum_j \sum_{j'} b_{jj'} \text{Log} Q_{j'} \text{Log} Q_{j'} + 0,5 \sum_j \sum_h a_{jh} \text{Log} Q_{j'} \text{Log}(X_{hit} / X_{1it}) - u_{it} + v_{it} \quad (3)$$

$$\text{avec } u_{it} = \text{Log} D_i(Q_{it}, X_{it}) \geq 0 \quad (4)$$

En supposant que des facteurs propres à chaque firme peuvent affecter la mesure de l'inefficience, et que l'inefficience technique est constante au cours du temps, on peut remplacer  $u_{it}$  par  $u_i + z_i$ .  $u_i$  est une variable asymétrique dont on ne spécifie pas la loi.  $z_i$  représente les facteurs spécifiques à chaque entreprise. De cette équation (3), on peut donc déduire l'efficience technique à partir des résidus :

<sup>117</sup> Cette forme de normalisation est surtout utilisée pour une technologie multiproduit. Le choix de fixer arbitrairement un input comme endogène est arbitraire. Lorsque le nombre d'inputs est supérieur à deux, il peut se poser des problèmes d'endogénéité. Il est cependant possible d'y remédier en estimant cette équation par la méthode des variables instrumentales.

Les problèmes de l'agro-industrie gabonaise : inefficience technique ou inefficience allocative

$$ET_i = 1 / \exp \left[ \hat{u}_i \right] \quad (5)$$

La présence d'inefficience allocative sera appréciée à partir des dérivées de la fonction de distance :

$$\varphi_{hh'} = \frac{P_{h'} X_{h'}}{P_h X_h} \cdot \frac{a_h + \sum_{h'} a_{hh'} \text{Log} X_{h'it} + \sum_j a_{jh'} \text{Log} Q_{jit}}{a_{h'} + \sum_h a_{hh'} \text{Log} X_{hit} + \sum_j a_{jh'} \text{Log} Q_{jit}} \quad (6)$$

Pour évaluer les niveaux d'inefficience allocative, FARELL (1957) préconise, compte tenu de la relation duale qui existe entre la fonction de distance  $D_i(Q, X)$  et la fonction de coût, la décomposition suivante en tenant compte de la relation définie par le coût minimal nécessaire pour produire  $Q$  aux prix de marché des inputs.

$$C(Q, P) = \text{Min}_X \{ P'X / D_i(Q, X) \geq 1 \} \quad (7)$$

Ce coût minimal dépend des prix fictifs ( $P'$ ). Cependant, cette méthode ne donne que la mesure de l'inefficience allocative. CHAFFAI et DIETSCH (1999) ont approfondi cette méthode afin d'avoir également une mesure de l'inefficience technique par firme variable dans le temps. Nous avons utilisé cette méthode qui consiste à ramener les entreprises sur leur frontière et d'estimer l'efficience allocative à partir du coût minimal.

$$\frac{CT_{it}}{\hat{D}_i(Q_{it}, X_{it})} = g(Q_{it}, P_{it}) \exp(w_{it} + u_{it}) \quad (8)$$

Le terme  $w_{it}$  représente l'aléa symétrique des erreurs non contrôlables par la firme, alors que  $u_{it}$  est un aléa asymétrique et positif qui représente l'écart par rapport au coût minimal dû à l'inefficience allocative.

## 2. Les résultats de l'estimation et leurs interprétations

Nous allons tout d'abord présenter les résultats de l'estimation du modèle avant de procéder à leur interprétation.

## 2.1. Les résultats de l'estimation de la fonction de distance et des niveaux d'inefficience

Pour estimer le modèle de fonction de distance et en extraire les inefficiences technique et allocative, nous avons au préalable réécrit l'équation (1) en considérant un produit Q et deux facteurs de production K et L.

$$\begin{aligned} \text{Log}D_i(Q,X) = & a_0 + a_1 \text{Log}L + a_2 \text{Log}K + a_3 \cdot 1/2 \text{Log}K \cdot \text{Log}L + a_4 \text{Log}Q + a_5 \cdot 1/2 \text{Log}Q^2 \\ & + a_6 \cdot 1/2 \text{Log}Q \cdot \text{Log}K \\ & + a_7 \text{Log}Q \cdot \text{Log}L \end{aligned} \quad (9)$$

Dans cette équation, le stock de capital (K) est appréhendé à partir des immobilisations nettes et les valeurs d'exploitation évaluées à partir des comptes de patrimoine<sup>118</sup>. Le travail (L) est mesuré par les effectifs de chaque firme. La fonction de distance est la même pour toutes les firmes.

Les données utilisées dans les différentes estimations proviennent des liasses fiscales envoyées par les entreprises à la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE).

Cette équation représente un modèle économétrique assez particulier dans la mesure où la variable à expliquer n'est pas observable. LOVELL et al (1994) proposent d'utiliser les propriétés d'homogénéité et de linéarité de la fonction de distance par rapport aux inputs. Ce choix n'affecte ni les coefficients de la fonction de distance, ni la mesure d'efficience qui en découle. On peut donc écrire :

$$\begin{aligned} \text{Log}K = & a_0 + a_1 \text{Log}L + a_2 \cdot 1/2 \text{Log}K \cdot \text{Log}L + a_3 \text{Log}Q + a_4 \cdot 1/2 \text{Log}Q^2 + a_5 \cdot 1/2 \text{Log}Q \cdot \text{Log}K \\ & + a_6 \cdot 1/2 \text{Log}Q \cdot \text{Log}L - D_i(Q,X) + v_{it} \end{aligned} \quad (10)$$

Sachant que :

$$U_{it} = \text{Log}D_i(Q_{it}, X_{it}) \geq 0 \quad (11)$$

Cette équation détermine une frontière stochastique. Nous supposons, compte tenu de la période d'étude que l'efficience

---

<sup>118</sup> le stock de capital peut aussi être appréhendé à partir des investissements nets cumulés (LESUEUR, PLANE, 1997) ou par la méthode du stock perpétuel d'HARBERGER.

technique est constante pendant un an.  $U_i$  est une variable aléatoire asymétrique dont on ne spécifie pas la loi. Nous avons ainsi un modèle à effets fixes individuels. L'estimation de cette équation par la méthode des moindres carrés généralisés donne les résultats suivants :

**Tableau 4** : Résultats de l'estimation de l'équation 10

Coefficients-	Valeurs estimées	T-statistique
$a_0$	- 0.61	- 1.10
$a_1$	- 1.87	- 4.33*
$a_2$	0.09	0.95
$a_3$	- 5.73	- 0.25
$a_4$	6.18	0.27
$a_5$	- 0.40	- 5.15*
$a_6$	0.47	9.37*
R2 = 0.99		
DW = 2.66		

La fraction de la variance de la variable dépendante expliquée par les variables indépendantes est de l'ordre de 99 %. Le produit du capital et du travail, la production et son carré, et le produit de la production et du capital n'ont pas des coefficients significatifs. Le test de JARQUE-BERA effectué sur le terme d'erreur montre que nous pouvons accepter l'hypothèse de normalité. L'utilisation des moindres carrés généralisés permet de résoudre le problème de l'hétéroscédasticité.

#### a) Les scores d'efficience technique

A partir des résidus de cette estimation, nous pouvons apprécier les niveaux ou scores d'efficience technique des firmes en utilisant l'équation (5). Les résultats de ces calculs sont regroupés dans le tableau 5.

Les scores d'efficience technique ainsi calculés sont des mesures relatives à la firme la plus efficiente de l'échantillon. Ces niveaux d'efficacité sont fixes compte tenu du peu de données que nous avons. Nous avons tronqué la distribution des résidus pour ne pas confondre les aléas mesurés au niveau des queues des distributions avec l'inefficience (Berger, 1993).

**Tableau 5** : Scores d'efficacité technique

Firmes		ET	Firmes		ET
1	SIAEB	0,98	10	GABON PAIN	0,96
2	SOCAGAB	0,95	11	PELLERIN	0,96
3	HEVEGAB	0,98	12	PANIGEL	0,96
4	AGRIPOG	0,99	13	SIGALLI	0,96
5	JARDINIÈRE	0,97	14	SMAG	0,94
6	JARDIGAB	0,98	15	SOGABI	0,99
7	SOGEXICO	0,95	16	SOGATOR	0,94
8	SOSUHO	0,95	17	EKC	0,94
9	AGROGABON	0,95	18	SOBRAGA	1

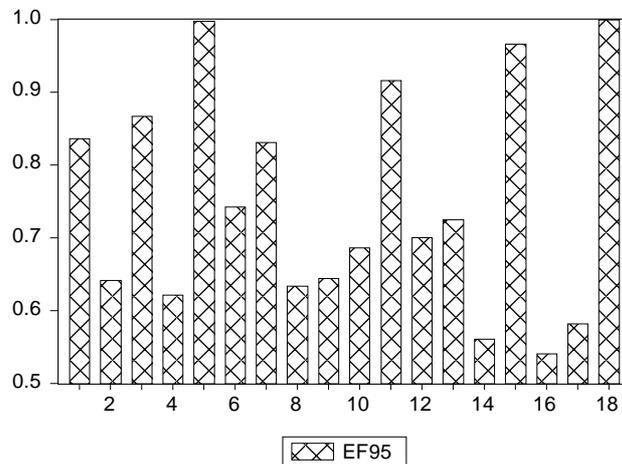
Mesure tronquée à 10 %.

En effet, la mesure de l'efficacité n'est pas complètement correcte si les termes d'erreur ne s'annulent pas sur la période. Cette erreur est probablement plus importante pour les firmes qui sont proches des extrêmes du résidu moyen. Le résidu minimum pris comme référence peut donc être surestimé. Pour traiter ce problème, nous avons calculé également les mesures tronquées de l'inefficacité technique dans lesquelles la valeur du résidu moyen du  $(1-q)^{\text{ième}}$  quantile est attribué à chaque observation pour laquelle la valeur du résidu moyen est inférieure (supérieure) à la valeur du  $(1-q)^{\text{ième}}$  quantile. L'efficacité technique est mesurée dans ce cas par :

$$ET_i = \frac{1}{\exp(\hat{u}_i^\alpha)}$$

Pour une mesure tronquée d'ordre  $\alpha$ ,  $q(\alpha)$  désigne le quantile  $\alpha$  des  $\varepsilon_i$ . Le graphique suivant représente ces scores d'efficacité technique.

Les problèmes de l'agro-industrie gabonaise : inefficience technique ou inefficience allocative



Les résultats de nos calculs montrent que l'efficience technique moyenne est de 95 % dans l'échantillon, ce qui suppose également que les firmes agro-industrielles du Gabon auraient pu économiser 5 % de leurs ressources en main d'œuvre et en capital et avoir les mêmes niveaux de produit.

Dans l'ensemble la Société des Brasseries du Gabon (SOBRAGA) est la plus efficiente techniquement<sup>119</sup>, suivi de Jardinier, Sogabi et Pellerin. Les entreprises les moins efficaces sont la SMAG et SOGATOR. Ces inefficacités techniques s'expliquent pour ces deux firmes par la vétusté de leur matériel. La SMAG a connu pour cela une diminution de son chiffre d'affaire de plus de 10 % de 1997 à 1999.

### b) Les scores d'efficience allocative

Avant de déterminer les scores d'efficience allocative, nous avons d'abord décelé la présence d'inefficience allocative à partir de la relation 6 en calculant le ration d'inefficience allocative  $\varphi$ . Celui-ci compare le rapport des prix de référence au rapport des prix de

<sup>119</sup> La SOBRAGA a le même classement dans une précédente étude réalisée avec une fonction de type Cobb-Douglas (ZOMO, 2000). Le classement n'est par contre pas le même pour d'autres entreprises tel que HEVEGAB, ce qui montre la sensibilité de l'efficience par rapport à la forme fonctionnelle utilisée.

marchés des inputs. Comme dans l'étude Chaffai (1999), le prix du facteur travail (PL) est obtenu en divisant la masse salariale par les effectifs. Celui du facteur capital (PK) est déterminé par le rapport coût de production par le stock capital. Les résultats de ces calculs qui montrent une forte variabilité des ratios d'efficacité allocative sont regroupés dans le tableau 6.

**Tableau 6** : Ratios d'efficacité allocative

Firmes		$\phi$	Firmes		$\phi$
1	SIAEB	1,71	10	GABON PAIN	0,07
2	SOCAGAB	2,72	11	PELLERIN	0,06
3	HEVEGAB	3,42	12	PANIGEL	0,25
4	AGRIPOG	0,23	13	STGALLI	0,53
5	JARDINERIE	0,05	14	SMAG	0,20
6	JARDIGAB	0,02	15	SOGABI	0,05
7	SOGEXICO	0,03	16	SOGATOR	0,19
8	SOSUHO	0,15	17	EKC	0,35
9	AGROGABON	1,28	18	SOBRAGA	0,78

Il ressort de ces calculs que le facteur capital est sur-utilisé par rapport au facteur travail dans la plupart des firmes privées. Par contre il est sous utilisé dans la plupart des firmes publiques, SIAEB, SOCAGAB, HEVEGAB et AGROGABON. Ces résultats prouvent l'existence d'inefficacité allocative.

Les scores ou niveau d'efficacité allocative sont obtenus à partir de l'équation 7. A cet effet, nous avons d'abord estimé une fonction de coût en utilisant deux formes fonctionnelles translog et Cobb-Douglas. En effet, étant donné la complexité des techniques de production et des environnements qui varient selon les firmes, la fonction de coût peut ne pas être la même pour toutes les entreprises.

Du point de vue mathématique, bien qu'il existe une relation duale entre la fonction de distance en input et la fonction de coût<sup>120</sup>, il n'est pas possible de trouver l'expression de la fonction de coût qui corresponde à la spécification translog de la fonction de distance. Pour

<sup>120</sup> Il y a une relation duale entre la fonction de distance en input et la fonction de coût ; en effet :

$$C(Q,P) = \text{Min}\{P_x : D_i(Q,X) \geq 1\} \text{ si et seulement si } D_i(Q,X) = \text{inf}\{P_x : C(Q,P) \geq 1\}$$

Les problèmes de l'agro-industrie gabonaise : inefficience technique ou inefficience allocative

éviter des biais possibles, la plupart des auteurs estiment la frontière de coût en utilisant deux ou trois formes fonctionnelles (Rochdi, 1997, Chaffai et Dietsch, 1999). Nous avons retenu les formes translog et Cobb-Douglas. La spécification translog adoptée pour la fonction de coût<sup>121</sup> est :

$$\text{Log} C(P, Q) = \alpha_0 + \sum_j \alpha_j \text{Log} P_j + \gamma_0 \text{Log} Q + 1/2 \gamma_{00} \text{Log} Q^2 + 1/2 \sum_j \sum_k \beta_{jk} \text{Log} P_j \text{Log} P_k + 1/2 \sum_j \gamma_{j0} \text{Log} P_j \text{Log} Q + \nu$$

C(P, Q) est le coût total de production, Q le niveau de la production, P = (P<sub>1</sub>...P<sub>k</sub>...) le vecteur des prix.

La fonction Cobb-Douglas généralisée introduite par DIEWERT (1973) est définie par :

$$\text{Log} C(P, Q) = \alpha_0 + \alpha_Q \text{Log} Q + 0,5 \alpha_{QQ} \text{Log} Q^2 + \sum_{i=1}^M \alpha_{i1} \text{Log} P_i + \sum_{j=1}^M \alpha_{j1} \text{Log} P_j + \sum_{i=1}^M \sum_{j=1}^M \alpha_{ij} \text{Log} \left( \frac{P_i + P_j}{2} \right)$$

A partir de ces deux types de fonction de coût, nous avons mesuré les niveaux d'efficience allocative à partir de l'équation 7. Les scores d'efficience allocative spécifiques par firme sont résumés dans les tableaux suivants selon les formes fonctionnelles adoptées :

**Tableau 7** : Scores d'efficience allocative (fonction translog)

Firmes		EA	Firmes		EA
1	SIAEB	0,88	10	GABON PAIN	0,81
2	SOCAGAB	0,80	11	PELLERIN	0,86
3	HEVEGAB	0,94	12	PANIGEL	0,80
4	AGRIPOG	0,74	13	SIGALLI	0,78
5	JARDINERIE	0,88	14	SMAG	0,72
6	JARDIGAB	0,75	15	SOGABI	1
7	SOGEXICO	0,77	16	SOGATOR	0,70
8	SOSUHO	0,70	17	EKC	0,75
9	AGROGABON	0,70	18	SOBRAGA	0,86

N.B. Mesure tronquée à 10 %

<sup>121</sup> Cette fonction de coût est par hypothèse homogène de degré 1 par rapport aux prix des facteurs. Dans le cas de la forme Translog, cette condition se traduit par les restrictions suivantes :

$$\sum_{i=1}^M \alpha_i = 1 \quad \sum_{i=1}^M \alpha_{iQ} = 0 \quad \sum_{j=1}^M \beta_{jk} = 0$$

**Tableau 8** : Scores d'efficience allocative (Fonction Cobb-Douglas)

Firmes		EA	Firmes		EA
1	<u>SIAEB</u>	0,82	10	<u>GABON PAIN</u>	0,74
2	<i>SOCAGAB</i>	0,71	11	<i>PELLERIN</i>	0,84
3	<i>HEVEGAB</i>	0,99	12	<i>PANIGEL</i>	0,79
4	<i>AGRIPOG</i>	0,69	13	<i>SIGALLI</i>	0,79
5	<i>JARDINERIE</i>	0,88	14	<i>SMAG</i>	0,66
6	<i>JARDIGAB</i>	0,84	15	<i>SOGABI</i>	0,91
7	<i>SOGEXICO</i>	0,76	16	<i>SOGATOR</i>	0,78
8	<i>SOSUHO</i>	0,75	17	<i>EKC</i>	0,80
9	<i>AGROGABON</i>	0,70	18	<i>SOBRAGA</i>	1

L'efficience allocative ainsi déterminée est de 80 % en moyenne pour les deux spécifications quand la distribution des résidus est tronquée à 10 %. L'utilisation des facteurs de production dans des proportions erronées augmente donc en moyenne les coûts de production dans l'agro-industrie gabonaise de près de 20 %.

Dans l'ensemble, on remarque ici que sur les quatre firmes ayant des niveaux d'inefficience allocative les plus élevées, trois sont des entreprises publiques (SOCAGAB, AGRIPOG, AGROGABON) et une est une firme privée (SMAG) ;

La société AGROGABON est spécialisée dans la production des huiles et corps gras. Implantée à Lambaréné, cette société connaît depuis quelques années une baisse de son activité due à des arrêts fréquents de l'appareil de production. Son chiffre d'affaire est passé de 11,49 milliards de francs CFA en 1994 à 10,72 milliards en 1996, soit une baisse de plus de 10 B%. En 1999, ce chiffre d'affaire ne s'élevait plus qu'à 6,98 milliards de francs CFA. L'investissement a du être réduit de près de 86% de 1994 à 1996 pour garder le même niveau d'emploi.

AGRIPOG est une société productrice de cultures maraîchères. Son chiffre d'affaire a chuté de 1996 à 1999 de près de 95%, passant de 1,718 milliards à 0,879 milliards de francs CFA. En 1996, elle a réduit ses effectifs de 5%, et son investissement de 10%. Quant à la Société

Meunière et Avicole du Gabon (SMAG), elle a maintenu constante son chiffre d'affaire en 1996 au prix d'une réduction de ses effectifs de 23,9% et de l'investissement de 115,2 % entre 1992 et 1996.

Par contre, sur les quatre firmes ayant des niveaux d'efficience allocative élevés, il n'y a qu'une firme publique, HEVEGAB. La SOBRAGA reste la firme la plus efficiente allocativement si l'on considère la spécification Cobb-Douglas.

Elle a en effet connu une hausse importante de son chiffre d'affaire de 106% entre 1992 et 1996 (de 17,8 milliards à 47,8 milliards de francs CFA). A la même période son investissement s'est accru de 200%, et ses effectifs de 104,2 %.

HEVEGAB est une société dont l'activité principale est la production de l'hévéa à partir de ses plantations de Bitam (5000 ha), de Mitzic (2000 ha) et d'Ekouk (2000 ha). Sa phase d'exploitation n'a commencé qu'en 1990. En 1996, elle a enregistré une augmentation de 12% de son chiffre d'affaire et de 1,3% de ses effectifs.

## **2.2. Interprétation des résultats**

Les scores d'efficience technique et d'efficience allocative que nous venons de calculer situent la nature des problèmes des unités agro-industrielles gabonaises. Dans l'ensemble ces firmes ont plus des problèmes d'inefficacité allocative que des problèmes d'inefficience technique. Ce qui suppose qu'elles utilisent les facteurs de production dans des proportions qui ne permettent pas la minimisation des coûts ou la maximisation des profits. Ce problème concerne plus les entreprises publiques que les entreprises privées.

L'une des principales causes de cette inefficience allocative semble être la sous-utilisation du facteur capital par rapport au facteur travail dans les entreprises publiques et la sur-utilisation du capital par rapport au facteur travail dans les entreprises privées.

De fait, dans ces entreprises publiques considérées comme des déversoirs de main d'œuvre, on rencontre des problèmes de contrôle hiérarchique, et de relâchements organisationnels internes. Selon le modèle de « *shirking* » (tire au flan), une telle entreprise observerait

Gabriel ZOMO YEBE

avec incertitude l'effort fourni par les travailleurs. Face à cette asymétrie informationnelle, ces entreprises versent à leurs employés des salaires non proportionnels à leur effort ou à leur production.

Dans les entreprises privées par contre, la sous-utilisation du facteur travail peut être due au niveau relativement élevé des salaires administrés et à la réglementation rigide en matière d'emploi.

Une deuxième explication peut être donnée par le niveau des salaires réels qui seraient relativement faibles dans les entreprises publiques comparativement aux unités privées. Ce qui tend à réduire le niveau de l'effort et donc l'efficacité. Ces résultats rejoignent les conclusions d'Azam (1995), Lesueur et Plane (1994) pour qui, dans les secteurs publics des pays en développement, il y a un arbitrage entre la politique salariale et la politique d'emploi. Pour un montant donné de la subvention publique, il existe un ensemble de combinaisons salaire réel-emploi réalisables. Une augmentation de l'emploi ne peut être réalisée que par diminution du salaire réel.

La théorie des droits de propriété semble être vérifiée ici. Ce qui est conforme à nos attentes. Le contrôle exercé par l'Etat sur ses firmes nuit à leur efficacité. Les firmes les plus allocativement inefficaces sont en grande partie des firmes contrôlées par l'Etat comme SOCAGAB ou la SIAEB. Ce résultat justifie les privatisations en cours.

Enfin, comme dans la plupart des études réalisées sur les pays en voie de développement, on constate que les entreprises qui bénéficiaient d'une protection ou de subventions sont également les plus inefficaces allocativement.

En résumé, les inefficiences coût, produit des deux inefficiences technique et allocative se présentent comme suit :

**Tableau 9** : Scores d'efficience coût global

	ECG Cobb- D	ECG Translog	Firmes	ECG Cobb- D	ECG Trans- log
1	0,80	0,86	10	0,71	0,67
2	0,67	0,79	11	0,73	0,85
3	0,97	0,92	12	0,79	0,83
4	0,65	0,72	13	0,75	0,79
5	0,87	0,87	14	0,62	0,67
6	0,84	0,72	15	0,90	0,99
7	0,74	0,75	16	0,73	0,65
8	0,71	0,66	17	0,75	0,70
9	0,71	0,66	18	1	0,86

Le tableau ci-dessous montre une forte variabilité du score d'efficience coût global autour d'une moyenne de 77,5% quelle que soit la spécification Cobb-Douglas ou Translog. L'inefficience coût dans l'agro-industrie gabonaise augmente les coûts de près de 23%.

### Conclusion

La présente étude avait pour but d'analyser les problèmes de l'agro-industrie gabonaise à partir d'une fonction de distance en input permettant la décomposition de l'efficience en efficience technique et efficience allocative. Nos résultats montrent que les inefficiences allocatives et donc une utilisation des facteurs dans des proportions erronées ne permettant pas la maximisation du profit, constituent le principal problème des firmes agro-industrielles gabonaises. De manière globale, il est possible de réduire le niveau des coûts de près de 23% dans ce secteur tout en conservant le même niveau de production. Le niveau des inefficiences allocatives situe l'importance d'une politique salariale dans ce secteur où l'asymétrie d'information, les phénomènes de « tire au flan » et les erreurs de gestion sont souvent constatés surtout dans les firmes publiques. Les déficiences managériales de ce secteur posent non pas le problème du niveau des salaires, mais celui de la relation entre le niveau des salaires et la productivité de la main d'œuvre.

Gabriel ZOMO YEBE

Il est toutefois possible d'approfondir ces résultats par une analyse en longue période afin d'examiner le comportement des efficacités techniques et allocatives au cours du temps. Cette étude est cependant limitée par le nombre de données et l'absence de certaines informations notamment le niveau des profits, qui ne permettent pas la réalisation de certains tests et l'estimation des fonctions de profit.

Toutefois, elle tend à montrer que la privatisation et une politique salariale flexible seraient les meilleurs moyens d'accroître la compétitivité du secteur agro-industriel du Gabon.

### **Bibliographie**

ATKINSON B.S. et HALVORSEN R. (1984) "Parametric efficiency tests, economies of scale and input demand in US electric power generation", *International Economic Review*, vol.25, p.p.647-662.

AZAM J.P. (1995) « L'Etat autogéré en Afrique », *Revue d'Economie du Développement*, n°4, Décembre, p.p. 3-19.

BATTESE G, SUMITER S. BROCA (1997)," Functional forms of stochastic frontier production, Functions and models for technical inefficiency effects: a comparative study for wheat farmers in Pakistan." *Journal of Productivity Analysis*, 8, 395-414, Kluwer Academic Publishers, Boston.

BERGER A.N. (1993), Distribution-free Estimates of efficiency in the U.S. Banking Industry and tests of the standard distributional assumptions", *Journal of productivity Analysis*, p.261-292.

BERGER A.N., HANCOCK D. et HUMPHREY D.B. (1991), "The dominance of inefficiency over scale and product mix economies" *Journal of Monetary Economics*, vol.20. pp. 501-520.

CHAFFAI, MOHAMED (1997), « Estimation de frontières d'efficience: un survol des développements récents de la littérature » *Revue d'Economie du Développement*, n°3, p.p.33-67.

CHAFFAI, MOHAMED, et MICHEL DIETSCH, (1999), « Mesures de l'efficience technique et de l'efficience allocative par les fonctions de

distance et application aux banques européennes, » *Revue Economique* n°3, Mai 1999.

COELLI T, PERELMAN S (1996), Efficiency measurement, multiple-output technologies and distance functions with application to European railways, working paper, CREPP, Université de Liège.

ENGLISH M, GROSSKOPF S, HAYES K, YAISAWANG S (1993), "Output allocative and technical efficiency of banks, *Journal of banking and finance*, 17, p.349-366.

EVANOFF D.D., ISRAILEVISCH P.R. (1990), "Deregulation, Cost Economies and allocative efficiency of large Commercial Banks", Working paper, Federal Reserve Bank of Chicago.

FÄRE, R. GROSSKOPF, S. LOVELL, C.A.K., YAISAWANG, S. (1993), "Derivation on shadow prices for undesirable outputs: A distance function approach", *The Review of Economics and Statistics*, 75, p.374-380.

FÄRE et PRIMONT (1995), « Multi-output production and duality theory and application », *Kluwer Academic Publishers*.

FARELL, M. (1957), « The measurement of productive efficiency. » *Journal of Royal Statistical Society, Séries A*, pp. 283-290.

FEKI ROCHDI (1997), « Choix de formes fonctionnelles en présence de technologies différentes » *Revue d'Economie du Développement*, N°3, p.p.117-140.

FORSUND, F. and L. HJAMARSON (1974), « On the measurement of productive efficiency », *The Swedish Journal of Economics*, LXXVI, 141-154.

GAMSOREL, L (1995), "Les comptes de surplus des entreprises : méthodologie et modalités d'application à quelques entreprises burkinabé » *Rapport final CODESRIA*.

KRUEGER, A (1974), « The political Economy of the rent-seeking society", *American Economic Review*, vol.64, n°3 June, p.291-303.

LIEBENSTEIN H, « General X-efficiency theory and economic development, London, Oxford University Press.

Gabriel ZOMO YEBE

LEIBENSTEIN, H, (1989), "Organizational Economics and Institutions as missing element in Economic development Analysis, *World Development*, vol.17, n°9. p.1361-1373.

LESUEUR J.Y. et P. PLANE (1994), « Les services publics africains à l'épreuve de l'assainissement : une évaluation économique et sociale », Editions L'Harmattan, Paris.

LOVELL C.A.K., RICHARDSON S., TRAVERS, P., WOOD L. (1994), *Resources and fonctionnings: a new view of inequality in Australia*, W.Eichhorn ed. Springer Verlag.

LESUEUR, J.Y. et P. PLANE, (1997), « L'efficience technique : quelques repères méthodologiques », *Revue d'Economie du Développement*, n°3. p.p.9-31.

LAU L.J. et YOPOUTOLOS P.A. (1971), " A test of relative efficiency and application to Indian agriculture", *American Economic Review*, vol.61, p.p.94-109.

MITRA, A. VAROUDAKIS, A. VEGANZONES, (1998), « Croissance de la productivité et efficacité technique dans l'industrie manufacturière des Etats de l'Inde », *Revue Economique N°3*.

NJIKAM, O. (1995) « Les déterminants de l'efficacité technique des firmes agro-industrielles au Cameroun », *Rapport final, CODESRIA*.

STIGLER, G. (1976), "The Xistence of X-efficiency" *American Economic Review*, March, vol.66. p.213-216.

SUBAL C. KUMBHAKAR, (1997), "Modeling allocative inefficiency in a translog cost function and cost share equations: an exact relationship", *Journal of Econometrics*, 76. p.p.351-356.

WILLIAMSON O.E. (1985), "The Economic institutions of capitalism", New York, The Free Press Macmillan, inc.

## La catégorie grammaticale de nom en fàṅ-məkě:

Pierre ONDO-MEBIAME

Département des Sciences du Langage  
Université Omar Bongo

### Résumé

Depuis la Grammaire générale et raisonnée (1660), la grammaire traditionnelle définit comme nom soit les seuls substantifs (noms substantifs), c'est-à-dire les mots par lesquels on désigne les êtres animés, et ce qu'elle a regroupé comme « choses », à savoir, les créations de l'esprit, les objets, les sentiments, les qualités, les phénomènes, etc., soit l'ensemble des substantifs et des adjectifs (noms adjectifs pour ces derniers). La première acception, peut-on observer, est la plus courante.

Celle-ci, d'ordre notionnel, a une actualisation particulière en fàṅ en général, et particulièrement en fàṅ-məkě: Dans ce parler, en effet, le nom comprend trois espèces de mots qui partagent un morphème initial, marqueur de classe, que l'on dénomme préfixe nominal. C'est ce morphème qui aide à caractériser le nom.

Le texte passe en revue ces espèces de mots et montre ce qui les distingue.

### Mots clés

Bantu ; fàṅ ; fàṅ-məkě ; nom ; substantif ; qualificatif ; déterminatif ; classe ; augment ; classe nominale ; préfixe nominal ; appariement ; thème

### Abstract

*Since the book entitled Grammaire générale et raisonnée (1660), traditional grammar defines as noun either the substantives alone (substantive-nouns) viz words whereby all living creatures are referred to, and what it grouped as « things », namely works of mind, objects, feelings, qualities, phenomena, etc., or the set of substantives and adjectives (noun adjectives for the latter). The first meaning is in general use.*

La catégorie grammaticale de nom en fàṅ-màkě:

*This sense of a conceptual nature has a particular updating in Fàṅ in general and in Fàṅ-Màkě: in particular. As a matter of fact, in this speech form the noun comprises three sorts of words that share an initial morpheme, a class marker, which is referred to as noun prefix. It is that morpheme that helps to characterize the noun.*

*The text goes over all these sorts of words and shows what set them apart.*

### Keywords

*Bantu ; Fàṅ; Fàṅ-Màkě; noun ; substantive ; qualificative ; determinative ; class ; pre-prefix ; nominal class ; nominal prefix ; coupling ; stem*

### Conventions

### Abbreviations

A	:	Augment	Pre-prefix
Pn	:	Préfixe nominal	Nominal prefix
Pv	:	Préfixe verbal	Verbal prefix
Pp	:	Préfixe pronominal	Pronominal prefix
Ts	:	Thème substantival	Noun stem
Tq	:	Thème qualificatif	Qualificative stem
Td	:	Thème déterminatif	Determinative stem
Tr	:	Thème de référent	Referent stem
Rad	:	Radical verbal	Verbal root
Fo	:	Formatif	Temporal marker
Suf fo	:	Suffixe formel	Formal suffix
Prés	:	Présent (temps de la conjugaison)	Present (tense)
Fv	:	Finale verbale	Final
+	:	Limite initiale de thème ou de radical	Stem or root boundary
-	:	Limite de mot quelconque	Any word boundary
=	:	Limite entre le Pn 17 et un autre Pn	Boundary between the class 17 np and another np
#	:	Limite de phrase	Sentence boundary
α	:	Limite de mot	Word boundary

## I. Introduction

Le fàŋ-məkě: connaît trois espèces de mots qu'il est admis que l'on appelle des « noms », à savoir :

- 1- Les substantifs, ou noms-substantifs ;
- 2- Les qualificatifs, ou noms-qualificatifs ;
- 3- Les déterminatifs, ou noms-déterminatifs.

Ces trois espèces de mots ont en commun de partager un morphème initial : le préfixe nominal. C'est ce morphème qui fait que ces trois espèces de mots soient rangées dans la catégorie grammaticale de « nom ».

*Le məkě: est l'un des parlers qu'utilisent les populations fang du Gabon. Un nombre important d'auteurs<sup>122</sup> évoque ce parler, à côté d'un seul<sup>123</sup> à ce jour, qui semble ne pas reconnaître son existence. Les sources orales qu'a exploitées Nzang-Obame (2004) confirment bien l'existence d'un parler fàŋ-məkě: qui est localisé dans la province de l'Estuaire, notamment sur sa rive gauche.*

*Les « Anciens » de cette province disent que la dénomination məkě: vient du nom-substantif məkə « un départ ». Les Fang qui n'ont pas eu le courage de traverser le Komo disent de ceux qui l'ont fait qu'ils sont des « bəkə bəyā ĩkəmá », ce qui signifie littéralement : « les partants, ceux du Komo », et qui peut être rendu par « ceux qui sont partis en direction du Komo ». Le terme məkě: caractérise donc le geste de bravoure dont on fait preuve les populations fang qui ont osé affronter le Komo.*

*Le fàŋ-məkě: sur lequel porte la présente étude est parlé à Lalala, un quartier situé au Sud de la Commune de Libreville.*

*Il nous faut formuler trois observations fondamentales, qui aident à distinguer les noms-substantifs des deux autres types de noms :*

- a) sur le plan morphologique, les noms-substantifs se distinguent des noms-qualificatifs et des noms-déterminatifs par le fait que ces derniers (à savoir les noms-qualificatifs et les noms-déterminatifs) ont des thèmes omnicles, alors que les

---

<sup>122</sup> Martrou (1936) ; De Wolf (1972) ; Nguema (1974) ; Kwensi-Mikala (1987) ; Voltz (1990) ; Flagel et Ondo (1991) ; Ondo-Mebiame (1992).

<sup>123</sup> Mba-Nkoghe (1979).

<sup>124</sup> Le signe suscrit est celui retenu pour noter le ton haut-abaisse.

- substantifs n'ont, généralement, que deux classes qui expriment respectivement le singulier et le pluriel ;
- b) En syntaxe, les noms-substantifs ont, canoniquement, la *valence majeure* (Coupez, 1980), en ce qu'ils régissent les accords dans la phrase. C'est pour cette raison que nous en avons dit (Ondo-Mebiame, 1992 : 291) qu'ils sont des « *nominaux indépendants* ». La valence majeure peut cependant être accordée au nom-déterminatif lorsqu'il a la valeur de « *pronom* » ; sinon, habituellement, le nom-déterminatif et le nom-qualificatif ont la *valence mineure* (Coupez, *op. cit.*) car, ils sont régis. C'est pour cela que nous les avons appelés (*op. cit.* : id) des « *nominaux dépendants* » ;
- c) Sur le plan lexical enfin, les noms-qualificatifs et les noms-déterminatifs constituent une série fermée, limitée à quelques lexèmes ; alors que la liste des noms-substantifs est très largement ouverte.

## II. Les noms-substantifs ou « *nominaux indépendants* »

Le nom-substantif ou « *nominal indépendant* » se caractérise par la présence de ce que nous appelons à la suite de Grinevald (2000 : 9) un « *marqueur de classe* » : le préfixe nominal. Dans certains cas, ce marqueur de classe peut être précédé d'un autre morphème, à savoir : l'augment (voir Ondo-Mebiame, 2000 : 61-78).

Le thème du nom-substantif lui, peut être simple ou complexe. Notre exposé ne rend compte que du nom-substantif à thème simple ; celui à thème complexe, en raison de sa richesse, fera l'objet d'un développement ultérieur. Signalons cependant que le thème du nom-substantif est dit simple lorsqu'il n'est constitué que de lui-même, et précédé au moins d'un préfixe nominal et, éventuellement d'un augment ; et il est dit complexe lorsqu'il comporte au moins un affixe de dérivation, en l'occurrence, un suffixe au moins. Le fàṅ-màkě: connaît également des noms-substantifs composés qui feront, eux aussi, l'objet d'un développement ultérieur.

## II. 1. L'augment

L'augment est un affixe préposé à la forme du nom-substantif (...) pour rendre la détermination (Ondo-Mebiame, 2001 : 62). Il est de forme vocalique, et est segmentalement homophone aux préfixes nominal de classe 7 et pronominal de classes 9, 10 ; et, à la fois segmentalement et suprasegmentalement, il est homophone au préfixe pronominal de classe 7. Il porte un morphotone haut, et est suivi d'un morphotone flottant haut. Il se présente donc comme suit :

é'-

Exemples :

1-émōr jíná	« cette personne-ci »
# é' - x̣mù	+ òr #                    ' - jí - ná #
A/ Pn1/	Ts personne    Pp1/    Tr cette
2-émōr wòm	« ma personne », « le membre de ma famille »
# é' - x̣mù	+ òr #                    x̣jí - x̣ám #
A/ Pn1/	Ts personne    Pp1/    Tr mon
3-émōr nì:	« la quatrième personne »
# é' - x̣mù	+ òr #                    x̣jí - nù #
A/ Pn1/	Ts personne    Pp1/    Tr quatre

## II.2. Le préfixe nominal

Chaque thème de nom-substantif appartient à une classe propre qui lui impose un préfixe, et détermine l'accord. A la base de cette détermination – et comme le suggère Kadima (1969 : 1)- il y a l'appariement. C'est celui-ci en effet qui détermine le numéro de classe que chaque nom-substantif canonique reçoit. Les substantifs canoniques sont ceux dont le préfixe et la classe d'accord sont identiques. Ils s'opposent aux noms-substantifs « déclassés » et « à accords neutralisés », pour lesquels la classe d'accord est indépendante du préfixe. Ce dernier groupe de noms-substantifs n'est pas pris en compte par le présent texte.

La catégorie grammaticale de nom en fàŋ-məkě:

La flexion permet de diviser les noms-substantifs en deux séries :

- 1- Les noms-substantifs qui ont un couple de classes opposant le singulier et le pluriel ;
- 2- Les noms-substantifs qui ont une seule classe.

Nous ne traitons que de ceux de la première série.

### **II.2.1. Forme du préfixe nominal**

#### **a) Substantif à un préfixe**

Selon Kadima (*op. cit.* : 82), trois éléments sont pris en compte pour déterminer de la forme du préfixe nominal. Ce sont :

- 1- L'accord ;
- 2- La forme du préfixe ;
- 3- L'appariement.

Deux classes sont donc dites distinctes si :

- a) Il y a une différence dans leurs accords ;
- b) En cas d'identité d'accord, leurs préfixes nominaux et appariements sont simultanément distincts.

En d'autres termes, deux classes n'en forment qu'une que si leurs accords sont identiques, sauf lorsque leurs préfixes nominaux et leurs appariements sont différents.

La plupart des noms-substantifs fàŋ sont donc caractérisés par la présence d'un seul préfixe qui caractérise la classe d'accord. Au demeurant, les thèmes substantivaux apparaissent dans deux classes, l'une indiquant le singulier, et l'autre le pluriel ; ce qui implique, *a priori*, que la formation du pluriel se fait dans ce parler par la substitution du préfixe du singulier par celui du pluriel. Le morphotonème que porte le préfixe nominal est bas. Les préfixes de classes 9 et 10 sont dépourvus de morphotonèmes.

Pierre ONDO MEBIAME

Classe 1 : <sup>x</sup>mù-

mòr                    « un être humain »  
# mù<sup>125</sup> + òr #  
**Pn1/** Ts être humain

Classe 2 : bà-

bòr                    « des êtres humains »  
# bà+ òr #  
**Pn2/** Ts êtres humains

Classe 3 : ò-

òkõ:l                « une colline, une montagne »  
# ò<sup>127</sup> + kòól #  
**Pn3/** Ts colline

Classe 4 : mì-

Il faut observer que le préfixe nominal de classe 4 fang a pour caractéristique générale d'être souvent employé comme préfixe additif, devant le préfixe nominal de classe 3.

mìkõ:l                « des collines, des montagnes »  
# mì - ò + kòól #  
**Pn4/ Pn3/** Ts collines

Classe 5 : ò-

dzăl                « un village »  
# ò<sup>128</sup> + àl' #  
**Pn5/** Ts village

Classe 6 : mà-

măl                « des villages »  
# mà + àl' #  
**Pn6/** Ts villages

Classe 7 : dè-

dză                « un chant »

---

<sup>125</sup> Une règle d'élimination de la première voyelle, devant une autre voyelle dont elle est séparée par la limite +. s'applique, qui justifie l'absence de celle-ci dans la forme phonologique.

<sup>126</sup> Idem.

<sup>127</sup> Une règle morphophonologique transforme la nasale dentale initiale en nasale vélaire, devant la limite +.

<sup>128</sup> Une règle morphophonologique transforme la voyelle centralisée du préfixe nominal de classe 5 en consonne fricative, devant la limite +.

La catégorie grammaticale de nom en fàŋ-məkě:

# **dě**<sup>129</sup> + ǎ́ #  
Pn7/ Ts chant

Classe 8 : bi-

bzǎ                      « *des chants* »  
# **bǐ**<sup>130</sup> + ǎ́ #  
**Pn8/** Ts chants

Classes 9 et 10 : n-

ndá:<sup>131</sup>                      « *une (des) maison(s)* ».  
# **n** + dáá #  
Pn9,10/ Ts maison(s)

Classe 15 : ò-

Comme en fàŋ-ntúmù (Ondo-Mebiame 1992, op. cit : 320), nous avons hésité entre traiter le préfixe de forme ò- fàŋ-məkě: comme appartenant à la classe 11 ou à la classe 15, comme appartenant à la classe 11, il nous aurait permis d'observer, comme Etoughe Obiang (2005 : 27, 28, 29) un continuum dans la numération des classes (cf. classe 10 suivie de classe 11). Comme appartenant à la classe 15, ce traitement évite d'isoler le seul thème + ǎ́ « *bras* ».

Nous optons donc pour la seconde alternative car, il ne serait pas bon que nous rangions le thème + ǎ́ dans la classe 11. L'indication de Doneux (1967 :17), même s'il la signale dans les irrégularités, nous convient mieux. Elle est confortée par la remarque de Bleek (1861 : 276), qui signale l'existence dans certaines langues du domaine bantu, de substantifs caractérisés par un préfixe de forme **ku-** au singulier, alternant avec un préfixe **ma-** au pluriel, et lui assigne le chiffre 15. La proposition de Doneux qui concerne le bulu (Bantu A. 74a ; **wó**, **mó** « *bras* ») illustre bien l'idée de Bleek.

---

<sup>129</sup> Une règle morphophonologique transforme la voyelle antérieure du préfixe nominal de classe 7 en consonne fricative, devant la limite +.

<sup>130</sup> Une règle morphophonologique transforme la voyelle centralisée du préfixe nominal de classe 8 en consonne fricative, devant la limite +.

<sup>131</sup> Signe indiquant la longueur vocalique.

Comme nous n'avons relevé qu'un seul exemple s'accordant avec cette idée de Bleek (cf. **wǒ**, **mǒ** « *bras* »), et comme il ne nous semble pas commode, en présence d'une autre possibilité, d'ouvrir une classe pour un seul thème de substantif, nous avons pensé qu'il valait mieux d'inscrire tous les thèmes de substantifs ayant pour préfixe ò-, dans la classe 15. La plupart d'entre eux, à l'exception de + ǒ' 15, 6, font leur pluriel en classe 5.

Exemples :

- 4- òbàm                      « *un épervier* »  
# ò + bàm #  
Pn15/Ts épervier
- 5- àbàm                      « *des éperviers* »  
# à + bàm #  
Pn5/Ts éperviers

Classe 15a : vî-

L'inventaire des substantifs appartenant à cette classe est très réduit (3 dans le corpus). Les thèmes qui y apparaissent sont à initiale vocalique. L'un d'entre eux (cf. + ẽ' « *soleil* ») est monoclasse ; les deux autres (cf. + ǒ' « *espèce de champignon* », + ǒŋ « *chevrotain* ») forment leur pluriel en admettant un pré-préfixe de classe 5.

Exemples :

- 6- vyǒŋ                      « *un chevrotain* »  
# vî + ǒŋ #  
Pn15a/Ts chevrotain
- 7- àvyǒŋ                      « *des chevrotains* »  
# à- vî + ǒŋ #  
Pn5-Pn15/Ts chevrotains

Les classes que nous venons de présenter peuvent être qualifiées de « *non-locatives* ». Comme le fàŋ-ntúmù, le fàŋ-màkě:

La catégorie grammaticale de nom en fàŋ-məkě:

connaît des classes locatives. Pour les déterminer, nous avons été inspiré par le propos que Grégoire (1983 : 139) tient sur les langues bantou du Cameroun. Selon cet auteur, « *les langues bantoues du Cameroun attestent de nombreux morphèmes locatifs qu'on peut considérer comme apparentés aux langues bantoues du bantou central. La plupart de ces formes s'apparentent à la classe 16 ; celles apparentées à la classe 17 sont moins nombreuses ; enfin, les formes qui pourraient être apparentées à la classe 18 sont extrêmement rares (...)* ». Grégoire poursuit, pour conclure : « *On ne peut donc pas les considérer comme des prépositions. Ces marques sont très probablement d'anciens préfixes de classes, même si les accords qu'elles déterminent sont devenus identiques à ceux d'autres classes, et même si ces accords sont formellement très différents de ceux qu'on observe en bantou central* ».

Nous avons relevé deux préfixes nominaux locatifs en fàŋ-məkě : ils appartiennent aux classes 16 et 17.

Classe 16 : vâ-

Selon Grégoire (1975 : 115), le mot fàŋ **vóm** « *endroit* » est incontestablement un substantif de classe 16, formé sur le proto-bantu \***(j) úmà**. Le réflexe du préfixe nominal de classe 16 (cf. \***pa-**) que ce substantif comporte, est phonétiquement normal dans toutes les langues où la vérification est possible. En effet, dit cet auteur, « *certaines préfixes nominaux du basa, de l'éwondo, du bulu et du fàŋ possèdent une variante consonantique qui apparaît devant les thèmes à initiale vocalique. La consonne attestée est, au sein de chacune des langues, un réflexe normal de \*p, puisque le préfixe nominal de classe 19 \*pi- >hi – hy en basa, vi- (réalisé vy- devant voyelle) en éwondo (...)* ».

Le préfixe nominal de classe 16 est donc, sur la base du propos qui précède, clairement attesté en fàŋ-məkě :

Exemples :

8- vŋm            « *un endroit* »  
# vâ + ŋm' #  
Pn16/Ts endroit

Pour l'expression du pluriel, le préfixe de classe 16 admet l'adjonction d'un préfixe de classe 6.

9- m̀əvǎm      « *des endroits* »  
# m̀à<sup>132</sup> - v̀à + ̀əḿ #  
Pn6 – Pn16/Ts endroits

Classe 17 : ̀ò-

Le préfixe nominal locatif de classe 17, participe à l'expression de la durée. Il apparaît toujours en position de pré-préfixe et alterne, au pluriel, avec le préfixe nominal de classe 5.

Exemples :

10- ̀òyòn                      « *une saison des pluies* »  
# ̀ò + yòn #  
Pn 15/Ts saison des pluies

> ̀ò:yon                      « *pendant la saison des pluies* »  
# ̀ò = ̀ò + yòn #  
Pn17-Pn15/Ts saison des pluies

̀à:yòn                      « *pendant les saisons des pluies* »  
# ̀ò = ̀à + yòn #  
Pn17-Pn5/Ts saisons sèches

## b) Substantif à deux préfixes

Des noms-substantifs peuvent parfois disposer obligatoirement de deux préfixes. Nous avons relevé les combinaisons suivantes : 2 + 1 ; 4 + 3 ; 5 + 9 ; 6 + 8 ; 6 + 9 ; 6 + 16 ; 7 + 9 ; 8 + 9 et 15 + 9.

### b.1. Combinaison 2 + 1

Exemples :

13- b̀əńǰé:                      « *des lézards* »  
# b̀à<sup>133</sup> - x̀m̀ù + ńǰé #  
Pn2 – Pn1/                      Ts lézards

---

<sup>132</sup> Une règle morphophonologique transforme la voyelle a du préfixe nominal de classe 6 en ə, devant la limite +.

<sup>133</sup> Une règle morphophonologique transforme la voyelle a du préfixe nominal de classe 2 en ə, devant la limite +.

La catégorie grammaticale de nom en fàŋ-məkě:

14- bə́nsá :                    « *des bananes mûres* »  
# bǎ - <sup>x</sup>mù                    + 'sáá #  
Pn2 – Pn1/                    Ts bananes mûres

### b.2 Combinaison 4 + 3

Exemples :

15- mìnłó                    « *des têtes* »  
# mǐ - ñ                    + ló #  
Pn4 – Pn3/                    Ts têtes

16- mǐntám                    « *des bâtons* »  
# mǐ - ñ                    + tám #  
Pn4 – Pn3/                    Ts bâtons

### b.3. Combinaison 5 + 9

Exemple :

17- àŋgǒm                    « *une amitié* »  
# <sup>x</sup>dǐ - n                    + gòm' #  
Pn5 – Pn9                    Ts amitié

### b.5. Combinaison 5 + 10

Exemple :

18- àŋgúŋ                    « *des toucans* »  
# <sup>x</sup>dǐ - n                    + gúŋ #  
Pn5 – Pn 10/                    Ts toucans

### b.6. Combinaison 6 +8

Exemple :

19- mə́byàŋ                    « *des remèdes* »  
# mǎ - bǐ                    + àŋ #  
Pn6 – Pn8/                    Ts remèdes

### b.7. Combinaison 6 + 9

Exemple :

20- mə́ndzám                    « *de l'eau* »  
# mǎ - n                    + dzám #  
Pn6 – Pn9/                    Ts eau

### **b.8. Combinaison 6 + 10**

Exemples

21- m̀̀ndá: « *des maisons* »  
# m̀̀ - n + dáá #  
Pn6 – Pn10/ Ts maisons

22- m̀̀ngòŋ « *des cadenas* »  
# m̀̀ - n + gòŋ #  
Pn6 – Pn10/ Ts cadenas

### **b.9. Combinaison 6 + 16**

Exemple :

23- m̀̀vũm « *des endroits* »  
# m̀̀ - v̀̀ + v̀̀m´ #  
Pn6 – Pn16/ Ts endroits

### **b.10. Combinaison 7 + 9**

Exemple :

24- èŋgòŋ « *une gorge* »  
# è - n + gòŋ #  
Pn7 – Pn9/ Ts gorge

### **b.11. Combinaison 8 + 10**

Exemple :

25- b̀̀ngòŋ « *des gorges* »  
# b̀̀ - n + gòŋ #  
Pn8 – Pn10/ Ts gorges

### **b.12. Combinaison 15 + 9**

Exemple :

26- òŋgúŋ « *un toucan* »  
# ò - n + gúŋ #  
Pn15 – Pn9/ Ts toucan

La catégorie grammaticale de nom en fàŋ-məkě:

Voici, pour synthétiser, le tableau des préfixes nominaux du fàŋ-məkě:

Classe	Forme
1	mù-
2	bà-
3	n-
4	mì-
5	dì-
6	mà-
7	dè-
8	bì-
9	n-
10	n-
15	ò-
15a	vì-
16	và-
17	ò-

## II.2.2. Classes du nom-substantif

### a) Généralités

Le nom-substantif a, normalement, la classe de son préfixe. Lorsque c'est le cas, on dit de lui qu'il est un « *nom-substantif canonique* ». Dans le cas des noms-substantifs ayant deux préfixes (et notamment ceux que nous exposons, ci-dessus), c'est le préfixe additif qui donne la classe du nom-substantif. Les noms-substantifs fàŋ-məkě: appartiennent à la catégorie que Gregersen (1967 :7) dénomme « *inherent gender* », c'est-à-dire, la catégorie des mots qui commandent l'accord. Cet auteur oppose cette catégorie à celle qu'il caractérise comme étant « *derived gender* », et qui correspond à la catégorie de mots qui s'accordent avec la première.

A côté des noms-substantifs canoniques, le fàŋ-məkě: connaît aussi des « *noms-substantifs déclassés* » et des « *noms-substantifs à accords neutralisés* ». Ceux-ci vont faire l'objet de développements ultérieurs.

Nous nous limitons ici, à la présentation des noms-substantifs canoniques.

### b) Noms-substantifs canoniques

Les noms-substantifs canoniques sont ceux qui observent la règle générale selon laquelle que : « *le préfixe (simple ou additif) d'un substantif, détermine la classe d'accord de celui-ci* » (Ondo-Mebiame, 1992 : 328).

Exemples :

27- mǝn à:dzǎ	« son enfant mange »			
# <sup>x</sup> mǎ + ǝn' ɔ	ǎ - à	+ dzǎ -	ǝ #	
<b>Pn1</b> /Ts enfant	<b>Pv1</b> Fo prés	Rad manger	Fv	
28- bǝn bádzǎ	« ses enfants mangent »			
# bǎ + ǝn' ɔ	bǎ - à	+ dzǎ -	ǝ #	
<b>Pn2</b> /Ts enfants	<b>Pv2</b> Fo prés	Rad manger	Fv	
29- mǝbóm wádzǎ	« une bru mange »			
# ñ + bóm ɔ	ó - á	+ dzǎ -	ǝ #	
<b>Pn3</b> /Ts bru	<b>Pv3</b> Fo prés	Rad manger	Fv	
30- mǝmbóm myádzǎ	« des brus mangent »			
# mǐ - ñ + bóm ɔ	mǐ - à	+ dzǎ -	ǝ #	
<b>Pn4</b> – Pn3/ Ts brus	<b>Pv4</b> Fo prés	Rad manger	Fv	
31- ǎsǝŋ dáfɔk	« une dent bouge »			
# <sup>x</sup> dǐ + sǝŋ ɔ	d' - à	+ fók -	ǝ #	
<b>Pn5</b> /Ts dent	<b>Pv5</b> Fo prés	Rad bouger	Fv	
32- mǝsǝŋ máfɔk	« des dents bougent »			
# mǎ + sǝŋ ɔ	mǎ - à	+ fók -	ǝ #	
<b>Pn6</b> /Ts dents	<b>Pv6</b> Fo prés	Rad manger	Fv	
33- ǝbù má zǎvì:	« un fruit mûrit »			
# ǝ + bùmá ɔ	é - à	+ vǐ -	ǝ - ǝ #	
<b>Pn7</b> /Ts fruit	<b>Pv7</b> Fo prés	Rad mûrir	Suf fo <sup>134</sup> Fv	

<sup>134</sup> Voir Ondo-Mebiame, 2005, « Les suffixes verbaux de dérivation en fang-ntumu », in *Annales de l'Université Omar Bongo N° 11*, pp. 363-381.

La catégorie grammaticale de nom en fàṅ-məkě:

34- b̀̀b̀má byávi: « *des fruits mûrissent* »  
 # b̀̀ + b̀̀má ɾ      b̀̀ -    á            + v̀̀ -            è -            è #  
**Pn8**/Ts fruits      **Pv8**    Fo prés            Rad mûrir      Suf fo Fv

### c) Couples flexionnels

En fàṅ-məkě:, comme en fàṅ-ntúmù (Ondo-Mebiame, 1992 : 337), la flexion forme des couples substantivaux exprimant la distinction singulier/pluriel par alternance de préfixes. L'une des classes exprime le singulier et porte généralement un numéro impair (Bleek 1861 : 13), et l'autre le pluriel et porte généralement un chiffre pair (Bleek, id). Toutefois, la classe 5 fàṅ-məkě: est bivalente :

Appariée à la classe 6, elle exprime le singulier ;

Appariée à la classe 15, elle exprime le pluriel.

Il en est de même de la classe 8 qui, appariée à la classe 7, exprime le pluriel, mais appariée à la classe 6, rend le singulier (cf. **byăl, măl** « *une (des) pirogues* »).

Il est important de faire observer qu'à l'exception de + **ùm'** 16, 6 + 16 « *endroit(s)* », les substantifs dits « locatifs » ne connaissent pas la flexion substantivale.

Les chiffres désignant les classes appariées sont, conventionnellement, séparés d'une virgule. La classe singulier est citée en premier lieu.

Exemple :

+ **òr** 1, 2 « *être(s) humain(s)* »

Voici, pour synthétiser, le tableau des appariements :

Classe singulier	Classe pluriel
1	2
1	2 (+ 1)
3	4 (+ 3)
5	6
5 + 9	6 (+ 10)
7	8

7 (+ 9)	8 (+ 10)
8	6
8	6 (+ 8)
9	10
15	5
15 (+ 9)	5 (+ 10)
15	6
16	6 (+ 16)
17	5

### II.3. Le thème

Le terme de « *thème* » que nous utilisons n'a pas totalement l'acceptation que lui donne Marouzeau (1968 : 14), et qui aurait opérée si nous avions traité de la dérivation nominale. Marouzeau dit du thème qu'il est un radical ou allomorphe d'un radical. En ce sens, poursuit-il, le thème est en principe constitué par une racine ou radical et un formant thématique. Ce n'est malheureusement pas le cas du thème, tel que nous le traitons dans le présent article. Nous exploitons, cependant, l'opportunité qu'offre Stappers (s.d.) lorsqu'il dit que le thème peut être inanalysable (ou simple), ou dérivé. Nous traitons ici, du thème inanalysable. Comme tel, il est l'élément constitutif du nom-substantif.

Le fang-màké: connaît un nombre important de thèmes simples (ou inanalysables), la catégorie étant lexicalement ouverte. Nous les présentons selon leur structure morphophonologique, en tenant compte du nombre de syllabes et de la tonalité.

#### II.3.1. Thèmes monosyllabiques

La plupart des thèmes monosyllabiques présentent une structure de type +cv cf ; **m̀bí:** « *porte* »

< # ñ + **bíi** #. Nous avons cependant relevé d'autres structures, à savoir :

- +v́	dză, bză	« <i>chant(s)</i> »	< # dè + <b>á</b> ' #, # bí + <b>á</b> ' #
- +v̀c	mòr, bòr	« <i>être(s) humain(s)</i> »	< # <sup>x</sup> mà + <b>òr</b> #, # bà + <b>òr</b> #
- +cv̀	àb̀, m̀b̀	« <i>pied(s)</i> »	< # <sup>x</sup> dì + <b>b̀</b> #, # mà + <b>b̀</b> #
- +cv́	̀nló, m̀nló	« <i>tête(s)</i> »	< # ñ + <b>ló</b> #, # m̀-ñ + <b>ló</b> #
- +cv̀̀	àb̀̀, m̀b̀̀	« <i>cuisse(s)</i> »	< # <sup>x</sup> dì + <b>b̀̀</b> #, # mà + <b>b̀̀</b> #

La catégorie grammaticale de nom en fàŋ-məkě:

- +cʋ́	àbí:, m̀èbí:	« sein(s) »	< # <sup>x</sup> dì+ <b>bíí</b> #, # mà+ <b>bíí</b> #
- +c̀v̀	̀̀kí:	« sud »	< # ñ+ <b>kí</b> #
- +cc̀v̀	̀̀ndzũ:, m̀̀ndzũ:	« toit(s) »	< # ñ+d3ũ #, #m̀̀-ñ+d3ũ#
- +cʋ́	tsí:, tsí:	« champ(s) »	< # n+ <b>tsíí</b> #, # n+ <b>tsíí</b> #
- +c̀v̀	òbàm, àbàm	« épervier(s) »	< # ò+ <b>bàm</b> #, # ò+ <b>bàm</b> #
- +c̀v̀	òvón, avón	« hache(s) »	< # ò+ <b>vón</b> #, # à+ <b>vón</b> #
- +c̀v̀	mvá:m, mvá:m	« grand(s) parent(s) »	< # n+ <b>vám</b> #, #n+ <b>vám</b> #
- +cc̀v̀	àdzàb, m̀̀dzàb	« espèce(s) d'arbre(s) »	< # à+ <b>dzàb</b> #, #m̀̀+ <b>dzàb</b> #
- +cc̀v̀	tsít, tsít	« animal (aux) »	< # n+ <b>tsít</b> #, # n+ <b>tsít</b> #

### II.3.2. Thèmes dissyllabiques

La plupart des thèmes dissyllabiques présentent une structure de type +cvcv (cf. **èbùmá** « fruit », « boule » < # è +**bùmá** #. Nous avons cependant relevé d'autres structures, à savoir :

- +cc̀v̀	èdzìná, bìdzìná	« chambre(s) »	< # è+ <b>dzìná</b> #, # bì+ <b>dzìná</b> #
- +cc̀v̀	òtsírá, àtsírá	« fumée(s) »	< # ò+ <b>tsírá</b> #, # à+ <b>tsírá</b> #
- +cc̀v̀	ètsíndzì, bìtsíndzì	« talon(s) »	< # è+ <b>tsíndzì</b> #, # bì+ <b>tsíndzì</b> #
- +c̀v̀	èbàyák, bìbàyák	« pygmée(s) »	< # è+ <b>bàyák</b> #, # bì+ <b>bàyák</b> #
- +̀v̀	màgà	« chance »	< # mà+ <b>àgà</b> #
- +̀v̀	mìgí	« larmes »	< # mà+ <b>ìgí</b> #

### II.3.3. Thèmes polysyllabiques

Les thèmes polysyllabiques recouvrent tous les thèmes comportant plus de deux syllabes. Ils sont très peu nombreux. J'ai relevé les structures suivantes :

- +̀v̀	m̀̀nèŋá, b̀̀nèŋá	« femme(s) »	< # m̀̀+ <b>̀̀nèŋá</b> #, # b̀̀+ <b>̀̀nèŋá</b> #
- +cc̀v̀	ndzùgèlè	« sueur »	< # n+ <b>dzùgèlè</b> #
- +c̀v̀	àkólóŋgè, m̀̀kólóŋgè	« herbe(s) sp. »	< # <sup>x</sup> dì+ <b>kólóŋgè</b> #, #m̀̀+ <b>kólóŋgè</b> #
- +`c̀v̀	̀̀nsánjólórè, b̀̀nsánjólórè	"Scorpion(s)"	< # <sup>x</sup> m̀̀+ <b>sánjólótè</b> #, #b̀̀- <sup>x</sup> m̀̀+ <b>sánjólótè</b> #



La catégorie grammaticale de nom en fàŋ-məkě:

- 38- m̀ntəm **m̀ntók** « *de petite branches, fines* »  
 # m̀ - ñ + təm ☒ m̀ - ñ + **tók** #  
 Pn4 – Pn3/ Ts branches Pn4 - Pn3/ Tq petites, fines
- 39- àbì: **àtók** « *une petite cuisse* »  
 # <sup>x</sup>dì + b̀i ☒ <sup>x</sup>dì + **tók** #  
 Pn5 / Ts cuisse Pn5 / Tq petite
- 40- m̀b̀: **m̀tók** « *de petites cuisses* »  
 # mà + b̀i ☒ mà + **tók** #  
 Pn6/ Ts cuisses Pn6 / Tq petites
- 41- mòr **̀nón** « *une personne grosse* », « *personne riche* »  
 # m̀ + òr ☒ <sup>x</sup>m̀ + **nón** #  
 Pn1/ Ts être humain Pn1/ Tq grosse, riche
- 42- b̀r **b̀nón** « *de grosses personnes* », « *des personnes riches* »  
 # bà + òr ☒ bà + **nón** #  
 Pn2/ Ts êtres humains Pn2/ Tq grosses, petites
- 43- ñtəm **̀nón** « *une grosse (grande) branche* »  
 # ñ + təm ☒ <sup>x</sup>ñ + **nón** #  
 Pn3/ Ts branche Pn3/ Ts grosse
- 44- m̀ntəm **m̀nnón** « *de grosses (grandes) branches* »  
 # m̀ - ñ + təm ☒ m̀ - ñ + **nón** #  
 Pn4 – Pn3/ Ts branche Pn4- Pn3 Tq grosse
- 45- àbì: **ànón** « *une grosse cuisse* »  
 # <sup>x</sup>dì + b̀i ☒ <sup>x</sup>dì + **nón** #  
 Pn5/ Ts cuisse Pn5/ Tq grosse
- 46- m̀b̀: **m̀nón** « *de grosses cuisses* »  
 # mà + b̀i ☒ mà + **nón** #  
 Pn6/ Ts cuisses Pn6/ Tq grosses

## IV. Les noms-déterminatifs

### IV.1. Présentation

Nous donnons la dénomination de « *nom-déterminatif* » à une classe particulière de déterminants (au sens de la grammaire moderne) distincts de ce que nous avons appelé, à la suite de Vanhoudt (1987 : 142) des référents et que l'on dénomme « *pronoms* » dans la plupart des descriptions des langues bantu.

Sur le plan morphologique le nom-déterminatif, comme le nom-qualificatif, est proche du nom-substantif par son préfixe qui, comme celui de ce dernier, est « *nominal* ». Il se distingue cependant de celui-ci par son thème, qui est omniclasse. C'est donc le préfixe du nom-déterminatif qui lui vaut d'être rangé dans la catégorie des noms.

Sur le plan syntaxique, le nom-déterminatif peut, ou remplacer le substantif, ou le déterminer. Lorsque le nom-déterminatif détermine le substantif, il est toujours post-posé à celui-ci et s'accorde avec lui.

### IV.2. Structure

Le nom-déterminatif est composé d'un préfixe nominal et d'un thème. Le préfixe a déjà fait l'objet d'une présentation (cf. II.2. supra) ; les thèmes eux, sont au nombre de trois, à savoir :

- + fɔ́ « *autre* » ;
- + vɔ́rà « *un* », « *même* » ;
- + vé̀ « *quel ?* »

### IV.3. Exemples

47-	mòr mɔ́fɔ́ # mù + òr Pn1/ Ts être humain	« <i>une autre personne</i> » ɔ́ mù + fɔ́ # Pn1/ Td autre
48-	bòr bɔ́fɔ́ # bà + òr Pn2/ Ts être humain	« <i>d'autres personnes</i> » ɔ́ bà + fɔ́ # Pn2/ Pd autre

La catégorie grammaticale de nom en fàŋ-məkë:

- 49- ñtəm òfó « *une autre branche* »  
 # ñ + tòm                      ɔ                      x`ñ + fó #  
 Pn3/ Ts branche                      Pn3/ Td autre
- 50- mìn̄təm m̄imfó « *d'autres branches* »  
 # m̄i - ñ                      + tòm                      ɔ                      m̄i - ñ                      + fó #  
 Pn4 – Pn3/ Ts branche                      Pn4 – Pn3/ Td autre
- 51- àbì: àfó « *une autre cuisse* »  
 # x`d̄i + b̄iì                      ɔ                      x`d̄i + fó #  
 Pn5/ Ts cuisse                      Pn5/ Td autre
- 52- m̄əbì: m̄əfó « *d'autres cuisses* »  
 # m̄à + b̄iì                      ɔ                      m̄à + fó #  
 Pn6/ Ts cuisses                      Pn6/ Td autres
- 53- mòr m̄bóra « *une personne* »  
 # m̄u + òr                      ɔ                      x`m̄u + x`vóra #  
 Pn1/ Ts être humain                      Pn1/ Td un
- 54- b̄òr b̄əvóra « *les mêmes personnes* »  
 # b̄à + òr                      ɔ                      b̄à + vóra #  
 Pn2/ Ts êtres humains                      Pn2/ Td un
- 55- ñtəm m̄bóra « *une branche* »  
 # ñ + tòm                      ɔ                      ñ + vóra #  
 Pn3/ Ts branche                      Pn3/ Td un
- 56- mìn̄təm m̄ivóra « *les mêmes branches* »  
 # m̄i - ñ                      + tòm                      ɔ                      m̄i - x`ñ                      + vóra #  
 Pn4 – Pn3 Ts branches                      Pn4 – Pn3 Td un
- 57- àbì: àvóra « *une cuisse* »  
 # x`d̄i + b̄iì                      ɔ                      x`d̄i + vóra #  
 Pn5/ Ts cuisse                      Pn5/ Td un
- 58- m̄əbì: m̄əvóra « *les mêmes cuisses* »  
 # m̄à + b̄iì                      ɔ                      m̄à + vóra #

Pn6/ Ts cuisses		Pn6/ Td un
59- mòr <b>m̀bè</b> ?		« <i>quelle personne ?</i> »
# m̀ + òr	ɔ	m̀ + <sup>x</sup> vé` #
Pn1/ Ts être humain		Pn1/ Td quelle ?
60- bòr <b>b̀vè</b> ?		« <i>quelles personnes</i> »
# bà + òr	ɔ	bà + vé` #
Pn2/Ts êtres humains		Pn2/ Td quelles ?
61- ǹtəm <b>òvè</b> ?		« <i>quelle branche</i> »
# ǹ + təm	ɔ	<sup>x</sup> ǹ + vé` #
Pn3/ Ts branche		Pn3/ Tq quelle ?
62- m̀ntəm <b>mivè</b> ?		« <i>quelles branches</i> »
# m̀ - ǹ	+ təm ɔ	m̀- <sup>x</sup> ǹ + vé` #
Pn4 – Pn3	Ts branche	Pn4 – Pn3/ Tq quelles ?
63- abì: <b>àvè</b> ?		« <i>quelle cuisse</i> »
# <sup>x</sup> dì + bì	ɔ	<sup>x</sup> dì + vé` #
Pn5/ Ts cuisse		Pn5/ Tq quelle ?
64- m̀bì: <b>m̀vè</b>		« <i>quelles cuisses ?</i> »
# mà + bì	ɔ	mà + vé` #
Pn6/ Ts cuisses		Pn6/ Tq quelles ?

## V. Conclusion

Nous avons voulu rendre compte de la catégorie grammaticale de nom dans un parler fàŋ que l'on dénomme le fàŋ-m̀kè:, un parler dont la première description linguistique a été réalisée en 2004 par Nzang-Obame. Nous avons ainsi montré que ce parler, comme le parler fàŋ-ǹtumu (et ce pourrait être le cas pour l'ensemble des parlers fàŋ), connaît trois espèces de noms, à savoir :

- 1- Le substantif ou nom-substantif ;
- 2- Le qualificatif ou nom-qualificatif ;
- 3- Le déterminatif ou nom-déterminatif.

La catégorie grammaticale de nom en fàŋ-məkě:

Ces trois espèces de mots sont rangées dans la catégorie grammaticale de nom parce qu'elles ont en commun de partager un même morphème initial que l'on nomme le *préfixe nominal*. Elles se distinguent, au demeurant, par le fait que :

- Les noms qualificatifs et déterminatifs, à la différence des noms-substantifs dont les thèmes ne peuvent appartenir qu'à deux (2) classes au plus, ont des thèmes omnichasses ;
- Les noms-substantifs ont la valence majeure, alors que les noms qualificatifs et déterminatifs ont la valence mineure ;
- Les noms qualificatifs et déterminatifs constituent lexicalement une série fermée, alors que la liste des noms-substantifs est très largement ouverte.

Au terme de l'analyse, de deux (2) parlers fàŋ, il nous semble que l'hypothèse suivante peut être formulée : la catégorie grammaticale de nom englobe trois espèces de mots, sur l'ensemble du parler fàŋ. Ce fonctionnement pourrait être une particularité, à l'échelle des langues bantu.

### Références bibliographiques

- BLEEK, W.H.I. : 1861, *De nominumgeneribus linguarum Africae Australis*, Bonn.
- COUPEZ, A. :1980, *Abrégé de grammaire rwanda*, Butare, CNRS.
- ETOUGHE OBIANG, G.R., :2005, *Etude du champ lexical de la flore gabonaise en fang-okak*, Mémoire de Maîtrise, Libreville, Université Omar Bongo
- FLAGEL, C. et ONDO, P. :1991, *Fang du Gabon*, Livret CD, Paris, Musée Dapper.
- GREGERSEN, E.A.:1967, « Prefix and Pronoun in Bantu », in *International Journal of American Linguistic, Part II, Vol. 33, N° 3*.
- GREGOIRE, C., : 1975, *Les locatifs en bantou*, Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale.
- GREGOIRE, C. :1983, « Quelques hypothèses comparatives sur les locatifs dans les langues bantoues du Cameroun », in *Journal of West African Languages XIII*.
- GRINEVALD, C. : 2000, « Typologie des systèmes de classification nominale », in *Faits de langues N° 14*.
- KADIMA, M. : 1969, *Le système de classes en bantou*, Leuven

Pierre ONDO MEBIAME

- KWENZI-MIKALA, J.T. : 1987, « Contribution à l'inventaire des parlers du Gabon », in *Pholia* 2, pp. 103-110
- MAROUZEAU, J. : 1968, *La linguistique*, Paris, Geuthner
- MARTROU, L. : 1936, « La langue fân et ses dialectes », in *Journal de la société des Africanistes* 6, pp. 205-211
- MBA-NKOGHE, J. : 1979, *Phonologie et classes nominales en fang*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle
- NGUEMA, I. : 1974, « Différenciation ethnique et unité nationale face au développement », in *Actes du colloque : premier festival culturel gabonais*, Libreville
- NZANG-OBAME, J. : 2004, *Essai de description phonologique du fang-mekè, A75*, Mémoire de Maîtrise, Libreville, Université Omar Bongo
- ONDO-MEBIAME, P. : 1992, *De la Phonologie à la morphologie du fang-ntumu parlé à Aboumezok (Bantu A. 75)*, Thèse de Doctorat, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles
- ONDO-MEBIAME, P. : 2000, « Constituant nominal et syntagme nominal en fang-ntumu », in *Revue Gabonaise des Sciences du Langage Numéro 1*, pp. 109-134.
- ONDO-MEBIAME, P. : 2001, « L'augment en fang-ntumu », in *Revue Gabonaise des Sciences du Langage Numéro 2*, pp. 61-78
- STAPPERS, L. : s.d., *Grammaire comparée des langues bantoues*, manuscrit non-publié
- VOLTZ, M. : 1990, « Fang-ntumu », in *Revue Gabonaise des Sciences de l'Homme N° 2*, pp. 143-173
- WOLF (de), P. : 1972, « Notes sur la langue », in *Un mvet de Zwè Nguema*, Paris, Colin, pp. 441-476

## CONTRIBUTION AFRICAINE AUX OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES (1960 – 2000)

Lucien Manokou  
Université Omar Bongo

### Résumé

A partir de 1960, l'Afrique s'engage aux cotés des autres Etats Membres des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix autorisées par le Conseil de sécurité. Pour cela, le continent met à la disposition des diverses opérations onusiennes toute une gamme de personnel allant des unités militaires constituées aux assistants humanitaires. Les Africains ont aussi occupé de hautes fonctions administratives et de commandement. Mais jusqu'en 1990, la participation africaine est modeste. Ce n'est qu'à partir de cette date qu'ils sont plus nombreux. Ainsi, de 1960 à 2000, c'est trente-sept pays africains qui ont participé à quarante opérations de l'ONU avec environ 200.000 hommes.

Toutefois, les Etats africains forment désormais le personnel devant servir dans ces opérations.

Mots-clés : Conseil de sécurité - opération de maintien de la paix – Casques bleus – Etats africains - participation africaine – règlement des conflits.

### Abstract

*From 1960, Africa engages with dimensions other Member State of United Nations in the operations of maintenance of the peace authorized by the Security Council. For that, the african continent places at the disposal of the various UN's operations a whole range of going personnel of the military units made up to the humane assistants. The Africans also occupied of high administrative offices and command. But until 1990, the African participation is modest. It is only starting from this date that they are more numerous. Thus, 1960 to 2000, it is thirty-seven African countries which took part in forty operations of UNO with approximately 200.000 men. However, the African States train from now on the personnel having to be useful in these operations.*

**Key-words :** *Security Council – peacekeeping operation – Blue helmets – African States – african participation – settlement of conflicts.*

## **Introduction**

En créant l'Organisation des Nations Unies (ONU), le 26 juin 1945, les Etats membres se donnent pour finalité de « *préserver les générations futures du fléau de la guerre* ». Sa charte prévoit que la mise en œuvre des décisions touchant la paix doit être de nature collective. Et c'est au Conseil de sécurité, son organe principal, que revient la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est chargé de mettre sur pied des opérations devant ramener la paix dans les zones de conflit. En s'interposant entre belligérants, en organisant et en surveillant des élections, en acheminant l'assistance humanitaire, les forces militaires et le personnel civil de l'ONU ont contribué à créer les conditions favorables pour le règlement pacifique de certains différends dans le monde.

Rappelons que c'est en 1947 que l'Organisation fait appel pour la première fois au personnel militaire dans le cadre de la Commission consulaire en Indonésie et la Commission spéciale pour les Balkans. Ce personnel n'étant pas sous l'autorité du Secrétaire général et relevant de leur gouvernement, il ne s'agissait pas justement des opérations de maintien de la paix. La première opération onusienne est lancée en 1948 (ONUST). C'est en 1956 qu'ils sont dénommés « *Casques bleus* », au cours de la première Force d'urgence des Nations Unies (FUNU I). Les Etats africains ont participé à ces opérations. Aussi, étant dans le cadre des relations internationales, cette réflexion veut montrer l'apport de l'Afrique dans les opérations onusiennes. Pour cela, nous définirons d'abord la sécurité collective à l'ONU. Ensuite nous examinerons la fréquence de participation des pays africains, pour terminer avec l'évaluation du personnel mis à la disposition des Nations Unies.

## **I. Les principes de la sécurité collective onusienne**

La création de l'ONU traduisait le souci d'éviter à l'avenir les conflits entre les acteurs des relations internationales. Qu'en est-il en réalité ?

### **1. Définition de la sécurité collective**

La sécurité collective est l'organisation, par l'ONU, d'un système de garantie pour lutter contre l'emploi de la force dans les rapports interétatiques et intraétatiques. Aux termes de l'article 1 § 1 de sa charte, l'ONU a pour premier but de « *maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin ; prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix* ». Avec la charte de l'ONU, c'est le Conseil de sécurité seul qui agit au nom de tous les membres de l'Organisation (art. 24), pour mettre en œuvre les décisions touchant la paix mondiale. C'est ce Conseil qui doit assurer la sécurité collective.

Les opérations de maintien de la paix sont donc la mise en œuvre de cette sécurité collective. Et tous les Etats membres doivent mettre à la disposition du Conseil de sécurité, sur son invitation et conformément à des accords spéciaux, les forces armées, l'assistance et les facilités nécessaires pour leur réussite (art. 43). Notons que le concept de maintien de la paix n'a pas été prévu dans la charte. Car ces opérations vont au-delà des moyens purement diplomatiques prescrits dans le chapitre VI pour le règlement pacifique des différends, sans pour autant entrer dans le cadre des dispositions d'ordre militaire ou coercitif du chapitre VII. Avec le temps, elles se sont imposées comme moyen de règlement des conflits. Ce concept a connu une évolution. De 1948 à 1988, ne participaient aux opérations de maintien de la paix que des personnels militaires essentiellement, qui n'avaient pas de pouvoir coercitif. Mais dès 1989, avec la fin de la guerre froide, les opérations deviennent plus complexes. Car, au volet militaire, s'est ajoutée toute une gamme d'interventions d'ordre politique, économique, social, électoral, et humanitaire. Ces opérations ont désormais une multitude

de fonctions et exigent la présence, aux côtés des soldats, d'experts civils et de spécialistes des interventions de secours. C'est la raison pour laquelle on parle aujourd'hui des activités de maintien de la paix.

## **2. La mise en place d'une opération de maintien de la paix**

La mise sur pied d'une opération doit répondre à deux principaux critères : l'assentiment de toutes les parties impliquées au conflit et l'appui inconditionnel de la communauté internationale, plus particulièrement les membres du Conseil de sécurité. Quand celui-ci autorise la mise sur pied d'une opération, les Etats membres « *s'associent pour se prêter mutuellement assistance dans l'exécution des mesures arrêtées par le Conseil de sécurité* » (art. 49).

Par ailleurs, si le Conseil de sécurité se trouve bloqué par l'un de ses membres en raison de l'usage du veto, l'Assemblée générale le supplée en vertu de la résolution 377 (V), "Résolution Acheson"<sup>1</sup>, du 3 novembre 1950.

Les moyens fournis par les Etats membres sont déterminés par les accords conclus avec le Conseil à cette occasion (art. 43 § 1). Il s'agit principalement : des contingents militaires, des policiers, des contrôleurs d'élections, des agents humanitaires et autres civils ; des appuis logistiques, en particulier des moyens de transport et de communication, le droit de passage sur leur territoire et les moyens financiers.

Le financement des opérations se fait au moyen d'un barème de contributions qui est proportionnel aux potentialités économiques de chaque Etat. Les cinq membres permanents payent une part plus élevée en raison de leur responsabilité particulière dans le maintien de la paix et la sécurité internationales. Des contributions volontaires et le budget de l'ONU ont aussi financé ces opérations.

L'emploi de la force dans une opération est décidé dans les plans que le Conseil établit avec son Comité d'état-major (art. 46).

---

<sup>1</sup> Du nom du Secrétaire d'Etat américain qui la proposa. Elle est aussi intitulée « *L'Union pour le maintien de la paix* ».

Dans l'organisation, la conduite et l'orientation de cette force multinationale, les responsabilités se situent à trois niveaux : au Conseil de sécurité revient la direction politique d'ensemble de l'opération ; au Secrétaire général incombent la direction et le commandement à l'échelon exécutif et au chef de mission appartient le commandement sur le terrain. Mais tout en constituant une force militaire internationale, les Casques bleus n'en sont pas moins composés de contingents nationaux. A ce titre, ils reçoivent une indemnité mensuelle pendant la mission et continuent d'être rémunérés par leur gouvernement en fonction de leur grade et des soldes en vigueur dans leur armée nationale. Toutefois, au cours de l'opération, les soldats reçoivent leurs instructions que de l'Organisation, et non de leur gouvernement.

### **3. Les différentes catégories d'opérations de maintien de la paix**

Les opérations onusiennes sont devenues au fil des ans un moyen internationalement accepté pour la résolution des conflits. Il s'agit pour l'ONU d'utiliser le soldat non plus comme "*un instrument de guerre*", mais plutôt comme "*un catalyseur de paix*". Qui plus est, le maintien de la paix ne consiste pas à envoyer une force combattre une faction réfractaire à la paix par exemple. Ici, le principe fondamental est que la présence d'une force impartiale sur les lieux du conflit facilite la recherche, par les parties, d'un règlement du différend par des discussions. En d'autres termes, la notion de maintien de la paix vise à utiliser, sans recourir à la violence, la force militaire pour préserver la paix.

Cela étant, les opérations de maintien de la paix peuvent être classées en deux grandes catégories : les opérations de type classique et les opérations de « *deuxième génération* ».

#### **a) Les opérations classiques**

Jusqu'à la fin des années 80, les opérations de type classique répondaient aux critères suivants : consentement des protagonistes, non ingérence dans les affaires intérieures des pays hôtes, impartialité des

Nations Unies et limitation du recours aux armes au seul cas de légitime défense. Ces opérations classiques se subdivisent en trois groupes.

Il y a d'abord les missions d'observation dont les personnels ne sont pas armés en général. L'ONUST en Palestine depuis 1948, la MONUL et la MONUA en sont des exemples (voir Annexe).

Ensuite, les forces de maintien de la paix qui se composent d'unités organiques dotées d'équipements adaptés et d'éléments de soutien logistique : cas de l'ONUC et la FINUL.

Ces deux catégories de forces s'entraident mutuellement. L'une des forces peut renforcer ponctuellement l'autre et vice-versa.

Enfin les opérations militaires coercitives qui, à deux reprises, ont été autorisées par les Nations Unies, mais n'ont pas été conduites par elles. Que se soit en Corée du Nord en 1950 ou en Irak en 1991, ce sont les Etats-Unis qui ont conduit ces opérations pour que ces deux pays se conforment aux principes du droit international qu'ils avaient violé en envahissant respectivement la Corée du Sud (le 25 juin 1950) et le Koweït (le 2 août 1990). Bien que l'ONU eût donné son accord à chaque fois, on peut dire que les interventions américaines cachaient souvent des ambitions inavouées. En Corée du Nord, elle servait sa politique du *Containment* (Endiguement) qui consistait à empêcher l'avancée du système communiste. En Irak, elle visait à préserver ses intérêts pétroliers dans le Golfe et à affaiblir un ennemi déclaré d'Israël.

### **b) Les opérations de "deuxième génération "**

Depuis 1989, s'est développée une nouvelle catégorie d'opérations de maintien de la paix qui, en plus de la composante militaire, comporte désormais un important volet civil. Celles-ci supervisent des élections, s'activent dans l'assistance humanitaire, aident les adversaires à renoncer à la lutte armée et à s'orienter vers la réconciliation politique et instaurent un climat de sécurité et de stabilité nécessaire à la consolidation de la démocratie et la reconstruction des institutions étatiques.

La première de ces nouvelles opérations fut le Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), chargée d'appliquer le plan des Nations Unies devant

conduire la Namibie à l'indépendance. Pour la première fois, la réussite reposait aussi bien sur les éléments civils que sur la composante militaire. Le personnel civil avait supervisé les différents aspects du laborieux processus politique qui avait abouti, en novembre 1989, aux premières élections qu'ait connues la Namibie. Ce territoire a accédé à l'indépendance le 21 mars et est devenu membre de l'ONU le 23 avril 1990. L'Organisation a joué ainsi « *un rôle essentiel dans le processus d'autodétermination, d'édification de la nation namibienne et dans l'instauration d'un régime démocratique* »<sup>2</sup>, avec une forte participation africaine.

Mais la complexité des opérations rend désormais difficile la mission des Casques bleus, surtout dans des situations de "faillite de l'Etat" caractérisée par la dégradation des institutions d'un pays <sup>3</sup>. La FORPONU, l'APRONUC sont quelques missions onusiennes qui ont remis en place les diverses institutions étatiques.

## **II. La fréquence de participation des états africains**

C'est à partir de 1960 que les Etats africains se sont engagés dans les opérations de l'ONU, avec l'ONUC. Cet engagement s'est fait progressivement.

### **1- Les Etats les plus volontaires**

De 1960 à 1990, la participation de l'Afrique est restée très modeste dans l'ensemble. Elle ne concernait que seize pays, c'est-à-dire le tiers du continent. Mais dès le début des années 1990, le nombre des Etats augmente. Ils sont présents autant sur les théâtres africains que sur les autres continents. En effet, en l'an 2000 par exemple, sur quatre vingt-huit pays contributeurs dans les opérations des Nations Unies, trente-un étaient africains avec un effectif de 9.481 sur 38.5014. Sur les cinquante quatre opérations lancées par l'ONU de 1948 à 2000, l'Afrique était présente à quarante reprises avec trente-sept pays. Et ce

---

<sup>2</sup> *Surveillance d'élections : l'expérience des Nations Unies en Namibie et au Nicaragua*, Nations Unies, New York, janvier 1991, p. 1

<sup>3</sup> Les Casques bleus. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Nations Unies, New York, 1996, p. 4.

<sup>4</sup> Site [www.globalpolicy.org](http://www.globalpolicy.org)

sont les Etats connaissant une certaine stabilité qui sont toujours volontaires. Ainsi, sur les trente-sept pays sus-cités, six se distinguent par leurs fréquentes participations : Nigeria (28), Ghana (27), Egypte et Sénégal (26), Kenya (24) et Tunisie (17). Ensuite viennent les participants moyens : Zambie et Mali (11), Zimbabwe (10), Algérie et Togo (9), Congo, Guinée-Bissau, Maroc et Namibie (7). Par contre, l'absence de l'Angola, du Liberia, de la République démocratique du Congo (RDC), de la République centrafricaine, de la Sierra Leone, par exemple, se justifient par leur préoccupation à régler des guerres internes. Néanmoins, des pays aussi stables suivants : Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Cote d'Ivoire, Malawi, Maurice ne participent que très rarement à ces opérations. Ce qui contraste avec les multiples participations d'un jeune Etat comme la Namibie. Les effectifs militaires restreints de certains de ces pays<sup>5</sup> et surtout le manque de volonté politique expliquent ce fait.

Cette volonté des Etats africains de s'impliquer dans le maintien de la paix s'illustre aussi bien au niveau du financement et qu'à celui de l'amélioration des opérations de l'ONU. Sur le premier point, les Etats africains ont ontribué aux financements obligatoires ou volontaires de certaines opérations. Mais comme l'ensemble des autres Etats membres, leurs comptes sont rarement à jour<sup>6</sup>.

Quant au problème d'efficacité, plusieurs initiatives sont en chantier. En 1996, un centre de gestion des conflits a été mis en place au siège de l'OUA avec, entre autres, une section d'alerte rapide et une salle d'opérations et des réunions périodiques entre les chefs d'Etat-major ont été prévues pour définir une doctrine africaine de maintien de la paix. Mais nombre de pays s'orientent vers la préparation des forces en attente. Par ce système, les Etats membres mettent à la disposition de l'ONU des moyens matériels et humains pour faciliter le démarrage d'une opération. En l'an 2000, c'est 17 pays africains sur 79 de l'ONU qui s'étaient engagés dans ce sens. Parmi les 33 Etats membres qui ont déjà signé le Mémoire d'accord sur les arrangements des forces en

---

<sup>5</sup> MANOKOU (Lucien), *L'Afrique et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (1946-1990)*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université de Nantes, décembre 1997, pp. 421-422

<sup>6</sup> Cf. Document ST/ADM/SER, B/509 du 15 avril 1997, 129 p.

attente, six sont africains<sup>7</sup>. De plus, quatre pays ont ouvert des centres pour former le personnel intervenant dans ces opérations : Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Zimbabwe. Des brigades spéciales régionales doivent être constituées dans les prochaines années. Cet intérêt pour la consolidation de la paix en Afrique s'est aussi manifesté avec l'acceptation des programmes<sup>8</sup> RECAMP, ACRI et African Peacekeeping Training Support Programme et la mise sur pied de plusieurs missions de paix sur le continent, ECOMOG en Afrique de l'Ouest depuis 1990 et MISAB en Centrafrique en 1997.

## **2. Les désaccords avec l'orientation de la mission**

Très souvent, les pays contributeurs africains mettent leurs ressortissants à la disposition des Nations Unies aussi longtemps que leur présence sera nécessaire. Mais il est arrivé qu'ils n'aillent pas au terme de l'opération à cause d'un désaccord sur l'orientation donnée à la mission. Ce fut le cas au cours de l'ONUC. La Guinée, le Maroc et la République arabe unie retirèrent leurs troupes six mois seulement après le début de l'opération. Ces pays ne furent pas les seuls à manifester leur mécontentement car la Yougoslavie et l'Indonésie en firent de même. L'URSS, quant à elle, ne cessa de fustiger l'action de l'ONU au Congo en allant jusqu'à opposer son veto au Conseil de sécurité.

## **III. Le personnel africain mis à la disposition des opérations onusiennes**

Pour la période allant de 1960 à 2000, la contribution des pays africains s'était manifestée essentiellement par le personnel mis à la disposition des diverses opérations de maintien de la paix : des unités militaires constituées, des observateurs militaires et civils, des unités de police, des surveillants électoraux, des fonctionnaires, etc.

---

<sup>7</sup> Site [www.globalpolicy.org](http://www.globalpolicy.org) Il s'agit de : Bénin, Ghana, Nigeria, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

<sup>8</sup> Ce sont des programmes français (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix), américain (African Crisis Response Initiative) et anglais.

## **1. Les effectifs militaires participant aux opérations des Nations Unies**

En ce qui a trait au nombre de participants, il est difficile d'établir des chiffres précis car les effectifs donnés périodiquement par les rapports des Nations Unies ne présentent les contingents qu'à un moment donné pour chaque opération. Toutefois, sur environ 852.340 soldats onusiens déployés à travers le monde de 1948 à 2000, on peut évaluer à près de 200.000 hommes le nombre du personnel militaire africain ayant pris part aux opérations. Cette estimation s'appuie sur les déploiements maximum des forces militaires et de police pour chaque opération, du nombre des rotations, ainsi que des effectifs répertoriés dans les rapports du Secrétaire général. Il va de soi que le nombre peut augmenter si on comptabilise, un à un, les personnels ayant servi sous la bannière de l'ONU du début à la fin de chaque opération. Cette présence africaine est en hausse, comme l'atteste l'ensemble des pays du Sud d'où proviennent essentiellement les Casques bleus<sup>9</sup>.

## **2. Les personnels administratifs et de commandement**

A l'instar des autres pays participant aux opérations onusiennes, les pays africains sont également représentés dans les quartiers généraux parmi le personnel d'état-major et administratif comme le montre le présent tableau.

---

<sup>9</sup> MENS (Yann), « Il faut sauver le soldat ONU », *Alternatives internationales*, septembre-octobre 2003, p. 37 Voir aussi GUEHENNO (Jean Marie), « Opérations de maintien de la paix : la nouvelle donne », *Le Monde*, 18 décembre 2002.

**Tableau 1 : Le personnel administratif et de commandement africain dans les opérations de l'ONU**

<b>Opération</b>	<b>Nationalité et Poste</b>	<b>Période d'activité</b>
ONUST	Général de corps d'armée Emmanuel A. Erskine (Ghana) : Chef d'état-major de l'ONUST Général de division Rufus Modupe Kupolati (Nigeria) : Chef d'état-major de l'ONUST	Janvier 1976 - avril 1978 et février 1981 - mai 1986 Depuis octobre 1995
ONUC	Général de corps d'armée Kebede Guebre (Ethiopie) : CF Général de division Aguiyu Ironsi (Nigeria) : CF Mekki Abbas (Soudan) : RSSG Robert A.K. Gardiner (Ghana) : Chef de l'ONUC	Avril 1962 – juillet 1963 Janvier - juin 1964 Mars - mai 1961 Février 1962 – mai 1963
FINUL	Général de corps d'armée Emmanuel A. Erskine (Ghana) : CF	Mars 1978 février 1981
UNGOMAP	Mahmoud Mestiri (Tunisie) : Chef de la Mission spéciale en Afghanistan	Février 1994 – mai 1996
MONUIK	Général de division Timothy K. Dibuama (Ghana) : COM	Juillet 1992 – août 1993
UNAVEM II	Alioune Blondin Beye (Mali) : RSSGCM Général de division Edward Ushie Unimna (Nigeria) : COM Général de brigade Michael Nyambuya (Zimbabwe) : COM Général de division Chris Abutu Garuba (Nigeria) : COM	Juin 1993 à UNAVEM III Octobre 1991 – décembre 1992 Décembre 1992 – juillet 1993 Juillet 1993 – février 1995
UNAVEM III	Alioune Blondin Beye (Mali) : RSSGCM Général de division Chris Abutu Garuba (Nigeria) : CF Général de division Philip Valerio Sibanda (Zimbabwe) : CF	Depuis UNAVEM II Février – septembre 1995 Octobre 1995 – à la fin
ONUSOM I	Mohamed Sahnoun (Algérie) : RSSG	Avril – novembre 1992

Lucien Manokou

ONUSOM II	Lansana Kouyaté (Guinée) : RSSG James Victor Ghebo (Ghana) : RSSG Commissaire divisionnaire Selwyn Mettle (Ghana) : CP	Février – juin 1994 Juillet 1994 – avril 1995  Juin 1994 février 1995
ONUMOZ	Général de brigade Ali Mahmoud (Egypte) : CP	Mars – décembre 1994
MONUOR	Colonel Ben Matiwaza (Zimbabwe) : COM	Octobre 1993 – mars 1994
MINUAR	Jacques-Roger Booh-Booh (Cameroun) : RSSGCM Colonel C. O. Diarra (Mali) : CP	Novembre 1993 – juin 1994 Octobre 1994 – janvier 1996
MONUL	Anthony B. Nyakyi (Tanzanie) : RSSGCM Tuliameni Kalomoh (Namibie) : RSSGCM Général de division Daniel Ishmael Opande (Kenya) : COM Général de division Mahmoud Talha (Egypte) : COM Colonel David Magomere (Kenya) : COM	Décembre 1994 – avril 1997 Avril – septembre 1997  Octobre 1993 – mai 1995  Novembre 1995 – mai 1996 Juin 1996 – septembre 1997
MINUHA	Lakhdar Brahimi (Algérie) : RSSGCM	Septembre 1994 – mars 1996
FPNU	Kofi Annan (Ghana) : ESSG dans l'ex-Yougoslavie et auprès de l'OTAN	Novembre 1995 – janvier 1996
MIPONUH	Alfredo Lopes Cabral (Guinée-Bissau) : RSSGCM	Octobre 1999 – mars 2000
MONUA	Alioune Blondin Beye (Mali) : RSSGCM Issa B. Y. Diallo (Guinée) : RSSGCM Général de division Philip Valerio Sibanda (Zimbabwe) : CF Général de division Seth Kofi Obeng (Ghana) : CF	Juin 1997 – juin 1998 Août 1998 - février 1999  Juin 1997 – avril 1998  Mai 1998 – février 1999
MINUSIL	Général de corps d'armée Daniel Ishmael Opande (Kenya) : CF Général de division Martin Agwai (Nigeria) : CAF	Depuis octobre 1999  Depuis novembre 1999

Contribution africaine aux opérations de maintien de la paix des nations unies

	Oluyemi Adeniji (Nigeria) : RSSG Commissaire Hudson Bezu (Zambie) : CP	Depuis décembre 1999 Depuis octobre 1999
MONUSIL	Francis G. Okelo (Ouganda) : RSSGCM	Juillet 1998 – octobre 1999
MINURCA	Oluyemi Adeniji (Nigeria) : RSSGCM Général de division Barthélémy Ratanga (Gabon) : CF	Avril 1998 – novembre 1999  Avril 1998 – février 2000
MONUC	Général de division Mountaga Diallo (Sénégal) : CF Kamel Morjane (Tunisie) : RSSGCM	4 avril 2000 11 décembre 1999
MINUEE	Général de brigade Peter Manyara (Kenya) : CAF Legwaila Joseph Legwaila (Botswana) : ESSGCM Cheikh-Tidiane Gaye (Sénégal) : RSSG à Addis-Abeba	Depuis novembre 2000  Depuis novembre 2000  Depuis novembre 2000

RSSG : Représentant spécial du Secrétaire général

RSSGCM : Représentant spécial du SG et Chef de mission

ESSG : Envoyé spécial du SG

ESSGCM : Envoyé spécial du SG et Chef de la mission

COM : Chef des observateurs militaires

CF : Commandant de la force

CAF : Commandant Adjoint de la force

CP : Chef de la police

Source : - Les Casques bleus. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Nations Unies, New York, 1996, 806 p

- www.un.org

Il ressort que la majorité du personnel africain a servi sur le continent. On y ajoute les contrôleurs d'élections, les assistants humanitaires et autres fonctionnaires que nous n'avons pu dénombrer. Malheureusement au cours de cette période, l'ONU a perdu près de 1656 hommes. Des Africains y ont aussi laissé leur vie.

### 3- Les entorses aux principes onusiens

Dans l'ensemble, le personnel africain au sein des Nations Unies s'est acquitté de sa tâche en servant la cause de la paix. Cependant, le

comportement des soldats africains a quelquefois violé les principes qui doivent les guider, notamment celui de l'impartialité entre les parties en conflit. C'est ainsi que dans le cadre de la FINUL, deux officiers nigériens de la Force onusienne furent impliqués dans un trafic d'armes. En effet, le 15 juin 1979, un officier de la police israélienne inspecta deux caisses qu'ils transportaient dans leur véhicule. Celles-ci contenaient les armes suivantes : « 28 bâtons d'explosif pesant chacun 500g, 70 doigts de gélygnite pesant chacun 100g, 60 détonateurs, 10 grenades, 3 pistolets-mitrailleurs, une grande quantité de munitions »<sup>10</sup>. Ces caisses leur avaient été données par un membre de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) au Liban et ils devaient les remettre à un autre agent palestinien à Jérusalem. Au regard des faits, ce genre d'incident ne peut que discréditer l'action onusienne dans la région. De plus, ce n'était pas la première fois que des militaires onusiens s'illustraient dans des faits similaires. Aussi, il y a lieu de se demander si cette attitude répondait à un besoin financier ou bien si elle traduisait leur soutien à la cause palestinienne. Quelles qu'en soient les raisons, elles sont contraires aux principes des Nations Unies. Surtout que dans cette zone du Proche-Orient, sous surveillance militaire israélienne, tout incident peut avoir des conséquences politiques et militaires graves.

En plus des cas de trafic d'armes, les viols dans des camps de réfugiés, le marché au noir de certains produits, le pillage, l'excès de zèle de certains militaires sont souvent dénoncés.

## Conclusion

Membre à part entière de la communauté internationale, et malgré les turbulences qu'il traverse, le continent africain contribue à l'édification d'un monde paisible en général et d'une Afrique plus stable en particulier. Bien que sa participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies ait été modeste jusqu'en 1990, depuis elle s'est renforcée. Mais, probablement à cause du manque de moyens logistiques, des risques de pertes humaines prévisibles lors du déroulement de ces opérations et l'état de guerre récurrent dans certains

---

<sup>10</sup> Document S/13398, Conseil de sécurité. Documents officiels, supplément d'avril, mai, juin 1979, New York, Nations Unies, p. 216

pays, nombre d'entre eux hésitent de s'engager au sein des Casques bleus.

Mais pour que leur contribution soit plus efficace, les Etats africains doivent former davantage des unités spécialisées dans ces opérations. Un renforcement de la coopération régionale est aussi nécessaire dans tous les domaines : politique, économique, culturel et surtout militaire dans le cadre des structures telles que RECAMP, l'ECOMOG, le mécanisme d'alerte rapide d'Afrique centrale (MARAC), etc. Cela aiderait au moins à limiter l'éclatement des conflits en Afrique. Car les Etats africains doivent comprendre que la résolution des conflits se régionalise de plus en plus en vertu du chapitre VIII de la charte de l'ONU.

### **Bibliographie**

*ABC des Nations Unies*, Nations Unies, New York, 1998, 381 p.

BELLSCIZE (G. de), « Le maintien de la paix en Afrique : la France et le programme RECAMP », *Afrique contemporaine*, n° 191, 3<sup>e</sup> trimestre 1999.

BERMAN (Eric G.) & SAMS (Katie E.), « Le maintien de la paix en Afrique », *Forum du désarmement*, n° 3, 2000, pp. 23-34.

*Charte des Nations Unies et Statut de la Cour Internationale de Justice*, Nations Unies, New York, 1993, 93 p.

ISNARD (Jacques), « Casques bleus de l'ONU : les gendarmes du nouvel ordre mondial », *Défense & Armement Héraclès international*, n° 109, mars-avril 1992, pp. 10-12.

LEGAULT (Albert), « Organisation et conduite des opérations de maintien de la paix », *Politique étrangère*, n° 4, mai 1967, pp. 369-396.

« Le maintien de la paix en Afrique », cf. site [www.ighei.ulaval.ca](http://www.ighei.ulaval.ca)

*Les Casques bleus. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies*, Nations Unies, New York, 1996, 806 p.

MANOKOU (Lucien), *L'Afrique et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (1946 – 1990)*, thèse de Doctorat NR d'Histoire, Université de Nantes, décembre 1997, 533 p.

Lucien Manokou

MENS (Yann), « Il faut sauver le soldat ONU », *Alternatives Internationales*, septembre-octobre, 2003, pp. 34-47.

MILLET-DEVALLE (Anne Sophie), « L'évolution des opérations de maintien de la paix en Afrique », *Arès*, n° 50, vol XX, janvier 2003.

RIOUX (J. François), *Interventions de paix en Afrique*, Cahiers Raoul Dandurand, Note de recherche, n° 6, décembre 2002, 93 p.

*Surveillance d'élections : l'expérience des Nations Unies en Namibie et au Nicaragua*, Nations Unies, New York, 1991, 10 p.

### Annexe : les pays contributeurs africains dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (1960-2000)

<i>Nom de la force</i>	<i>Lieu d'opération</i>	<i>Création</i>	<i>Période d'activité</i>	<b>ETATS CONTRIBUTEURS</b>	<i>Dont Etats africains(effectifs)</i>
Opération des Nations Unies au Congo (ONUC)	Congo-Léopoldville	Rés./143 (1960)	15 juillet 1960 – 30 juin 1964	30	Ethiopie(2572), Fédération du Mali(577), Ghana(2412), Guinée(1349), Liberia(234), Maroc(3257), Nigeria, République arabe unie(520), Sierra Leone, Soudan(398), Tunisie(2633)
Force de sécurité des Nations Unies en Nouvelle-Guinée occidentale (FSNU)	Irian occidental (Indonésie)	A/Rés./1752 (XVII)-(1962)	3 octobre 1962 – 30 avril 1963	9	Nigeria
Mission d'observation des Nations Unies au Yémen (UNYOM)	Yémen	Rés./179 (1963)	4 juillet 1963 – 4 septembre 1964	11	Ghana
Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)	Chypre	Rés./186 (1964)	En cours depuis le 27 mars 1964	11	
Mission du Représentant du Secrétaire général en République dominicaine (DOMREP)	République dominicaine	Rés./203 (1965)	15 mai 1965 – 22 octobre 1966	3	
Mission d'observation des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNIPOM)	Frontière indo-pakistanaise	Rés./211 (1965)	23 septembre 1965 – 22 mars 1966	19	Ethiopie, Nigeria
Deuxième Force d'urgence des Nations Unies (FUNU II)	Sinaï, Canal de Suez	Rés./340 (1973)	25 octobre 1973 – 24 juillet 1979	13	Ghana(597), Sénégal(410)

Lucien Manokou

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD)	Hauteurs du Golan	Rés./350 (1974)	En cours depuis le 3 juin 1974	7	
Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)	Sud Liban	Rés./425 (1978)	Depuis le 19 mars 1978	15	Ghana(901), Nigeria(776), Sénégal(640)
Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT)	Namibie, Angola	Rés./435 (1978)	1 <sup>er</sup> avril 1989 – 21 mars 1990	50	Congo, Egypte, Ghana, Kenya, Nigeria, Soudan, Togo, Tunisie
Groupe d'observateurs des Nations Unies pour l'Irak et l'Irak (GOMNUII)	Iran, Irak	Rés./619 (1988)	Août 1988 – juillet 1991	26	Ghana(15), Kenya(15), Nigeria(16), Sénégal(15), Zambie(9)
Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP)	Afghanistan et Pakistan	Rés./622 (1988)	15 mai 1988 – 15 mars 1990	10	Ghana
Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM I)	Angola	Rés./626 (1988)	3 janvier 1989 – 30 mai 1991	10	Algérie(7), Congo(7)
Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA)	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua	Rés./644 (1989)	7 novembre 1989 – 17 janvier 1992	11	
Mission d'observation des Nations Unies pour l'Irak et le Koweït (MONUIK)	Irak et Koweït	Rés./687 (1991)	Depuis le 9 avril 1991	37	Ghana(6), Kenya(7), Nigeria(6), Sénégal(6)
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)	Sahara occidental	Rés./690 (1991)	Depuis le 29 avril 1991	36	Egypte(21), Ghana(23), Guinée(3), Kenya(18), Nigeria(15), Sénégal(5), Togo(5), Tunisie(10)
Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL)	El Salvador	Rés./693 (1991)	26 juillet 1991 – 30 avril 1995	17	

Contribution africaine aux opérations de maintien de la paix des nations unies

Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM II)	Angola	Rés./696 (1991)	30 mai 1991 – 8 février 1995	25	Algérie, Congo, Egypte, Guinée-Bissau, Maroc, Nigeria, Sénégal, Zimbabwe
Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge (MIPRENUC)	Cambodge	Rés./717 (1991)	16 octobre 1991 – 15 mars 1992	24	Algérie, Ghana, Sénégal, Tunisie
Force de protection des Nations Unies (FORPONU)	Bosnie-Herzégovine, Croatie, Rép. Fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et ex-Rép. Yougoslave de Macédoine	Rés./743 (1992)	21 février 1992 – 31 mars 1995	42	Egypte(489), Ghana(32), Kenya(1070), Nigeria(99), Sénégal(18), Tunisie(12)
Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC)	Cambodge	Rés./745 (1992)	28 février 1992 – 24 septembre 1993	46	Algérie, Cameroun, Egypte, Ghana, Kenya, Maroc, Namibie, Nigeria, Sénégal, Tunisie
Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM I)	Somalie	Rés./751 (1992)	24 avril 1992 – 26 mars 1993	16	Egypte, Maroc, Zimbabwe
Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ)	Mozambique	Rés./797 (1992)	16 décembre 1992 – 9 décembre 1994	40	Botswana(793), Cap-Vert(18), Egypte(41), Ghana, Guinée-Bissau(68), Nigeria, Togo, Zambie(904)
Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM II)	Somalie	Rés./814 (1993)	26 mars 1993 – 2 mars 1995	34	Botswana(420), Egypte(1671), Ghana(6), Maroc, Nigeria(700), Tunisie, Zambie, Zimbabwe(905)
Mission d'observation des Nations Unies en Ouganda-Rwanda (MONUOR)	Frontière Ouganda-Rwanda (côté ougandais)	Rés./846 (1993)	22 juin 1993 – 21 septembre 1994	9	Botswana(9), Sénégal(10), Zimbabwe(10)
Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG)	Abkhazie (Géorgie)	Rés./849 (1993)	Depuis le 24 août 1993	23	Egypte(5)

Lucien Manokou

Mission d'observation des Nations Unies au Liberia (MONUL)	Liberia	Rés./866 (1993)	22 septembre 1993 – septembre 1997	21	Congo, Egypte(11), Guinée-Bissau(5), Kenya(11)
Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA)	Haïti	Rés./867 (1993)	23 septembre 1993 – 30 juin 1996	34	Algérie(15), Bénin(35), Djibouti(217), Guinée-Bissau(20), Mali(25), Togo(20), Tunisie
Mission d'assistance des Nations Unies pour le Rwanda (MINUAR)	Rwanda	Rés./872 (1993)	5 octobre 1993 – 8 mars 1996	40	Botswana(9), Congo(38), Djibouti(15), Egypte(10), Ethiopie(834), Ghana(892), Guinée(17), Guinée-Bissau(55), Kenya, Malawi(199), Mali(240), Niger(43), Nigeria(366), Sénégal(241), Tchad(131), Togo(15), Tunisie(857), Zambie(861), Zimbabwe(29)
Groupe d'observateurs des Nations Unies dans la bande d'Aouzou (GONUBA)	Tchad	Rés./915 (1994)	Mai – juin 1994	6	Ghana, Kenya, Nigeria
Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT)	Tadjikistan	Rés./968 (1994)	Décembre 1994 – mai 2000	10	
Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM III)	Angola	Rés./976 (1995)	8 février 1995 – 30 juin 1997	38	Algérie(10), Congo(8), Egypte(34), Guinée-Bissau(26), Kenya(19), Mali(25), Maroc(2), Namibie(209), Nigeria(52), Sénégal(20), Tanzanie(5), Zambie(558), Zimbabwe(894)
Force de paix des Nations Unies (FPNU) comprenant : l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la	Bosnie-Herzégovine, Croatie, Rép. Fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et ex-Rép.	Rés./981 (1995) Rés./982 (1995) Rés./983 (1995)	31 mars 1995 – 31 janvier 1996	39	Egypte(476), Ghana(30), Kenya(63), Nigeria(52), Sénégal(20), Tunisie

Contribution africaine aux opérations de maintien de la paix des nations unies

confiance en Croatie (ONURC), (FORPORNU) et (FORDEPRENU)	yougoslave de Macédoine				
Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU)	ex-Rép. yougoslave de Macédoine	Rés./983 (1995)	Mars 1995 – février 1999	32	Egypte(1), Ghana(1), Kenya(2), Nigeria(5), Sénégal
Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH)	Bosnie-Herzégovine	Rés./1035 (1995)	Décembre 1995 – décembre 2002	47	Egypte(34), Ghana(100), Kenya(11), Nigeria(19), Sénégal(32), Tunisie(3)
Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO)	Slavonie orientale, Baranja et Srem occidental (Croatie)	Rés./1037 (1996)	Janvier 1996 – janvier 1998	33	Egypte(20), Ghana(6), Kenya(56), Nigeria(8), Sénégal, Tunisie(23)
Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP)	Péninsule de Prevlaka (Croatie)	Rés./1038 (1996)	Depuis février 1996	27	Egypte(1), Ghana(2), Kenya(2), Nigeria(1)
Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH)	Haïti	Rés./1063 (1996)	Juillet 1996 – juillet 1997	8	Algérie(12), Mali(39), Togo(7)
Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA)	Angola	Rés./1118 (1997)	30 juin 1997 – 26 février 1999	36	Congo(2), Egypte(18), Gambie(4), Ghana(9), Guinée-Bissau(6), Kenya(9), Mali(23), Namibie(136), Nigeria(19), Tanzanie(3), Sénégal(4), Zambie(33), Zimbabwe(29)
Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH)	Haïti	Rés./1123 (1997)	Août – novembre 1997	12	Bénin(10), Mali(47), Niger(5), Sénégal(10), Togo(7), Tunisie(4)
Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH)	Haïti	Rés./1141 (1997)	décembre 1997 – 15 mars 2000	11	Bénin(6), Mali(20), Niger(5), Sénégal(8), Togo(6), Tunisie(2)
Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA)	Guatemala	A/RES/48/267	Janvier – mai 1997	9	

Lucien Manokou

Groupe d'appui des Nations Unies composé de contrôleurs de la police civile	Slavonie orientale, Baranja et Srem occidental (Croatie)	Rés./1145 (1997)	16 janvier – 15 octobre 1998	21	Egypte(8), Kenya(9), Nigeria(5), Tunisie(13)
Mission des Nations unies en République centrafricaine (MINURCA)	République centrafricaine	Rés./1159 (1998)	15 avril 1998 – 15 février 2000	13	Bénin(2), Burkina Faso(126), Cameroun(1), Côte d'Ivoire(236), Egypte(328), Gabon(143), Mali(131), Sénégal(132), Tchad(126), Togo(126), Tunisie(2)
Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL)	Sierra Leone	Rés./1181 (1998)	13 juillet 1998 – 22 octobre 1999	28	Egypte(2), Gambie, Kenya(4), Namibie, Tanzanie, Zambie(4)
Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)	Pristina (Kosovo)	Rés./1244 (1999)	Depuis juin 1999	50	Bénin(5), Cameroun(22), Côte-d'Ivoire(1), Egypte(72), Gambie(5), Ghana(136), Kenya(39), Malawi(20), Niger(5), Nigeria(144), Sénégal(16), Tunisie(10), Zambie(57), Zimbabwe(69)
Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL)	Sierra Leone	Rés./1270 (1999)	Depuis le 22 octobre 1999	42	Cameroun, Egypte(10), Gambie(28), Ghana(853), Guinée(791), Kenya(1093), Malawi, Mali(8), Maurice, Namibie(1), Nigeria(3311), Sénégal(5), Tanzanie(12), Zambie(791), Zimbabwe(2)
Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO)	Timor oriental	Rés./1272 (1999)	Depuis le 25 octobre 1999	49	Bénin, Cap-Vert(2), Egypte(98), Gambie(26), Ghana(91), Kenya(290), Mozambique(15), Namibie(9), Niger(21), Nigeria(51), Sénégal(25), Zambie(5), Zimbabwe(20)

Contribution africaine aux opérations de maintien de la paix des nations unies

Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC)	République démocratique du Congo et la sous-région notamment la Namibie, le Rwanda, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe	Rés./1279 (1999)	Depuis le 30 novembre 1999	37	Afrique du Sud(1), Algérie(13), Bénin(8), Burkina Faso(2), Egypte(12), Ghana(8), Kenya(5), Libye(4), Mali(3), Maroc(4), Niger(3), Nigeria(6), Sénégal(30), Tanzanie(7), Tunisie(6), Zambie(9)
Mission des Nations Unies en Ethiopie et en Erythrée (MINUEE)	Ethiopie/Erythrée	Rés./1312 (2000)	Depuis juillet 2000	35	Afrique du Sud(3), Algérie(8), Bénin(2), Ghana(16), Kenya(21), Nigeria(3), Tanzanie(11), Tunisie(1), Zambie(10)

Sources : - *Les Casques Bleus. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies*, 3<sup>e</sup> édition, Nations Unies, New York, 1996, 806 p.

- [www.un.org](http://www.un.org)
- [www.psi.iqhei.ulaval.ca](http://www.psi.iqhei.ulaval.ca)

## **LE GABON A L'HORIZON 2005 : QUELLE SUCCESSION A L'ACTUEL REGIME ?**

**Dieudonné MEYO-ME-NKOGHE**  
GRESHS, Ecole Normale Supérieure  
Libreville, Gabon

### **Résumé**

Le territoire du Gabon dont l'unité politique fut progressive, abrite depuis l'époque précoloniale des peuples aux régimes ethnarchiques et segmentaires. Ces régimes obéissent à des règles de succession qui furent modifiées d'abord à l'époque coloniale, puis à l'indépendance en 1960, avec la constitution du nouvel Etat. Ces nouvelles règles, malgré leur apparente clarté, semblent soumises à des contingences susceptibles d'entraîner des modifications intempestives sources d'incertitude quant au choix du futur président de la République. Cet article voudrait voir les grands acteurs et les enjeux de cet inéluctable changement (I), analyser comment les peuples du Gabon procédaient au changement de leurs chefs (II). Et, dans le contexte actuel, en interpréter les tendances lourdes ou scénarios tendanciels (III).

### **Mots clés :**

Gabon, Règles de succession, Ethnarchie, Régime segmentaire, Système politique, Enjeux de la succession, Scénarios tendanciels.

### **Abstract :**

*The territory of Gabon which the political unity was going higher and higher has been sheltering since the precolonial period people having ethnarchic and segmentary regimes. Thoses regimes obeyed to some rules of inheritance which were modified during the colonial period up to the independance in 1960, when a constitution was governing the new state. Those new rules, inspite of their apparent clarity seemed to be submissive to some contengencies which could have lead to their untimely modification giving the impression of a certainty as far as the choice of the forthcoming Republic President. This article would like to see, at the eve of the end of a cycle, the great actors and the stakes of the inescapable change (I). Then, it will attempt to analyse the way the peoples of Gabon were*

Le Gabon à l'horizon 2005 : quelle succession à l'actuel régime ?

*changing their chieftains (II) and at the end it would like to interpret the heavy tendencies or the underlying scenario (III).*

**Keys words:**

*Gabon, Rules of inheritance, Ethnarchy, Segmentary regime, Political system, The stakes of inheritance, The underlying scenario.*

**Introduction**

La future échéance électorale gabonaise suscite d'énormes passions. Elles sont fondées sur la fin du cycle actuel du régime et de ses dirigeants, qui malgré tout, doivent se résoudre à passer le témoin dans quelques années, la science n'ayant pas encore trouvé l'élixir de l'éternité. C'est pourquoi 2005, faute d'un opposant de l'envergure du candidat naturel, de la situation économique et sociale catastrophique du pays, verra sans doute la victoire du Grand Camarade.

Au delà de cette échéance se profile à l'horizon, la succession de ce dernier. En fait, depuis l'époque précoloniale, les peuples du Gabon ont toujours su organiser et prévoir la succession de leur chef, grâce aux règles établies et respectées. La colonisation apporta des règles nouvelles et contraires aux usages des autochtones. Avec l'Etat gabonais, le pays se dote à partir de 1960, d'une constitution fixant les conditions de vacance de pouvoir. Les différents scénarios évoqués se déroulent dans un pays sous-peuplé et à la population éprouvée par une gestion laxiste, c'est pourquoi il importe de tenter une prévision de ce qui se passerait au de-là de 2005. De plus, il manque des études sur cette échéance alors que les journalistes l'abordent, à leur manière, d'où cette approche fondée sur la prospective.

La prospective tire ses origines loin dans le temps. Lorsque Carrère d'Encausse<sup>135</sup> écrit *L'empire éclaté* qui prédit l'implosion du bloc soviétique, elle s'inscrit dans la futurologie. Avec Fukayama et *La fin de l'histoire*<sup>136</sup>, nous nous situons dans la même perspective. De la futurologie, ensemble de recherches ayant pour but de prévoir le sens de l'évolution, à la prospective qui est «*un prolongement des tendances*

---

<sup>135</sup> Carrère d'Encausse Hélène, (1978), *L'empire éclaté*, Paris

<sup>136</sup> Fukayama Francis, (1992), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Champs Flammarion

*lourdes perçues dans le présent»* (Ropivia, 1994 : 30), il est possible de chercher à comprendre puis de prévoir ce qui se passerait dans l'émirat équatorial du Gabon à l'horizon des années 2005. En fait, il s'agit de saisir les tendances qui se profilent dans la succession du régime actuel. Une telle prospective se baserait sur les éléments historiques, politiques, économiques et sociaux avec leur corrélation nationale et internationale.

L'écriture d'un tel article s'est appuyée sur plusieurs documents. Il y a notamment, l'ouvrage de Gaulme, *Le pays de Gama*<sup>137</sup>, qui a permis de comprendre les formes de succession dans le Gabon précolonial. L'œuvre de Ropivia, *Géopolitique de l'intégration en Afrique noire*<sup>138</sup> a facilité la compréhension de l'approche épistémique tandis que celui de Ramonet nous a conduit dans l'incertitude des peuples qui ont le sentiment que « *leur malheur est trop grand et que le pouvoir est trop loin*» (1997 : 33) pour comprendre leur désarroi dans la crise globale d'une société qui n'offre plus « *ni sécurité, ni solidarité, et où les frustrations de tous ordres se multiplient...*» (Ramonet, op. cit. : 26). Les seuls refuges qui demeurent dans un tel contexte étant l'irrationnel et les Eglises éveillées d'où leur recrudescence. C'est pour aborder ces possibles en tentant leur compréhension que cet article comporte trois parties. La première traite des acteurs et des enjeux de la succession au Gabon. La deuxième partie analyse les successions dans le Gabon précolonial et colonial. Enfin, la troisième partie explore les scénarios tendanciels liés à cette succession.

## **I. Acteurs et enjeux d'une succession tropicale**

La succession qui se profile à l'horizon met en scène de nombreux acteurs face au système régénérateur de Bongo Ondimba, un hydre aux contours et ramifications inconnus. Le plus important n'est pas tant de savoir qui succédera à «*Petit piment*»<sup>139</sup>, mais plutôt ce que cette personne devra faire pour propulser le Gabon dans la modernité qualitative du développement.

---

<sup>137</sup> Gaulme François, (1981), *Le pays de Gama. Un ancien Etat côtier du Gabon et ses origines*, Paris, Karthala,

<sup>138</sup> Ropivia Marc Louis, (1994), *Géopolitique de l'intégration en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan

<sup>139</sup> Petit piment est une variété de piment très forte. Et c'est le surnom donné affectueusement au chef de l'Etat par les Gabonais.

### **I.1. Les acteurs hétérogènes d'une succession difficile**

L'alternance au régime gabonais révèle une telle opacité que « *l'incertitude (en) est devenue la seule certitude* » pour reprendre Ramonet (1997 :15). Si, il y plane autant d'incertitudes c'est parce que l'Etat gabonais est jeune et n'a pas encore réussi à imposer un mode unique de succession. A propos d'Etat, Hegel affirme dans *La raison dans l'histoire* que celui-ci est la réalisation objective d'un peuple à un moment de l'histoire. L'Etat serait ainsi le « *lieu de convergence de tous les ...côtés concrets de la vie* » (1965 : 135). Althusser confirme cette approche en écrivant que « *l'Etat est une totalité réelle ; tous les détails de sa législation, de ses institutions et de ses coutumes ne sont que l'effet et l'expression nécessaire de son unité* » (1974 : 48). Ces définitions sont loin de correspondre à la réalité africaine dans la mesure où plusieurs observateurs de la vie politique de ce continent s'accordent à reconnaître que l'Etat africain est ambigu : Il serait « *kleptocrate ou malfaiteur... délinquant... mou... prébendier... néo-patrimonial, faible... de siège de politique du ventre, ou plus simplement... (de) non-Etat* » (Obiang, 2004 : 304).

Cet Etat africain repose sur un territoire, une population et un gouvernement. Le territoire du Gabon, grand comme la moitié de la France (267 667 km<sup>2</sup>) avec un tiers de sa population compte selon le recensement de 2003, 1,5 millions d'habitants. Il est entouré au nord par le Cameroun et la Guinée Equatoriale, à l'est par le Congo et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Si le Gabon et ses voisins entretenaient des relations amicales il y a quelques années encore, l'immixtion dans leurs affaires les a progressivement détériorées. Le Cameroun par exemple, semble reprocher au régime du Gabon son rôle prétendu dans la tentative de coup d'Etat qui a failli renverser Biya en 1985. Quant au Congo, les ressortissants de ce pays souhaitent tous les malheurs aux Gabonais suite à l'implication du pays d'Omar Bongo Ondimba dans la guerre civile qui a décimé des milliers de Congolais. De plus, malgré des relations matrimoniales, le beau-père, Sassou Nguesso souhaite prendre la tête de la fraternité de la franc-maçonnerie en Afrique centrale d'où le conflit latent avec son beau-fils. Quant à la Guinée Equatoriale, depuis qu'elle possède le pétrole et en produit plus que le Gabon, elle souhaite devenir une puissance régionale dans un rôle

inversement proportionnel à sa dimension. C'est pourquoi, depuis quelques années Obiang Nguema affiche son indépendance et instrumentalise la situation de l'île Mbanie qui regorge de pétrole, et arme son pays en prévision d'un éventuel conflit auquel le Gabon ne pourra faire face qu'avec le soutien de la France.

Au Gabon, la population subit depuis quelques années une éclipse de la raison car elle se tourne vers les Eglises éveillées, l'alcool et les parasciences. Politiquement Gaulme reconnaît qu'il est difficile de parler d'un parti ethnique au Gabon même si *«des lignages, des clans sont au même titre que des ethnies des groupes au sein desquels se retrouvent des logiques de solidarité mobilisant, par une sorte d'automatisme ou d'obligation morale, ...les individus qui en sont membres»* (1991 : 54). Mais ces ensembles peuvent se fractionner à tout instant par les ambitions individuelles et les réactions collectives. Au total, il existe dans le pays une quarantaine d'ethnies dont les plus importantes d'après le recensement de 1993 sont les Fang et les Nzébi-Punu. Les premiers vivent au nord et à l'ouest et se retrouvent aussi en Guinée Equatoriale et au Cameroun. Les seconds sont localisés dans le sud du pays et au Congo. Cette population gabonaise se caractérise par un désintérêt de la politique nationale suite à l'absence d'alternance et aux fraudes orchestrées par le pouvoir et qui font que le principal enjeu de la campagne de 2005 soit la réduction de l'abstention car les observateurs savent que Omar Bongo Ondimba sera élu avec un score proche de celui des régimes stalinien ou des partis uniques des années quatre vingt.

A propos du gouvernement, l'élément central de ce groupe, semble être la personne de Bongo Ondimba. De par sa longévité politique, l'homme faisant et défaisant les membres de son gouvernement, Obiang peut affirmer que le poids personnel conféré au Président Bongo Ondimba provient de sa potentialité à la durabilité (2004 : 241) qui induit une inversion temporaire de la hiérarchie entre la France et le Gabon. Après 37 ans de règne, le système bongo semble devoir lui survivre. Et à propos de système celui-ci est *«un ensemble d'éléments interdépendants se trouvant en interaction»* (Schwarzenberg, 1988 : 79). La longévité du système est ici fondée sur l'assurance du paiement des salaires des fonctionnaires, des relations solides avec la

France et, surtout, le maintien d'un consensus mou qui fait dire que les Gabonais se contentent de remplir leur ventre en se préoccupant peu du reste. Mais ces différents ressorts pourraient se heurter à une baisse des ressources, un départ prématuré de l'actuel président et son remplacement par un acteur qui n'aurait pas un prestige identique au sien. Le successeur de Bongo Ondimba aura alors la charge, dans un pays où tout reste à faire, de le développer.

## **I.2. Le Gabon au XXI<sup>e</sup> siècle : des enjeux de succession à somme positive !**

Bien que le Gabon soit en proie à tous les maux parmi lesquels : «*bidonvilles, ...faillite des transports, mendicité, maladies, trafics...*» (Ramonet, 1997 : 118), force est de reconnaître que la succession au régime actuel, loin de présenter les dangers que chacun annonce comme inéluctables pourrait donner lieu, pour un nouveau pouvoir, à la possibilité du règlement des problèmes élémentaires des Gabonais ; d'où le fait que cette succession apparaît plutôt comme un jeu essentiellement à somme positive. En effet, dans un pays où tout reste à faire, un nouveau régime chercherait notamment à sortir de l'économie de rente, à favoriser une démocratie véritable puis à améliorer la situation sociale des populations par un système de santé, d'habitat et d'éducation performants.

Plusieurs observateurs s'accordent sur le fait que la réduction du train de vie de l'Etat s'impose comme une impérieuse nécessité. Pourtant, cette assertion qui semble aller de soi, ne peut suffire dans le contexte du Gabon dans la mesure où, une fois ce dispendieux train de l'Etat réduit, vont demeurer des questions importantes. En effet, il appert que le réel problème du Gabon soit la détermination d'un nouveau type d'économie devant remplacer l'économie de rente en vigueur depuis la colonisation et d'un autre type de développement politique. A l'ère de la mondialisation, il importe pour le Gabon de sortir de cette économie soumise aux contraintes internationales comme la détérioration des termes de l'échange et le développement d'une attitude attentiste chez les populations. En réalité, la nouvelle économie serait financière ou commerciale. Par ses importantes ressources financières, le Gabon pourrait créer un système bancaire performant qui

financerait le développement du pays à l'instar de la Suisse. Mais les échanges commerciaux avec l'Asie pourraient tout aussi permettre à un groupe déterminé de s'insérer dans les circuits commerciaux par l'acquisition de biens et leur revente à moindre coût. La nouvelle économie reposerait aussi sur la mise en valeur des ressources en eau. Au lieu du pétrole, ce liquide est appelé à jouer un rôle majeur dans les relations économiques internationales car son usage est inversement proportionnel à sa disponibilité. L'eau douce est rare et les besoins de l'humanité en sont sans cesse croissants d'où la nécessité pour un nouveau gouvernement d'aménager des cours d'eau et voir comment stocker et exporter ce précieux liquide. Mais cette nouvelle économie ne pourrait s'enraciner que dans le contexte d'un pays réellement démocratique.

Le développement politique permettrait d'éviter les contraintes d'un régime policier. Le nouveau régime serait universel et multifonctionnel ; c'est-à-dire impliquant un développement politique autrement dit *«une capacité accrue du système politique à conduire les affaires publiques, à régler les conflits, à satisfaire les demandes populaires»* (Schwarzenberg, 1988 : 188) ce qui est loin d'être le cas actuellement. Un nouveau régime favoriserait l'innovation et la mobilisation en transformant les aspirations confuses des masses en programme avec une capacité accrue de survie grâce à la diffusion des structures de socialisation comme les écoles, universités, Eglises, armées, partis politiques...Et surtout, une tendance à l'égalité impliquant la participation populaire, le caractère universel des lois et une justice indépendante afin d'ôter l'image de démocratie tutélaire dans laquelle se complait le régime d'autant plus que l'exécutif et le législatif ne sont pas distincts.

Avec les ressources dont le pays a bénéficié, les Gabonais auraient pu vivre dans les conditions identiques que les peuples des pays développés. Un nouveau président s'attellerait à changer de manière irréversible leur situation sociale. Le premier élément en serait une couverture sociale universelle applicable à tous y compris les étrangers vivant sur son sol. L'habitat ne pourrait demeurer en reste. Les ressources proviendraient de la prime de logement attribuée aux

fonctionnaires à laquelle s'ajouteraient des moyens complémentaires que l'Etat, grâce à la nouvelle économie, dégagerait. Des zones seraient viabiliser afin d'y ériger des habitations mais aussi aménager des parcelles, sur lesquels, ceux qui le désirent, pourraient construire des maisons de leur choix. Dans ce vaste projet d'amélioration de l'habitat, à l'échelle national, l'une des priorités en serait la disparition des *matitis* par l'ouverture des voies, l'adduction d'eau, d'électricité et de téléphone. Un nouveau système éducatif, ouvert sur les formations en phase avec la nouvelle économie, devrait être mis en place. Autrement dit, davantage de formation professionnelle dans le domaine du tertiaire (commerce, droit, économie...) et moins d'enseignement général. Un gouvernement avec de telles ambitions suscitera l'adhésion populaire un peu comme les chefs de la période précoloniale vis à vis de leur peuple.

## **II. Les règles de succession évolutives : du Gabon précolonial à l'époque coloniale (XVII<sup>e</sup> siècle à 1960)**

Les peuples qui habitent le territoire du Gabon se divisent en familles, clans et royaumes. Ces sociétés sont ethnarchique ou segmentaire. Les règles qui y régissent les successions manifestent une cohérence et une stabilité qui n'est plus celle des successions contemporaines.

### **II.1. Les règles de succession à l'époque précoloniale (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)**

L'époque précoloniale représente la période au cours de laquelle les Africains ont le sentiment d'avoir vécu dans un éden. Durant cette période, la première phase d'organisation juridique est représentée par la horde. A celle-ci succède, l'organisation matriarcale dans laquelle la femme constitue le noyau de la vie sociale sans en assurer l'hégémonie politique (gynécocratie). La famille patriarcale c'est-à-dire «*le groupement de consanguins, chez qui le lien de la descendance est calculée par rapport au père, et chez qui c'est au père qu'appartient l'autorité suprême*» (Del Vecchio, 1953 : 389) arrive en dernier ressort. Autrement dit, l'ordre de l'évolution serait horde, matriarcat et patriarcat. Dans ces structures, que l'on désigne par anarchie, l'autorité oscille entre quatre formes emboîtées : «*le chef de famille, le chef de lignage, le chef de clan, le chef de l'ethnie*» (Ambourouët Avaro, 1981 : 67). Le territoire qui devient le

Gabon à la suite de la colonisation française, abrite ainsi des organisations de type pyramidale et segmentaire. Les premières sont le fait des peuples comme les Nkomi, les Galwa, les Gisir... que l'on désigne par ethnarchie. Tandis que les secondes sont mises en œuvre par les groupes comme les Fang, les Mpongwé... et sont appelées segmentaires.

Le type de société pyramidale est répandue le long de la côte, au Loango et à Mayumba, royaume vassal du Loango. Ces sociétés sont matrilineaires en ce sens que c'est plutôt le frère de la femme qui désigne son neveu pour lui succéder. Le pouvoir est ainsi toujours exercé par un enfant issu de la femme, car comme disaient les Romains, *Mater semper certa est*. Cette forme de succession est fondée sur la croyance que le lien qui unit la mère et le fils est plus étroit d'autant plus que la maternité est plus facilement vérifiable que la paternité. Les Egyptiens adoptaient la même attitude, car dans ce royaume, le pharaon épousait sa sœur cadette à qui incombait la charge de donner naissance au futur roi.

Gaulme affirme que dans le royaume du Loango, coexistent quatre gouvernements : le royaume est gouverné par quatre princes qui «*sont les fils des sœurs du roi. Car les fils des rois ne deviennent jamais rois*» (1981 : 147). Chez les Nkomi, la succession obéit ainsi à un scénario selon lequel les enfants de la sœur du roi lui succèdent. Il existe ainsi chez ce peuple, le pouvoir clanique détenu par l'*Agawbwinbeni* et le pouvoir ethnarchique qui est dévolu à l'*Ogandiste*. Cette organisation pyramidale voit chez les Orungu, quatre princes attendre de monter sur le trône. Selon Gaulme «*le premier s'appelle Mani Cabongo. Le second, Mani Salag. Le troisième Mani Bock. Le quatrième Mani Cay*» (1981 : 147). En fait, ces princes sont préparés à la gestion du royaume dans la mesure où ils assistent le roi dans ses tâches quotidiennes et exercent concrètement le pouvoir sur une province du royaume ; de sorte que le jour de la vacance du pouvoir, ils sont prêts à lui succéder.

Mais la subtilité institutionnelle ici est que tous n'accèdent pas au pouvoir en même temps. En effet, après la mort du roi, c'est le Many Cay qui lui succède. Et dès cet instant, s'opère le jeu prévu c'est-à-dire que «*le Mani Bock prend la place du Mani Cay; (le) Mani Salag devient (le)*

*Mani Bock et (le) Mani Cabongo devient (le) Mani Salag. Et ils en fournissent un autre pour aller à Cabongo»* (Gaulme, 1981 : 147). En fait dans le Gabon précolonial, les règles de successions semblent établies. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'explorateur Du Chaillu, repris par Gaulme a observé un phénomène analogue chez les Orungu. En effet, à chaque succession, le nom de l'héritier change. Il passe de «*ouenguéza à Kombe-Niavi puis Oganda*» (1981 : 147). De sorte que chaque nouveau roi a successivement porté les trois noms. Au lieu de quatre paliers comme chez les Nkomi, les *Orungu*, n'en possèdent que trois démontrant ainsi que le phénomène de succession a des règles qui écartent le hasard ou l'intrigue.

Dans les sociétés segmentaires fang et Mpongwé, au contraire, le schéma est différent dans la mesure où ces groupes sont patrilinéaires. Le fils, c'est-à-dire la primogéniture succède au père dans ses attributs temporels et spirituels. Dans ces sociétés, la chefferie du village ou du clan voit son autorité ne pas dépasser le cadre du hameau ou du village élémentaire paternel dont les membres ont des liens de consanguinité et, appelé en fang, *N'dè bot*. Dans ce cadre, c'est à l'aîné, *Ntol*, à qui incombe la succession à cause de sa prééminence naturelle (Ambourouët Avaro, 1981 : 68). La relation de voyage du Lieutenant de vaisseau Pigeard effectuée en août et septembre 1846 et adressée au contre-amiral commandant la division navale des côtes occidentales d'Afrique affirme, que chaque village possède un chef dont «*l'autorité presque nulle est à peine invoquée comme arbitre dans les différends qui surviennent entre les habitants... Sa vieille expérience n'est appelée en consultation que lorsqu'il s'agit de régler les questions de guerre ou de paix*» (Merlet, op. cit. 190) autrement dit son autorité ne s'étend qu'autour d'un village au-delà duquel celle-ci est contestée. C'est pourquoi, en société segmentaire, existe dans chaque village, un chef jouissant d'une autorité restreinte mais «*transmissible par hérédité*» selon Merlet (op. cit. : 179). C'est ainsi qu'à la mort du roi Denis, son fils Antchoué Kowé Rapontchombo, né vers 1780 fut «*investi du pouvoir à la mort de son père en 1810*» (Merlet, 1990 : 49) alors que dans le même temps le frère du roi, le prince Dolingha était encore vivant. A l'époque précoloniale, deux modes de succession existent selon que l'on soit en société ethnarchique ou segmentaire. Dans l'un des cas, le neveu du roi lui succède tandis que dans l'autre

c'est le fils qui prend la place de son père. Ses règles semblent établies à l'époque précoloniale mais qu'en est-il de la société coloniale ?

## **II.2. Les nouvelles chefferies et la succession à l'époque coloniale (1898-1960)**

Ambourouët Avaro affirme que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les sociétés ethnarchiques sont en décomposition pour plusieurs raisons. Pour l'auteur *«La raison pour laquelle Apomande est déserté c'est qu'il n'y a pas de boutique. Bref, il n'y a plus d'intérêt commun ni d'organisation politique parce qu'il n'y a plus de commerce profitable ni de promesses de luxe»* (1981 : 163). En fait, la vie y était organisée autour du commerce des esclaves et des échanges avec les Européens. La répression de la traite étant mise en œuvre, les différents royaumes de la côte tombèrent en décadence. Et cette désaffection fit le nid de la colonisation. Celle-ci modifia alors les règles de succession en faisant des nouveaux chefs, des auxiliaires de l'administration coloniale. C'est la raison pour laquelle, de Coquery-Widrovitch en passant par D'Almeida Topor, plusieurs africanistes se sont intéressés à la question de la chefferie africaine. Dans leur analyse apparaît en filigrane le problème de la collaboration. Pour les uns, la chefferie africaine ne saurait avoir collaboré avec l'administration dans la mesure où les chefs étaient simplement des chefs (Almeida Topor). Pour d'autres au contraire, cette frange de la population semble avoir trahi sa propre communauté en ce sens qu'elle aurait participé à l'assise de l'administration coloniale dont elle aurait contribué à l'affermissement du dessein (Deschamps, 1971).

Le projet de loi soumis à l'Assemblée de L'Union Française en 1951 et relatif au statut des chefs coutumiers en AEF, semble corroborer cette assertion car il stipule en son article deux que le chef *«collabore au recouvrement des impôts et taxes. Il est investi dans le domaine de la coutume du pouvoir de concilier les parties en matière civile et commerciale»* (Meyo-Me-Nkoghe, 1995 : 83) tandis que l'article six de la même loi affirme que *«nul n'acquiert la qualité de chef si une approbation administrative n'a sanctionné la désignation faite selon la coutume»* (Meyo-Me-Nkoghe, idem). La réalité est que les anciens chefs n'avaient pas besoin de cette approbation administrative et étaient désignés selon les règles coutumières établies. Metegue N'Nah le reconnaît en affirmant que *«sur*

Le Gabon à l'horizon 2005 : quelle succession à l'actuel régime ?

*leurs terres, ces chefs continuaient à jouir d'une grande autorité, ce qui était dû au fait qu'ils détenaient leur pouvoir du peuple qui les avait élus» (1981 : 47).*

Le nombre de chefs dans le territoire du Gabon à l'époque coloniale est fonction des découpages administratifs. Sur une population de 444 000 habitants<sup>140</sup>, le Gabon comprend en 1936 les circonscriptions administratives suivantes :

Cercles ou régions	Subdivision ou district	Chefferies supérieures ou groupes	Cantons, tribus ou groupes	Terres	Villages
9	24	0	124	524	2000

Source : Meyo-Me-Nkoghe Dieudonné, *Les élites africaines dans trois territoires de l'AEF (Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari) de 1930 à 1960*, université de Rouen, 1995, p. 73

Les cercles, régions, subdivisions et districts sont dirigés par des ressortissants européens. A partir des chefferies supérieures ce sont les autochtones dont plusieurs textes définissent le statut. Ainsi, le décret du 17 juillet 1936 organise le conseil des notables ; celui du 28 décembre de la même année porte organisation et réglementation de l'administration locale indigène ; tandis que la demande d'avis en séance de l'Assemblée de l'Union Française du 28 août 1951 et l'ensemble des textes précédents *«définissent les villages, quartiers, cantons ou tribus, provinces ou chefferies supérieures, les attributions de leurs chefs respectifs, les mesures disciplinaires pouvant leur être appliquées»* (Meyo-Me-Nkoghe, op. cit. : 79). A la mort d'un grand chef, il était souvent demandé l'arbitrage de l'administration coloniale qui parfois prenait elle-même l'initiative d'en nommer certains afin de mieux contrôler le pays. Mais dans un cas comme dans l'autre *«les autorités coloniales choisissaient toujours le candidat qui leur semblait le plus aisément maniable et le plus disposé à faciliter l'œuvre de colonisation»* (Metegue N'Nah, 1981 : 48).

Cette nouvelle manière de faire coloniale allait à l'encontre des pratiques antérieures comme le reconnaît Coquery-Widrovitch : *«le chef*

<sup>140</sup> Recensement général de la population de 1960 réalisée par le Ministère de la Coopération en France.

*coutumier était naguère le centre et le symbole de la rencontre et de la diffusion de réseaux complexes de pouvoirs, lignagers, territoriaux et impersonnels ; or la conquête entraîna la mise en place de structures administratives dont les objectifs, politiques, économiques et sociaux, apparaissaient comme inconciliables avec le système antérieur... Ce fut ce que l'on appela la politique indigène, charger en dernière analyse, de sélectionner des chefs soumis susceptibles d'opérer la reconversion des mentalités» (1985 : 115).*

Le chef est sacré par son ascendance qui le relie au héros fondateur de la communauté. Il le demeure ensuite par les rites de son intronisation et les attributs de son pouvoir. Or, dès lors qu'il est désigné par l'administration, il perd l'autorité que lui confère sa désignation par le peuple. C'est ce qu'affirme Deschamps, pour qui «*En Afrique, les chefs de canton sont désignés par l'autorité, soit dans les anarchies parmi les notables peu influents, soit dans les chefferies, le plus souvent au sein de la famille du chef et suivant les règles coutumières... Les administrateurs français, fils de la révolution, ... peu respectueux des hiérarchies traditionnelles, les utilisent, mais en sous-ordre. L'autorité de ces chefs sert celle de la France, mais s'affaiblit à exécuter ses volontés» (1971 : 385).*

C'est dans cette perspective que «le nommé Wangui Biang, chef de la terre de l'Ivindo exerça cumulativement avec ses fonctions actuelles celles de chef de canton Boué-est... en remplacement de son père Biang décédé. Il percevra en cette double qualité une allocation annuelle de 1200 francs » (CAOM, AEF, 5D 61 décision d'août 1944 du gouverneur général de l'AEF). Ce qui se dégage à l'époque coloniale est que l'administration coloniale uniformise la désignation des chefs dans tout le territoire. Il n'est plus tenu compte d'ethnararchie ou de régime segmentaire. Tous les chefs sont désignés selon des règles nouvelles et aléatoires dont la caractéristique principale est la soumission à l'administration coloniale. Alors que naguère, les critères de nomination de la chefferie traditionnelle étaient fondés sur la bravoure, la connaissance des règles coutumières... désormais, il suffit d'être dans les grâces de l'administration coloniale pour prétendre diriger le groupe, et de surcroît d'appliquer des actes odieux, aux yeux des populations, comme la perception de l'impôt et la mise en œuvre des travaux forcés. Cette manière de faire s'arrêta officiellement à la fin

de la colonisation quand une constitution devait régir l'organisation et les rapports de l'Etat gabonais avec les autres pays. Ce caractère semble influencer l'alternance dans l'Etat postcolonial.

### **III. La difficile succession de régime au Gabon**

Plusieurs tendances se dégagent en ce qui concerne la succession du régime gabonais. Il y a une tendance de continuité et une tendance de rupture. Ces deux tendances comportent plusieurs scénarios tenant compte du contexte national et international.

#### **III.1. La première grande tendance : la continuation du régime actuel**

Valasquis repris par Ropivia, affirme que la prospective est «*la projection dans le futur des tendances lourdes perçues dans le présent*» (1994 : 30). Ces tendances lourdes sont interprétées selon des possibles dont l'un est ici la continuité du régime actuel. S'agissant de cette continuité, deux scénarios peuvent se produire pour perpétuer le régime du Gabon. Le premier, scénario idéal, interviendrait suite à une vacance de pouvoir, c'est-à-dire la mort de Bongo Ondimba. En effet, un peu comme les régimes staliniens, l'homme aspire mourir au pouvoir. Cette attitude est celle des présidents africains de l'espace francophone à commencer par Léon Mba, son prédécesseur. De plus, mourir au pouvoir est le souhait de la francAfrique et des régimes locaux, qui pour préserver leurs intérêts à courte vue, plaident pour une stabilité des pouvoirs africains. Les Barons de ces régimes demandent toujours à l'homme fort de postuler un énième mandat car étant le seul garant de la paix comme c'est actuellement le cas au Gabon.

Comme en 1967, la constitution serait modifiée. Cette modification concernerait son article 13 qui stipule qu'en cas de vacance de pouvoir, le Président du Sénat assure l'intérim pendant 45 jours à la suite desquels il organise des élections dont il n'est pas candidat. Le président du Sénat, avec un âge assez avancé, ne peut prétendre au fauteuil présidentiel. Des élections libres et transparentes opposeraient les candidats de la majorité présidentielle aux opposants du régime.

Parmi ces opposants, il semble que certains politiciens du sud-est et du sud formeraient un bloc Punu-Nzébi auquel se joindrait probablement un grand médecin de l'Etat, ressortissant du sud. Il semble que le nouvel opposant au régime, dispose d'une certaine fortune, des partisans dans l'administration et de bonnes relations extérieures. Depuis qu'il a échappé à l'humiliation, tentative qui a entraîné sa démission du gouvernement, l'homme est courroucé et attend le moment propice d'en découdre avec le régime dont il est la créature. Et de fait, il a démissionné du Parti Démocratique Gabonais en créant son parti, Union Gabonaise pour la Démocratie et le Développement dont l'ambition immédiate est la prise du pouvoir en 2005 et le regroupement de la diaspora nzébi.

Le regroupement des leaders du sud-est et du sud s'opposerait alors au candidat de la majorité présidentielle qui comporte plusieurs poids lourds. Le leader charismatique du Rassemblement Pour le Gabon semble tapi dans l'ombre attendant le moment propice ; même si son rapprochement avec le Parti Démocratique Gabonais l'a éloigné de sa base. Il appartient à l'ethnie majoritaire dont est issu l'ancien président Léon Mba qui a donné le pouvoir à Omar Bongo et qui, dit-on, souhaite le rendre aux ressortissants de cette ethnie. Que ce soit dans le cas d'un ticket Bongo/Mba ou dans une élection libre, il semble que l'homme dispose d'une audience suffisante pour se rallier les foules à condition qu'il utilise encore ce discours qui lui assurait les suffrages de ses compatriotes ou se comporte comme Wade au Sénégal, qui a rejoint le Gouvernement, en a démissionné avant de se présenter à l'élection présidentielle, facilitant ainsi sa victoire. Mais les poids lourds du Parti Démocratique Gabonais, ouvriers de la première heure de ce parti au pouvoir ne semblent pas partager cette manière de voir les choses.

L'autre scénario de continuité serait une possible révolution de palais. Deux personnalités du sud-est s'opposeraient dans cette hypothèse. L'une d'elle est ministre de la défense. Et en tant que tel, elle dispose des services de renseignements militaires. En outre, elle est le chef de file des rénovateurs et depuis son passage au ministère de la

défense nationale tout semble y aller pour le mieux autour de son projet d'une armée en or. En effet, l'hôpital des armées est achevé, le génie militaire est créé et l'action de l'homme est médiatisée comme une manière de préparer l'opinion sur sa capacité à gouverner. Le cas du Togo est symptomatique à ce sujet. En effet, en cas de vacance de pouvoir, il en serait le premier informé. Et étant le seul à pouvoir garantir les intérêts de sa famille et du régime, il serait certainement soutenu par la France et les Etats-Unis d'Amérique. Il anticiperait alors la transition en mettant les chars dans la rue et en faisant une déclaration appelant les leaders politiques de l'opposition et de la majorité à le rejoindre. Les débats tournant autour du nombre de postes dévolu à chacun. Et dans le cas où ces chefs ne seraient pas d'accord, il pourrait opérer une répression contre ceux qui n'acceptent pas sa prise de pouvoir. Dans une telle hypothèse, il ne faut surtout pas compter avec les dirigeants français dont l'attitude au Togo semble indiquer leur incapacité à suggérer des changements réels dans leurs anciennes colonies ce qui tend à montrer leur effacement diplomatique de la scène africaine.

L'autre prétendant issu de la famille présidentielle est militaire. Durant son passage à la tête du ministère de la défense, il a placé dans les différents services des armées, des hommes qui lui doivent à peu près tout. Ces derniers pourraient lui fournir les renseignements dont il aurait besoin en cas de nécessité. Cependant, depuis quelques remaniements, l'homme semble éloigné des centres de décisions pouvant peser sur le cours des événements en cas de vacance du pouvoir. Du Ministère de la Défense, il a atterri à l'intérieur et de là, il n'est plus que ministre des Travaux publics, ministère, qui bien que disposant de moyens importants, n'a pas la capacité de réagir en temps réel dans les affaires de succession. Comme dans le scénario précédent, il devra éliminer les opposants farouches dans sa famille, dans la province du Haut-Ogooué et au Gabon. Les scénarios de continuité sont plausibles et permettraient au régime actuel de se perpétuer. Tel ne semble pas être le cas des scénarios de rupture.

### **III.2. La seconde grande tendance : La rupture et le changement de régime**

La seconde hypothèse du scénario tendanciel est la rupture avec le régime actuel. Une rupture serait une interruption brutale de ce système. A propos de système, Dahl affirme qu'il est *«n'importe quel ensemble constant de rapports humains qui impliquent, dans une mesure significative, des relations de pouvoirs, de gouvernement ou d'autorité»* (1973). Dans le cas de cette tendance, il s'agirait de la rupture des relations de pouvoirs, de gouvernement et d'autorité influencées par les idées et la personne de Bongo Ondimba. Trois éléments peuvent influencer cette tendance. Il y a l'implosion du Parti Démocratique Gabonais, la possibilité d'existence de militaires dissidents ou encore la volonté d'un leader politique extrémiste, d'en découdre avec le régime.

La rupture du système Bongo proviendrait de l'éclatement, du grand parti de masse, le Parti Démocratique Gabonais, en factions rivales et concurrentes. Cette éventualité est d'autant plus plausible que la gouvernance du parti et son autorité obéissent à une hiérarchisation simpliste et abstraite. Elle se présente comme un escalier à deux paliers : le premier, le palier supérieur, est celui du Président fondateur. Ce dernier loin d'être au dessus des partis, garde la haute main sur la présidence de la structure. Le second palier est constitué par les ténors politiques du Parti Démocratique Gabonais où l'on compte de nombreux seconds. Ces derniers se divisent en rénovateurs et en conservateurs. Ces deux groupes, pourraient se livrer une guerre de succession à la présidence entraînant l'implosion du parti et par extension du système. Dans le théâtre électoral, les acteurs seront donc le ou les représentants de l'opposition radicale et les différents candidats issus du démembrement du Parti Démocratique Gabonais. Cette situation entraînerait une instabilité politique, qui aurait pour conséquence une explosion civile confortée par le patriotisme douteux des Gabonais, une culture citoyenne approximative et l'incapacité relative de ce peuple à apprendre la démocratie. Car bien que se tolérant, les différentes ethnies du Gabon ne se sentent bien qu'entre

leurs membres. La preuve en est l'ethnisation de notre administration ou certains postes sont réservés aux ressortissants d'une province donnée et le fait que chaque membre du gouvernement nomme d'abord les ressortissants de son ethnie ou de son village.

Le deuxième scénario de cette tendance est la possible existence de militaires félons. Bien que l'armée régulière gabonaise soit déliquescence, corrompue, inefficace, sous-équipée et démotivée. Un officier pourrait la mobiliser et compter en plus sur l'appui tactique et stratégique de pays voisins. Mais la grande inconnue serait l'attitude de la Garde Républicaine, corps d'élite, à laquelle s'ajoutent les milices et les groupes de défense auxquels peuvent s'allier les groupes de gangsters nigériens qui opèrent à mains armées en des braquages sanglants. Ces groupes constituent de réels dangers pour la population et l'alternance politique. Parmi ceux-ci il y a Vigile Service dont le responsable est détenu sans procès depuis quelques mois ; la Société Gabonaise de Sécurité (SGS) qui compte parmi ses agents de nombreux expatriés (Congolais, Equato, Camerounais...). Etrangers qui nourrissent une haine certaine vis à vis du Président Bongo Ondimba et des Gabonais et attendent le moment propice pour en découdre avec le régime. Ces groupes pourraient tenter de s'autodéterminer en cherchant l'acquisition du pouvoir suprême. Et, ils peuvent être utilisés pour orchestrer un forfait contre le régime.

Le dernier élément de ce scénario tendanciel de rupture aurait trait à l'ambition d'un leader politique. Celle-ci serait liée aux pesanteurs sociologiques et émotionnelles de la population, fondées sur la pauvreté grandissante, le chômage, la déperdition des valeurs républicaines et la crise identitaire. Un leader habile tiendrait alors un discours fondé sur les inégalités sociales et la misère grandissante du plus grand nombre d'autant plus que malgré l'envolée du pétrole et les ristournes engendrées, le régime entretient un fallacieux discours d'absence de ressources, à une population éprouvée. Un tel leader trouverait des ressources auprès des pays voisins et s'appuierait sur les anciens militaires envoyés à la retraite et se retrouvant sans ressources.

Ils éprouvent par conséquent des ressentiments envers le régime. A ces anciens militaires pourraient s'adjoindre des mercenaires. L'attitude de la France serait alors déterminante dans un tel conflit. Si elle n'a pas pu régler celui de Côte d'Ivoire et celui en gestation au Togo, que pourrait-elle au Gabon ?

### **Conclusion**

Dans un territoire où se déroulent les successions depuis l'époque précoloniale, avec leurs règles stables puis des intrigues pendant la période coloniale, il semble que les populations du Gabon soient habituées aux changements. Mais de nos jours, les successions dans l'Etat post colonial paraissent aléatoires. Ce caractère rend difficile la prévision de ce qui pourrait se passer après 2005 au Gabon. Car dans tous les cas, le régime de Bongo Ondimba est arrivé à la fin de son cycle. Il a certes une forte capacité de régénérescence mais aucun des dauphins potentiels ne possède l'aura de «Petit piment» et ne peut facilement s'imposer aux autres sans recourir à la violence. Le successeur de Bongo Ondimba aura les coudées franches car après bientôt 40 ans de règne, le bilan du régime est en deçà des espérances des Gabonais. En fait, non pas qu'il manque des ressources mais simplement parce que les ténors du régime sont arrivés à saturation de leur capacité de propositions et d'innovation. Et ne souhaitent plus que se maintenir au pouvoir afin de préserver leur niveau de vie.

Mais dans un pays où tout reste à faire, un nouveau régime aurait les coudées franches pour basculer de manière irrémédiable le Gabon dans le développement. Car ici, il ne s'agit pas de gérer les ressources du pétrole, mais d'en trouver de nouvelles par une économie productive, une véritable démocratie et des structures sociales afin que les Gabonais vivent décemment dans leur pays. La crainte d'une succession est qu'elle se fasse de manière désordonnée. Les deux scénarios tendanciels abordés ici sont susceptibles de se produire. Dans le cas d'une succession à la Léon Mba, le leader fang du Rassemblement pour le Gabon aurait de fortes chances de succéder à Bongo Ondimba. Dans le cas d'une succession à la Eyadéma, le fils semblerait bien placé.

Le Gabon à l'horizon 2005 : quelle succession à l'actuel régime ?

Mais tous ces scénarios reposent sur la volonté de l'homme du bord de mer. Acceptera-t-il une succession comme celle dont il a bénéficié en 1967 à la mort du vieux Léon Mba ou nous réserve-t-il encore un tour sorti de son escarcelle en raphia ?

## Sources

### Archives

CAOM, AEF, 5 D 61,

### Ouvrages

Althusser Louis, (1974), *Montesquieu, la politique et l'histoire, une totalité*

Ambourouët Avaro Joseph, (1981), *Un Peuple gabonais à l'aube de la colonisation. Le Bas-Ogowet au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala

Carrere d'Encausse Hélène, (1978), *L'empire éclaté*, Paris,

Coquery-Vidrovitch Cathérine, (1992), *Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, L'Harmattan

Dahl R. A., (1973), *L'analyse politique contemporaine*

Del Vecchio Georges, (1952), *Philosophie du droit*, Paris, Dalloz

Du Chaillu Paul Belloni, (1996), *Voyages et aventures en Afrique Equatoriale*, Libreville, SEPIA

Gaulme François, (1981), *Le pays de Cama ; un ancien Etat côtier du Gabon et ses origines*, Paris, Karthala

Gaulme François, (1988), *Le Gabon et son ombre*, Paris, Karthala

Gaulme François, (1991), Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social, *In Politique Africaine* n° 43, *Les chemins de la démocratie*, Paris Karthala, octobre 1991, pp. 50/62

Hegel, (1955), *La raison dans l'histoire*, Paris, Union Générale d'Edition

Meyo-Me-Nkoghe Dieudonné, (1995), *Les élites africaines dans trois territoires de l'Afrique Equatoriale Française (Gabon, Moyen-Congo et Oubangui-Chari) de 1930 à 1960*, Thèse N.R. en histoire, université de Rouen

Merlet Annie, (1990), *Le pays des trois estuaires (1471-1900)*, Libreville, SEPIA

Dieudonné MEYO-ME-NKOGHE

Obiang Jean François, (2004), *France-Gabon 1960-1990. Trente ans de dépendance réciproque*, Libreville, La Maison Gabonaise du Livre

*Politique Africaine*, (octobre 1991), *Les chemins de la démocratie*, Paris, Karthala,

Ramonet Ignacio, (1997), *Géopolitique du chaos*, Paris, Gallilée

Ropivia Marc Louis, (1994), *Géopolitique de l'intégration en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan

Schwarzenberg Roger-Gérard, (1988), *Sociologie Politique*, Paris, Montchrestien

## STRUCTURES TRADITIONNELLES GABONAISES ET POST-MODERNITE \*

\* **Bernardin MINKO MVE**  
Université Omar Bongo

### Résumé

Après la seconde Guerre mondiale, une véritable mutation s'est opérée dans tous les domaines. Il ne s'agissait plus d'un simple changement mais d'une transformation de grande ampleur jamais connue par l'Occident. Aujourd'hui aucune société n'y échappe.

En contribuant à l'émergence d'un nouveau système de normes et de valeurs, la post-modernité serait à l'origine de l'inversion des valeurs et des modèles fondamentaux. Les dysfonctionnements qu'elle provoque touchent essentiellement les structures fondatrices qui organisaient les communautés.

**Mots clés :** Culture, post-modernité, modernité, structures traditionnelles

### Abstract

*After the second World war, a true change is operated in all the fields. It's more acted; a simple change but a transformation of great width ever known by Occident. Today no society is not escaped.*

*While contributing to emergence of a new system of standards and values, post-modernity would be with origin of inversion of the values and the fundamental models. The dysfunctions that causes touch primarily the structures founders which organized the communities.*

**Key words:** Culture, post-modernity, modernity, traditional structures

On ne peut plus se laisser aller à un scepticisme généralisé devant le spectacle souvent déconcertant et contradictoire qu'offrent les structures traditionnelles gabonaises aujourd'hui. On a souvent avancé que l'histoire était cyclique et que tout a été dit ou expérimenté et que rien n'est plus nouveau sous le soleil. Certes à l'aube de l'histoire, déjà,

une impératrice était devenue prostituée, et une prostituée était devenue impératrice. Mais il est vrai qu'aujourd'hui les impératrices sont devenues rares. Dans *l'Ecole des femmes*, Molière décrit les comportements des jeunes de son époque : cheveux longs, insolence, laisser-aller du corps et de l'esprit ; on peut même dire que tous ces traits peuvent encore s'appliquer aux jeunes d'aujourd'hui. A ce titre, il n'est pas faux de se demander encore si l'histoire des structures gabonaises ne serait-elle pas aussi qu'un éternel recommencement ?

En réalité, rien ne serait plus inexact. Il faut même se garder d'extrapolation et d'anachronismes qui défigurent les situations historiques. Les quelques exemples que nous venons de présenter ne concernent que des exceptions. Ils n'autorisent nullement à hasarder des conclusions générales. Il existe parfois un polymorphisme des structures traditionnelles qui pourrait laisser croire, devant tant de diversité et de contradictions apparentes, à un déficit de signification. Ceux qui ne vont pas plus loin que la variabilité dans l'espace et le temps n'ont pas toujours compris et ne comprendront presque pas que le désordre et l'absurdité ne sont que l'expression des facteurs circonstanciels.

Entre les structures traditionnelles et la post-modernité, trois problèmes semblent se poser : l'identification de régularités transhistoriques et transculturelles, l'émergence de certaines catégories logiques et enfin la pertinence de la notion de progrès.

Concernant le premier point, il s'agit d'un sens de l'histoire. Il nous suffira de rappeler les constats objectifs et quantifiables. C'est-à-dire l'homme, l'objet et la chose. Autrement dit, trois principes d'organisation dont il est facile de suivre l'application à travers le temps. Le principe d'irréversibilité qui s'exprime par la régularité et la progressivité des innovations techniques, sans cesse de plus en plus performantes. Puis le principe de l'incommensurabilité entre les sociétés traditionnelles productrices (possédant l'agriculture et l'élevage), les sociétés traditionalistes (détentrices de l'écriture), les sociétés rationalistes (disposant du moteur, ouvrant l'ère industrielle) et les sociétés de type rationnel (ou sociétés postindustrielles). Le troisième principe est celui d'exponentialité. Il exprime la précipitation

du rythme des novations, de plus en plus rapide (en comparant les dates, on obtient une courbe exponentielle).

Concernant le second point, il s'agit de l'apparition, à des dates diverses, des concepts opératoires dont on a une si grande familiarité que l'on n'imagine pas que des cultures aient pu vivre en se fondant sur d'autres logiques et d'autres valeurs.

Le troisième point est sans doute le principal. Il s'agit de savoir dans quelle mesure l'évolution historique s'exprime à la fin du second millénaire par un déclin ou par un progrès. Le progrès scientifique et technique est évident au Gabon. Il ne sert à rien d'en rappeler ici les principales manifestations. Ce n'est pas l'objectif de notre propos. Le progrès économique se développe lui aussi selon une réalité qui, globalement parlant, ne s'est jamais démentie. Bien évidemment, et c'est ce que les chercheurs Gabonais n'ont pas souvent mentionné, ces mouvements sont accompagnés par la mutation postmoderne. Et pourtant, depuis 1970, époque de l'emballlement des progrès au Gabon, une série de bouleversements entraînent une dégradation des modes de comportement et des systèmes traditionnels. Cela affecte en profondeur, et on s'en douterait encore, la société gabonaise. Il s'agit là d'une série de progrès qui s'accompagnent d'innovations de trop vaste ampleur et parfois trop précipités dans le temps qui ne peuvent être assimilés par la culture gabonaise en général et ses structures en particulier. De même que la révolution industrielle a dû être « payée » par des effets pervers au XIX<sup>ème</sup> siècle. Ils continuent d'ailleurs à s'exercer aujourd'hui : par exemple le déséquilibre de la relation de l'être au groupe, la misère individuelle, la déshumanisation du travail, la prolétarianisation etc.) ; de même que la post-modernité a déclenché, en une sorte de contrepartie du progrès, un ensemble de conséquences et de réactions qui aboutiront à la transformation de fond en comble du paysage social et dont une grande partie a des aspects négatifs. Il ne s'agira pas ici d'un jugement subjectif, mais des jugements portés par la société postmoderne sur elle-même. Pour la société gabonaise, nous aurons à présenter l'inventaire de cette mutation que nous appelons « *quintenaire* ».

On voudrait dans cet exposé, faire une analyse critique de la post-modernité. Pour atteindre cet objectif, on la présentera du point de vue philosophique d'une part et du point de vue de l'anthropologie d'autre part. Cette double approche sera précédée d'une analyse de la modernité, car on ne peut pas comprendre la post-modernité sans y faire allusion. Ce sera l'objet de notre première partie. Dans une deuxième partie, on mettra en évidence les applications possibles de la post-modernité dans les champs structurelles, on démontrera la carence de sens qui caractérise ce processus.

### **1. Ce qu'est la modernité**

Les sociétés d'Europe occidentale ont connu au cours des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles une série de mutations politiques et économiques qui culminent avec la Révolution industrielle en grande Bretagne et la Révolution française de 1789. Le monde nouveau qui s'est dessiné à la suite de ces deux révolutions, s'est caractérisé par l'industrialisation, la division du travail et l'urbanisation, l'essor des Etats-nations et l'avènement de la démocratie de masse. Parallèlement à ces mutations allait émerger la valeur de *Raison* à laquelle chaque homme accepte de se soumettre ; un peu plus tard, ce sont la liberté et l'égalité qui allaient être inscrites comme droits universels dans *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. C'est l'ensemble de ces transformations qui ouvrent l'ère de la modernité. Par leur ampleur, ces transformations allaient introduire de profonds bouleversements dans l'équilibre des sociétés. On peut même parfois penser que les deux révolutions ont détruit le tissu social patiemment construit par la chaîne des générations. Mais c'est une situation que les libéraux ont qualifié d'âge d'or de l'humanité qui accorde une grande importance à la science et à la raison, lumières de l'esprit de chaque homme jusqu'alors obscurci par le poids des croyances religieuses. Les philosophes du contrat social, en l'occurrence Thomas Hobbes, Jean-Jacques Rousseau, iraient même jusqu'à parler de l'ère de la prééminence de l'individu sur la société.

Ce qui fait la caractéristique de la société moderne et la distingue de la société qui la précède suppose la dissolution des modes

d'organisation des sociétés traditionnelles. La religion, les corporations, la communauté villageoise, l'artisanat et les notabilités allaient disparaître au profit de l'industrialisation et de l'urbanisation. Dans la même perspective, apparaissent de nouvelles formes de socialités où l'individu devient anonyme et déraciné, mais surtout les relations sociales se dépersonnalisent ; elles sont marquées par la distance, le formalisme et le calcul froid ... caractéristique des rapports marchands ou administratifs. La modernité apparaît donc comme un processus de robotisation et de déshumanisation de la vie sociale. En milieu urbain, la modernité renvoie à ce que David Riesman appelle la « *foule solitaire* ».

La modernité n'est ni un concept philosophique, ni un concept anthropologique, ni un concept politique, ni proprement un concept historique. C'est un mode de civilisation caractéristique, qui s'oppose au mode de la tradition, c'est-à-dire à toutes les autres cultures antérieures ou traditionnelles : face à la diversité géographique et symbolique de celles-ci, la modernité s'impose comme une, homogène, irradiant mondialement à partir de l'Occident. Pourtant, elle demeure une notion confuse, qui connote globalement toute une évolution historique et un changement de mentalité. Inextricablement mythe et réalité, la modernité se spécifie dans tous les domaines : État, technique, musique et peinture, mœurs et idées - comme une sorte de catégorie générale et d'impératif culturel. Née de certains bouleversements profonds de l'organisation économique et sociale, elle s'accomplit au niveau des mœurs, du mode de vie et de la quotidienneté - jusque dans la figure caricaturale du modernisme. Mouvante dans ses formes, dans ses contenus, dans le temps et dans l'espace, elle n'est stable et irréversible que comme système de valeurs, comme mythe - et, dans cette acception, il faudrait l'écrire avec une majuscule: la Modernité. En cela, elle ressemble à la Tradition.

N'étant donc pas un concept d'analyse, on peut dire qu'il n'y a pas de lois mais simplement que des traits de la modernité. Il n'y a pas non plus de théorie, mais une logique de la modernité, et une idéologie. Morale canonique du changement, elle s'oppose à la morale canonique de la tradition, mais elle se garde tout autant du changement radical. C'est la « tradition du nouveau » (Harold Rosenberg). Elle joue comme

idée-force et comme idéologie maîtresse, sublimant les contradictions de l'histoire dans les effets de civilisation. *Elle fait de la crise une valeur*, une morale contradictoire. Ainsi, en tant qu'idée où toute une civilisation se reconnaît, elle assume une fonction de régulation culturelle et rejoint par là subrepticement la tradition.

### **1.1 Genèse de la modernité**

L'histoire de l'adjectif « *moderne* » est plus longue que celle de la "*modernité*". Dans n'importe quel contexte culturel, l'« *ancien* » et le « *moderne* » alternent significativement. Mais il n'existe pas pour autant partout une « *modernité* », c'est-à-dire une structure historique et polémique de changement et de crise. Celle-ci n'est repérable qu'en Europe à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, et ne prend tout son sens qu'à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les manuels scolaires font succéder les Temps modernes au Moyen Âge à la date de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492). L'invention de l'imprimerie, les découvertes de Galilée inaugurent l'humanisme moderne de la Renaissance. Sur le plan des arts, et singulièrement de la littérature, va se développer, pour culminer au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, la querelle des Anciens et des Modernes. Les échos profonds du partage de la modernité se font aussi dans le domaine religieux : par l'événement de la Réforme (Luther affiche à Wittenberg ses quatre-vingt-quinze thèses contre les indulgences le 31 octobre 1517) et la rupture qu'elle inaugure pour les pays protestants, mais aussi par la répercussion sur le monde catholique (Concile de Trente, 1545-1549, 1551-1552, 1562-1563). L'Église catholique opère déjà une mise à jour, se fait, avec la Compagnie de Jésus, moderne, mondaine et missionnaire, ce qui explique peut-être que ce soit dans les pays qui ont gardé la tradition romaine, ses rites et ses mœurs, tout en les rénovant progressivement, que le terme de modernité ait une acception plus courante, plus significative. Le terme en effet ne prend force que dans les pays de longue tradition. Parler de modernité n'a guère de sens quand il s'agit d'un pays sans tradition ni Moyen Âge, comme les États-Unis, et, inversement, la modernisation a un impact très fort dans les pays du Tiers Monde, de forte culture traditionnelle.

Dans les pays touchés par la Renaissance catholique, la conjonction d'un humanisme laïc et séculier avec le ritualisme plus mondain des formes et des mœurs dans le monde catholique se prête mieux à toute la complexité de la vie sociale et artistique qu'implique le développement de la modernité que la stricte alliance du rationalisme et du moralisme dans la culture protestante. Car la modernité n'est pas seulement la réalité des bouleversements techniques, scientifiques et politiques depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, c'est aussi le jeu de signes, de mœurs et de culture qui traduit ces changements de structure au niveau du rituel et de l'habitus social.

Pendant les XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles se mettent en place les fondements philosophiques et politiques de la modernité : la pensée individualiste et rationaliste moderne dont Descartes et la philosophie des Lumières sont représentatifs ; l'État monarchique centralisé, avec ses techniques administratives, succédant au système féodal ; les bases d'une science physique et naturelle, qui entraînent les premiers effets d'une technologie appliquée. Culturellement, c'est la période de la sécularisation totale des arts et des sciences. Durant cette période, la modernité n'est pas encore un mode de vie (le terme n'existe alors pas). Mais elle est devenue une idée (jointe à celle de progrès). Elle a pris du coup une tonalité bourgeoise libérale qui ne cessera depuis de la marquer idéologiquement.

La Révolution de 1789 met en place l'État bourgeois moderne, centralisé et démocratique, la nation avec son système constitutionnel, son organisation politique et bureaucratique. Le progrès continu des sciences et des techniques, la division rationnelle du travail industriel introduisent dans la vie sociale une dimension de changement permanent, de déstructuration des mœurs et de la culture traditionnelle. Simultanément, la division sociale du travail introduit des clivages politiques profonds, une dimension de luttes sociales et de conflits qui se répercuteront à travers le XIX<sup>ème</sup> et le XX<sup>ème</sup> siècle.

Ces quelques aspects majeurs, auxquels viendront s'ajouter la croissance démographique, la concentration urbaine et le développement gigantesque des moyens de communication et d'information, marqueront de façon décisive la modernité comme

pratique sociale et mode de vie articulé sur le changement, l'innovation, mais aussi sur l'inquiétude, l'instabilité, la mobilisation continuelle, la subjectivité mouvante, la tension, la crise, et comme une représentation idéale ou un mythe. À ce titre, la date d'apparition du mot lui-même (avec Théophile Gautier et Baudelaire, 1850 environ) est significative : c'est le moment où la société moderne se réfléchit comme telle, se pense en termes de modernité. Celle-ci devient alors une valeur transcendante, un modèle culturel, une morale – « *un mythe fondateur* » partout présent, et masquant par là en partie les structures et les contradictions historiques qui lui ont donné naissance.

## 1.2 Idéologie de la modernité

La dynamique de la modernité se révèle ainsi, aussi bien en Occident que dans le Tiers Monde, à la fois lieu d'émergence des facteurs de rupture et solution de compromis avec les facteurs d'ordre et de tradition. La mobilité qu'elle implique à tous les niveaux (social, professionnel, géographique, matrimonial, de la mode et de la libération sexuelle) ne définit encore que *la part de changement tolérable par le système*, sans qu'il soit changé pour l'essentiel. Balandier dit à ce propos des pays d'Afrique noire que les affrontements politiques ne s'expriment pas exclusivement à partir du débat tradition et modernité. Ainsi l'on peut dire que, dans les pays développés, la modernité n'est pas ce qui retrace la structure ni l'histoire sociale : elle est bien plutôt (dans son jeu avec la tradition), le lieu où elles viennent affleurer pour être masquées, le lieu où la dialectique du sens social vient s'estomper dans le code rhétorique et mythique de la modernité. Ce constat nous interpelle en ce qui concerne la société gabonaise que nous étudions. Dans la mesure où elle s'est plus ou moins modernisée, on peut se demander si les mêmes causes n'ont pas produit les effets relativement similaires, surtout au niveau des structures traditionnelles d'accueil (domaine essentiel de la présente réflexion).

Les changements de structure politiques, économiques, technologiques, psychologiques sont les facteurs historiques objectifs de la modernité. Ils ne constituent pas en eux-mêmes la modernité. Celle-ci se définirait plutôt comme la dénégation de ces changements

structurels, tout au moins comme leur réinterprétation en termes de style culturel, de mentalité, de mode de vie et de quotidienneté.

L'aspect de la modernité qui nous préoccupe n'est pas la révolution technologique et scientifique. Nous pensons à une modernité qui signifie jeu et implication de celle-ci dans le spectacle de la vie privée et sociale, dans la dimension quotidienne des médias, des gadgets, du bien-être domestique ou de la conquête de l'espace. On voudrait s'inscrire dans une logique qui pense que ni la science ni la technique elles-mêmes ne sont « *modernes* » : ce sont les effets de la science et de la technique qui le sont. Et la modernité, tout en se fondant sur l'émergence *historique* de la science, ne vit qu'au niveau du *mythe* de la science.

La modernité n'est pas la rationalité ni l'autonomie de la conscience individuelle, qui pourtant la fonde. C'est, après la phase d'avènement triomphal des libertés et des droits individuels, l'exaltation *réactionnelle* d'une subjectivité menacée de partout par l'homogénéisation de la vie sociale. C'est le recyclage de cette subjectivité perdue dans un système de personnalisation, dans les effets de mode et d'aspiration dirigée. La modernité n'est pas une dialectique de l'histoire : c'est l'événementialité, le jeu permanent de l'actualité, l'universalité du fait divers par le moyen des médias. Elle n'est pas non plus la transmutation de toutes les valeurs, c'est la déstructuration de toutes les valeurs anciennes sans leur dépassement, c'est l'ambiguïté de toutes les valeurs sous le signe d'une combinatoire généralisée. Il n'y a plus ni bien ni mal, mais nous ne sommes pas pour autant « *au-delà du bien et du mal* » (cf. la critique de la modernité chez Nietzsche).

La modernité n'apparaît pas dans notre réflexion comme la révolution, même si elle s'articule sur *des* révolutions (industrielle, politique, révolution de l'information, révolution du bien-être, etc). Elle est, comme dit Lefèbvre, « *l'ombre de la révolution manquée, sa parodie* » (*Introduction à la modernité*). À l'intérieur du monde renversé et non remis sur ses pieds, la modernité accomplit les tâches de la révolution : dépassement de l'art, de la morale, des idéologies..., on pourrait ajouter : mobilité, abondance, libérations de toutes sortes. Mais elle les accomplit sur le mode d'une révolution permanente des

*formes*, dans le jeu du changement, finalement dans un cycle où se referme la brèche ouverte dans le monde de la tradition. Pour mieux cerner le concept de modernité, nous nous sommes servi des outils philosophiques et sociologiques. C'est à partir de ce champ épistémologique que nous savons que la modernité est avant tout un projet d'imposer la raison comme norme instrumentale de la société. Il s'agit là, en s'appuyant sur les travaux de Michel Freitag, de voir en la modernité un mode de reproduction de la société basée sur la dimension politique et institutionnelle de ses mécanismes de régulation par opposition à la tradition dont le mode de reproduction d'ensemble et le sens des actions qui y sont accomplies est régulé par des dimensions culturelles et symboliques particulières.

Dans les sociétés gabonaises anciennes, la tradition vivait de continuité et de transcendance réelle. Que sont devenus ces principes dès l'instant que la société globale a connu ses premières heures de modernisation? La modernité, ayant inauguré la rupture et le discontinu, ne s'est-elle pas refermée sur un nouveau cycle? N'a-t-elle pas perdu au Gabon l'impulsion idéologique de la raison et du progrès pour se confondre de plus en plus avec le jeu formel du changement? Même ses mythes se retournent contre elle (celui de la technique, jadis triomphal, est aujourd'hui lourd de menaces). Les idéaux, les valeurs humaines qu'elle s'était données lui échappent : elle se caractérise de plus en plus par la *transcendance abstraite de tous les pouvoirs*. La liberté y est formelle, le peuple y devient masse, la culture y devient mode. Après avoir été une dynamique du progrès, la modernité devient lentement un activisme du bien-être. Son mythe recouvre l'abstraction grandissante de la vie politique et sociale, sous laquelle elle se réduit peu à peu à n'être qu'une *culture de la quotidienneté*. On voudrait en jauger les marques au niveau des structures d'accueil de la société gabonaise. Pour y arriver, il est essentiel de comprendre les caractéristiques de la post-modernité.

## 2. Ce qu'est la post-modernité

Le concept de « *post-modernité* » est souvent attribué à Charles Jenks. Il a été repris par Jean-François Lyotard<sup>141</sup> dont l'approche entend marquer la fin de l'époque moderne avec son utopie d'une perfection inaccessible. Après la faillite des grands récits idéologiques, qui ont remis en question la notion de progrès, la post-modernité correspond à l'expression d'un individualisme où les critères esthétiques du modernisme cèdent la place à la subjectivité des goûts personnels. Les artistes ont réinvesti les grands courants du passé pour juxtaposer et mélanger des styles et des formes hétérogènes. L'ironie, la dérision se substituant à l'idée de concevoir un avenir meilleur. Les critiques à l'encontre des intellectuels et des artistes « *post-modernes* » sont de plus en plus nombreuses soit pour critiquer une forme de relativisme esthétique<sup>142</sup> soit pour fustiger leur renoncement à penser le monde dans sa globalité et leur fuite dans un hédonisme égoïste<sup>143</sup>. On parle de post-modernité depuis les années 60, chez les critiques littéraires américains, pour désigner certaines œuvres avant-gardistes<sup>144</sup>. L'avant-garde peut être considérée comme participant d'une logique différente,

---

<sup>141</sup> Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

<sup>142</sup> Alain Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987, Folio Essais n°117 ( Lire notamment le chapitre intitulé " Une paire de bottes vaut Shakespeare ", pp.149-160).

<sup>143</sup> Jean-Claude Guillebaud, *La refondation du monde*, Paris, Editions du Seuil, 1999. Lire à ce propos le chapitre " La fin des post-modernes ", pp.53-54.

<sup>144</sup> L'histoire de l'art et l'histoire littéraire se rejoignent souvent pour identifier les mouvements et les manifestations diverses sous l'appellation d'avant-garde : par exemple, la vague qui a précédé la première guerre mondiale à savoir le futurisme, l'orphisme (courant religieux et mystique de la Grèce antique, rattaché à Orphée), le cubisme (mouvement artistique, né vers 1906, il représente le sujet fragmenté, décomposé en plans géométriques), puis les divers mouvements en Angleterre, aux USA, en Russie. Une autre vague a suivi la première guerre mondiale : le dadaïsme (né pendant la guerre, c'est un mouvement de révolte littéraire et artistique, le surréalisme, le productivisme et même le constructivisme. A la suite des avant-gardes historiques qui précèdent, on ajoute une troisième vague partant de 1950, elle recouvre, entre autres, l'expressionnisme abstrait, le pop art, l'art conceptuel, l'art brut ou encore l'art minimaliste.

voire contraire, relevant d'une idéologie que l'on peut baptiser avant-gardisme avec Adorno qui rejette la notion d'œuvre et le franchissement de la frontière entre l'art et la vie<sup>145</sup>. L'avant-garde a souvent perdu sa vocation par manque de patience révolutionnaire et soumission à l'activisme politique sur la scène de l'histoire. Il a pris un sens proche de celui d'aujourd'hui en 1975 qui réclame de tourner le dos à l'innovation systématique et, dans une moindre mesure, au fonctionnalisme dépouillé. Le deuxième temps fort du terme renvoie à la condition des sociétés déçues par les promesses du modernisme. La post-modernité a pris une signification culturelle au sens large, au sens du dépassement des idéaux progressistes, liés à l'esprit des Lumières, de la raison mais surtout de la science. Elle intègre les conséquences du modernisme : l'accélération du temps, la contraction de l'espace et l'exigence de liberté individuelle. Réacclimaté avec ce deuxième sens dans les pays anglo-saxons, la post-modernité a investi le champ des sciences sociales et humaines dans les années 80 : sociologie, anthropologie et même philosophie. Aux Etats-Unis, la post-modernité tend à qualifier un vaste courant d'idées qui s'alimentent de la critique d'art, des philosophes de la déconstruction (entre autres Derrida, Deleuze, Foucault), des penseurs relativistes de la science et de l'anthropologie interprétative comme Bruno Latour ou Clifford Geertz.

---

<sup>145</sup> Lire à ce sujet deux ouvrages, celui de Renato Poggioli, *Theory of Avant-Garde*, paru en 2003 et celui P. Bürger, *Theory der Avantgarde*, paru en 1974. Ces mêmes titres illustrent les deux perspectives que nous venons d'énoncer, mais ils défendent des thèses contraires. Le premier ouvrage fait du refuge dans l'autonomie esthétique propre à l'avant-garde la protestation de la modernité contre l'instrumentalité et la conventionnalité du langage dans la société bourgeoise, capitaliste et technologique. Dans le deuxième ouvrage, l'avant-garde représente le moment spécifique (début du siècle) où les artistes se sont révoltés contre le statut autonome et institutionnel de l'art dans la société bourgeoise.

## 2.1 Du point de vue de la philosophie

Comme nous venons de le voir, l'histoire du concept de post-modernité indique que l'on a affaire à une notion éminemment adaptable. Si l'on peut parler du post-modernisme comme d'un mouvement artistique et littéraire, caractérisé par le mélange des genres, la post-modernité caractérise pour les philosophes un état global de la culture. Dans ce sens on peut faire appel à deux auteurs.

Le premier n'est autre que Jean-François Lyotard <sup>146</sup>. Il souligne que l'homme post-moderne doit désormais vivre sans « *métarécits* ». Les métarécits (ou grands récits) sont les mythes et plus tard, les doctrines historiques de la raison et du progrès dont les sociétés se sont alimentées jusqu'à l'ère moderne. Mais après les horreurs de la guerre et des régimes totalitaires, aucun « *lendemain chantant* » ne pouvait plus être attendu ni de la science ni des idéologies politiques. L'homme ne peut plus compter sur la vérité, le progrès ou la révolution pour atteindre la liberté et le bonheur. Il doit désormais s'accommoder de la domination des techniques et des sciences sur son existence, sans toutefois pouvoir leur faire confiance pour ce qui est de son bien-être. Enfin, dans le monde post-moderne, chacun doit s'accommoder des différences culturelles de l'autre, sans attendre qu'elles se fondent dans un idéal de civilisation unique, car à mon avis, il n'y a pas, et il n'y aura pas d'arbitre suprême pour trancher ce qui est bien et ce qui est mal. On pourrait dire que la réflexion de Jean-François Lyotard se veut un bilan des changements récents intervenus dans la culture des divers pays. C'est un constat ici qui place l'homme face à une situation absolument nouvelle dans l'histoire des idées.

---

<sup>146</sup> Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, Paris, 1979.

Le deuxième auteur qu'on ne peut manquer de citer est Richard Rorty. Professeur à l'Université de Virginie et figure emblématique de la philosophie américaine, il a contribué lui aussi à élaborer la notion de post-modernité. Toutefois, il se qualifie lui-même comme continuateur du pragmatisme et un critique du rationalisme philosophique. Son néo-pragmatisme en l'occurrence part du principe qu'il n'existe pas de point de vue qui exprime la vérité absolue des faits, ni permettre de définir l'essence des choses. La post-modernité, pour Richard Rorty, naît de la prise de conscience pleine et entière de ce fait. L'accord entre les hommes est préférable à la connaissance du vrai. De là, découle un certain nombre de prises de positions sur des sujets moraux et épistémologiques :

- la critique de la connaissance scientifique comme raison ultime et comme source de pouvoir ;
- le primat de la volonté et de la liberté humaines sur le savoir ;
- la primauté de la démocratie sur la compétence intellectuelle, de la « *conversation* » humaine sur les énoncés du savoir ;

Ce que nous venons d'énoncer ne signifie nullement que Rorty est pessimiste. Dans *L'espoir au lieu du savoir*<sup>147</sup>, il affirme précisément que l'amélioration du sort des hommes est préférable à toute autre exigence, et notamment à toute tentative d'établir des règles.

## **2.2 Du point de vue de l'anthropologie**

Deux figures me semblent être considérées comme représentatives du mouvement de la post-modernité. Ils ont en commun avec les penseurs post-modernistes la critique de l'objectivité scientifique et le refus de la hiérarchie des savoirs et des valeurs, qui sont développés assez facilement sur la base d'un relativisme culturel

---

<sup>147</sup> Richard Rorty, *L'espoir au lieu du savoir*, Paris, Albin Michel, 1995.

présent chez les fondateurs du culturalisme aux Etats-Unis (Boas, Kroeber).

Il y a Clifford Geertz. Professeur à Princeton, il est spécialiste de la culture balinaise (de Bali, île indonésienne). Pour lui, toute culture est une interprétation du monde, autrement dit, l'observateur ne fait qu'essayer de saisir le style propre à chaque culture<sup>148</sup>. Dans un deuxième temps on admettra que le discours de l'anthropologue est lui-même une interprétation, laquelle reste contenue dans le style propre à l'auteur ou à son groupe de référence<sup>149</sup>.

Il y a enfin James Clifford. Ce dernier a surtout développé la partie réflexive du programme post-moderniste en montrant comment l'analyse des œuvres classiques de l'ethnologie révèle les stratégies de prise de pouvoir par le texte des cultures observées. James Clifford a aussi analysé les rapports existant entre l'art et l'ethnologie, réduisant à la portion congrue la scientificité du projet anthropologique<sup>150</sup>. Ce regard réflexif intervient au moment où les rapports entre les ethnologues et les peuples observés se transforment profondément partout dans le monde, et ce quel que soit le genre d'ethnologie pratiquée. En ce sens, il y aurait bien une condition post-moderne pour la discipline<sup>151</sup>. Elle se justifie par l'entreprise de critique culturelle et la lecture intertextuelle qui n'échappe plus à l'anthropologie depuis peu (années 1970. Paul Rabinow l'explique clairement : « *partant de l'idée que les indigènes produisent des interprétations de leur propre expérience, la tâche de l'anthropologue est non seulement de comprendre la manière dont ils donnent*

---

<sup>148</sup> Clifford Geertz, *Savoir local, savoir global*, Paris, PUF, 1983.

<sup>149</sup> Clifford Geertz, *Ici et là-bas*, Paris, Métailié, 1996.

<sup>150</sup> James Clifford, *Malaise dans la culture*, Ens-bana, 1996.

<sup>151</sup> Nous faisons allusion ici d'abord à ce qui disparaît (la fin du politique, la fin des paysans, la fin de l'école), ensuite au temps des dissolutions (lien social, la famille) et enfin à l'avènement des « post » (post-industrielle soulignant la mutation des techniques de travail, post-moderne signalant la mutation culturelle et les modes de vie).

*forme à leurs vies (toujours au pluriel chez Geertz mais dont ils problématisent cette mise en forme*»<sup>152</sup>. Dès cet instant, il apparaît une nouvelle théorisation des objets anthropologiques qui exige une lecture voire une relecture critique des textes ethnologiques qui n'hésite pas de s'inspirer aussi bien de la philosophie que de la critique littéraire. Comme quoi, l'anthropologie<sup>153</sup> devient même un projet expérimental<sup>154</sup>

Les présentations que nous venons de faire nous conduisent à présenter trois tendances que nous considérons caractéristiques de la post-modernité.

- A la consommation de masse uniforme se substituent des styles de vie. Tous les biens sont touchés par un processus de stylisation. La culture artistique ne constitue plus un monde à part. L'opposition entre culture savante et culture populaire s'abolit. Conséquence, le paysage des consommations se complique et se transforme de façon spontanée, par « *fragmentation et bricolage* » (Crook, Pakulski et Waters).
- Ensuite, à la grande industrie, se substituent des formes flexibles d'organisation industrielle et du travail. La demande oriente la fabrication vers des biens en nombre relativement faible par séries et le nombre des séries ne cesse de croître. Les entrepreneurs recourent au travail temporaire, à la sous-traitance, à la délocalisation à l'étranger et même au travail à domicile. Les nouveaux moyens de communication le leur permettent.

---

<sup>152</sup> Pierre Bonte et M. Izard (sous la direction), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, p. 384.

<sup>153</sup> R. Darnell, « Deux ou trois choses que je sais du postmodernisme – Le moment expérimental dans l'anthropologie nord-américaine », in *Gradhiva*, N° 17, 1995, pp. 3-15.

<sup>154</sup> G. Marcus et M. Fischer, *Anthropology and Cultural critique : an Experimental Moment in the Human Sciences*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.

- Enfin, à une stratification sociale hiérarchisée en petit nombre de classes distinctes se substitue une structure plus floue : la nébuleuse des classes moyennes. La hiérarchie sociale s'est déformée à ses deux extrémités. D'un côté, les ouvriers ne forment plus une classe. Ils se sont répartis entre une « *underclass* » disparate (immigré, personnes isolées) et une classe moyenne. De l'autre, la classe supérieure se distingue de moins en moins bien de la classe moyenne. Entre les classes supérieures et moyennes, les flux de mobilité sont de plus en plus importants, et les positions sont instables.

A la suite des points de vue que nous venons de mentionner, il faut comprendre la post-modernité comme un moyen d'exprimer l'irreprésentable et même l'indicible. Nous l'employons ici dans un sens plus large où le versant négatif et complexe nous semble caractéristique de la situation gabonaise contemporaine. En utilisant la notion de postmodernité, nous tentons pour tenter de donner une cohérence à ce que nous pouvons considérer comme étant une nouvelle période de la domination et de l'évolution du capitalisme. Cette période se vit de nouveau comme moderne et plus avancée que la précédente. Évidemment, ceci complique la perception et les tentatives de compréhension et explique pourquoi cette notion n'est pas reprise souvent et pourquoi elle n'est pas admise par le sens commun. Au contraire elle paraît incongrue. Certains auteurs parlent de la période actuelle comme d'une période qui serait postérieure à celle de la postmodernité, ce serait la « *surmodernité* »<sup>155</sup>. Pour l'instant, sans dénier la pertinence de leurs analyses, nous resterons à la postmodernité. D'autres personnes nous ont déjà précédé dans l'emploi de ce terme,

---

<sup>155</sup> Marc Augé, *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.

nous pouvons citer, par exemple, Roland Brunner<sup>156</sup> qui se demande si la barbarie a-t-elle changé de forme ?

Le point de départ est bien là où les limites des modèles sont issus des Lumières : *la raison, le progrès, les visions totalisantes*, etc. Le terme même indique que nous sommes dans un temps situé après la modernité. Celle-ci est à entendre dans le sens où elle commence avec la période coloniale et trouve son apogée à la fin des années 1990 (développement des sciences, de l'éducation, mise en place du système démocratique parlementaire, essai de maîtrise de la nature, place primordiale accordée au sujet humain, etc.). La postmodernité est donc notre temps, celui de la période contemporaine. Nous sommes à la fois dans la continuité et dans la discontinuité avec la modernité. Continuité parce que notre époque est le résultat de la précédente. Discontinuité parce que le changement est notable en particulier dans la façon de justifier la domination, la hiérarchie entre les êtres. D'une justification en nature, d'une explication métaphysique nous sommes passés à une justification par la culture enrobée de relativisme. Dans les périodes précédentes, les humains pouvaient se référer à un sens, qu'il soit donné par Dieu, la nature, la raison ou par l'histoire, il était là et important comme référence. Aujourd'hui le sens semble avoir disparu, s'être dissout dans les aléas tragiques de l'histoire humaine. Le qualificatif postmoderne n'est donc pas employé dans ce texte dans un sens esthétique, mais au sens générique et politique parce que l'ambiance mentale qui résulte de tous les bouleversements actuels.

Nous sommes dans une situation inédite. Tout semble, à l'heure actuelle mis sur le même plan : les massacres côtoient l'anecdotique et nous avons l'impression de n'y rien comprendre. Dans l'évolution

---

<sup>156</sup> Roland Brunner, *Psychanalyse et société postmoderne*, Paris, L'Harmattan, 1998

mentale post-indépendance, il existe une crise profonde, une véritable rupture, signe le plus marquant de la modification vis-à-vis de la modernité. Avec cet événement la rationalité se trouve quelque part en échec. Adorno<sup>157</sup>, à ce sujet, revient sur la fin de la métaphysique et aborde le problème sous l'angle de la critique de la raison instrumentale. Les nazis ont utilisé la raison et ont organisé la mise à mort des humains comme une technique industrielle. De ce fait la raison était atteinte puisque c'était un aboutissement aberrant du projet de Descartes qui souhaitait que l'humain, avec l'aide de la raison, devienne comme maître et possesseur de la nature. C'est cela qui amène Hannah

Arendt<sup>158</sup> à se poser la question du sens de la politique après Auschwitz, Hiroshima et les goulags de Staline, à assumer la crise de la modernité, la crise de la culture, le problème de la banalité du mal. Le fascisme et le stalinisme ont en commun d'avoir créé une société totalitaire, mais il existe une différence entre ces deux phénomènes.

---

<sup>157</sup> Théodor W. Adorno, 1903 - 1969, philosophe allemand, membre de l'École de Francfort, exilé aux USA, de retour en Allemagne en 1949. Promoteur avec Max Horkheimer de la « Théorie critique ». Il a mené aux USA une étude sur la personnalité autoritaire, il a également étudié la théorie esthétique et la musique. Il est revenu en Allemagne après la seconde guerre mondiale. Il s'est intéressé aux rapports entre la culture et le « monde administré » de la société industrielle. Il termine son œuvre par un livre sur la « dialectique négative ». Ce livre est une tentative de dépasser la « dialectique de la raison » (livre écrit en collaboration avec Horkheimer), autre nom de l'évolution de la raison instrumentale qui conduit à l'aliénation capitaliste. C'est une tentative de réappropriation de la raison, qui se voit porteuse de domination, par la négation du sujet historique développé par le marxisme et par le développement du moment critique propre à la révolte sociale.

<sup>158</sup> Hannah Arendt, 1906 - 1975, philosophe d'origine allemande, émigrée en France une première fois pour fuir le nazisme, puis exilée une seconde fois aux USA. Elle a dû séjourner au camp de Gurs parce qu'elle était juive. Elle s'est évadée pour fuir de nouveau. Elle est la disciple et l'amie de Heidegger et de Jaspers. Elle refuse de se dire philosophe, elle préfère la notion de théorie politique. Elle pose une question majeure : « Comment penser après Auschwitz ? ». Son œuvre est donc fortement connotée à l'étude du totalitarisme. Elle a provoqué un scandale en rendant compte du procès d'Eichmann à Jérusalem. Elle a également écrit deux livres sur « La crise de la culture » et « La condition de l'homme moderne ». Sa pensée continue de servir de référence ou de base à de nombreux travaux en philosophie et en théorie politique.

Comme le dit Catherine Vallée : Staline trahissait ses idées par ses crimes, Hitler mettait les siennes en pratique.

Il est possible de dire que la modernité elle-même avait déjà produit les éléments qui ont sapé son assise rationnelle. Max Weber constate « *le désenchantement du monde* ». Au cours du XIX<sup>e</sup>, siècle l'industrie et la science repoussent les limites de l'influence de la religion au point de faire disparaître la magie enchanteresse qu'elle procurait aux humains sur le monde. Les humains se retrouvent dans un monde technique, efficace mais désenchanté, triste et froid. Avec le développement de l'industrie on n'a plus besoin de croire pour travailler, pour être efficace. La foi n'intervient plus dans le travail. Il s'agit d'une étape décisive dans le processus de sécularisation de la société où la religion tend à devenir seulement une affaire privée. La structure de la crédibilité s'en trouve bouleversée. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle Durkheim constate avec effroi la fin du mode d'organisation sociale communautaire et l'émergence de l'individu. Le lien social antérieur est bouleversé et Durkheim s'inquiète. Il y a effectivement de quoi s'inquiéter pour les dominants de cette époque, dans de multiples domaines les évidences de la modernité sont attaquées.

Au niveau théorique, Darwin a commencé l'offensive en montrant que les humains appartenaient au règne animal. L'humain devait alors assumer son origine et son évolution. Des mammifères aux grands primates il n'y avait plus de place pour la création divine, ni pour une différence de nature fondamentale avec les autres animaux.

Puis les philosophes du soupçon mettent à mal beaucoup de certitudes :

- En s'interrogeant sur la société, Marx parle de la notion *De plus-value* et donne une base solide aux critiques antérieures

du capitalisme menées par les socialistes et les libertaires. Il est alors facile de voir que un se divise en deux, que les classes sociales sont unies, mais de façon antagonique ;

- En examinant la volonté de vérité comme système de valeurs, Nietzsche nous renvoie aux catégories logiques qui deviennent des instruments à l'aide desquels la vie organise et domine le monde, ce sont des valeurs au service des humains. Il énonce même que « *Dieu est mort !* »;
- Quant à Freud, il assume la division du sujet et limite fortement la prétention de la conscience humaine, par conséquent, il met en évidence l'inconscient en créant la psychanalyse.

Dans le domaine des sciences, les crises et les bouleversements sont nombreux et profonds, au point que la notion de déterminisme est questionnée : la relativité, la mise en évidence du lien observateur / objet observé, l'ambivalence onde / corpuscule, l'utilisation des statistiques pour décrire les phénomènes, l'incomplétude en mathématiques etc., aboutissent à un déterminisme complètement remanié.

Ce contexte n'épargne pas le Gabon d'aujourd'hui. Il touche les structures traditionnelles d'accueil au plus haut point et l'hypothèse que nous avançons à ce niveau est la suivante : lorsque le contexte sociétal rentre dans l'ère de la post-industrialisation (c'est le cas de la société gabonaise), les cultures anciennes rentrent également dans une ère dite post-modernité. D'aucuns ne perçoivent pas souvent sa rapidité et le tableau que nous dressons ne sera gère complet, il ne donne qu'un aspect des caractéristiques qui déterminent notre objet. De la mutation post-moderne, la nature des structures traditionnelles d'accueil ne

restent plu intacte. Pour pouvoir analyser un tel problème, d'un point de vue strictement anthropologique, nous mettons l'accent sur les faits de sociétés (c'est notre méthode) et dans ces faits sur leur aspect pragmatique. On voudrait dire par là que dans la société en voie de post-modernisation, les styles de vie, les formes flexibles d'organisation socioculturelle et la moyennisation des classes sociales se substituerait donc à la production et consommation de masse, une stratification sociale calée sur les revenus. Cela voudrait dire que la post-modernité plonge les sociétés dans l'incertitude. Il y a une incertitude plus grande contrairement au passé vis-à-vis des produits qui sont mis sur le marché. De plus, le progrès technique et les aléas climatiques, voire politiques sont aussi sources d'incertitude. Dans la partie qui suit, nous allons montrer comment la post-modernité a pu atteindre les structures traditionnelles gabonaises d'accueil.

Pour comprendre comment la post-modernité a pu faire éclater les structures fondatrices, il faut se situer dans une dynamique de progrès<sup>159</sup>. D'une ampleur inédite et que l'on méconnaît encore aujourd'hui dans l'histoire des idées. Dans la mesure où les progrès se sont manifestés aux niveaux scientifique, technique, économique, social et moral, il faut dire qu'ils n'ont épargné aucun secteur de la vie et c'est à ce niveau qu'on note aussi bien une progression qu'une régression. Au centre de la progression, on pense aux novations technologiques en perpétuel renouvellement. Elles contribuent quotidiennement à l'amélioration de l'espérance de vie (la durée de vie augmente sensiblement), puis celle du pouvoir d'achat (au Gabon, certains ont parfois des niveaux de salaires des pays de l'Europe de l'Ouest). Au

---

<sup>159</sup> Un exemple l'illustre pleinement dans la société française : il y a peu, une sage-femme était condamnée à mort et exécutée pour avoir pratiqué l'avortement ; aujourd'hui, le même acte est remboursé par la Sécurité sociale. Un tel renversement de situation permet de dire que la civilisation postmoderne s'appuie bien sur un système de valeurs radicalement nouveau.

centre de la régression, on remarque encore, malgré les progrès, la mise en servitude des enfants, l'esclavage moderne, la prostitution moderne, les discriminations faites encore aux femmes et aux jeunes.

### 3. Post-modernité et éclatement des structures fondatrices

Rappelons au préalable que l'être humain, aux origines de l'espèce, mais aujourd'hui encore, à la naissance, est un animal sauvage ; les deux premières tâches de son groupe d'appartenance sont d'assurer sa survie et, à importance égale, de mettre en route des processus de socialisation qui permettront de produire un être socialement viable, grâce au contrôle des instincts obtenu par l'intériorisation des modèles culturels. Il existe à travers le temps et l'espace, des invariants culturels qui fonctionnent comme des ateliers d'apprentissage de la socialisation : le premier groupe rassemble la famille, la parentèle ou le lignage, tandis que le deuxième est représenté par le village ou le campement et enfin le troisième englobe la sacralité ou la symbolique. Ces divers milieux, dans lesquels vit l'être humain, forment tout naturellement (c'est-à-dire culturellement) celui-ci aux disciplines et aux régulations inhérentes à la socialité qui, seules, peuvent faire du sauvage un être social (ce qu'Aristote exprimait très exactement en définissant l'homme comme *zôon politicon* termes à notre avis très improprement traduits par « *animal politique* » alors que *Zôon* signifie « être vivant » et *politicon* « *social* ». Il serait temps de rectifier ces contresens, fussent-ils historiques).

A la suite de ce préalable, il faut comprendre que l'avènement post-industriel a emballé les progrès de tous ordres au Gabon qui font perdre à la culture ses fondements et ses références<sup>160</sup>. L'inventaire que

---

<sup>160</sup> On a déjà constaté ce type de mouvement en Europe lorsque la Révolution industrielle a dû être « payée » par les effets pervers (déséquilibre de la relation de l'homme au groupe, misère individuelle, mercantilisation et déshumanisation du travail, prolétarianisation).

nous allons faire par la suite montre que la révolution post-industrielle, elle marque l'avènement de la post-modernité, déclenche une véritable contrepartie des progrès, une série de conséquences et de réactions qui aboutissent désormais à la transformation de fond en comble du paysage social gabonais et dont une grande partie ne manque pas d'effets négatifs. C'est là qu'apparaît le paradoxe progrès – régression que nous allons analyser.

### **3.1 Les processus de socialisation en mal de vivre**

Les sociétés étaient généralement constituées de groupes, la post-modernité a inauguré l'explosion des entités individuelles, elle a par conséquent dissout le corps social. Une telle nouvelle ère est un commencement qui marque l'avènement d'un terminus a quo. Lorsqu'on remonte dans le temps, on constate que le processus de désocialisation commence avec l'avènement du christianisme. On a souvent admis que les discours des pasteurs et prêtres étaient considérés comme parole d'évangile, ces discours considérés à injuste titre de cohérents plaçaient donc leurs auteurs comme détenteurs de la Vérité. Il y a à notre avis quelque chose d'individualiste chez les chrétiens qui ne peut que rendre fragile la famille<sup>161</sup>. L'historien-sociologue de l'Eglise, Ernst Troeltsch<sup>162</sup> le démontre aussi à suffisance. Selon lui, les enseignements du Christ et de l'apôtre Paul stipulent que le chrétien est un « individu – en relation – à – Dieu. Il y a pour Troeltsch un individualisme absolu et universalisme absolu en relation à Dieu. On se situe là sur un plan qui transcende le monde de l'homme et des institutions sociales. Cette valeur infinie de l'individu est, du point de vue de l'anthropologie, une forme d'abaissement et de dévaluation du

---

<sup>161</sup> Bernardin Minko Mvé, « A propos des églises éveillées au Gabon », in L'Union, N° 8420, Janvier 2004.

<sup>162</sup> Ernst Troeltsch, *Les Doctrines sociales des Eglises et groupes chrétiens*, Tübingen, Allemagne, 1911.

monde. En valorisant la vie humaine, la post-modernité a presque fétichisé voire sacralisé l'individu

La fragmentation de la famille, la parentèle ou le lignage a commencé avec l'époque industrielle et l'existence urbaine. Elle a précipité son rythme depuis un demi-siècle ; on est passé ainsi de la joint-family et des lignages à la parentèle et à la famille large (déjà dispersée géographiquement) puis à la famille couple, après la perte d'importance des collatéraux, à la famille biparentale vivant sans les ascendants, et enfin à la famille monoparentale – en attendant aujourd'hui l'avènement de diverses formes qu'on peut estimer pathologiques comme le couple unisexué. En tant que nœud central du lien social, la famille n'a certes pas encore disparu, on peut même dire qu'elle continue à assumer certaines de ses fonctions traditionnelles, mais sa grande fonction historique, celle qui consistait à assurer une part essentielle du processus de socialisation de l'enfant, n'est plus assurée ; on tenterait même de dire, dans le cadre général de l'inversion des modèles qui est une caractéristique non négligeable de la post-modernité, que la famille est désormais pour les jeunes – du moins au plan de la verbalisation et des sondages d'opinion – non plus un modèle ou un exemple mais un contre-exemple et un contre-modèle.

Le second mode de socialisation qui a perdu son sens aujourd'hui à cause de la post-modernité est la communauté villageoise (l'univers villageois, comme disait avec justesse Gérard Althabe). Sans entrer dans les détails, on sait que cet univers fonctionnait comme une niche au sein de laquelle se transmettaient les grandes règles du jeu social, et aussi les affects et les traditions qui faisaient du groupe un lieu de commensalité et de convivialité. Avec la post-industrialisation, tout cela a presque disparu en Occident d'abord, mais aussi et surtout très récemment en Afrique. Il suffit de parcourir aujourd'hui les milieux ruraux d'Europe et d'Afrique pour s'apercevoir que les quelques

villages qui survivent encore sont quasiment dépeuplés – certaines écoles primaires, pour ne prendre que le cas du Gabon sont fermées pour défaut d'effectif raisonnable. Nous avons touché personnellement ce problème du doigt au cours d'une enquête sociologique sur d'hydraulique villageoise que nous avons l'opportunité de diriger dans diverses provinces du Gabon en 1995. Et durant notre long séjour en France, nous avons souvent constaté dans nos réguliers déplacements que les villages au sens classique du terme n'existent plus. On a souvent eu du mal à admettre, toujours durant notre séjour hexagonal, que chez les voisins d'étage (un étage peut parfois comporter cinq logements et parfois huit ou dix) il y ait une véritable « *relation d'évitement* » ; on peut se rencontrer parfois, lorsqu'il n'y a pas de vide-ordure, sur le palier pour sortir les poubelles ; au mieux on se salue sans se parler. Dans les villes de haute solitude, c'est parfois le « *monde des seuls* » qui commence, comme disait superbement Paul Valéry. Nous serions le moins surpris de constater dans un avenir proche que plus de la moitié de la population gabonaise vivra en ville dans les petites cellules de grands ensembles qui ne seront pas des villages verticaux, car les copropriétaires ou co-locataires auront pris grand soin à préserver leur vie privée. Il y a là un non sens que la post-modernité a apporté à un haut-lieu qu'est la socialité qui ne peut plus assurer ses fonctions.

Ce sont malheureusement des constats analogues que nous faisons du troisième mode de socialisation. En Europe, c'était la paroisse dont le « *père* » était le curé. Là encore, il faut bien s'entendre, les pratiques et les croyances ne transitent plus par la paroisse. On aurait mauvaise grâce à s'étendre sur la décadence du christianisme, mais simplement faire rappeler quelques faits majeurs en Occident : faible effectif des prêtres ; abandon des presbytères ; nombre très restreint des fidèles aux offices ; non respect des sacrements. Cette totale

désaffectation se traduit par divers signes extérieurs : le signe distinctif des prêtres, la soutane, a presque disparu. Depuis peu, l'Afrique est aussi atteinte par ce mouvement. D'ailleurs elle montre déjà, dommage que peu de chercheurs ne l'ont pas encore perçu, que le lien social est profondément atteint. Cela se traduit par le fait que la célébration des relations communautaires qu'exprimaient les messes, les offices et les communions a disparu ; bien plus, les figures syncrétiques traditionnelles n'ont plus de réelle importance, elles sont d'ailleurs de plus en plus rares ; même si on note encore ça et là des groupes de prières, des équipes de « *jeunes chrétiens* », des réunions charismatiques, des programmes d'actions de bonne volonté au soutien de l'autre, ce ne sont là que des oasis dans un désert et, en tout état de cause, la paroisse qui n'existe plus que comme simple unité de l'administration ecclésiastique, est devenue tout à fait incapable de remplir ses fonctions sociales traditionnelles.

Cette impuissance des invariants culturels est un fait inédit dans l'histoire et un élément essentiel de la mutation post-moderne. C'est, à notre avis, un phénomène qui est en grande partie à l'origine des déséquilibres et des contradictions des sociétés d'aujourd'hui qui ne savent plus comment équilibrer la relation de l'être au groupe. Sans aucun doute il laisse les êtres humains très désemparés ; orphelins de leurs ascendants, étrangers à leurs résidences et en déshérence de leurs certitudes. Surtout il concerne aussi les champs économique, technologique et culturel.

### **3.2 La carence de sens**

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les périodes de développement qui ont souvent touché les sociétés occidentales européennes et nord-américaines, ont montré qu'elles ne concernaient

plus que l'élite, mais le plus grand nombre. En principe, la quête de l'abondance est devenue, compte tenu de l'augmentation potentielle des niveaux de vie, une des aspirations, un des facteurs donnant leur sens aux rapports individuels et collectifs. Conséquence, le social est en train de se détacher des liens qui l'associaient au culturel, à l'idéal et au religieux. Par le passé, les valeurs de l'échange économique relevaient de la contingence, sinon d'activités vulgaires. Aussi, le religieux, le militaire, le politique ou les arts spéculatifs s'opposaient aux rationalités productives et les ordres dominants construisaient leur légitimité non sur la possession de biens tangibles mais sur l'autorité divine et les privilèges de la caste, des clans ou de la dynastie. L'économique à ce moment relevait d'un secteur en marge, il était convoqué afin de répondre aux nécessités de la guerre, des conquêtes, de l'intendance seigneuriale ou cléricale mais aucune valeur positive ne lui était véritablement accordée. Désormais, avec l'ère de la post-modernité, ce sont les valeurs d'usage qui prédominent. Tout s'appuie aujourd'hui sur l'échange marchand, sur l'achat et la vente du travail. Le concept même de travail a perdu son sens dans la mesure où le contrat ne se négocie de nos jours que de personne à personne, car les corporations tendent à disparaître. Cette donnée indique bien que les dimensions symboliques et culturelles n'ont plus à interférer. En d'autres mots, c'est le culte du « *chacun pour soi dans un état de tension vis-à-vis de tous les autres*<sup>163</sup> » qui prime. Nous attirons l'attention ici de tous sur la mutation des rapports humains. Ces rapports n'ont véritablement plus de sens.

Le non-sens qui caractérise enfin la post-modernité est la remise en cause des systèmes explicatifs et des modes de légitimation du sociétal. Face à l'impuissance des dynamiques libérales ou socialistes

---

<sup>163</sup> F. Tönnies, *Communauté et société, catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, PUF, 1944.

autrefois génératrices d'amélioration du bien-être, on peut dire que les dogmes ont quasiment rangé leurs bannières. Les grandes théories ne pavoient plus et les lendemains radieux se craquellent. Pour essayer de donner un sens à leurs pratiques, les individus et les collectifs se tournent de nouveau vers des modes d'identification où prévalent plus le symbolique que les argumentaires de la rationalité. On peut même dire sans risque de se tromper que l'Occident a désormais du mal à légitimer son hégémonie au nom encore d'une mission civilisatrice. Car les valeurs qui constituaient son credo sont désormais périmées par la force de la post-modernité. Par exemple, la post-industrialisation a déraciné l'occidental de des communautés traditionnelles et les uns et les autres continuent inexorablement de s'abîmer dans l'anonymat et l'inauthentique. Il se pose là un problème de déshumanisation et de déstructuration. Une autre raison et non des moindres est que les civilisations post-modernes ne savent plus comment éviter de désocialiser les aînés et comment socialiser les jeunes. Même au Gabon, l'être humain commence à être atomisé.

En faisant de la post-modernité le thème central de nos travaux, nous nous sommes inscrit dans la perspective d'une véritable école de pensée qui se développe depuis 1980. Des écrits de Barry Smart, Scott Lash, Bryan Turner en passant par notre thèse de Doctorat<sup>164</sup> ou encore notre récent livre<sup>165</sup> à ceux de David Harvey, Stephen Crook ou même ceux de Colin Campbell et Zygmunt Bauman, il est à noter que les sociétés actuelles, parmi lesquelles le Gabon et ses structures, sont entrées dans une ère nouvelle. Cette ère est celle de la post-modernité

---

<sup>164</sup> Bernardin Minko Mvé, *La société gabonaise entre tradition et post-modernité : hétéroculture et dysculturation*, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses, 2003, 430 pages.

<sup>165</sup> Bernardin Minko Mvé, *Gabon entre tradition et post-modernité (Dynamique des structures d'accueil Fang)*, Paris, L'Harmattan, 2003, 250 pages.

et les deux moteurs de cette transformation sont la culture et la consommation.

La disparition du monopartisme, dans les années 90, confirme le fait que le Gabon est entré dans une ère nouvelle. Contre Karl Marx et l'historicisme en général, avec la disparition aussi, dans les pays de l'Europe de l'Est, de l'idéologie Marxiste, nous prenons même le risque de dire que l'histoire n'a plus de sens. Notre argumentation actuelle est liée à la consommation, car nous considérons aujourd'hui que le principe de plaisir et celui de réalité, au lieu de s'opposer, sont désormais confondus. Au Gabon, on n'a pas tardé à réussir à mobiliser le principe de plaisir, en créant même une société irréaliste, celle de la consommation. De ce point de vue, nous avons là une nouvelle frontière de notre société, que d'aucuns ignorent ou ne perçoivent pas encore. Spécifique à la post-modernité, la conduite du consommateur est aussi le moteur des mutations socio-économiques futures. Dans le même temps persistent la crainte et l'anxiété ; elles nourrissent même un nouveau millénarisme. La post-modernité traduit au Gabon, un moment où le doute se fait envahissant. Le passé historique se fait même de moins en moins perçu comme une valeur commune et la supériorité de la civilisation occidentale apparaît de moins en moins incontestable. Enfin, et l'on en conviendrait avec nous, les gabonais virent vers de pseudo-agrégation sociale : sectes et groupes marginalistes, entre autres. Plus que jamais, le citoyen gabonais a conscience de vivre dans une société en changement. C'est dans cet esprit que nous abordons souvent la post-modernité au Gabon et les controverses que cette notion peut susciter. D'autres activités quotidiennes concernées par la révolution postmoderne se résument de manière suivante : le domicile a pris la place des stades et des salles de concert puis celle de la salle de cours, du magasin, d'une église et même d'une agence bancaire.

On voudrait dire par là que dans la société en voie de post-modernisation comme la nôtre, les styles de vie, les formes flexibles d'organisation socioculturelle et la moyennisation des classes sociales se substitueraient donc à la production et la consommation de masse, une stratification sociale calée sur les revenus. Cela voudrait dire que la post-modernité plonge les sociétés dans l'incertitude. Il y a une incertitude plus grande contrairement au passé vis-à-vis des produits qui sont mis sur le marché. De plus, le progrès technique et les aléas climatiques, voire politiques sont aussi sources d'incertitude.

### **Conclusion**

On peut conclure en disant que la post-modernité s'inscrit dans un vaste courant critique de la modernité. En tant que prolongement d'une culture particulière au XVIII<sup>ème</sup> siècle et la forme particulière propre aux sociétés industrielles (XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles), la modernité décrit le produit d'un effort constant pour s'arracher aux traditions, aux hiérarchies arbitraires et aux croyances obscures, elle maintient le progrès comme un idéal des connaissances, des techniques et des rapports socioculturels. C'est ce progrès qui ravive souvent la guerre des classes et renforce l'individualisme, deux gouffres dans lesquels s'enlisent, malgré le degré de richesse et de maîtrise, les sociétés modernes. Que reproche-t-on au juste à cette « *modernité* » dans laquelle on pensait être définitivement installé depuis l'époque cartésienne et le siècle des Lumières ? Très probablement, sa croyance en la toute-puissante raison instrumentale et la science ; puis à la pensée universaliste qui en découle ; mais aussi son humanisme progressiste et les utopies qu'elle engendre ; enfin sa vision du passé comme de grandes étapes historiques annonçant précisément la modernité. Ainsi, pour Jean-François Lyotard, le post-modernisme philosophique, les grands récits sur lesquels s'est fondée la modernité sont en voie de

désagrégation. L'un des plus prégnants est celui du progrès de l'humanité devant aboutir à une société émancipée et universelle (et donc la fin de l'histoire). Le comble est que les métarécits ont montré leurs limites, leur visée universaliste a aussi produit le fascisme et le totalitarisme. Auschwitz qui est resté toujours au-delà de toute explication rationnelle apparaît comme le crime qui aurait ouvert la post-modernité.

La post-modernité, terme à l'origine employé pour désigner un style d'architecture, a donc investi le champ philosophique et anthropologique. Certains, à l'image de Zygmunt Bauman, la considèrent comme un nouveau type de société kaléidoscopique, fait d'interactions contingentes et momentanées, dans laquelle la demande politique, fondée sur une éthique du pluralisme et du respect du libre choix de chacun, s'incarnerait dans une meilleure redistribution des droits de l'homme. D'autres, à l'image de Jürgen Habermas, préfère même récuser la notion de post-modernité pour parler d'une modernité inachevée. Dans les deux cas, la notion de post-modernité paraît toujours confuse, on dirait même à l'image d'une époque qu'elle prétend définir.

Au Gabon, la post-industrialisation qui inaugure la post-modernité renvoie à l'idée de la gouvernance des rapports sociaux contemporains par le marché des signes (parfois, les signifiants n'ont plus de rapport avec les signifiés). A ce niveau, deux facteurs entrent en jeu : l'excès de messages et l'ambiguïté de l'image. Les images de masse ne manquent pas d'incidence sur la transcendance, la résidence et même la descendance. C'est la philosophie qui a élevé le terme de post-modernité au niveau du concept en cherchant à constituer la théorie unique des déformations et des ruptures de notre époque sur lesquelles l'anthropologie viendra à son tour se pencher. Il ne s'agit plus, au terme

de notre réflexion, de rechercher l'impact de la post-modernité sur les structures traditionnelles gabonaises d'accueil, mais simplement de comprendre que la post-modernité marque elle-même une ère de la dissolution de tous les modèles et la prolifération de tous les simulacres. Ces manifestations n'épargnent guère les différentes relations que l'humain a avec le groupe, l'outil, la mort puis l'invisible etc. Là où la modernité a accordé une signification au « *transitoire* », eu fugitif et au contingent, la post-modernité reflue vers la pure immanence dans une dissémination indéfinie du sens, elle sonne le glas des modèles fiables au point d'entraîner un bouleversement sans précédent. Niklas Luhmann n'hésite pas de dire que l'idéologie post-moderne détruit l'idée même de modèles au point de conduire à un véritable relativisme sans qu'il soit possible de retrouver les points de repères qui donnaient, à l'image des structures traditionnelles d'accueil, une orientation fondamentale à l'existence humaine. En exprimant son principe d'exponentialité et la précipitation du rythme des novations, la post-modernité, produit inéluctablement une pellicule éphémère (l'expression est de Jean-François Lyotard) qui annule les constances traditionnelles du corps social<sup>166</sup>.

Pour que toute existence soit pleine de sens, il faudrait pouvoir retrouver l'originale dans le simple donné. Nous ne sommes pas des choses parmi des choses mais des vivants libres qui sont à la recherche de ce qu'on peut appeler l'absolu, la totalité, Dieu, l'être. Être homme c'est donc être libre c'est-à-dire effectuer un mouvement, celui d'aller vers l'inaccessible et pourtant vers ce qui nous fait être.

---

<sup>166</sup> Nous rappelons ici que nous poursuivons une réflexion globale sur les mutations sociales et culturelles rapides qui affectent les sociétés sous-développées, c'est dans cette optique que nous qualifions le monde actuel de post-moderne.

Si les penseurs nihilistes ont eu raison d'affirmer que la culture post-moderne ne fait que légitimer une forme de fuite en avant, on doit cependant admettre qu'elle permet aux individus d'élaborer une stratégie de gestion du vide pouvant les dégager peu à peu de la spirale du désespoir engendrée par l'idéologie moderniste. Malgré sa fragilité et sa portée limitée, la transcendance horizontale qui guide la culture post-moderne permet aux contemporains de mobiliser leur énergie pour affronter les vicissitudes de la vie et de profiter des petites joies du quotidien. Si la culture post-moderne (culture de l'éphémérité et de l'instabilité permanente) nous permet de contrer le désespoir, elle ne garantit nullement la stabilité existentielle et la plénitude de l'esprit. Elle mène plutôt les individus vers un état de frustration constante (puisque l'individu est un éternel insatisfait) et de fragilité psychologique (car ils sont en quête permanente d'un sens à donner à leur vie et d'une identité propre).

### **Bibliographie indicative**

- AUGE Marc, *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.
- BONTE Pierre et IZARD M. (sous la direction), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 2004.
- BRUNNER Roland, *Psychanalyse et société postmoderne*, Paris, L'Harmattan, 1998
- BÜRGER P., *Theory der Avantgarde*, paru en 1974.
- CLIFFORD James, *Malaise dans la culture*, Ens-bana, 1996.
- DARNELL R, « Deux ou trois choses que je sais du postmodernisme – Le moment expérimental dans l'anthropologie nord-américaine », in *Gradhiva*, N° 17, 1995, pp. 3-15.
- FINKIELKRAUT Alain, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987, Folio Essais n°117 ( Lire notamment le chapitre intitulé " Une paire de bottes vaut Shakespeare ", pp. 149-160).

- GEERTZ Clifford, *Ici et là-bas*, Paris, Métailié, 1996.
- GEERTZ Clifford, *Savoir local, savoir global*, Paris, PUF, 1983.
- GUILLEBAUD Jean-Claude, *La refondation du monde*, Paris, Editions du Seuil, 1999. Lire à ce propos le chapitre " La fin des post-modernes ", pp. 53-54.
- LYOTARD Jean-François, *La condition postmoderne*, Paris, Editions de Minuit, 1979.
- MARCUS G. et FISCHER M., *Anthropology and Cultural critique : an Experimental Moment in the Human Sciences*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.
- MINKO MVE Bernardin, « A propos des églises éveillées au Gabon », in L'Union, N° 8420, Janvier 2004.
- MINKO MVE Bernardin, *Gabon entre tradition et post-modernité (Dynamique des structures d'accueil Fang)*, Paris, L'Harmattan, 2003, 250 pages.
- MINKO MVE Bernardin, *La société gabonaise entre tradition et post-modernité : hétéroculture et dysculturisation*, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses, 2003, 430 pages.
- POGGIOLI Renato, *Theory of Avant-Garde*, Londres, Belknap Press, 2003, 256 pages.
- RORTY Richard, *L'espoir au lieu du savoir*, Paris, Albin Michel, 1995.
- TÖNNIES F., *Communauté et société, catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, PUF, 1944.
- TROELSTCH Ernst, *Les Doctrines sociales des Eglises et groupes chrétiens*, Tübingen, Allemagne, 1911.

## L'APPORT ECONOMIQUE DU GABON A LA FRANCE LORS DU SECOND CONFLIT MONDIAL : 1939-1945

**Antoine-Denis N'DIMINA-MOUGALA**

Ecole Normale Supérieure  
Libreville (GABON)

### Résumé

Après avoir étudié le contexte de ralliement du territoire du Gabon aux forces de la France libre, l'article analyse également, en dernier ressort, le substantiel apport économique du Gabon à la France pendant la Deuxième Guerre mondiale, dans le cadre de l'effort de guerre alors demandé aux Gabonais.

**Mots-clés :** Gabon, Guerre, Deuxième Guerre mondiale, Incidences, Apport économique.

### Abstract

*The economic contribution of Gabon to France during the second world war conflict. After having studied the joining context of the territory of Gabon, to the free France forces, this article is analysing in the last part, the economic substantial contribution of Gabon to France during the second world war, in the field of the war required to the gabonese people*

**Key-words:** *Gabon, War, World war two, Consequences, Economic contribution.*

### Introduction

S'intéresser un tant soi peu à la problématique de la guerre comme vous y invite la présente publication, revient à s'approprier de façon critique, les enjeux, pour ne pas dire les tenants et les aboutissants, qui sous-tendent et donnent un sens à la dite problématique à travers ses manifestations contemporaines. S'il est une constante et une régularité dans l'action et l'histoire humaines, c'est bien la guerre. Tout se passe comme si les hommes étaient incapables de résoudre leurs différends sans prendre les armes. Dans cet ordre d'idée, on peut arguer que la guerre est au cœur de l'homme, qu'elle est « la

L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial :  
1939-1945

*source, la mère de toutes choses* », si l'on tient compte de l'assertion du grec Héraclite. Par ailleurs, celle-ci n'a épargné aucune civilisation. C'est par elle également qu'ont péri presque toutes les civilisations. Elle permet aussi l'affirmation, l'essor et l'entrée dans l'histoire de la plupart des civilisations nouvelles (Bouthoul, 1991 : 6). La guerre trouve sa justification par le fait que « *l'homme peut être défini comme un animal conflictuel* » (Bouthoul, 1976 : 8).

Toute guerre est par certain côté, une entreprise économique ; elle commence par une accumulation du capital, monnaie ou matière. Chaque guerre pose donc avant tout des problèmes de financement (Id, 1953 : 35-36). Cette analyse n'est pas éloignée de celle du Maréchal de France le Comte Maurice de Saxe<sup>167</sup>. Car selon lui, « *pour faire la guerre, il faut trois choses : premièrement : de l'argent ; deuxièmement : de l'argent ; troisièmement : de l'argent* ». La guerre a donc un coût, comme on peut aisément en convenir. Cette préoccupation n'est pas nouvelle. Elle était déjà présente dans l'Antiquité<sup>168</sup>, notamment en Chine ancienne. Sun Tzu<sup>169</sup> pour qui « *la guerre est une affaire d'une importance vitale pour l'Etat, la province de la vie et de la mort, la voie de la survie ou de l'anéantissement pour le pays* » (1972 : 91), préfère la stratégie de la ruse, de la création d'apparences trompeuses, et des stratagèmes. En d'autres termes, il ne s'agit pas contrairement au point de vue stratégique de Carl von Clausewitz<sup>170</sup> adopté par l'Occident, de triompher avec gloire et en prônant notamment « *...l'anéantissement des forces armées de l'ennemi afin de lui ôter toute volonté et toute capacité de résistance* », mais sans effort ruineux pour l'Etat. Car lorsque l'armée s'engage dans des campagnes prolongées, les ressources de l'Etat ne suffisent pas. En conséquence,

---

<sup>167</sup> Né en 1696 à Goslar et mort à Chambord en 1750, le Maréchal Maurice de SAXE a publié un seul ouvrage intitulé les *Rêveries*. Il était d'origine saxonne. C'était un partisan de la guerre d'usure

<sup>168</sup> Beaucoup de cités antiques détenaient un trésor de guerre déposé dans les temples. Par ailleurs, la puissance militaire d'Athènes s'accrut après la découverte des mines d'argent du Laurion

<sup>169</sup> Le chinois Sun Tzu ou Sun Zi est le père de la stratégie. Il est l'auteur de *l'Art de la guerre*, qu'on peut considérer comme le plus ancien traité de stratégie connu.

<sup>170</sup> C'était un général et théoricien militaire prussien né en 1780 à Burg et mort en 1831 à Breslau. Il fut un analyste de la guerre, de ses finalités, de ses moyens et de tous ses aspects. Il a écrit *De la guerre*.

l'armée doit vaincre l'adversaire le plus rapidement possible (*Id* : 66-67 & 102).

Le but du présent article, qui est loin d'être l'exposé d'une thèse achevée, mais plutôt une simple et modeste réflexion à plume vive parmi d'autres possibles, se propose d'analyser le ralliement de la colonie du Gabon à la guerre, et surtout la réalité de l'apport économique et financier du Gabon à la France lors de ce conflit. Pour ce faire, trois questions rythment le propos : Quel est le contexte de ralliement du territoire du Gabon à la guerre de 1939-1945 ? Quel a été réellement l'apport économique et financier de la colonie du Gabon à la France pendant ce conflit ?

## **I. Le ralliement du Gabon à la France Libre**

La Deuxième Guerre mondiale a eu des retombées en France métropolitaine, ainsi qu'au niveau de l'Outre-Mer, notamment dans les territoires d'Afrique et singulièrement dans la colonie du Gabon

### **I. 1. Les conséquences de la défaite militaire française de 1940**

Après avoir conquis la Pologne, Hitler se tourne vers l'Ouest. En avril 1940, il attaque le Danemark et la Norvège pour s'assurer le contrôle du fer suédois. A Narvik, Anglais et Français, qui ont débarqué au secours des Norvégiens, se heurtent pour la première fois aux Allemands, et sont contraints de se replier. Le 10 mai 1940, il déclenche la Blitzkrieg ou guerre éclair en direction de la France en passant par les Pays-Bas, le Luxembourg et la Belgique, défaits en quelques jours. Le 13 mai les Allemands franchissent les Ardennes. L'armée française commandée par les généraux Gamelin et Weygand est coupée en deux. Une partie, isolée à l'Est, affronte les Allemands et les Italiens, qui entrent en guerre le 10 juin aux côtés de l'Allemagne. Une autre partie talonnée par les Allemands, réussit à gagner Dunkerque et à s'embarquer pour l'Angleterre, abandonnant sur place une quantité considérable d'armes et de matériels. Après six semaines d'engagements Pétain demande l'armistice : 100. 000 soldats français sont morts, 200. 000 sont blessés, deux millions sont faits prisonniers (Carol, Garrigues, & Ivernel, 1993 : 88).

L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial :  
1939-1945

Après le déclenchement des hostilités, le second conflit mondial connut donc un premier tournant décisif au mois de juin 1940 : la déroute de l'armée française vaincue par les forces nazies, et l'occupation du pays par les forces allemandes. Cette débâcle déboucha sur deux choses. Militairement, c'est la signature le 22 juin 1940 de l'armistice entre la France et l'Allemagne, politiquement et sociologiquement, c'est la division de la France entre partisans de l'Etat français basé à Vichy, dont le chef de file est le Maréchal Pétain, appelés pétainistes<sup>171</sup> et les gaullistes<sup>172</sup>, dirigés par le Général de Gaulle et basés à Londres. Peu après les débuts de l'occupation, certains Français commencent à collaborer avec les Allemands. Ainsi, le Maréchal Pétain va décider une collaboration d'Etat avec l'Allemagne à la suite de la rencontre conçue et organisée par Laval<sup>173</sup> entre lui et Hitler en gare de Montoire, le 30 octobre 1940 ; il affirme qu'aider l'Allemagne est la seule façon de maintenir la souveraineté de la France et d'obtenir des concessions du Reich (Id : 219).

Ces événements provoquèrent dans les colonies les mêmes conséquences qu'en Métropole. Dans un premier temps, l'Afrique Equatoriale Française va répondre favorablement au camp gaulliste. Cependant, la colonie du Gabon va briser la solidarité qui l'unissait aux autres territoires en changeant d'avis, avant que la force ne le ramène dans le camp gaulliste.

## **I. 2. Les affrontements entre Gabonais ou la guerre entre pétainistes et gaullistes**

Le ralliement du territoire du Gabon s'est fait au terme d'une lutte fratricide. Avant celui-ci, précisons d'abord qu'en juin 1940, la France est au bord de l'effondrement. Les forces nazies après l'avoir

---

<sup>171</sup> Les pétainistes signataires de l'armistice étaient favorables à la cessation des combats et favorables à la paix avec l'Allemagne.

<sup>172</sup> Contrairement aux vichystes, les gaullistes étaient pour la reprise des hostilités en vue de libérer le sol national des mains des forces de l'Allemagne nazie..

<sup>173</sup> Né à Chateldon, Pierre Lavaël était avocat. Socialiste à l'origine, il s'est par la suite rapproché de la droite. Plusieurs fois ministres, il devint président du Conseil de 1931 à 1932. Partisan de la collaboration active avec l'Allemagne, il a été condamné à mort et fusillé en 1945.

envahie ont pris possession de son territoire. Face à ce désastre, deux voix vont se faire entendre : celle du général de Gaulle dont l'adresse appelle à la résistance et suscite l'espoir, d'une part : « ... *Croyez-moi... Rien n'est perdu pour la France... La France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle... Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas...* » (Appel radiodiffusé de Londres du 18 juin 1940) et celle du Maréchal Pétain qui appelle à la capitulation, d'autre part : « *En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés... C'est le cœur serré que je vous dis qu'il faut tenter de cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte dans l'Honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités* » (Discours radiodiffusé du 17 Juin 1940).

Répondant à l'appel de de Gaulle, « les anciens combattants noirs et blancs adressèrent un télégramme au Gouverneur Général Boisson à Brazzaville l'invitant à la résistance, à la poursuite de la lutte contre l'Allemagne avec l'aide de l'Angleterre » (Métégué-N'nah, 1994 : 431). A travers ce télégramme, les anciens combattants gabonais unanimement choisissent la bravoure. Ce qui signifie que ce discours a eu un impact sur la fibre patriotique des gabonais. Ainsi, cette adresse du futur Chef d'Etat français est une invite à la défense de la patrie en danger. C'est une exhortation à l'honneur de la France éternelle. Par ailleurs, il faut dire que stratégiquement dans l'esprit du général de Gaulle, le mythe de l'Empire représente et incarne la puissance de la France libre puisque l'Afrique est une base de départ dans le développement de la guerre. D'une certaine façon, les enjeux stratégiques de la politique africaine du fondateur de la Ve République commencent avec ce conflit. Les ressources de l'Empire en terres et en hommes représentent la première contribution de la France à la victoire. A partir de cet instant, l'Afrique apparaît comme un instrument de politique internationale et interne de l'ancien sous-secrétaire à la Défense (Mabileau & Quantin, 1980 : 62-64). Ce qu'il confirme d'une certaine manière lorsqu'il déclare : « *Si nous restons passifs en Afrique, nos adversaires, tôt ou tard s'attribueraient certaines de nos possessions, tandis que nos alliés seraient amenés à se saisir, à mesure des opérations de tels de nos territoires nécessaires à leur stratégie. Participer avec des*

L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial :  
1939-1945

*forces et des terres africaines à la bataille d'Afrique, c'était faire entrer dans la guerre comme un morceau de la France. C'était autant que possible détourner l'Angleterre et, peut être un jour l'Amérique, de la tentation de s'en assurer elles mêmes pour leur compte. C'était enfin arracher la France à l'exil et l'installer en toute souveraineté en territoire national* » (de Gaulle, 1954 : 90).

Face à la réponse gabonaise pleine d'enthousiasme, le gouverneur du Gabon, Masson, donna son accord à de Gaulle sur l'adhésion des gabonais à la France libre le 28 octobre 1940. Cependant, deux jours après, sous la triple pression de monseigneur Louis Tardy, de hauts fonctionnaires, du commandant Poncelet, envoyé supérieur des troupes de l'Afrique Equatoriale Française pour appuyer l'action des vichystes, le gouverneur Masson revint sur sa décision de ralliement à la France résistante. Face à cette situation, le nouveau gouverneur de l'A.E.F, le général de Larminat après une propagande par T.S. F, diffusion de tracts, promesses de place, distribution d'argent, c'est à dire l'échec du ralliement pacifique, se résolut à faire la guerre aux vichystes. Il lança deux colonnes à l'assaut du Gabon : la première en provenance du Cameroun, commandée par le capitaine Dio ; la seconde provenant du Moyen Congo, sous le commandement du colonel Parant. Les forces des deux camps qui prirent part à la bataille du Gabon étaient quasiment inégales. Les forces vichystes étaient au nombre de 1. 200 combattants. Les gaullistes, sous l'appellation de « *Forces Françaises Libres* » étaient estimés à 1.700 hommes de la Légion Etrangère et de la Légion du Cameroun (Mordal, 1951 : 94). En dépit de la modération des ordres de part et d'autre, d'éviter l'effusion de sang<sup>174</sup>, la campagne du Gabon donna lieu à quelques combats meurtriers. Le 15 septembre 1940, la deuxième colonne arriva au poste de Mayumba qui se rendit sans combattre. Le général de Larminat, visiblement satisfait de cette victoire rapide fit cette déclaration : « *Il ne paraît pas que la dissidence de ce qui reste du Gabon, dissidence toute artificielle imposée par des marins de*

---

<sup>174</sup> Il est difficile d'éviter une effusion de sang lorsqu'il y a guerre. Cette vision des choses est sujette à caution dans la mesure où lorsqu'il y a guerre il y a forcément des pertes humaines au niveau des soldats comme au niveau collatéral. La traduction actuelle de cette approche est celle des Américains qui parlent de guerre avec « *zéro mort* ». Pour en savoir davantage sur cette question, on se référera utilement à Bressy (B. de) : « La guerre zéro mort : un rêve américain ? », *Défense Nationale*, 4, 1999, 22-29.

*passage, puisse se maintenir longtemps* » (Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, carton 897, dossier 5).

Partis de Mayumba avec ses hommes, le colonel Parant et ceux-ci gagnèrent la Ngounié où ils affrontèrent le 22 septembre 1940 les vichystes dans la région de Fougamou-Sindara, alors défendue par deux sections de tirailleurs gabonais qui opposèrent une résistance vite submergée par les gaullistes commandés par le capitaine Boissoudy. Après ces premiers succès militaires, les gaullistes sous la conduite de l'adjudant Suzin eurent fort à faire à Ngomo, non loin de Lambaréné les 16 et 17 octobre 1940. Ils se heurtèrent à plusieurs reprises à trois unités de la flotille vichyste, dirigée par le Capitaine de Corvette Maistre, qui fut blessé avec d'autres soldats lors de violents combats. Lambaréné tomba après la capitulation des pétainistes le 5 novembre 1940. Le révérend Père Talabardon trouva la mort au cours de ces combats. La bataille de Lambaréné fut sanglante. En témoignent ces propos : « *L'aviation gaulliste employait à Lambaréné des bombes de 10 kilos et a également été ravitaillée en bombes de 50 kilos* » (Id). Parallèlement, la première colonne celle dirigée par le Capitaine Dio, avançait en direction de Mitzic qui tomba le 29 octobre 1940. La ville de Libreville ne tarda pas à tomber à son tour aux mains des gaullistes après des combats aériens et des engagements très violents entre marsouins des deux camps. L'acte de reddition des pétainistes fut signé par le colonel Crochu et le capitaine de corvette Roux, le 10 novembre 1940. Les troupes gaullistes firent une entrée triomphale dans la capitale du Gabon. A leur tour, Port-Gentil et Kango tombèrent le 14 novembre 1940. Défait et amer, le gouverneur Masson se suicida dans sa cabine du navire le *Savorgnan de Brazza* où il était interné. La campagne du Gabon causa la mort d'environ 30 personnes (Mordal, op.cit : 99-104 & de Benoist, 1940 : 13).

Ces dernières victoires consolidèrent la mainmise de la France libre sur l'ensemble de l'A.E.F. Au regard de ce qui précède, on peut dire que la colonie du Gabon prit une part active aux côtés du général de Gaulle lors du second conflit mondial. En réalité, le territoire du Gabon n'a pas attendu ces combats pour entrer en guerre aux côtés de la France, puisqu'en juin 1940, un officier gabonais, le vaillant capitaine

L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial :  
1939-1945

Charles N'tchoréré a commandé non sans bravoure la 7<sup>e</sup> compagnie du 53<sup>e</sup> Régiment d'infanterie coloniale mixte. Cet officier gabonais qui était diplômé de l'École militaire de Saint-Cyr, est mort au champ d'honneur le 7 juin 1940, fusillé par les troupes allemandes à Airaines, dans la région française de Picardie, et plus exactement dans le Département de la Somme<sup>175</sup> lors de la reddition de son unité. Une fois aux mains des gaullistes, le territoire du Gabon apporta sa modeste contribution économique à la France lors de ce conflit.

## **II. La contribution économique du Gabon à la France pendant la Seconde Guerre mondiale**

Avant d'analyser l'assistance économique réelle du Gabon à la France durant le second conflit mondial, arrêtons nous un instant pour des commodités d'analyse, à l'utilité économique des colonies pour la Métropole.

### **II. 1. De l'utilité économique des colonies**

*« Un peuple qui veut conserver sa vitalité doit s'étendre et essaimer. L'Afrique nous est ouverte. La vocation coloniale était la seule véritable vocation de la France ».* Ce message véhiculé par les théories de Leroy-Beaulieu était plus patriotique et non économique. Aussi ne fut-il pas compris par ceux auxquels il s'adressait en premier lieu. Il était de notoriété publique que les capitalistes français s'étaient toujours refusés à investir en Afrique. Ils préféraient la sécurité des rentes et des obligations. En 1914, les investissements français en Afrique subsaharienne ne représentaient au total que 4 % environ de l'ensemble des investissements français à l'étranger. Ce point de vue a fini par évoluer. Ainsi, Jules Ferry, sur le plan économique partageait les thèses de Leroy-Beaulieu. Et préconisait une colonisation moderne, c'est-à-dire l'exportation des capitaux et des biens. Dans son esprit, la première fonction économique d'une colonie était d'être un débouché pour les produits manufacturés de la Métropole (Wesseling, 1994 : 31-35).

---

<sup>175</sup> Le département de la Somme a pour chef lieu la ville d'Amiens, qui est aussi le chef-lieu de la Région de Picardie.

C. R Agéron (1973 : 9), souscrit à cette thèse car pour lui, l'utilité économique des colonies était de contribuer au grand essor du commerce de la Métropole, d'activer, d'entretenir son industrie, et de fournir aux habitants de la Mère-Patrie, industriels, ouvriers, consommateurs un accroissement de profits, de salaires et de jouissances. A travers ces propos, le constat qu'on peut faire, c'est que les colonies<sup>176</sup> sont pour la France des pourvoyeurs de richesses, notamment en termes de débouchés pour son industrie, de profits substantiels pour ses entreprises, des salaires intéressants pour ses travailleurs et des gains conséquents pour ses consommateurs. Pour les autorités coloniales françaises, l'utilité économique des colonies était donc évidente, car elle était manifeste, comme on peut le percevoir à travers cet autre point de vue de L. Vignon qui est très explicite : « *Nos colonies servirent la Métropole dans ses différentes guerres, si elles ont été utiles, il semble qu'elles doivent être plus utiles encore dans les guerres de l'avenir* » (1886 : 174-176).

Un peu plus de cinquante ans après, c'est-à-dire en 1939, les autorités coloniales vont prendre en compte cette assertion, car pour elles cette utilité allait de soi : « *Notre domaine d'Outre-Mer est notre patrimoine, les colonies sont d'une importance vitale pour notre pays. Que l'on songe au commerce de la Métropole avec son empire : actuellement, un quart des importations françaises provient des colonies et presque le tiers de nos exportations leur est destiné. Nos territoires d'Afrique et d'Asie sont sortis de leur léthargie et sont une source de richesses pour la France* » (Pasteur-Vallery-Radot, 1939 : 678). Par rapport à la guerre qui nous occupe, le général de Gaulle, plus explicite avait renchéri dans le même sens et avait dit : « *Dans cette guerre, ... tout compte, l'Empire colonial est un faisceau de forces capital* » (de Gaulle, 1945 : 1). Si la Première Guerre mondiale a révélé les colonies aux Français, le second conflit mondial, lui, va montrer leur importance économique et financière comme pourvoyeuses de matières premières et surtout d'argent pour l'effort de guerre, conformément « *au but véritable de l'impérialisme : la création et l'ouverture des marchés outre-mer* » (Wirz, 1994 : 44). C'est dans ce contexte que le Gabon va apporter son

---

<sup>176</sup> D'une certaine façon, les colonies étaient les vaches à lait de la France. L'effort de guerre lors du second conflit mondial demandé aux territoires de l'Afrique Equatoriale Française et notamment au Gabon a confirmé cette perception des choses.

L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial :  
1939-1945

assistance économique et financière à la Métropole durant la Deuxième Guerre mondiale.

## **II. 2. L'apport économique du Gabon à la France**

Peu après son ralliement à la France Libre, le territoire du Gabon fut soumis à l'effort de guerre pour approvisionner en denrées alimentaires et en matières premières les puissances alliées. Cet effort se manifesta par une production plus accrue de matières premières consubstantielles aux besoins de la guerre, et un soutien financier au Comité Français de Libération Nationale, dirigé par de Gaulle. Dès le 11 juillet 1938 déjà, une loi relative à l'organisation de la nation en temps de guerre a été appliquée aussi dans les colonies par le canal du décret du 2 mai 1939. Conformément à ce texte, les gouverneurs avaient la possibilité de réglementer la circulation, l'utilisation, la détention, la mise en vente, la taxation ou le rationnement des produits. Entre 1939 et 1940, des circulaires précisèrent le rôle des colonies en cas de conflit. L'inspirateur de la loi, Georges Mandel, visait des objectifs précis : le maintien de l'activité économique, et surtout l'intensification de la production et la recherche de nouveaux débouchés extérieurs dans l'optique de fournir à la France les devises dont elle avait besoin (Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence : carton 109, dossier 1 : affaires politiques).

Amputée d'une partie de son territoire, la France subissait les conséquences économiques de l'occupation allemande. A ce propos, F. Eboué, alors gouverneur du Tchad en était très conscient : « *Nous devons réaliser ce qu'il faut d'efforts, de sacrifices de toute sorte, de sueur et de sang pour arriver à paralyser la machine de guerre allemande et la détruire ensuite* » (1943 : 3). C'est dans cette optique que le Haut-commissaire de l'Afrique Equatoriale Française, après concertation avec les gouvernements alliés, divisa les productions des quatre colonies de l'Afrique Equatoriale Française en fonction de leur utilisation pour l'effort de guerre, en quatre catégories. La première catégorie concernait les productions pour lesquelles les enlèvements par priorité de production considérable serait possible. Dans cet ordre de nécessité, les productions dans ces catégories sont : caoutchouc de plantation

indigène, huile, oléagineux y compris arachides, palmistes, huile de palme et copra, minerais d'étain<sup>177</sup>, cire abeille et ail<sup>178</sup>. La deuxième catégorie concernait la production utile à développer d'une manière régulière. Il s'agit des produits suivants : manioc, gomme copal, beurre fondu. La troisième catégorie était celle des productions qu'il ne fallait pas accroître : coton, cacao, diamant industriel, minerais de plomb, zinc, et café. La dernière catégorie est la production qui pourrait être diminuée pour effort de guerre : banane pour laquelle aucun transport n'est possible, bois, pour lequel des difficultés de transport en 1942 seront considérables, or, qui contribue à notre indépendance financière et monétaire (Archives nationales du Gabon, carton 57 : les productions de l'AEF pour l'effort de guerre. Télégramme n° 3. 635 du Haut-commissaire, Brazzaville, le 20 avril 1942). En réalité, les principales exportations tournaient autour de ces produits susdits, comme le montre le tableau I ci-après :

**Tableau I : Les principales exportations de l'AEF et du Gabon de 1938 à 1945 en milliers de tonnes**

*Principaux produits	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Diamants	16	18	5	24	35	45	10
Or	1.172	1.660	1052	2.188	3.915	2.784	3.861
Bétail							
Beurre	0, 5	0, 9	1, 5	0, 8	0, 7	0, 3	0, 7
Cire	0, 5	0, 4	0, 2	0, 3	0, 4	0, 4	0, 3
Palmistes	15, 0	11, 7	11, 5	7, 9	6, 5	8, 3	9, 7
Huile de palme	6, 5	6, 1	2, 5	3, 7	1, 5	3, 0	2, 1
Café	2, 2	2, 4	1, 7	0, 3	1, 6	6, 1	3, 1
Caoutchouc	1, 0	1, 1	0, 7	0, 6	1, 5	3, 2	3, 5
Bois	275, 8	168, 2	68, 0	24, 4	24, 4	38, 4	60, 3
Coton	10, 0	8, 8	8, 8	17, 7	17, 5	9, 6	17, 5
Plomb	2, 7	2, 9	3, 0	-	12, 0	3, 7	-
Autres produits	19, 7	17, 5	13, 5	17, 1	16, 6	25, 0	27, 8
Total	333, 9	220, 0	111, 5	72, 8	82, 7	98, 9	125, 0

**Source** : Bulletin des statistiques d'Outre-mer. Supplément série études, n° 1, p. 7

<sup>177</sup> L'exclusivité de ce produit était réservée aux Etats-Unis

<sup>178</sup> Une partie de ces produits étaient réservés à la Grande-Bretagne, l'autre partie aux Etats-Unis.

L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial :  
1939-1945

La lecture de ce tableau montre clairement une augmentation des principales exportations. C'est là une preuve de l'implication des populations aéfiennes à l'effort de guerre. A l'instar de celle de l'ensemble de l'AEF, l'agriculture de la colonie du Gabon s'est donc plus ou moins adaptée aux nécessités de la guerre. C'est le Woleu-Ntem, exclusivement agricole qui fournit le cacao et le café. Produit périssable, le cacao connut une chute. De 1939 à 1945, la production de l'Afrique Equatoriale Française qui aurait dû croître, n'atteint que 1. 717 tonnes en 1945 (Bulletin des statistiques coloniales, 1944-1947 : 8). En ce qui concerne le café, il connut des variations à la hausse et à la baisse. Ainsi, sa production passa de 325 tonnes en 1941 à 6. 128 tonnes en 1943 en provenance du Gabon, et des autres territoires de l'AEF. Ces chiffres bien que différents selon les sources traduisent la même réalité, la baisse de la production du café de 1940 à 1941, avant une légère remontée entre 1942 et 1943 selon le tableau I. Pour sa part la production du caoutchouc a été encouragée par les Alliés privés de celui de l'Extrême Orient du fait de l'occupation japonaise. A ce propos, ils déclaraient : « *La victoire appartient au dernier kilogramme de caoutchouc* » (Suret-Canale, 1962 : 591). De 1940 à 1942, avec la reprise du ramassage, l'Afrique Equatoriale Française exporta 662, 597, et 1. 537 tonnes. Pour sa part, le Gabon, dans la même période avait produit 210 tonnes (Bulletin des statistiques coloniales, op. cit : 6). Les prévisions futures exigèrent de plus en plus d'efforts. A cet effet, une circulaire du gouverneur général F. Eboué du 13 avril 1943 est très explicite : « *Nous ne perdrons pas de vue qu'en devenant fournisseurs de caoutchouc il est bien entendu que cette fourniture qui doit atteindre en 1943 un minimum de 4.000 tonnes prime toutes les autres ...* » (AEF, Bimensuel de défense et de propagande, 1943 : 6). Cet objectif du gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française de 4.000 tonnes qui devrait se faire moyennant des efforts des autochtones ne se réalisa pas, même si on s'en rapprocha avec 3. 547 tonnes en 1944, pour retomber à 2.728 tonnes en 1945 (Bulletin des statistiques coloniales, op.cit : 6). Au niveau des autorités coloniales de l'Afrique Equatoriale Française, l'effort devait continuer : « *L'intensification de la production du caoutchouc, des oléagineux et de tous produits utiles pour la guerre demeure notre préoccupation essentielle. Dans ce domaine, nous ne devons pas nous satisfaire des résultats acquis aussi satisfaisants*

*qu'ils puissent paraître. Nous n'avons pas assez fait puisque nous pouvons encore faire mieux* » (Cotte, 1981 : 54).

Solidement tenu par les gaullistes le Gabon participa activement à l'effort de guerre et apporta à la France un soutien économique et financier. Ainsi, « *outre l'or, l'huile de palme et les produits de souscriptions directes, le Gabon a surtout fourni du caoutchouc, dont la production nécessita l'organisation de campagnes de cueillette sur toute l'étendue du territoire, comme durant le premier conflit mondial. Les campagnes 1942-1943 donnèrent respectivement 210 et 346 tonnes de caoutchouc; et on envisageait la production de 511 tonnes pour celle de 1944-1945. A première vue le sentiment qu'on peut avoir c'est que ces quantités de caoutchouc sont négligeables, mais elles représentaient un certain effort pour les populations d'un pays où ce produit, à cause de son exploitation, était devenu assez rare* » (Métégué-N'nah, op. cit : 440). Répandu dans la sylvie gabonaise, le caoutchouc ainsi produit était vendu au Rubber control britannique, puisque le ralliement de l'Afrique Equatoriale Française à la France libre a ipso facto intégré celle-ci à la zone sterling (Kalck, 1974 : 269), ce qui était une bonne affaire pour les finances de l'Afrique Equatoriale Française et pour les intermédiaires<sup>179</sup>, ce qui l'était moins pour les autochtones gabonais puisqu'il ne leur rapportait pas grand chose car ils étaient sous-payés, avec seulement 100 f pour six semaines de travail. Par ailleurs, le nombre des autochtones gabonais avait diminué à cause de tous ceux qu'on avait mobilisés pour en faire des travailleurs. En réalité, les Gabonais et les autres ressortissants de l'Afrique Equatoriale Française étaient toujours soit au caoutchouc, soit à la route, et qu'ils n'avaient jamais le temps de s'occuper des cultures vivrières (Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence : carton 873, dossier 12 : affaires politiques).

Autrement dit, dans la colonie du Gabon, le travail peu rémunérateur de la cueillette du caoutchouc a eu des répercussions dans le domaine sanitaire, économique et social. Les autochtones, quasi obligés de vivre en brousse, loin de leurs cases, s'exposent à toutes les maladies : pian, tuberculose, maladie du sommeil. Par ailleurs, faute de temps, les autochtones ne pouvaient plus consacrer leur travail à

---

<sup>179</sup> Le caoutchouc récolté par les Gabonais n'était pas vendu directement aux Européens, mais aux intermédiaires qui gardaient pour eux la plus importante part du bénéfice du récolteur.

L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial :  
1939-1945

l'entretien de leurs cases, de sorte que certains villages présentaient au début de l'année 1945 un aspect minable. Par contrecoup, étant absents de leur village pendant de longues semaines, leurs plantations sont négligées d'où mauvais rendements surtout des plantations vivrières. Dans le domaine social, les autochtones vivant séparés, il en résulte une désagrégation des familles (Archives nationales du Gabon, carton 44 : rapport économique du Chef de la subdivision de Bitam-Minvoul du 1<sup>er</sup> semestre 1945). Ce rapport est très explicite. Il décrit l'état de désolation économique, sanitaire et social des Gabonais mobilisés par l'effort de guerre, visible entre autre aux faibles rendements des cultures vivrières quasi abandonnées, à la mévente du caoutchouc, aux nombreuses maladies et à la dislocation des familles. En ce qui concerne l'or, pendant les années du conflit, la production du métal jaune n'a pas cessé d'augmenter<sup>180</sup> au Gabon par rapport aux autres territoires : 908, 5 kg en 1939 contre 122, 9, 755, 6 et 6 au Moyen-Congo, en Oubangui-Chari et au Tchad. Elle passa successivement de 1. 442, 4 kg en 1940 ; à 1. 686, 2 en 1941, contre 221, 2, 577, 2 pour le Moyen-Congo, 797, 7, 709, 3 kg pour l'Oubangui-Chari au cours des mêmes années. En 1945, la production chuta à 1. 205, 6 kg, chiffre le plus bas au Gabon (Annuaire statistique, de l'AEF, volume I, 1936-1950 : 128). A travers ces chiffres, on constate que la production du précieux métal est dominée par le territoire du Gabon, pendant toute la durée des hostilités. Cet or provenait principalement de la région de N'djolé sur l'Ogooué, d'Etéké et de sa région dans la subdivision de Mimongo, et accessoirement de Koula-Moutou et de la Ngounié (Angoune-Nzoghe, 1984 : 52). La valeur de l'or extrait représente en 1944, 202 millions de francs, sans la contrebande (Robequain, 1946 : 191). L'or du Gabon était extrait des gisements d'alluvions découverts en 1937 dans cette colonie. Ces matières premières produites ont été exportées en grande partie à destination de la Grande-Bretagne<sup>181</sup> et ses dépendances et vers les Etats-Unis. De 1941 à 1944, chacun de ces clients a acheté pour

---

<sup>180</sup> Pendant près de cinq ans, les populations gabonaises à l'instar de celles du reste de l'AEF, ont été soumises à un effort de guerre extrêmement intense et varié pour produire le plus possible et le plus vite possible.

<sup>181</sup> Dès 1941, le Royaume uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord s'était engagée à acheter toute la production de l'Afrique Equatoriale Française

Antoine-Denis N'DIMINA-MOUGALA

475,4 millions, 562,8 millions et 356,4 millions contre 73,5 pour la France en 1944 (Bulletin des statistiques coloniales, op.cit :12). Dans leur ensemble, les colonies ont compensé, dans le cadre de l'effort de guerre les carences de la Métropole. A partir de 1942, cet effort s'intensifia et devint insupportable pour les populations de l'Afrique Equatoriale Française.

Au Gabon, cela est visible au volume des échanges commerciaux : 50.700 tonnes de marchandises en 1944 contre 8.700 tonnes débarquées au cours de la même année. Le tableau II suivant explicite davantage la réalité des principales exportations.

**Tableau II : Les principales exportations de l'AEF et du Gabon en milliers de francs courants de 1938 à 1945**

<b>Principaux produits</b>	<b>1938</b>	<b>1939</b>	<b>1940</b>	<b>1941</b>	<b>1942</b>	<b>1943</b>	<b>1944</b>
Diamants	1, 9	3, 2	1, 0	3, 7	5, 8	20, 7	2, 0
Or	35, 9	60, 8	39, 8	96, 6	171, 9	120, 1	202, 7
Bétail	7, 2	5, 6	5, 9	8, 0	12, 2	26, 8	28, 1
Beurre	2, 3	4, 7	9, 4	4, 8	5, 3	2, 3	9, 4
Cire	4, 8	4, 5	3, 8	5, 1	11, 4	9, 8	8, 8
Palmistes	15, 8	11, 9	12, 4	7, 4	6, 5	8, 6	16, 3
Huile de palme	11, 5	9, 9	5, 2	6, 1	2, 9	4, 7	8, 1
Café	10, 5	12, 9	10, 2	1, 5	8, 0	31, 1	40, 2
Caoutchouc	5, 2	5, 9	5, 2	5, 5	22, 6	51, 7	65, 8
Bois	100, 9	89, 0	29, 3	15, 3	20, 5	41, 19	58, 4
Coton	48, 9	45, 5	54, 0	143, 4	171, 7	102, 8	210, 2
Plomb	3, 2	3, 3	4, 5	-	17, 9	3, 4	-
Autres produits	16, 1	3, 8	8, 3	11, 6	12, 6	39, 3	114, 6
Total	264, 1	261, 0	189, 0	309, 0	469, 3	463, 2	764, 6

Source : Bulletin mensuel des statistiques d'Outre-mer : op.cit p. 7

L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial :  
1939-1945

La lecture de ce tableau, le constat qui s'impose c'est que de 1938 à 1945, l'AEF a une économie relativement prospère. Le tableau II est assez explicite pour qu'on s'y arrête outre mesure. Le gouverneur général F. Eboué confirme cette assertion quand il affirme : « *La situation économique de l'AEF est bonne. Pour la première fois, de son histoire, il semble que notre fédération connaît une ère de prospérité remarquable malgré l'état de guerre et, dans une certaine mesure à cause de la guerre* » (Eboué, op.cit : 25). Cette relative prospérité économique va influencer sur les finances aéfiennes. L'accroissement du budget permet l'envoi de 20 millions chaque année à la Caisse de la France combattante. (AEF, op.cit : 6). A cela, il convient d'ajouter les souscriptions volontaires ou individuelles qui sont un autre moyen d'exploitation supplémentaire du Gabon et de l'ensemble de l'Afrique Equatoriale Française. Depuis le 20 août 1945, les ressortissants de l'AEF ont pris l'habitude d'effectuer des versements mensuels ou autres aux fonds de contribution des œuvres de guerre. Après le mois de juin 1943, on souscrit pour la défense nationale, pour l'aide aux résistants de France. Les souscriptions<sup>182</sup> n'ont pas toujours été faites dans les meilleures conditions de spontanéité. Néanmoins, leur apport ne fut pas négligeable. Au cours de la même année, la volonté manifeste des populations à souscrire, se traduit par le rassemblement d'un montant total de 67.782.264,53 Francs, dans lequel la participation du Gabon s'élève à 2.446.310,10 Francs pour les seuls mois de juin, août, novembre et décembre (AEF, juillet-décembre 1943, op.cit : 7), ce qui représente une contribution non négligeable, par conséquent substantielle si l'on considère le contexte de sa collecte.

### **Conclusion**

Au terme de cette analyse quelques constats s'imposent. Le premier, c'est que les efforts fournis par l'Afrique Equatoriale Française en général et le territoire du Gabon en particulier ont été appréciables et difficiles pour les populations, car sur le plan économique, cette guerre a renforcé considérablement les structures de l'exploitation

---

<sup>182</sup> Une souscription en faveur du général de Gaulle organisée en AEF au mois de juin 1943 a permis de collecter 3.344.015,75 F. La totalité de cet argent fut envoyée à l'intéressé.

coloniale que les décennies précédentes avaient installées. Le second, c'est que l'Empire colonial a été d'une importance capitale, pour ne pas dire indispensable à la Métropole lors de la Deuxième Guerre mondiale. Dans cet Empire, le Gabon tient une place singulière, car il a fourni une aide économique substantielle à la Métropole. Cet apport économique et financier a été fait au prix de la surexploitation des Gabonais qui ont ipso facto connu l'augmentation du coût de la vie, la baisse de leur revenu et de leur pouvoir d'achat (Davidson, 1979 : 201, Angoune, 1983 : 175, & 219-221). C'est cette assistance économique et financière qui a contribué à acheter les armes, les munitions, et les vivres à la résistance française inspirée et animée par les différents réseaux gaullistes jusqu'à la fin du conflit. Comme on le voit, la colonie du Gabon a été un des piliers économique et financier de la France alors affaiblie par l'occupation nazie. Le dernier constat qu'on peut faire, c'est qu'en dépit de ce fardeau qu'a sans doute été l'effort de guerre et les pertes humaines occasionnées, certes difficiles à quantifier faute de statistiques disponibles, elles ont tout de même été estimées à quelques centaines de Gabonais tués et blessés, le second conflit mondial a favorisé aussi l'émancipation politique des colonies africaines en général et du Gabon en particulier. Ainsi, si l'on en croit Coquery-Vidrovitch & Moniot, les lendemains de la guerre « *ont vu la désagrégation rapide du système colonial... Dans l'atmosphère des réformes de l'immédiat après guerre, ...des idées généreuses furent lancées en matière d'évolution des colonies* » (1974 : 217-218). C'est dans ce contexte que la décolonisation a fait irruption dans les tribunes internationales<sup>183</sup>, notamment au niveau des Chartes de l'Atlantique et des Nations unies des 14 août 1941 et du 26 juin 1945. C'est au regard de ce qui précède que la France comprit l'irréversibilité de l'émancipation des colonies. Elle commença par réunir la conférence de Brazzaville<sup>184</sup> du 30 janvier au 8 février 1944. En dépit des résultats mitigés de ce conclave, car la conférence de Brazzaville ne fut pas exempte d'ambiguïté et même d'un malentendu,

---

<sup>183</sup> Les autres tribunes internationales qui évoquèrent la décolonisation furent le Congrès panafricain de Manchester de 1945 et la Conférence de Bandoung de 1955.

<sup>184</sup> Brazzaville a été la toute première grande ville coloniale à se rallier au Comité français de Libération nationale et ce au lendemain de l'appel depuis Londres à la résistance du général de Gaulle.

L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial :  
1939-1945

car ses recommandations<sup>185</sup> furent très en deçà, si l'on excepte la reconnaissance d'une personnalité des territoires qui se traduit par une tendance à la décentralisation administrative contraire à l'idée de fédéralisme » (Id : 227-228). C'est dans ce contexte que virent le jour l'Union française le 27 octobre 1946 et la Communauté douze plus tard le 28 septembre 1958, qui précédèrent les indépendances des pays africains francophones en 1960, notamment celle du Gabon le 17 août 1960.

## Sources et Bibliographie

### I. Sources

#### 1. 1. Archives Nationales du Gabon

Carton 57 : Les productions de l'AEF pour l'effort de guerre, année 1942.

Carton : 44 : Rapport économique, du chef de la subdivision de Bitam-Minvoul, 1<sup>er</sup> semestre 1945

#### 1. 2. Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence

Carton 109, dossier 1 : Affaires politiques

Carton 873, dossier 12 : Affaires politiques

Carton 897, dossier 5 : Affaires politiques

### II. Bibliographie

AGERON, C.R (1973). *L'anticolonialisme en France de 1871 à 1914*. Paris :

AEF, organe bimensuel de défense et de propagande, septembre 1943

Afrique Equatoriale Française, Juillet-Décembre 1943

*Annuaire statistique de l'AEF, volume, I, 1936-1950, p. 28*

---

<sup>185</sup> Pour d'autres précisions sur cette conférence, on se référera utilement aux documents suivants : « Brazzaville janvier-fevrier 1944. Aux sources de la décolonisation ». Actes du colloque des 22-23 mai 1987, Institut Charles de Gaulle et Centre d'études d'Afrique noire. Notamment Agéron, C.R, « La préparation de la conférence de Brazzaville et ses enseignements, rapport de synthèse. Brazzaville, op.cit : 29-41 & 351-369 et Siriex, P.H, « Retour en arrière et impressions d'un témoin », Brazzaville, op.cit : 41-54

Antoine-Denis N'DIMINA-MOUGALA

ANGOUNE-NZOGHE, J, (1983). *L'appel à l'AEF : contribution du Gabon à l'effort de guerre 1939-1945*. Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Reims : Université de Reims

(1984). L'Afrique Equatoriale Française dans la seconde guerre mondiale. Mémoire de DEA d'Histoire. Reims : Université de Reims

*Bimensuel de défense et de propagande*, 1943

BOUTHOU, G, (1983). *La guerre*, Paris : Presses universitaires de France

(1979). *Essais de polémologie. Guerre ou paix?* Paris : Denoël Gonthier

(1991). *Traité de polémologie. Sociologie des guerres*. Paris : Payot

*Bulletin des statistiques coloniales*, 1944-1947

*Bulletin mensuel des statistiques d'Outre-Mer. Supplément série études*, n°1, 1945

BENOIT, J.R de (1940). « Tragique épilogue des trois glorieuses. La bataille du Gabon (1940). In *Bulletin des professeurs d'Histoire-Géographie* 0,1, 1987, 12-14

BRESSY, B de, (1999). « La guerre zéro mort : un rêve américain ? ». *Défense Nationale*, 4, 22-29

CAROL, A, GARRIGUES, J, IVERNEL, M. (1993). *Dictionnaire d'histoire du XXe siècle*. Paris : Hatier

COTTE, C, (1981). *La politique économique de la France en Afrique noire 1936-1946*. Thèse de doctorat en Histoire. Paris : Université de Paris I.

DAVIDSON, B, (1979). *L'Afrique au XXe siècle. L'éveil et les combats du nationalisme africain*. Paris : Jeune Afrique

EBOUE, F, (1943). *L'AEF et la guerre*. Brazzaville : Imprimerie Nationale

GAULLE, C. de (1954). *Les colonies pour la libération de la Métropole*. Paris :

KALCK, P, (1974). *Histoire de la République centrafricaine*. Paris : Berger Levrault

MABILEAU, A, & QUANTIN, P, (1980). « L'Afrique noire dans la pensée du général de Gaulle », In *La politique africaine du général de Gaulle 19587-1969*, Actes du colloque organisé par le Centre bordelais d'études politiques, le Centre d'études d'Afrique noire et l'Institut Charles de Gaulle, 52-47

MORDAL, J, (1951 & 1952). « La campagne du Gabon », *Esprits de Paris*, 86 & 87, 94-105 & 95-111

L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial :  
1939-1945

PASTEUR-VALLERY-RADOT, I, (1939). « L'Afrique Equatoriale Française, colonie d'avenir », *Revue des deux mondes*, octobre, 1939, p. 678

ROBEQUQUAIN, C, (1946). L'Afrique Equatoriale Française et le Cameroun pendant la guerre », In *Annales de Géographie*, 299, 188-195

SUN TZU, (1972). *L'art de la guerre*. Paris : Flammarion

SURET-CANALE, J, (1962). *Afrique noire. L'ère coloniale. 1900-1945*. Paris : Editions sociales

VIGNON, L, (1886). *Les colonies françaises, leur commerce, leur situation économique, leur utilité pour la Métropole, leur avenir*, Paris

WESSELING, H, 1994). *Le partage de l'Afrique 1880-1914*. Paris : Denoël

WIRZ, A, (1994). « La décolonisation de l'Afrique : lorsque l'avenir paraissait ouvert », In *Relations internationales*, 77, 37-51

## LES NEGRESSES FACE AUX NEGRIERS

Stéphanie NYANGONE OBIANG NKOGE

Université Omar Bongo  
Libreville (GABON)

### Résumé :

Pendant la traite négrière, il a existé deux variétés de femmes : des Femmes-Chefs de tribu ou Reines aux pouvoirs incontestés ; et des Femmes-Esclaves soumises à toutes formes de servitude.

L'histoire montre ainsi que pendant cette période, les "négresses" ont joué un triple rôle : *Rôle Politico-Militaire (Assistance-Organisation- Négociation-Guerre)* ; Rôle Socioculturel (service, cuisine, femme de chambre, nourrice, gouvernante, prostitution) ; Rôle économique (défricher, planter, entretenir, récolter, transporter)

**Mots clés :** Histoire- Rôle -Femmes noires-Traite

### Abstract:

*During the slave trade, existed two women variety: Heads-women of tribe or queens with an indisputable power; and slaves-women submissive at all servitude forms. Story show that during this period "negress" played free roles: Military-politic-role (assistance-organization-negotiation-war); Socio-cultural role (to serve-to cook- chambermaid-nanny-governess-prostitution); Economic's role (to clear, to plant, to maintain, to collect, to transport).*

**Key words :** *Story- Role – Blacks women - Slave trade.*

### Introduction

Il a toujours été important de rendre compte de l'histoire des hommes et des sociétés. En même temps pour informer les populations à travers l'oralité ou l'écriture, et pour nous reconnaître, nous situer dans le temps en tant qu'humain ayant vécu certaines réalités ou faits historiques, tel que la traite négrière ou l'esclavage.

Il ne s'agit pas ici de reprendre tous les travaux historiques existants, consacrés depuis des décennies à la traite ; mais de reconstituer à l'aide de ces travaux et témoignages, les faits qui

décrivent et font ressortir l'action peu vulgarisée ou encore mal connue de la femme africaine durant cette période.

La traite négrière, commerce des esclaves noirs, qui selon les historiens a duré quatre siècles, n'a épargné personne. Nous voulons dire qu'aucune distinction de sexe, ni d'âge n'a été appliquée à ce niveau. Hommes, femmes et enfants y étaient tous assujettis, ainsi que le confirment certains documents audiovisuels (« *La case de l'Oncle Tom* » d'Alex Haley, « *Racines ou Roots* » dans sa version anglaise, « *Mademoiselle* », etc.) et écrits tel que celui où S.U.Abramova (1979) rapporte, par exemple, que « *Gonsalvez rembarqua donc ses prisonniers pour l'Afrique et y reçut en échange dix noirs, hommes et femmes de différents pays, et diverses marchandises dont un peu de poussière d'or* »<sup>186</sup>

Mais de tels documents ne présentent le rôle des esclaves que de façon globale et non en termes de distinction des rôles selon le sexe. Rares sont en effet les ouvrages ou articles uniquement consacrés au rôle joué par les nègresses. Les documents qui en font allusion le font de façon éparse et succincte. Nous pensons par exemple aux écrits de C. Meillassoux contenus dans le « *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* » (1991) où il évoque la question en ces termes : « *dans les sociétés orientales et africaines, les femmes sont préférées aux hommes pour leur travail (agriculture, activités ancillaires, filage et même portage) et leur docilité, elles fournissent aussi des épouses et des concubines* »<sup>187</sup>

C'est ce rôle de domestique, d'agricultrice, d'épouse, de prostitué ou de femme asservie et soumise qui est habituellement reconnu à toute femme noire chaque fois que la question est posée. Or, les écrits et témoignages prouvent que certaines nègresses avaient un champ d'actions beaucoup plus important que celui là. Autrement dit, le champ d'actions de la femme noire pendant la traite a été aussi important que celui de l'homme.

---

<sup>186</sup> S.U. Abramova: UNESCO : *La traite négrière du XV<sup>è</sup>s au XIX<sup>è</sup>s*, publié par l'ONU pour l'Education, la Science et la Culture, Paris, Fontenoy, 1979, p. 8.

<sup>187</sup> C. Meillassoux, .in *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie*, de Pierre Bonte & Michel Izard, 1991, Paris PUF , p . 234.

Au delà de leur domesticité, elles ont été parfois des femmes Reines ou Princesses capables d'exercer leur pouvoir, d'affronter d'autres royaumes afin de faire face aux négriers.

Le rôle de la femme africaine pendant la traite était donc non négligeable. Le peu d'intérêt accordé à celui-ci constitue un non sens. Il importe aujourd'hui de le vulgariser encore davantage, en tenant d'abord compte de leur présence effective durant la traite, puis de leur influence ou participation sur tous les plans politico-militaire, socioculturel et économique.

### 1. Présence féminine

L'absence d'intérêt accordée à la participation féminine dans la traite ne se justifie pas : « *l'histoire africaine est souvent marquée par les figures masculines. Fondateurs de royaumes, résistants à la pénétration européenne, personnages influents, les Soundjata Keita, les Kanka Moussa, accaparent les projecteurs des peuples et de l'histoire, reléguant dans l'ombre ces femmes qui pourtant, par leurs actes et leur courage... ont guidé leur peuple, ces résistantes hors du commun, ces mères qui ont forgé des destins de héros et toutes ces femmes noires anonymes qui, par leurs exploits, ont soutenu les combats de l'humanité...il y a ainsi les reines d'Afrique (Anne Zingha, Pokou, Tassin Hangbe), les femmes d'influences et de pouvoir (Néfertiti, Madame Tinubu), les résistantes (la Kahena, Solitude la mulâtresse), les prophétesses, les guerrières ou les mères de héros* »<sup>188</sup>

La réalité est que, en Afrique Noire, la traite a connu une présence féminine effective, que ce soit avant, pendant ou après la capture des esclaves. Avant la capture, on notait dans certaines sociétés africaines, l'existence des femmes « *chefs coutumiers, princesses ou reines* » capables de dresser leurs guerriers, contre les chasseurs ou kidnappeurs d'esclaves.

Au moment de la capture ou de la vente des esclaves, les chasseurs ou négriers s'intéressaient non seulement aux hommes

---

<sup>188</sup> in Union Plus du 04 juin 2005, N°8832, p10.

adultes, mais aussi « *aux femmes et jeunes filles* »<sup>189</sup> qui d'ailleurs représenteront après leur capture, une partie importante des cargaisons européennes et une main d'œuvre non négligeable (femmes domestiques, ouvrières agricoles, adolescentes pêcheuses de perles, etc..).

Si nous considérons le cas du Gabon où la traite « *n'a véritablement commencé qu'au début du XVII<sup>e</sup> à Loango* » on note que « *les chargements des négriers français ayant traité sur les côtes gabonaises au XVIII<sup>e</sup> comportaient en moyenne 48 % d'hommes. Ils étaient complétés par 21% de femmes, 21% de garçons et 10 % de filles, soit près d'un esclave sur trois de sexe féminin* »<sup>190</sup>

Ce pourcentage, bien qu'inférieur à celui des hommes, restera tout de même significatif et déterminant dans l'apport politico-militaire, socioculturel et économique de la femme noire pendant la traite.

## 2. Rôle politico-militaire

Nous sommes sans ignorer que la traite négrière consistait pour les négriers, à instaurer un système de négociation ou de capture et d'achat des esclaves, puis à faire appliquer le « *Code Noir ou Edit du Roy, servant de règlement* »<sup>191</sup> auquel tout esclave, homme ou femme devait se soumettre.

Les négociations entre négriers et les chefs coutumiers ou « *roitelets* » (selon l'expression employée par Boubacar Barry, 1985) constituaient un préalable nécessaire avant toute livraison d'esclaves.

Bien que ce soit l'action ou l'autorité masculine qui fut plus remarquable à ce niveau, il convient tout de même de signaler l'assistance ou la participation active, indépendante ou non, des femmes aux côtés des chefs coutumiers ou rois.

---

<sup>189</sup> Nathalie Picard-Tortorici & Michel François: La traite des esclaves au Gabon du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup>, Essai de quantification pour le XVIII<sup>e</sup>, CEPED, N°6, Paris, 1993, p. 75

<sup>190</sup> Idem, p .58.

<sup>191</sup> I. J. L Vissière: La traite des noirs du siècle des lumières (témoignages de négriers) Paris, Editions A.M.Métaillé,1982, pp.163-170 .

Stéphanie NYANGONE OBIANG NKOGE

Le voyage d'André Brue, Général français, Commandant de Vaisseau en exploration sur les côtes sénégalaises est assez édifiant à ce sujet. D'après une copie littérale extraite des voyages de Brue, telle qu'elle a été publiée par M. de la Harpe, nous remarquons «*qu'après avoir introduit Brue dans son appartement, le fils ou Prince de l'Empereur Siratik, le laissa seul un instant, peu de temps après, le général fut conduit à l'audience de la Princesse*» qui «*reçut Brue fort civilement et le remercia de ses présents avec beaucoup de grâce, il fit successivement sa visite à deux ou trois autres femmes du Prince : après quoi retournant auprès de lui, il fut conduit à l'heure du souper dans son appartement où il trouva plusieurs plats de Kuskus, sanglier, des fruits et du lait en abondance qui lui étaient envoyés par les femmes du Prince*»<sup>192</sup>

Ces observations montrent que les pourparlers en matière de traite négrière, faisaient intervenir plusieurs personnalités, au rang desquelles les princesses occupaient une place importante. Ici le Prince, fils de l'Empereur et ses princesses furent chargés de l'accueil, de l'introduction du Général dans la cour du Roi. L'audience préalable conduite par la Princesse avait bien évidemment sa raison d'être. Laquelle? Nous ne pouvons l'imaginer, mais toujours est-il que l'importance accordée à cette audience dans le processus des négociations, mérite tout de même un droit de regard. Etant entendu que cela suppose une implication, une influence particulière de sa personne.

De même, lorsque le Prince accompagna Brue au palais du Roi, il «*trouva le Siratik assis sur un lit avec quelques unes de ses femmes*». Et lors de l'audience, «*ses femmes et ses courtisans répétaient avec la même joie : les français sont une bonne nation, ils sont nos amis*»<sup>193</sup>

Ceci est une parfaite illustration du rôle de «*Négresses-Assistantes*» du Roi dans ses transactions de traite. Les conditions de

---

<sup>192</sup> Collection «*La révolution française et l'abolition de l'esclavage: textes et documents*, Tome III , Paris, EDHIS (Editions d'Histoire Sociale),1968, pp.20-21 (Cette citation n'a pas été reproduite littéralement en raison de la difficulté orthographique existante)

<sup>193</sup> Idem, pp.22-23.

capture, de livraison et de vente des esclaves furent donc négociées en leur présence et sous leur influence.

Le rôle de « *Cheffesse, Princesse ou Reine noires* » a été également fort remarquable pendant la traite. Les « *Notes d'histoire du Gabon* » de A. Raponda Walker sont formelles sur le portrait des femmes gabonaises ayant marqué cette époque.

La vieille Banzabi, Kengué, surnommée Bipuma (les nuages), autrement dite « *la cheffesse au képi* » du village Ndendé du clan Bassomba ou Bavouli était par exemple une Maîtresse-femme qui savait mener ses gens et a rendu bien des services aux européens de passage, en les ravitaillant. La cheffesse Galwa, Ivendo aurait elle aussi mené au combat tous les guerriers de son clan contre ceux d'une tribu voisine ayant attaqué leur village « *afin supposons-nous, de préserver les siens contre la prison et l'esclavage.* » La grande Mbataganga du clan des Awandji chez les Orungu n'était pas en reste. Un dicton du pays proclame que « *jamais, femme ne fut si puissante, ni si sage que mbataganga* » (*omwanto, érependa, tomberepa mbataganga*)<sup>194</sup>.

Mais l'histoire la plus remarquable fut celle de l'Angolaise Jinga de Ngola et de Matamba, née en 1581 à Kouanza :

*« Son père Ngola Kiluandji, le plus célèbre guerrier Ambundo, tint tête aux Portugais qui pour se frayer un chemin vers les mines de Cambambe, lui faisaient une guerre sans merci.*

*Quand Ngola Kiluandji mourut, sa fille Nzinga était déjà femme et mère. De son père elle avait hérité l'orgueil, le courage, la ténacité et la haine de l'étranger. Ces qualités accrurent son prestige quand elle devint Reine des pays de Dongo et de Matamba.*

*Mais ce qui la rendit véritablement célèbre et l'imposa aux yeux des Ambundos et des portugais ce fut sa grande intelligence. Son génie politique et guerrier, et sa haute notion de la justice mise au service du peuple, lui donnèrent une place de premier plan dans l'histoire de l'Angola.*

*La vie de cette femme est prodigieuse. Son royaume lui fut enlevé, on lui fit la guerre pour mettre son peuple en esclavage, et elle conquiert un autre*

---

<sup>194</sup> A. Raponda Walker, *Notes d'histoire du Gabon*, p. 23 (document non daté)

Stéphanie NYANGONE OBIANG NKOGHE

*royaume pour pouvoir lutter contre l'usurpateur étranger. Elle perdit beaucoup de batailles, mais jamais la guerre. Elle vécut et mourut Reine.* »<sup>195</sup>. Aussi au delà de ces informations, on se souviendra également du récit sur Anna Zingha qui se vengea d'une mutilation génitale, sans oublier celui de Solitude la mulâtresse, qui au mépris de sa propre vie et de l'enfant qu'elle portait, se lança à corps perdu dans la lutte de libération des peuplades noires de la Guadeloupe. Une bataille qu'elle perdra, pendue pour avoir refusé de retourner comme beaucoup d'autres, dans les fers et les chaînes de l'esclavage.

Considérant toutes ces données d'ordre ethnographique, il est donc clair que les pouvoirs déjà existants et reconnus à certaines femmes dans les sociétés traditionnelles d'Afrique noire, n'avaient subi aucun changement en raison de la traite. Les mêmes pouvoirs se sont en effet fait valoir au moment de la pénétration européenne. Par contre, ce rôle politico-militaire féminin que nous évoquons ne pouvait être du ressort de la femme-esclave contrainte à la servitude. Il était le fait des femmes libres, aux pouvoirs incontestés, et rien qu'à l'intérieur des terres ou sur les côtes africaines. Le rôle des femmes esclaves étaient d'une autre nature : Rôles socioculturel et économique.

### **3. Rôle socioculturel**

Depuis les temps immémoriaux, et cela avant l'exploration des côtes africaines, il a toujours existé une certaine forme d'esclavage local qui n'a fait qu'exposer les femmes aux exactions des négriers.

E. Dejonghe (1949) cité par Nathalie Picard Tortorici et Michel François(1993)<sup>196</sup> a d'ailleurs relevé les différentes formes d'esclavage existant en Afrique, valables aussi bien pour les hommes que pour les femmes et les enfants :

Esclaves des guerres tribales (cas des prisonniers de guerre), esclaves achetés (cas des Bakongo qui ont vendu femmes et enfants à cause de la famine), esclaves pour dettes, meurtre ou crime, vol, adultère, sorcellerie, mariage, héritage, naissance (les enfants d'esclaves

---

<sup>195</sup> Castro Soromenho in *Présence Africaine : Revue Culturelle du Monde Noir*, 3è trimestre, 1962, pp. 48-49.

<sup>196</sup> Idem note (3) p.35.

naissent esclaves), esclaves volontaires, esclaves d'ordre religieux ou magique, etc.

L'Afrique constituait donc pour l'Europe, un marché d'esclaves potentiel. Une fois capturé et vendu, chaque esclave devait alors se soumettre aux besoins exprimés par ses maîtres depuis les étables du Roi jusque dans les plantations de canne à sucre et de coton des Amériques.

L'un des buts de l'esclavage étant de répondre aux besoins socioéconomiques des Européens, les femmes esclaves vont donc subir au même titre que les hommes, le Code Noir ou « *Edit du Roy, servant de règlement, pour le gouvernement et l'administration de justice et la police des îles françaises de l'Amérique, et pour la discipline et le commerce des nègres et esclaves dans les dits pays* »<sup>197</sup>

Ce code constituait pour les européens, un texte réglementaire et juridique du travail servile. Les esclaves noires jouèrent dès lors, à la demande de leurs maîtres, plusieurs rôles sociaux allant du travail domestique (service de maison) à la prostitution (concubinage).

### 3.1. La domesticité

Les nègresses ont toujours été des bonnes à tout faire. François Renault et Serge Daget remarquent à ce sujet qu'« *un grand nombre se trouvait affecté à la domesticité, service de maison proprement dit : en Afrique du Nord, les nègresses avaient la réputation d'être d'excellentes cuisinières* »<sup>198</sup>

De même, à partir des 'Archives Départementales du Morbihan', Baba Kaké Ibrahima (1978) note que « *sur terre de Saint-Malo, près de Lorient, Mme de Coligny est servie par Anne-Marie Cado, Nègre du Mozambique* »<sup>199</sup>

Ces rôles de serveuse, cuisinière, femme de chambre, nourrice, gouvernante, etc. sont à ce niveau les plus remarquables. Ce genre de rôle a surtout permis aux nègresses d'une part, de contribuer

---

<sup>197</sup> Idem note (5) p.163.

<sup>198</sup> Renault François & Serge Daget: Les traites négrières en Afrique, Paris, Karthala, 1985, p.59

<sup>199</sup> Kaké Ibrahima Baba : *les noirs de la diaspora*, Editions Lion Libreville, 1978, p .81 (Archives Départementales du Morbihan)

activement à la vie communautaire, à l'épanouissement de la vie familiale européenne, et d'autre part, d'être soumise à une forme d'apprentissage et d'adaptation forcée à la culture européenne. Les manières de table à appliquer n'étaient donc plus celles de leur village, mais celles dictées par la culture blanche.

### 3-2. La prostitution

La traite négrière avait vulgairement exposé les négresses à tous les vices, et particulièrement aux vices sexuels. Tous les écrits et témoignages sont unanimes à ce sujet.

C'est dans ce sens que Maurice Lengellé (1976) rapporte que « *quelle que soit la période historique, l'emploi des esclaves a toujours été le même. En dehors du rapt en vue d'une rançon, il a consisté à en tirer la dose maximum de travail physique ou intellectuel. Tout naturellement, l'utilisation de l'esclave de sexe féminin s'est faite sous forme de prostitution. [ ]* ».

Plus loin il ajoute que « *quelques chroniques du temps de l'esclavage attribuent une grande importance à la prostitution des négresses, mais des négresses et des mulâtresses exploitées par des blancs. La Barbinais affirme que des dames même se livraient à un si honteux commerce. Elles paraient leurs négrillonnes de chaînes d'or, de bracelets, de bagues, de fines dentelles, et participaient ensuite au bénéfice de la journée* »<sup>200</sup>

Et Baba Kaké (1978) certifie que « *dans une lettre, Deguer recommande à ses agents de veiller à ce que les femmes aient des seins bien faits, il lui faut des Vénus Noires* »<sup>201</sup>

Toutes ces observations témoignent du rôle Charnel, Sensuel ou Erotique joué par les négresses lors de la traite. Elles représentaient en effet, des objets de plaisir et donc une importante population de concubines, de laquelle naquirent plusieurs unions et des descendants de 'sangs mêlés'. Prendre une négresse de force devenait une règle, et l'acceptation de ce rôle fut une contrainte. Ces alliances créèrent tout de même des liens biologiques (de sang), socioculturels (communication, concubinage, amitié, etc.) et économiques (échanges des personnes et des biens etc.)

---

<sup>200</sup> Maurice Lengellé, l'esclavage, *Que-Sais-Je ?* 1976, N°667 p 27 & p 37.

<sup>201</sup> Idem, note (13), p. 82

#### 4. Rôle économique

L'esclavage répondait à un besoin économique. Elle a contribué pour ce faire, au développement économique de l'Europe et de l'Amérique.

*«C'est pour le travail de force que essentiellement, l'institution esclavagiste a vu le jour. Aux captifs sont confiés les besognes les plus rebutantes : exploitation des mines, travaux agricoles etc.»<sup>202</sup>*

Les nègresses subissaient donc les mêmes besognes rebutantes et représentaient pour cela, une force de travail considérable. Dans les plantations où elles étaient censées travailler, leur emploi consistait à défricher, planter, entretenir, récolter, transporter, etc. pour son maître et contre de modestes ressources. Leur main d'œuvre moins coûteuse, joua ainsi un rôle socioéconomique indéniable en cultivant la terre, et en fabriquant par conséquent des marchandises destinées à la vente.

#### Conclusion

Les discours populaires ou habituels tenus sur la femme Noire, font souvent état d'une personne soumise, docile, érotique, réduite à la domesticité et donc à l'esclavage.

Or, dans les sociétés traditionnelles africaines, le rôle de la femme dépasse parfois ces considérations péjoratives. Etant entendu qu'elle ne joue pas seulement un rôle de second plan.

Cet état des choses s'est avéré réel pendant la traite négrière où l'on a rencontré deux variétés de femmes :

- Des Femmes-Chefs de tribu ou Reines aux pouvoirs incontestés
- et des Femmes-Esclaves soumises à toutes les formes de servitude

Les rôles joués se sont donc déterminés selon le statut des unes et des autres. Tout porte à croire que pendant la traite négrière, les nègresses ont joué un triple rôle :

- Rôle Politico-Militaire

---

<sup>202</sup> Idem, note (14)

Stéphanie NYANGONE OBIANG NKOGHE

- Rôle Socioculturel
- Rôle économique

qui peut se subdiviser en plusieurs opérations selon la classification suivante :

	OPERATIONS
1. Rôle Politico-Militaire	Assistance-Organisation- Négociation-Guerre
2. Rôle Socioculturel	Service - Cuisine - femme de chambre – nourrice – gouvernante - Prostitution
3. Rôle économique	Défricher – Planter – Entretien – Récolter-Transporter

### Notes bibliographiques

Abramova .S.U. (1979) : UNESCO : La traite négrière du XV ès au XIXès, publié par l'ONU pour l'Education, la Science et la Culture, Paris, Fontenoy, p8.

Baba Kaké Ibrahima (1978) : les noirs de la diaspora, Editions Lion Libreville, p 81 (Archives Départementales du Morbihan cité par)

Bonte & Michel Izard (1991) : Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Paris, PUF, p 234

Collection « La révolution française et l'abolition de l'esclavage (1968) : textes et documents, Tome III, Paris, EDHIS (Editions d'Histoire Sociale) pp 20-21 (Cette citation n'a pas été reproduite littéralement en raison de la difficulté orthographique existant)

Lengellé Maurice (1976) : L'esclavage, Que-Sais-Je? N°667, Paris, PUF, p 27 & p 37.

.Picard-Tortorici Nathalie & Michel François (1993) : La traite des esclaves au Gabon du XVIIès au XIXès, Essai de quantification pour le XVIIIès, CEPED, N°6, Paris, p75.

Raponda Walker .A. Notes d'histoire du Gabon, p23 (document non daté)

Renault François & Daget Serge (1985) : les traites négrières en Afrique, Paris, Karthala, p 59.

SERBIN Sylvia (2004) Reines d'Afrique et héroïne de la diaspora noire, Editions Sépia.

Vissière. I. J. L (1982) : La traite des noirs du siècle des lumières (témoignages de négriers) Paris, Editions A.M. Métailié, pp. 163-170.

## CUBA MODELE DE DEVELOPPEMENT POUR LE GABON ?

Véronique Solange OKOME-BEKA

Département d'Espagnol  
Ecole Normale Supérieure  
Libreville - Gabon

### Résumé

La présente réflexion cherche à mettre en évidence quelques grands acquis du modèle cubain afin de voir dans quelle mesure Cuba, pays communiste, peut servir de modèle de développement pour le Gabon, pays à économie de marché.

Après le triomphe de la Révolution cubaine le 1<sup>er</sup> janvier 1959, le blocus économique imposé à Cuba est loin d'être un phénomène secondaire ou négligeable. En effet, lors de l'invasion de Playa Girón en avril 1961, Cuba infligea aux Etats-Unis, leur seule défaite militaire en Amérique. Ainsi, prendre la mesure d'un blocus démontre qu'il s'agit, en réalité, d'une *guerre non déclarée* des Etats-Unis contre Cuba.

Mais Cuba, dans ses efforts de contourner l'embargo, va développer des secteurs et des stratégies qui font aujourd'hui la singularité de son modèle de développement et qui peuvent servir au Gabon. Il s'agit tout particulièrement du tourisme, de la santé de la réforme agraire, de l'éducation, et de la culture. Aussi, l'imaginaire révolutionnaire a mis l'intellectuel au centre de cette construction identitaire, afin de lui rappeler son rôle, son devoir, son engagement vis-à-vis de la société. Ceci nous amène à interpeller le rôle socio-culturel de l'intellectuel dans la société gabonaise.

### Mots clés :

Modèle – embargo – éducation – santé – économie – développement – intellectuel - engagement socio-culturel.

Véronique Solange OKOME-BEKA

## **Abstract**

*This paper tries to highlight some of the major social benefits of the Cuban model in order to see to which extent that communist country can serve as a development model for Gabon.*

*After the triumph of the Cuban Revolution on January 1<sup>st</sup> 1959, the economic blockade imposed on Cuba is far from being an insignificant or a negligible phenomenon. To assess its significance and seriousness, we must remember that during the invasion of Playa Girón in April 1961, Cuba inflicted on the United States its unique military defeat on the American continent. Therefore, understanding the full extent of this embargo helps to demonstrate that, in point of fact, the United States is waging an undeclared war against Cuba.*

*Now, in its efforts to break the embargo, Cuba has developed mechanisms which, in some ways constitute the specificity of its model of development. Drawing parallels between Cuba and Gabon, we examine in this paper some aspects such as tourism, health, education, culture or the agrarian reform. The revolutionary imagination has placed the intelligentsia at the center of the Cuban national construction in order to remind them of their role, their duty and their commitment to society. This leads us to question the socio-cultural role of the intelligentsia in the Gabonese society.*

## **Key words:**

*Model- embargo- education- health – economy – development- intelligentsia- socio-cultural commitment.*

## **Introduction**

Depuis la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, l'histoire a inexorablement mêlé et entremêlé les peuples d'Afrique et d'Amérique. Sur leur parcours et à quelques différences près, plusieurs points de convergence se dégagent entre les deux mondes : d'abord la conquête et la colonisation, puis l'esclavage et enfin, la lutte pour les indépendances. Au XX<sup>ème</sup> siècle, l'Afrique et l'hémisphère sud américain ont également vibré au rythme de l'instabilité politique, de la dictature et des coups d'Etat militaires à répétition. Aujourd'hui, au moment où nous entamons le troisième

millénaire, les deux continents se battent encore pour la défense des Droits de l'Homme, pour l'installation d'une véritable démocratie dans leurs pays respectifs et aussi pour un réel rapprochement, afin qu'ils puissent trouver leur place dans un monde de plus en plus globalisant.

Pourtant, on peut se demander si un pays d'Amérique latine, à l'exemple de Cuba d'idéologie socio-communiste peut servir de modèle de développement à un pays d'Afrique comme le Gabon à économie de marché. Nous savons qu'au niveau international, Cuba est reconnu comme étant un pays où les Droits fondamentaux de l'Homme sont bafoués en permanence à cause de la dictature et de la répression liées au régime castriste. Pour cela, nous tenons à préciser que ce n'est ni la violation des Droits de l'Homme ni la politique intérieure cubaine, ni même les revers du régime militaire de Fidel Castro qui nous intéressent ici. Aujourd'hui, ce sont des liens communs dès qu'on évoque, sur le plan international, Cuba et les quarante sept ans de Révolution menée par Fidel Castro.

Toutefois, nous pensons ouvrir une piste nouvelle en jetant un coup d'œil sur ce que nous appelons les mérites ou les réussites de la Révolution Cubaine, afin de dégager les points forts ou positifs qui pourraient rendre fructueuse et productive la coopération que le Gabon vient d'entamer avec la République de Cuba, notamment à la suite de la visite en mars 2004 au Gabon, du Vice président cubain. A cet effet, pour une meilleure compréhension, il faudra, dans un premier temps, resituer l'histoire de nos deux pays dans le contexte international des années 60, afin d'évoquer le triomphe de la Révolution cubaine; ce qui, dans un second temps, nous permettra de voir à partir de quelles perspectives Cuba peut servir de modèle de développement pour le Gabon.

## **I- Le Triomphe de la Révolution Cubaine**

Dans cette partie, nous n'entendons pas refaire l'histoire de Cuba, nous voulons simplement, dans le but de contextualiser la présente réflexion, mettre en relief quelques idées force de l'histoire susceptibles de nous aider à comprendre les fondements de la Révolution Cubaine. Mais avant, nous passons par une brève présentation des deux pays sur la scène internationale des années 60.

Véronique Solange OKOME-BEKA

### **A)-Le Gabon et Cuba deux exemples de l'émergence du Tiers Monde dans les années 60.**

Le 1<sup>er</sup> janvier 1959, la Révolution Cubaine triomphe et met fin à la longue dictature de Fulgencio Batista<sup>203</sup>. Fidel Ruiz Castro un avocat de 33 ans et son ami médecin, l'Argentin Ernesto Guevara, dit Le Che<sup>204</sup>, viennent de mettre Cuba, une petite île de la Grande Antille, au centre des regards internationaux.

Une année plus tard, de l'autre côté de l'Atlantique, le 17 août 1960, le Gabon un autre petit pays d'Afrique Centrale vient d'accéder à l'indépendance. Ces deux événements se passent dans un contexte historique particulier : le monde, à peine sorti de la Deuxième Guerre Mondiale, commence une autre période de fortes tensions et les ondes de choc, loin de s'atténuer, sont d'une très grande magnitude.

En effet, la lutte idéologique, qui sépare les deux grands vainqueurs, l'URSS et les Etats-Unis en deux blocs, confine la planète dans une nouvelle guerre, dite froide. Mais l'affrontement entre le communisme et le capitalisme se fait par pays interposés, et le Tiers-Monde, qui vient de naître, lors de la Conférence de Bandung de 1955, sert de champ d'expérimentation des nouvelles armes fabriquées par les deux super puissances.

Malgré les efforts du mouvement du Non-alignement prôné par les indépendantistes comme Nasser, Nehru ou Nkrumah, la possibilité

---

<sup>203</sup> Fulgencio BATISTA arrive au pouvoir à la suite d'un coup d'état militaire le 10 mars 1952. Il renverse le président Carlos Prío Socarrás et annule les élections présidentielles qui étaient prévues pour le premier juin 1952. En réalité, ce renversement et la longue dictature que va connaître Cuba sont à l'origine de la Révolution qui triomphe le premier janvier 1959.

<sup>204</sup> De son véritable nom, Ernesto Guevara de la Serna est né à Rosario en Argentine en 1928. Il fait ses études à la Faculté de médecine de Buenos Aires. Il fait la connaissance de Fidel Castro (exilé politique) au Mexique en décembre 1956. Après le triomphe, il prend la nationalité cubaine, entre 1961 et 1965; il occupe de hauts postes tels que celui de Ministre de l'Industrie et de l'Economie. Il se retire de la scène politique cubaine en 1965. Il a écrit plusieurs chroniques sur ses expériences de guérilla et d'homme politique, parmi lesquelles on note essentiellement *Pasajes de la guerra revolucionaria* (1963) et *La guerra de guerrillas* (1960) et *El Socialismo y el hombre nuevo* (1964). Cf. Pierre Kalfon : « Che », *Ernesto Guevara, une légende du siècle*, Seuil, Paris, 1997

de trouver une troisième voie échoue complètement. Dans un monde bipolaire, aucun pays ne peut vivre dans la neutralité. Dans ce contexte, il faut reconnaître que les efforts de panafricanisme, de panaméricanisme ou de panasiatisme avaient peu de chance de réussir et que les opportunités pour établir des échanges tricontinentaux<sup>205</sup> étaient presque nulles ; chaque Etat colonisé ou nouvellement indépendant devant subir le paternalisme de la mère patrie.

Dans le camp capitaliste, les Etats-Unis, la France et l'Angleterre avaient travaillé pour amoindrir les possibilités de rencontres et d'échanges entre l'Afrique et l'Amérique latine, tant l'union de ces peuples opprimés représentait une sérieuse menace pour la survie de leur hégémonie. Ainsi, pris dans ce contexte, et malgré de grandes ressemblances au niveau socio-culturel et historique, le Gabon et Cuba n'ont jamais pu développer des relations dans quelque domaine que ce soit. Et lorsque Cuba décide d'exporter<sup>206</sup> la Révolution hors de ses frontières, les tentatives de pénétration africaine du Che<sup>207</sup> n'atteignent pas le Gabon. De cette façon, le Gabon et Cuba, sans avoir de précédent, ont vécu soit en s'ignorant, soit en se méfiant l'un de l'autre.

Mais seulement, depuis la chute du « *Mur de la Honte de Berlin* » en 1989 et la fin de la bipolarité au début des années 90 (caractérisées

---

<sup>205</sup> En 1962 Cuba organise la Conférence pour la Solidarité des Peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. La Conférence Tricontinentale des pays Non-alignés se tient également à la Havane du 3 au 15 janvier 1966.

<sup>206</sup> Dans le but d'exporter la Révolution, le régime de CASTRO intervient de plus en plus en Afrique, pour soutenir les mouvements anti-impérialistes. La présence des troupes cubaines sera attestée au Mozambique, au Congo Brazzaville et surtout en Angola (novembre 1975- mai 1991).cf Pierre Riado: *L'Amérique latine de 1945 à nos jours*, Masson, Paris, 1992.

<sup>207</sup> Le Che quitte Cuba en octobre 1965. Sa présence sera signalée par la suite en Afrique. Il tente, aux côtés de Laurent Désiré Kabila, de monter une armée de guérilleros en RDC (ex Zaïre) dans le but de renverser le pouvoir en place. Cette tentative échoue, l'expérience africaine est négative et le Che jugera les Africains « non matures pour ce genre d'entreprise ». Il rentre finalement en Amérique latine. En 1966, il organise un mouvement guérillero dans les montagnes de Bolivie. Traqué par la CIA, le 8 octobre 1967, les journaux annoncent son assassinat à Yuro (Bolivie). En 1997, le reste de ses ossements est ramené à Cuba, pour la Commémoration du trentième anniversaire de cet assassinat des funérailles nationales lui sont réservées. Cf. Pierre Kalfon, op. cit.

Véronique Solange OKOME-BEKA

par l'effondrement de L'U.R.S.S), beaucoup de données ont changé au niveau de l'échiquier politique international. En Europe, il y a eu la naissance de l'Union Européenne, qui cherche à être un grand bloc capable de résister économiquement à l'hégémonie nord-américaine. De leur côté, le Gabon et Cuba sont également rentrés dans une nouvelle phase de mutation qui se concrétise, au niveau interne, par un processus de démocratisation (même si dans ce domaine, l'histoire du Gabon et celle de Cuba ne coïncident pas) et, au niveau externe, par la recherche de nouvelles alliances. Il faut néanmoins signaler l'urgence de trouver de nouveaux alliés. Car, avec la chute du communisme soviétique, Cuba a perdu son principal partenaire économique et, plus qu'auparavant, le pays a la main tendue vers le monde, afin de survivre à l'embargo économique imposé par les Etats-Unis. Aussi, convient-il, dès à présent, de revoir quelques points essentiels de l'histoire de la Révolution Cubaine afin de mieux appréhender la tumultuosité de ses relations avec les Etats-Unis.

### **B)- Face à l'hégémonie nord-américaine : Quelle indépendance pour Cuba?**

Durant le XIXe siècle, Cuba connaît une forme de colonisation pour le moins originale : elle dépend politiquement de l'Espagne, mais économiquement des Etats-Unis. C'est pourquoi, lorsque sonne le glas de l'indépendance en 1895, les Cubains doivent mener un double combat: militairement, contre la puissance coloniale, et politiquement, contre les Etats-Unis qui feignent de soutenir la libération nationale.

Même si Cuba ne rompt avec l'Espagne qu'en 1898, plusieurs rébellions avaient été menées au XIXe siècle, dont les plus significatives furent : la "*guerre des dix ans*" (1868-78) et la "*Guerra Chica*" (1878-80), la tentative d'annexion de Narciso López en 1851, qui avait été encouragée en sous-main par les Etats-Unis<sup>208</sup>.

---

<sup>208</sup>Marcos, WINOCOUR : « Cuba les Mécanismes d'une Révolution », *La Pensée*, n° 164, août 1972. Mais pour beaucoup plus d'informations sur l'histoire de Cuba lire également le livre de Jacques Arnault, *Cuba et le Marxisme*, Paris, Edition Sociales, 1963.

Mais c'est en 1895 qu'éclate la véritable guerre d'indépendance voulue et inspirée par José Martí<sup>209</sup>. Trois ans plus tard, les Nords-Américains interviennent et l'Espagne est contrainte d'abandonner non seulement Cuba, mais aussi Porto Rico et les Philippines. Cuba passe alors du joug espagnol à la domination yankee<sup>210</sup>.

Après l'instauration d'un gouvernement provisoire de quatre ans (1898-1902), les Etats-Unis font inscrire dans la constitution cubaine le fameux *Amendement Platt*, qui établit le droit à l'intervention, et aboutit à l'installation d'une base militaire à Guantanamo<sup>211</sup>, destinée à protéger les intérêts nord-américains, faisant, ainsi, de cette île une véritable chasse-gardée des Etats-Unis. Cet amendement est abrogé en 1934, mais la base navale de Guantanamo reste encore aujourd'hui une source de tension permanente entre les deux gouvernements.

### **C)- Une entrave permanente à la Révolution cubaine.**

Avant 1960, Cuba était considéré par les Etats-Unis comme fournisseur de sucre et acheteur de produits manufacturiers. Pour cette raison, le gouvernement de Washington s'était systématiquement opposé à l'industrialisation et à la diversification de son agriculture. Juridiquement, l'*Amendement Platt* de 1901 incorporait dans la

---

<sup>209</sup> José MARTI : Ecrivain, Indépendantiste et père de la nation cubaine, est né à la Havane en 1853. Entre 1870 et 1878, il vit en exil en Espagne, au Mexique, au Guatemala et à New York (15 ans). Fervent défenseur du principe de souveraineté nationale et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il avertit contre l'interventionnisme étasunien. Lors de la guerre d'indépendance, par manque d'expérience militaire, il meurt dans le champ de bataille de Dos Ríos en 1895. *Nuestra América* est son œuvre la plus connue.

<sup>210</sup> Les Etats-Unis interviennent, alors que les Cubains avaient pratiquement gagné leur guerre d'indépendance contre l'Espagne. Mais en prétextant l'explosion du bateau *Maine*, ils trouvent là un bon motif pour s'ingérer dans les affaires intérieures de l'île, afin de lui imposer à jamais leur suprématie. Et c'est alors, le début des relations très compliquées que Cuba entretient aujourd'hui avec son plus proche voisin, qu'il désigne comme étant le « Géant du nord ».

<sup>211</sup> Depuis les attentats du 11 septembre 2001 qui ont détruit les tours jumelles du *World Trade Center* et la guerre contre les présumés coupables, cette base abrite les prisonniers de guerre Afghans, démontrant une fois de plus la suprématie des Etats-Unis sur la petite île de Cuba.

Véronique Solange OKOME-BEKA

Constitution cubaine le droit d'intervention des Etats-Unis dans la sauvegarde de l'indépendance du pays et dans l'établissement d'un gouvernement garantissant la sécurité, le droit de propriété et de liberté. Pour des raisons de sécurité<sup>212</sup>, ils s'étaient opposés à l'autonomie de gestion afin d'imposer à Cuba de vendre le sucre pour un volume et un prix déterminés de façon unilatérale par l'acheteur (qui n'était autre que les Etats-Unis eux-mêmes). C'est d'ailleurs ce que précise Marcos Winocur lorsqu'il affirme que :

*L'indépendance acquise en 1898 reste formelle, car le pouvoir réel est aux mains des Etats-Unis, et la formule appliquée demeure: "la monoculture, le quota, la non-industrialisation et les droits de douanes préférentiels". Concrètement, cela revient à dire que Cuba est enfermé dans un système de monoproduction imposé par les Etats-Unis, qui l'obligent à acheter des produits finis nord-américains<sup>213</sup>.*

Après le triomphe de la Révolution, Cuba refuse de se soumettre à ces exigences commerciales, ce qui va entraîner une hostilité ouverte des Etats-Unis sur les plans économique, politique et diplomatique vis-à-vis de Cuba.

Le point culminant arrive avec l'annonce par Fidel Castro, le 13 octobre 1960, de nationaliser les banques et les grandes entreprises de l'île, suivie le 14 octobre par la réforme urbaine. La réponse immédiate du gouvernement de Washington est la mise en place d'un blocus économique décrété le 19 octobre 1960 et complété par un embargo total à partir du 25 avril 1961. Le tout est couronné par la suspension des relations diplomatiques le 3 janvier 1961.

---

<sup>212</sup> Il faut bien noter la complexité du terme « Sécurité » lorsqu'il s'agit des relations Cuba-Etats-Unis. Ici nous parlons de la sécurité économique. Mais les Etats-Unis parlent aussi de garantir leur « sécurité » militaire, lorsqu'il s'agit de Cuba qui représente une zone hautement stratégique de par sa position dans le bassin de la mer des Caraïbes. En effet, faisant partie intégrante du système défensif américain, Cuba est comprise dans la zone de défense dénommée par les Etats-Unis « la Quatrième Frontière ». Cf Véronique Solange Okome-Beka, *Les Relations Hispano-cubaines sous les gouvernements socialistes de Felipe Gonzalez (1982-1996)*, Mémoire de DEA Sciences Politiques, Université des Sciences Sociales Toulouse I, 1999, p. 83.

<sup>213</sup> Marcos, Winocur, *op. cit.*, p. 13.

Cette hostilité se prolongera par des agressions militaires permanentes. En effet, la proclamation du caractère socialiste de la Révolution cubaine est faite par Fidel Castro le 16 avril 1961, à la suite des bombardements qui préparaient l'invasion de Playa Girón le 17 avril 1961 par des Cubains anti-castristes entraînés par les Nord-américains. Mais le débarquement fut un échec cuisant pour la C.I.A. et le gouvernement des Etats-Unis. Pour Fidel Castro au contraire, cette étape marque sa première victoire contre l'impérialisme yankee. Par la suite, les Etats-Unis vont multiplier les manœuvres anti-castristes pour miner et tenter d'asphyxier la Révolution de l'intérieur, afin d'éviter sa contagion dans le reste des pays latino-américains.

Sur le plan économique, la politique américaine va aboutir au boycott financier international et à l'encerclement militaire de l'île, afin d'empêcher tout commerce extérieur. Sur le plan matériel, le blocus entraîne une hausse des coûts dans les secteurs du commerce, du transport maritime, des services des finances, de la défense, et de la sécurité intérieure, hausse chiffrée à 11,35 milliards de dollars entre 1960 et 1986<sup>214</sup>.

Dès le début, la Révolution cubaine a donc été confrontée à un blocus économique, à diverses agressions militaires et à un isolement imposé par les Etats-Unis. Pour y faire face, le nouveau gouvernement révolutionnaire décide de renforcer l'Armée Rebelle de la Sierra Maestra et d'en faire une puissante armée sous les ordres de Raúl Castro. Puis, sont créés des "Comités para la Defensa de la Revolución" (CDR) qui visent à empêcher toute tentative contre-révolutionnaire dans le pays. Les deux institutions disposent d'un pouvoir illimité, ce qui leur donne le droit d'enquêter même sur la vie privée des personnes "suspectes", comme le montre Jorge Edwards<sup>215</sup>.

Aux continuelles attaques impérialistes, Fidel Castro oppose une idéologie socialiste de plus en plus radicale. Il passe d'une révolution de type nationaliste-humaniste à une révolution socialiste. Au début, la

---

<sup>214</sup> S., GARCIA, : « Estructura del Comercio Exterior de Cuba », *Cuadernos CIEI*, n°11, Sector externo, éd.ENPES, la Havane, 1989, p3

<sup>215</sup> Jorge EDWARDS: *Persona non grata*, Paris, L'Harmattan, 1972.

Véronique Solange OKOME-BEKA

révolution avait été initiée pour continuer l'œuvre de Simón Bolívar et de José Martí, et non au nom de Marx, Engels ou Lénine. Sa conversion au marxisme-léninisme est le résultat des différentes tentatives de renversement nord-américaines: Cuba, dans sa recherche d'alliés et de protection, va se transformer petit à petit en satellite de l'URSS, devenant ainsi de nouveau dépendante d'une autre super-puissance. De plus, ayant servi de terrain d'affrontement entre les deux grands, l'île laisse le monde au bord de la Troisième Guerre Mondiale, lors de l'affaire des missiles, en octobre 1962.

Le 2 décembre 1961, Castro se déclare marxiste-léniniste, après que l'URSS l'ait assuré de son soutien financier et économique dans sa lutte contre les Etats-Unis, ce qui entraîne l'installation de missiles de moyenne portée sur son sol. Pour les Américains du Nord, il s'agit d'une menace inacceptable et une crise éclate en octobre 1962: à l'issue de négociations secrètes, Khrouchtchev accepte de retirer les missiles, en échange de quoi J.F Kennedy s'engage à ne pas attaquer Cuba. Retenons que tout au long de ces discussions, Fidel Castro est tenu à l'écart.

Auparavant, en janvier 1962, Cuba est expulsé de l'Organisation des Etats Américains (OEA), lors du sommet de Punta del Este en Uruguay. Après avoir réussi ces deux grands tours de force, dès la fin 1962, les Etats-Unis vont manifester ouvertement leur ferme volonté d'asphyxier la Révolution Cubaine de l'intérieur. Après la mort du président J.F. Kennedy en 1963, la politique cubaine des Etats-Unis sera encore plus agressive. En 1964, la même OEA lui impose des sanctions diplomatiques et commerciales. De son côté, Cuba renouvelle pour cinq ans l'accord commercial sucrier avec l'URSS (vente de 5 millions de tonnes de sucre par an à prix fixe et constant). En 1965, Fidel Castro dénonce énergiquement les bombardements du Vietnam et l'invasion de la République Dominicaine par les Etats-Unis.

Du point de vue économique et à l'intérieur du pays, les difficultés ne se font pas attendre. La pénurie débute avant 1965, mais les deux périodes les plus terribles sont le "*Quinquenio Gris*" qui commence après le XXe anniversaire de la Révolution et celle dénommée aujourd'hui "*El Período Especial*", qui survient après

l'effondrement de l'URSS en 1991<sup>216</sup>. En 1996<sup>217</sup>, lors de notre séjour à Cuba, trente sept ans après le triomphe de la Révolution, le peuple cubain nous a semblé confronté à une situation socio-économique et politique très difficile.

Depuis quelques temps, cette situation semblait s'être atténuée grâce à l'aide économique de l'Union Européenne, mais avec la rupture<sup>218</sup> ou le refroidissement des relations l'Union et l'île, nous pouvons penser que Cuba se débat toujours pour sa survie. C'est dans ce climat morose que le Gabon et Cuba veulent initier aujourd'hui des échanges. Pour une coopération efficiente, notre objectif est de savoir dans quelle mesure le pays de Fidel Castro pourrait présenter un enjeu particulier dans ses relations bilatérales avec le Gabon.

## II- La Révolution Cubaine, un modèle de développement ?

L'Histoire a retenu la décennie 1960 comme étant celle des grandes mutations, marquant les indépendances en Afrique et en Asie et les réclamations des « *secondes indépendances* » en Amérique latine. C'est dans ce contexte que l'impact de la Révolution cubaine a été considérable ; car pour beaucoup de pays du Tiers Monde ayant été en contact direct ou pas avec Cuba, ce dernier a représenté d'une certaine

---

<sup>216</sup> La Russie sous pression des Etats-Unis s'est désengagée de sa collaboration économique avec Cuba en 1991. Cf. Antonio, Remiro Bronstons: «Cuba las Amistades peligrosas », *Política Exterior*, n° 55, Vol 11, 1977.

<sup>217</sup> L'année 1996 est un autre important tournant dans le bras de fer Cuba-Etats-Unis. En effet, le 12 mars 1996, le président américain Bill Clinton signe la loi dite « Helms-Burton », que les Nord-américains appellent Acte de Solidarité pour la Liberté et la Démocratie à Cuba. Cette loi vise le renforcement des sanctions économiques, commerciales et financières contre Cuba. Cf. Anne Gaudy : « Cuba le renforcement de l'Embargo américain, la loi Helms-Burton », *Accomex Actualité du Commerce Extérieur*, n° 10, 1996, p54. Henry Lesguillons : « Les lois Helms-Burton et D'Amato :réaction de l'Union Européenne », *Revue du Droit des Affaires Internationales*, n°1, 1997.

<sup>218</sup> Cette rupture survient en 2003 à la suite de l'exécution en avril de trois cubains qui ont voulu fuir l'île en séquestrant une embarcation et la détention en mai de 26 journalistes. Il faut voir dans cet acte de l'UE une volonté de lutter contre la répression et le non respect des Droits de l'homme. Mais les relations entre l'UE et Cuba ont été de nouveau rétablies au mois de janvier 2005 quelques mois après l'arrivée à la tête du gouvernement espagnol du socialiste José Luis Rodriguez Zapatero.

Véronique Solange OKOME-BEKA

façon, et à biens des égards, un exemple à suivre. Pour le bien-être du Gabon, et surtout avec tout ce que nous venons d'évoquer, est-il encore possible aujourd'hui de voir en Cuba un modèle pour le développement d'un autre pays ?

Pour essayer d'y répondre nous allons évoquer quelques grands acquis du modèle cubain, notamment aux niveaux économique et socio-culturel. Dans un premier temps nous parlerons essentiellement de l'impact de la réforme agraire et celui du tourisme. Dans un second temps, nous soulignerons le rôle prépondérant de la culture à travers quelques institutions comme l'ICAP, CASA de AFRICA, CASA DE LAS AMERICAS.

## **A- Les acquis économiques cubains**

Au niveau économique, depuis l'embargo décrété en avril 1961 et surtout depuis l'effondrement de l'URSS, la situation de Cuba est chaotique, car depuis plus de quarante ans, l'île se débat pour sa survie. Nous allons donc essayer de mettre en exergue quelques mécanismes mis en place par le régime cubain pour se sortir des étreintes nord-américaines.

### **A-1- La Réforme agraire**

Dans un premier temps, il s'est agi de la répartition de la terre car la Révolution partageait l'idée du péruvien José Carlos Mariátegui qui préconisait que la terre revienne à celui qui la cultive. Sur la base de cette logique, il était question que chaque cubain reçoive un lopin de terre. Mais face à la réticence des grands propriétaires terriens et aux successifs blocages du gouvernement nord-américain, l'Etat cubain a dû chercher d'autres voies pour concrétiser son projet de réforme agraire.

Les principales ressources agricoles de Cuba sont la canne à sucre et le tabac. Pour inciter les agriculteurs à développer les autres produits, le gouvernement a imaginé un système ingénieux qui donne une dimension agricole très importante à la célébration du 26 juillet<sup>219</sup>

---

<sup>219</sup>La lutte révolutionnaire de Fidel CASTRO commence par l'assaut contre les casernes de Moncada à Santiago et de Bayamo en Oriente le 26 juillet 1953. Mais le 26 juillet donne naissance au Mouvement Révolutionnaire de libération nationale

considéré comme fête nationale de Cuba. Le gouvernement, après avoir instauré le système de fête tournante, décide d'organiser un concours et d'octroyer chaque année le prix de la meilleure production à la ville qui s'est illustrée par ses efforts et son mérite agricoles. Ainsi, chaque année avant la date du concours, le comité d'organisation vote le produit de l'année ; et les festivités du jour commémorant la seconde indépendance de Cuba se font dans la ville gagnante. En 1996 par exemple, c'était l'année de la mangue et l'ananas, et c'est à Holguin qu'avaient eu lieu les manifestations nationales du 26 juillet.

Cette politique permet le développement industriel de tout le secteur agricole cubain. Ainsi, outre la canne à sucre et le tabac, on peut admirer, lorsque l'on sillonne Cuba, de vastes champs de taros, d'orangers, de cacaoyers et biens d'autres cultures. De plus, il faut reconnaître qu'en développant le travail maraîcher, Cuba a permis à son peuple de renouer avec la terre, donnant ainsi de l'emploi à plusieurs milliers de familles qui, par leurs propres efforts, pouvaient aspirer à une certaine auto-suffisance alimentaire. Nous voyons donc que sans ce mode d'organisation, le pays, croulant sous le poids de l'embargo économique, aurait eu encore plus de peine à survivre.

A ce niveau donc, Cuba peut servir d'exemple pour le Gabon, qui souhaite industrialiser ou développer son secteur agricole, afin de réaliser dans un futur très proche, une autosuffisance alimentaire. Le Gabon doit rapidement trouver des mécanismes semblables, capables de susciter de l'intérêt pour l'agriculture, car le retour à la terre pourrait aider à résorber les problèmes de chômage et de l'exode rural.

Non seulement ses terres sont riches et fertiles ; mais le Gabon regorge aussi, de façon plus significative, de produits tropicaux tels que les agrumes, qui font aujourd'hui la force de l'économie cubaine. En sensibilisant ses populations et en renforçant sa politique agricole, le Gabon pourrait produire de meilleurs résultats que Cuba.

Le Gabon possède déjà à Ntoum une Ecole d'Apprentissage des Métiers Maraîchers, et aussi le CIAM (Centre Industriel d'Agriculture

---

appelé le MR26VII et après le Triomphe, devient le jour de la seconde indépendance de Cuba.

Véronique Solange OKOME-BEKA

et de Maraîchage) qui ravitaille les marchés librevillois de certains produits vivriers. Mais, malgré l'assistance, de la coopération française qui par l'intermédiaire de l'IGAD et Elf-Gabon, dont nous devons reconnaître le bien-fondé pour l'essor économique du Gabon, reconnaissons leurs limites, puisque jusqu'à alors elles ne donnent pas la possibilité au Gabon d'alimenter son marché national. Le Gabon, en se rapprochant de Cuba pourrait s'imprégner de son expérience pour développer des mécanismes susceptibles de l'aider à industrialiser son secteur agricole. En adoptant et en adaptant le modèle cubain à son contexte, le Gabon pourrait réactiver ou ressusciter de vieux projets comme celui du centre agricole de Minkong, à quelques 20 km d'Oyem<sup>220</sup>.

## **A-2: Le tourisme**

Le secteur touristique a également aidé Cuba à faire face à l'embargo économique. Rappelons que, lorsque le pays réalise sa révolution, il devient une sorte de phare attirant toutes les curiosités. Les Etats-Unis, qui cherchaient à étouffer dans l'oeuf l'action de Fidel Castro et ses alliés, n'avaient pas prévu de sanctions pouvant annihiler l'essor du tourisme. Et le gouvernement révolutionnaire va beaucoup s'investir dans ce domaine, car même s'il ne parvient pas à sauvegarder tout le patrimoine touristique hérité de la colonisation espagnole, il en conserve tout de même une bonne partie. Quelques joyaux comme. La Habana Libre font la fierté de Cuba.

Le gouvernement a également fait de la route un allié indispensable et a investi dans le réseau routier, de façon à désenclaver totalement le pays. A Cuba, tous les axes routiers sont bitumés. De ce fait, le trafic routier est organisé de manière à faciliter le voyage par voie

---

<sup>220</sup> Pendant très longtemps, Minkong a été un grand centre agricole qui, en même temps, formait des jeunes Gabonais dans différents domaines aussi bien dans l'agriculture que dans l'éducation populaire. C'était aussi une grande pépinière pour la culture du café, du cacao, des agrumes. On y pratiquait également de l'hévéa culture. Minkong a eu le mérite de générer de l'emploi pour les jeunes, de susciter l'amour pour le travail de la terre, d'empêcher l'exode rural et il a été un trait d'union pour les populations de la contrée. La disparition aujourd'hui des villages environnants trouve aussi son explication dans la mort de ce projet.

terrestre. Ainsi, en un temps record, le touriste peut visiter Cuba. Pour que cette visite soit inoubliable, de grands sites touristiques ont été créés dans tous les coins du pays; il existe par exemple des parcs d'exposition sur la faune et la flore de l'île. Ainsi, à chaque visiteur, Cuba apparaît comme un véritable paradis terrestre. De cette façon, malgré la misère apparente, malgré la dure réalité de plus de quarante ans d'embargo économique, la splendeur du paysage cubain, la beauté de ses plages, l'hospitalité de sa population en quête de chaleur humaine, détiennent une force invisible qui invite le touriste à revenir ou à faire écho de son séjour.

La leçon à retenir pour le Gabon, c'est l'ingéniosité des révolutionnaires qui, par manque de moyens concrets de lutte contre l'impérialisme yankee, ont su dompter la nature et en faire un véritable partenaire pour le développement économique du pays.

En appui au tourisme, il est également intéressant de noter l'organisation du trafic urbain, du moins à La Havane. En fait, il est très facile de se rendre d'un coin à l'autre, le transport en commun étant parfaitement organisé, car il existe non seulement des bus ou des cars urbains<sup>221</sup>, mais aussi un système de taxis privés (taxis de luxe qui restent aux abords des grands hôtels) et des taxis publics ou communs à moindre coût et accessibles à tout le monde. Il existe aussi un réseau de bus touristiques bien équipés et bien organisés qui conduisent les touristes d'un point à l'autre du pays lors des excursions.

Loin de faire l'éloge du ministère du tourisme cubain, nous voulons simplement attirer l'attention sur un mode d'organisation et de fonctionnement, qui a su mettre en valeur les ressources naturelles d'un pays pour aider celui-ci à sortir de l'impasse. Rappelons que le taux d'urbanisation de Cuba est de 80% et qu'en 1999 par exemple, Cuba comptait accueillir plus de 1,5 million de touristes, ce qui représentait 21% de son PIB<sup>222</sup>.

---

<sup>221</sup> Ces cars sont appelés par les Havanais « la wawa » car leur forme épouse celle du chameau et sont accessibles à tout cubain.

<sup>222</sup> Georges Couffignal : *Amérique latine 2000*, IHEAL, La Documentation Française, Paris, août 2000, p189.

Véronique Solange OKOME-BEKA

A ce titre, l'île pourrait servir de modèle pour le Gabon car, à l'instar de Cuba, sa faune, sa flore, son climat, son environnement ou mieux encore sa situation géographique sont des atouts majeurs pour permettre un développement touristique durable. Nous gardons en mémoire l'exemple de la plante rampante «*morir vivir*» qui est aujourd'hui jalousement conservée au parc national Cuba Expo de la Havane, et qui fait la fierté du guide devant la stupéfaction et les exclamations des touristes face à son hypersensibilité<sup>223</sup>. Dans ce même parc, on reconnaît une bonne partie des arbustes et plantes qui longent les fleuves et rivières du Gabon. Ainsi, nous pouvons affirmer que les révolutionnaires ont su dompter leur milieu naturel pour en faire un partenaire économique afin de relever le défi touristique ; ce qui leur permet aujourd'hui de vanter aussi bien leur patrimoine culturel que naturel.

Finalement, nous constatons que le tourisme s'est posé comme un véritable moyen de rapprochement entre les peuples. C'est grâce à cela que, malgré leurs manœuvres et leur embargo, les Etats-Unis n'ont pas pu «*tuer*» la Révolution cubaine. En apprivoisant son environnement, Cuba a fait du tourisme non seulement le poumon de son économie, mais aussi un pont reliant l'île au monde. Dans les pays comme la France, Cuba est la destination préférée de milliers de vacanciers. L'Association France-Cuba rend possible des échanges et des rencontres entre les deux mondes. Chaque année, la France organise des opérations humanitaires pour aider la réfection<sup>224</sup> du patrimoine cubain (écoles, hôpitaux). Elle réalise aussi l'envoi des médicaments, de vêtements, des produits de première nécessité.

## **B)- Au niveau socio-culturel**

Lisandro Otero, un des auteurs cubains de la littérature de la Révolution, voyait l'une des principales causes du sous-développement

---

<sup>223</sup> En réalité, cette petite plante rampante que l'on trouve également au Gabon est très sensible, elle se referme aussitôt qu'on la touche, mais revient à son état naturel très rapidement après. Au Gabon, on la trouve souvent dans les zones où l'herbe vient de pousser.

<sup>224</sup> En 1996, l'expédition Cecilia Sanchez avait pour mission la réfection des « consultorios du Quartier Habana » Vieja.

culturel d'avant 1959 dans le manque de conscience nationale; ce qui, d'après lui, n'était que le résultat du métissage racial et culturel, qui a caractérisé l'île depuis sa colonisation. L'extermination des indigènes qui disparaissaient avec leurs traditions, l'influence espagnole, ainsi que l'arrivée massive de la main-d'œuvre noire et asiatique sont également à la base de ce processus de transculturation. A la juxtaposition de valeurs culturelles et d'ethnies différentes qui commence à créer une conscience métisse relativement homogène, vient s'ajouter l'influence des Etats-Unis, en particulier au niveau du langage (anglicismes) et des spectacles (cabarets, chansons...). A cette époque, une certaine catégorie de Cubains a tendance, par manque de conscience identitaire, par mépris de soi ou par mimétisme, à mettre de côté sa propre culture, pour valoriser ou copier les modes nord-américaines ou européennes. Ce qui est paradoxal dans le cas cubain, car au niveau politique, il existait une conscience nationale (certes frustrée), qui avait soutenu toutes les luttes depuis l'indépendance jusqu'à la Révolution. Mais dans le domaine de l'art et de la création littéraire, cette conscience d'une identité nationale semblait presque inexistante.

Au moment du triomphe de la Révolution, Fidel Castro comprend que pour rassembler tout son peuple, il faut non seulement accepter, mais valoriser le métissage racial et culturel, car il est la base même de la réalité et de l'identité cubaines. Il parvient ainsi, dès les premières années de la Révolution, à réunir autour de lui toute la masse populaire en mal d'affirmation de son identité socio-culturelle. Dans ce sens, la vocation première de la Révolution sera d'unir en son sein, non seulement les Cubains, mais aussi tous les enfants du continent latino-américain, afin de devenir le point d'intersection, de rencontre, le foyer de réflexion pour tous ceux qui ont à cœur la lutte contre l'impérialisme yankee, et qui revendiquent le principe de souveraineté nationale.

De ce fait, la culture qui était moribonde et reléguée au second plan acquiert un nouvel élan. Fidel Castro s'en sert pour contourner l'embargo et ses tentatives d'asphyxie. Comment parvient-il à faire de la culture une arme de lutte ?

### **B1)- L'éducation de masse : une campagne infinie**

Il est d'abord nécessaire de reconnaître que l'éducation et la santé ont été les fers de lance de la Révolution. Elles s'inscrivaient à la première page de la feuille de route des révolutionnaires. Ainsi, dès 1961, Cuba commence une vaste campagne de lutte contre l'analphabétisme. Fidel Castro estime que pour mieux défendre ses droits, tout Cubain doit avoir accès gratuitement à l'éducation. Ce sera aussi le meilleur moyen pour lutter contre le chômage, car le droit à l'éducation donne aussi l'accès à une formation professionnelle.

Aujourd'hui, nous pouvons estimer que ce premier pari a été gagné. Puisqu'en 1997<sup>225</sup>, le taux d'alphabétisation était de 95,5%, soit l'un des taux les plus élevés d'Amérique latine, Cuba venant après l'Argentine, 96%, et loin devant le Brésil 84% et le Mexique 90,1%. Son taux de chômage est également l'un des plus bas : soit 6,6% de chômeurs en 1998<sup>226</sup>, contre 13,2% en Argentine, 7,6% au Brésil, 15,1% en Colombie, 70% en Haïti. Ainsi, chaque Cubain, même sans travail, possède un bagage intellectuel et un degré d'instruction bien élevés. L'éducation de masse a donc été l'une des premières réussites de la Révolution.

A ce titre, Cuba peut servir d'exemple au Gabon, car il vaut mieux avoir un peuple économiquement pauvre, mais spirituellement et intellectuellement riche. La richesse de l'âme est une grande valeur. En mettant sur pied des systèmes éducatifs adéquats, le pays prépare son avenir en formant des cadres susceptibles de favoriser le décollage économique dans tous les domaines, tel que le préconise le père de la nation cubaine, José Martí lorsqu'il affirme :

*El pueblo más feliz es el que tenga mejor educados a sus hijos, en la instrucción del pensamiento, y en la dirección de los sentimientos. Un pueblo instruido ama el trabajo y sabe sacar provecho de él. Un pueblo Virtuoso vive más feliz y más rico que otro lleno de vicios, y se defiende mejor de todo ataque...*<sup>227</sup>

---

<sup>225</sup> Georges COUFFIGNAL, *Amérique latine 2000, op,cit*, p188.

<sup>226</sup> *Idem*.

<sup>227</sup> InfoCIP :« Educación : en Cuba :la campaña infinita », 01-02-03,  
[http://www.cip.cu/webcip/even\\_espec/2003/cuba\\_edu/edu\\_ptda.html](http://www.cip.cu/webcip/even_espec/2003/cuba_edu/edu_ptda.html)

Au Gabon aujourd'hui, le débat ne se pose pas au niveau de la scolarisation des jeunes Gabonais, car l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans. Le problème du chômage devient crucial et inquiétant, lorsque ces jeunes, qui abandonnent très tôt leurs études par manque de formation professionnelle, ne peuvent réaliser leur insertion dans le monde du travail. Pour faire face à ce genre de problème, Cuba a ciblé des secteurs clés, comme la santé, l'éducation, le sport<sup>228</sup> ou le cinéma, dans lesquels il a massivement formé ses jeunes.

En ce qui concerne la santé ou le secteur médical, Cuba assure son autonomie grâce à la bonne formation de son personnel. Aussi parvient-il à assister médicalement beaucoup d'autres pays d'Amérique latine, d'Afrique et même d'Europe<sup>229</sup>. Parmi les pays africains, nous pouvons citer le Congo Brazzaville, qui depuis les années 60 bénéficie de l'aide du ministère de la Santé cubain, soit pour la formation des médecins, soit pour des évacuations sanitaires et des soins curatifs. Selon, Pascual Serrano, le gouvernement cubain est en train de donner la formation de médecin à plus de :

*dix mille jeunes du monde entier, provenant de familles modestes ou de groupes ethniques marginalisés. Pendant sept années, le Programme national de santé les accueille gratuitement à l'Université latino-américaine de médecine, leur offre les livres et le matériel nécessaire, l'assistance sanitaire, un logement, [...] Sur les 28.071 étudiants en médecine que compte Cuba, 10.403 sont des étrangers dans cette situation, dont 9.024 viennent du continent américain et le reste des Caraïbes et d'Afrique. Chaque année, 1.500 élèves s'inscrivent<sup>230</sup>.*

---

<sup>228</sup> Le 23 février 1961, le Décret 936 du Gouvernement Révolutionnaire permet la création de l'Institut National des Sports, de l'Education physique et des Loisirs qui dépend entièrement du Ministère de l'Education. C'est pour cela que Cuba est massivement représentée lors des manifestations sportives mondiales, avec des brillantes performances comme lors des derniers Jeux Olympiques d'Athènes en août 2004.

<sup>229</sup> Notons que seul Cuba a été capable de soigner les rescapés soviétiques de l'explosion de Tchernobyl en 1987.

<sup>230</sup> Pascual, SERRANO:« la grande exportation de Cuba vers le monde », p1 Traduction ARLAC (Association des Réfugiés de l'Amérique Latine et des Caraïbes). <http://www.../la%20grande%exportation%cuba%20monde.ht>.

Véronique Solange OKOME-BEKA

En réalité, il s'agit d'une initiative de Fidel Castro après le désastre humanitaire provoqué par les ouragans qui ont frappé l'Amérique Centrale en 1998. En 92 jours l'Ecole de marine installée dans une enclave privilégiée de la Havane s'est transformée en complexe éducatif de médecine pour former des jeunes latino-américains et africains de plus de vingt sept pays. La première promotion sortira à la fin de l'année académique 2004/2005.

Pour cela, nous pensons que l'initiative d'une coopération dans le domaine de la médecine avec Cuba est bénéfique pour le Gabon. Mais au lieu qu'elle prenne la voie de l'assistanat, tel que cela semble se dessiner aujourd'hui avec l'arrivée en décembre 2004 de la première vague de médecins cubains, il faut qu'elle s'oriente beaucoup plus vers la recherche et la formation. Car, à notre avis, l'apport de ces médecins ne serait pleinement fructueux que si ces derniers intègrent le système de formation gabonais et enseignent leur savoir-faire à l'Université des Sciences de la Santé. Nous savons par exemple que Cuba a privilégié la médecine par les plantes, en travaillant avec les experts cubains, les chercheurs gabonais pourront améliorer leurs connaissances sur les vertus des plantes botaniques gabonaises.

## **2)- Les institutions au service de la Culture.**

A Cuba, quatre grandes institutions ont été créées pour servir la cause de la Révolution :

### **a)- L'UNEAC et L'ICAP**

En réalité, *l'Union Nationale des Ecrivains et Artistes Cubains (UNEAC)*<sup>231</sup> et *l'Institut Cubain d'Amitié avec les Peuples (ICAP)*<sup>232</sup> sont deux institutions analogues. Lorsque triomphe la Révolution en janvier 1959, des biens appartenant à l'ancien dictateur Fulgencio Batista et à son gouvernement se retrouvent sans propriétaire. Après sa fuite, pour

---

<sup>231</sup> Le siège se trouve à El Vedado à la rue 17 n° 351, esq. H c'est cet édifice qui abrite également le siège de la Fondation Nicolas Guillén.

<sup>232</sup> A ce sujet, la petite histoire raconte que l'édifice qui abrite aujourd'hui le siège de l'ICAP, situé également à « El Vedado à la Rue n°304 entre 15 et 17 », serait l'ancienne résidence qu'une des filles de Batista aurait offerte à son amant

le bien du développement de la culture, l'Etat révolutionnaire décide d'occuper les deux édifices qui servent jusqu'à présent de siège social aux deux institutions.

Par leur canal, la Révolution cubaine choisit le champ culturel pour faire appel à la solidarité, à l'union, à la fraternité. Par le biais des congrès, de concours et des manifestations culturelles, le gouvernement révolutionnaire cherche à maintenir des relations avec tous les peuples, non seulement d'Amérique latine, mais aussi du monde entier. Ainsi, la culture ne se voit plus seulement comme une arme de lutte contre l'impérialisme, mais devient également un moyen de communication et de liaison avec les peuples du monde, réduisant à néant la tentative d'isolement des Etats-Unis. Par cette initiative et pour la première fois dans l'histoire de l'île, la culture se met au centre d'un enjeu national et peut, par conséquent, jouer un véritable rôle dans la consolidation des Liens entre Cuba et le monde.

Aujourd'hui, ces deux institutions continuent à maintenir la flamme de l'union et de la solidarité avec les autres peuples. Chaque année, l'*ICAP* reçoit des jeunes venant du monde entier et même des Etats-Unis pour des manifestations socio-culturelles et sportives. La *Fondation Guillen* (un des organes de l'*UNEAC*) organise une fois par an au mois de juillet ou août un colloque international. Ces manifestations ravivent les liens entre Cuba et le reste du monde. En 2004, par exemple, du 5 au 10 juillet, cette Fondation avait organisé le IV<sup>e</sup> Colloque et Festival International de Musique et Poésie Nicolás Guillén.

Mais au-delà de leur impact culturel, nous devons mettre en relief aussi l'apport touristique de ces rencontres. Car nous devons souligner tous les mécanismes dont l'ingéniosité révolutionnaire s'est entourée pour faire de Cuba un pôle d'attraction permanent. Il est évident que ces rassemblements favorisent le tourisme, qui à son tour engrange des devises étrangères nécessaires à l'économie cubaine. Aussi, pensons-nous que le Gabon, en s'inspirant de ce genre d'expérience, poserait de solides jalons en faveur de son essor touristique.

Il est vrai que le Gabon et Cuba n'ont pas la même histoire. Mais ce qui est important à retenir, c'est la dimension historique que recouvre la notion de culture à Cuba. Par cet intermédiaire, nous nous

Véronique Solange OKOME-BEKA

rendons compte que la culture peut constituer un moyen non seulement d'expansion économique, mais aussi de liaison et de communication ou de connexion entre différentes nations ou différents peuples. Pour le Gabon, qui a déjà initié une édition nationale de la Fête de la Culture, ceci peut être édifiant. Car pour un peuple en quête d'une identité nationale et culturelle, voilà un moyen qui pourrait à la fois permettre d'attirer les devises étrangères, servir de rapprochement entre différents peuples et favoriser la découverte de son patrimoine culturel, l'acceptation de soi et de l'altérité.

Mais au vu des quelques flottements qui se font ressentir dans l'organisation de cet événement depuis de l'édition 2004, il est nécessaire aujourd'hui de prévoir quelques garde-fous, afin d'assurer une bonne continuité à la Fête Nationale de la Culture. Dans ce sens, il peut-être intéressant de marquer le pas en créant un cadre institutionnel capable de donner de l'envergure et d'éviter que cette fête se détourne de son objectif premier.

#### **b)- La Casa de Africa**

La troisième institution que nous pourrions citer est la *Casa de Africa*. En effet, il y a dans l'œuvre culturelle de la Révolution cubaine une ferme volonté de construction identitaire. Jusqu'en janvier 1959, comme nous l'avons déjà annoncé, Cuba a du mal à se définir culturellement. En proie à l'imitation, le pays n'arrive pas à combler certains vides dans son patrimoine et, par conséquent, ne peut définir véritablement son héritage culturel. Ce besoin de reconstruction commence à se ressentir chez des auteurs comme Alejo Carpentier<sup>233</sup> ou Nicolás Guillén<sup>32</sup> qui, cherchant à caractériser la nation cubaine,

---

<sup>233</sup> Alejo Carpentier (1909-1980) est né à La Havane, d'un père français et d'une mère russe. Il parle français avec ses parents mais fait ses études primaires et secondaires en espagnol. « Ainsi, dès son enfance, le bilinguisme s'impose et fait de lui un des médiateurs culturels les plus actifs entre l'Ancien et le Nouveau Monde. Dans ce métissage, il ressent le besoin de se définir comme Cubain et ce n'est que par la culture qu'il peut y arriver ». Cf Claude Cymerman : *Histoire de la Littérature Hispano-américaine. De 1940 à nos jours*, Nathan, Paris, 1997, p. 45.

<sup>32</sup> Nicolás Guillén (1902-1989) est un mulâtre dont les deux grand-mères étaient l'une africaine et l'autre européenne. Dans sa quête identitaire, il fait de l'afro-cubanisme le fer de lance de son œuvre poétique, comme nous pouvons le lire dans

posaient les jalons qui allaient permettre de définir la notion de cubanité. Ainsi, lorsque sonne le glas de la Révolution, Fidel Castro entame une œuvre culturelle d'envergure. Celle-ci va commencer par la reconnaissance et la réhabilitation de toutes les couches sociales de Cuba. Car comme l'affirme si bien Guillèn, « *la pierre première de la cubanité se pose par l'acceptation de son métissage racial et culturel* »<sup>33</sup>.

Pour cela, le gouvernement va réquisitionner encore une fois un édifice qu'il baptisera « *Casa de Africa* ». C'est un musée de deux niveaux qui servira de lieu d'exposition des vestiges de tout le patrimoine ou héritage culturel afro-cubain. Aujourd'hui, pour de jeunes auteurs telles que la poétesse noire Nancy Morejón, « *l'afro-cubanisme* » ou « *l'indo-américanisme* » demeurent un des leitmotivs pour revendiquer l'identité métisse de Cuba. C'est également pour le même combat que tout le quartier de la vieille Havane où se situe la *Casa de Africa* a été reconnu par l'Unesco comme patrimoine de l'humanité. En effet, cette zone recouvre une partie importante de l'histoire de Cuba. C'est là que se trouve le plus vieux port de Cuba, où les Espagnols débarquaient les esclaves en provenance d'Afrique. Il a été avec celui de la Nouvelle Espagne (Mexique), l'un des plus grands ports de débarquement d'esclaves noirs de l'Amérique hispanique.

Pour une fois encore, il faut noter que le gouvernement a beaucoup associé le tourisme et la culture pour relever le défi économique. Car il faut reconnaître que cette zone est devenue un des lieux touristiques de prédilection de la Havane, attirant à chaque fois des milliers de visiteurs.

En obtenant cette reconnaissance de la part de l'Unesco, Cuba a relevé un autre défi historique, donnant ainsi, la possibilité à beaucoup de Cubains de retrouver quelques repères par rapport à leur passé, et au processus de leur reconstruction identitaire.

---

son recueil *El Son Entero* qui exalte son métissage. Après le triomphe de la Révolution, il rentre d'exil pour soutenir culturellement l'action de Fidel CASTRO.

<sup>33</sup> Véronique Solange Okome Beka : *Continent métisse, littérature métisse. La quête d'une expression hispano-américaine à travers les revues littéraires*, Mémoire de DEA Institut Pluridisciplinaire d'Etudes sur l'Amérique latine, Université de Toulouse-le Mirail, 1992, p.5.

Véronique Solange OKOME-BEKA

Ce processus entamé dès la colonisation a donné naissance au syncrétisme religieux qui est également une autre particularité du métissage culturel à Cuba, grâce auquel aujourd'hui on retrouve des survivances africaines dans les rites cubains. L'œuvre culturelle de Fidèle Castro a mis les religions africaines au même rang que les religions juives et chrétiennes. Ce qui a permis aux Afro-cubains de pouvoir pratiquer ouvertement les religions de leurs ancêtres.

En effet, en revalorisant la religion africaine, le guide explique, lors des visites, la duplicité qui a permis aux esclaves Noirs de continuer à vénérer leurs dieux. Ils ont dupé la vigilance des missionnaires catholiques, en inventant un système d'équivalence entre les saints chrétiens et les dieux africains. Il cite par exemple Oshung qui est la déesse noire de la fertilité et la reine de la beauté. Oshung était donc devenue la vierge noire. Ainsi, sous les yeux des prêtres espagnols, les esclaves ont pu continuer à adorer leurs dieux, à leur adresser des prières dans les moments de détresse, à leur présenter des offrandes en remerciement d'un événement heureux ou pour solliciter leur protection. Il évoque également l'existence de Chango, dieu de la guerre, que les esclaves priaient pour les libérer de l'esclavage. Avant la Révolution, les Afro-cubains devaient se cacher pour vénérer les dieux de leurs ancêtres, mais avec la reconnaissance et l'acceptation du métissage culturel, chaque Cubain est libre de pratiquer ouvertement la religion de son choix. Aussi, peut-on comprendre facilement le rapprochement que le peuple cubain fait entre le dieu Chango<sup>34</sup> et Fidel Castro, le libérateur de la nation face à l'impérialisme yankee.

L'œuvre culturelle de la Révolution est donc louable. Car grâce à la reconnaissance ou à la revalorisation du syncrétisme, il est possible aujourd'hui de déceler dans les pratiques cubaines des réminiscences des

---

<sup>34</sup> Le mythe du dieu Chango a constitué une source d'inspiration pour certains auteurs latino-américains, tel que le Colombien Manuel Zapata Olivella qui, dans son œuvre, *Chango el Gran Puta* (1983), invente le retour en Amérique d'un libérateur qui n'est plus Quetzalcoatl, le dieu civilisateur mésoaméricain, mais Chango l'homme africain, un dieu africain.

rites gabonais comme l'Iloambo<sup>35</sup> ou le Ndjembe. Yanguï Bouka, dans son mémoire sur les ressemblances entre la « *santería* » à Cuba et les pratiques de l'Iloambo au Gabon, a ouvert une voie qui peut aider les deux pays dans leur processus de leur reconnaissance identitaire. Car d'une part, nous savons que Nicolàs Guillèn, dans sa quête identitaire, accorde une place prépondérante à l'Afrique, comme nous pouvons le lire dans cet extrait du

*Son número 6 :*  
*« Yoruba soy,*  
*cantando voy*  
*llorando estoy,*  
*y cuando no soy yoruba,*  
*soy congo, mandinga, carabalí.*  
*Atienda, amigos, mi son que empieza así :*  
*Adivinanza*  
*Desde la esperanza :*  
*Lo mío es tuyo,*  
*lo tuyo es mío ;*  
*Toda la sangre formando un río<sup>36</sup>.*

D'autre part, étant le premier symbole de l'acceptation du métissage à Cuba, l'impact de son œuvre est considérable dans l'imaginaire des Cubains qui, par nécessité, éprouve un réel besoin de rattachement à l'Afrique pour se définir. Dans cette perspective, la direction de *Casa de Africa* multiplie les manifestations socio-culturelles et scientifiques visant une meilleure connaissance du monde africain susceptible d'aider Cuba dans sa quête identitaire. Aussi, convient-il de penser qu'en unissant leurs efforts, le Gabon et Cuba pourront s'entraider dans la construction de leur identité culturelle.

### **c)- Casa de las Américas**

La victoire de la Révolution inaugure, enfin, un nouveau chapitre dans l'histoire de Cuba et du sous-continent latino-américain.

---

<sup>35</sup> Christine, Yanguï Bouka : *El Iloambo Gabonés y la santería cubana*, Mémoire de licence Département d'Etudes Ibériques et Ibéro-américaines, Université Omar Bongo, Libreville, 1990, 55 pages.

<sup>36</sup> Nicolàs Guillèn : « Son Número 6 » in *El Son Entero*, ed Losada

Véronique Solange OKOME-BEKA

Car, en réalité, le rapprochement que cherche tant Cuba va se concrétiser par la création d'une nouvelle institution : *Casa de las Américas*. Ce sera l'une des principales expressions de la rénovation de la culture, au travers de laquelle, le gouvernement révolutionnaire tentera de combler le vide culturel qui a caractérisé Cuba jusqu'alors. Il va, une fois de plus récupérer un vieil édifice<sup>37</sup> et le rénover. Cet acte, est posé, d'une part, pour perpétuer la tradition et la vocation littéraires de Cuba, et d'autre part pour promouvoir une plus forte union latino-américaine à travers la culture.

Toutefois, il faut rappeler que la circonstance immédiate de la création de *Casa de las Américas* est liée au bras de fer engagé entre le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement révolutionnaire. Après la nationalisation des entreprises et des banques<sup>38</sup>, les Etats-Unis veulent à tout prix empêcher la propagation du mouvement dans le reste de l'Amérique latine et dans le monde. Aussi, l'appellation *Casa de las Américas* désigne-t-elle à la fois l'institution fondée en 1959 et son organe de communication, une revue qui se veut fidèle interprète de la Révolution.

Ainsi, l'institution *Casa de las Américas* va se consacrer au développement de la culture. Son champ d'action est multiple et varié. Dès sa création, elle se fixe comme objectif la diffusion en Amérique latine des réalisations et projets de la Révolution cubaine ainsi que l'information du peuple cubain de toutes les manifestations culturelles des autres pays du continent.

*Casa de las Américas* débute ses activités par un concours littéraire. Le 6 juillet 1960, après l'attribution du premier prix, les différents textes proposés sont compilés et édités, composant par la suite le premier numéro de la revue. Ce concours qui se perpétue encore de nos jours, constitue un grand moment de rapprochement entre Cuba et le

---

<sup>37</sup> Cet édifice avait servi de siège aux anciennes *Sociedad Colombista Panamericana* et Association des Ecrivains et Artistes Américains

<sup>38</sup>Cf. p7 du présent travail.

monde. Les meilleurs textes sont publiés par la « colección Premio *Casas de las Américas* »<sup>39</sup>.

Il convient de signaler que la parution du premier numéro de *Casa de las Américas* est suivie, en octobre 1960, du blocus économique décrété par les Etats-Unis contre Cuba. Face à cette urgence, la revue se perçoit de plus en plus comme une arme pouvant aider à rompre l'isolement et éviter l'asphyxie que préconise la puissance du nord. Par l'adhésion massive et spontanée des intellectuels, la culture devient donc le canal de communication, de mobilisation et d'échanges. Les Cubains, cherchant à tisser des liens avec le reste du monde, font appel à la solidarité latino-américaine, afin de poursuivre ensemble la lutte contre l'impérialisme et l'exploitation.

Ainsi, comme le souhaitait le père de la nation cubaine, José Martí *Casa de las Américas* devient alors le lieu d'expression de la culture de Nuestra América. Elle prône l'américanité et l'unité culturelle du sous-continent. A partir de ce moment, le nom de la revue recouvre tout son sens, par son ambition et par ses objectifs *Casa* s'auto-définit comme une revue-maison des Amériques. Elle cultive un langage propre à travers lequel tous les latino-américains peuvent se reconnaître.

Dans le respect de la tradition américaniste, elle veut être le nouveau symbole de cette grande Amérique unie et forte dont rêvaient les auteurs comme José Enrique Rodó, José Vasconcelos, Manuel Ugarte, José Carlos Mariategui, ou Raul Haya de la Torre. Pour mener à bien son œuvre unificatrice, elle doit puiser ses racines profondes dans le passé glorieux de l'Amérique latine. Son ambition se situe à un niveau universel et consiste à raviver le discours libérateur et unificateur de l'américanisme du XIXe siècle. C'est ce qui justifie la présence emblématique de José MARTÍ dans les pages de la revue. Son œuvre est

---

<sup>39</sup> Aujourd'hui le Prix *Casa de las Américas*, internationalement reconnu, se déroule chaque année au mois de février à la Havane, accueillant les intellectuels et artistes du monde entier. Comme nous l'avons déjà démontré, nous voyons comment pour stimuler l'économie tout en défiant l'embargo nord-américain, les révolutionnaires parviennent encore une fois à associer la culture et le tourisme

Véronique Solange OKOME-BEKA

évoquée comme un antécédent direct, car il faut lutter contre les tentatives de « *balkanisation de l'Amérique* ».

En réalité, les révolutionnaires prennent conscience de l'impact d'une revue qu'ils perçoivent désormais comme l'outil le mieux adapté pour construire une communauté « *supra-nationale* » et répandre les idéaux américanistes du XIXe et du début XXe du siècle. Ainsi, Fidel Castro, dans son discours du premier congrès du parti communiste, peut évoquer l'œuvre constructive de *Casa* dans la lutte contre les manœuvres impérialistes. Pour lui, l'objectif de la revue est de briser les frontières et d'unir différents peuples dans un même effort culturel, seul capable de surmonter la fragmentation de Cuba et de l'Amérique latine.

A ce titre et dans les premières années, nous pouvons vanter les mérites aussi bien de la Révolution que de sa revue, à travers l'engouement des intellectuels du monde entier qui se sont mobilisés pour soutenir l'action des Cubains. Ceci se traduit par l'adhésion massive d'un grand nombre d'entre eux au comité de collaboration de *Casa de las Américas*.

En réalité, la plupart des intellectuels latino-américains de gauche avaient réellement cru que le socialisme-nationaliste était l'alternative qui pouvait mettre fin aux injustices sociales, à l'hégémonie et aux monopoles des Etats-Unis dans l'hémisphère sud. C'est pour cela que bon nombre d'entre eux avaient décidé de prendre une part active dans la lutte culturelle que Cuba leur proposait à travers la revue *Casa de las Américas*. Ainsi, dès son premier numéro, nous pouvons lire les textes des auteurs de renom comme les Argentins Ezequiel Martínez Estrada, Julio Cortázar, Ernesto Sábato, José Bianco, Gabriel García Márquez, les mexicains Carlos Fuentes, Octavio Paz, Emmanuel Carballo, les Guatémaltèques Miguel Ángel Asturias, Manuel GALISH (exilé en Argentine, il choisit de s'installer définitivement jusqu'à sa mort en 1984 à Cuba pour soutenir la Révolution). Bien d'autres intellectuels s'installent dans l'île pour soutenir l'action des révolutionnaires; c'est le cas de Roque Dalton (Salvador), René Depestre (Haïti), Mario Benedetti (Uruguay), qui devient le directeur du Centre d'Investigations Littéraires cubain de *Casa de las Américas*.

Au niveau de la France, Régis Debray<sup>40</sup> intègre la Révolution par le biais de la lutte armée, il s'inscrit dans la guérilla cubaine et publie, en 1964, un livre sur son expérience personnelle qu'il intitule *Révolution dans la Révolution*. Il écrit aussi « *Le castrisme : la longue marche de l'Amérique latine* » en 1965. La Révolution va recevoir également le soutien des intellectuels français comme Jean-Paul Sartre, dans ses premières années, et de Simone De Beauvoir. Aujourd'hui encore, la revue qui a fait hautement ses preuves continue à maintenir la même flamme culturelle à travers des manifestations socio-culturelles, des colloques internationaux, des programmes d'échanges continentaux et intercontinentaux.

*Casa de las Américas* est donc devenue au fil des années un des monuments incontournables dans la littérature latino-américaine du XXème siècle. Elle a contribué au « boom » de la littérature hispano-américaine des années 60. Elle a fait la promotion d'un nombre considérable de jeunes écrivains et artistes. Ils sont venus enrichir la revue d'une littérature inédite, permettant aux lecteurs d'avoir une vision complète et variée de la culture en général et de la littérature latino-américaine en particulier. Un certain nombre parmi eux ont préféré publier sous des pseudonymes ou de façon anonyme, ce qui est révélateur du climat de l'époque : même s'il n'était pas dangereux d'afficher ses sympathies vis-à-vis de Cuba, il n'était pas prudent non plus pour un écrivain inconnu chez lui de figurer dans une revue révolutionnaire cubaine ; cela était susceptible de susciter quelques ennuis dans des pays de dictature. Cuba, ayant besoin de l'apport et de la collaboration de ces intellectuels, mettait tout en oeuvre pour garantir discrétion et sécurité à ceux qui le demandaient. Par exemple, lors de leur passage à La Havane, ne figuraient sur leur passeport ni visa d'entrée ni de visa de sortie.

La revue a suscité un intérêt croissant. Pour cela, elle fait aujourd'hui l'objet d'étude de plusieurs travaux de recherche. Les plus importants sont les thèses de doctorat soutenues successivement par

---

<sup>40</sup> A partir de 1965, Régis Debray s'engage comme reporter aux côtés du Che dans les montagnes boliviennes ; après l'assassinat de ce dernier, il est condamné le 2 novembre 1967 par les autorités boliviennes avant d'être libéré en 1970.

Véronique Solange OKOME-BEKA

Judith Weiss<sup>41</sup>, Nour-Eddine Rochdi<sup>42</sup>, Nadia Lie<sup>43</sup>, Juan Carlos Quintero-Herencia<sup>44</sup>. Dans *les Mutations de l'américanisme (1958-1971) Etude de quelques revues littéraires*, Véronique Solange Okome-Beka<sup>45</sup> fait de *Casa de las Américas* la clé de voûte de son analyse du discours culturel des intellectuels latino-américains des années 60 à 70.

En vérité, l'intérêt de parler aujourd'hui de l'œuvre de *Casa de las Américas* a un double objectif. Reconnaître les mérites des pères de la Révolution cubaine qui, dans leur processus révolutionnaire, ont donné ses lettres de noblesse à la culture, en la posant comme un pont culturel permettant à Cuba de garder les liens avec le monde, d'une part, préciser que cette dimension peut édifier le Gabon, d'autre part. Car au sein de la communauté scientifique gabonaise, naît une pléthore de revues, dont le rôle et la vocation demeurent parfois flous par rapport au développement de la société ou à l'élévation d'une pensée purement gabonaise. Car l'Uruguayen Emir Rodriguez Monegal disait que :

*La misión del intelectual no es perpetuar los viejos hábitos mentales sino discutirlos, no es decir amén al mundo sino ponerlo en cuestión, no es encerrarse en el desdén de la torre de marfil o en el nicho burocrático, sino salir a la calle a decir, con todo riesgo y toda responsabilidad, lo que tiene que decir*<sup>46</sup>.

Il faudrait donc que les intellectuels gabonais puissent élever aussi l'objectif de leurs publications périodiques, pour que la parution d'un article dans une revue donnée ne vise pas seulement le passage d'un grade à un autre. Il faudrait que les communications véhiculent des

---

<sup>41</sup> Judith WEISS, « Casa de las Américas ». *An Intellectual Review in Cuban Revolution*, (1973), Chapel Hill, North Carolina, *Estudios de Hispanofilia*, 1977

<sup>42</sup> Nour-Eddine ROCHDI, *Vingt ans de politique culturelle de la revue « Casa de las Américas » (1960-1980)*, Thèse de doctorat Paris III, 1991.

<sup>43</sup> Nadia Lie, *La revista cubana « Casa de las Américas » (1960-1976) : una práctica de lectura*, Thèse de doctorat, Louvain 1993.

<sup>44</sup> Juan Carlos QUIINTERO-HERENCIA, *La « Casa de las Américas » (1960-1971) : el imaginario institucional de una revolución*, Thèse de doctorat Université de Princeton, 1995.

<sup>45</sup> Véronique Solange OKOME-BEKA, *les Mutations de l'américanisme (1958-1971) Etude de quelques revues littéraires*, Thèse de doctorat, Université Toulouse II-Le Mirail, Juin 2000.

<sup>46</sup> Emir RODRIGUEZ MONEGALI : « El Pen Club contra la guerra fría », *Mundo Nuevo*, Paris, n° 5, 1966, p 90.

messages, qu'elles soient représentatives des préoccupations des Gabonais, et qu'elles soient pour eux un moyen d'épanouissement scientifique, spirituel et culturel. Comme cela a été souvent le cas, non pas seulement à Cuba, mais dans l'ensemble des pays du sous-continent. En effet, c'est à travers la revue que les intellectuels latino-américains ont su affirmer et parfaire leur émancipation culturelle. Une revue comme *Amauta*, créée par le Péruvien José Carlos Mariátegui en septembre 1926, n'a pas poursuivi d'autre but, comme nous pouvons le lire dans un de ces numéros : « *dar vida con nuestra propia realidad, en nuestro propio lenguaje, al socialismo indoamericano* »<sup>47</sup>.

C'est ce qu'il faut souhaiter pour le Gabon. Car, en l'état actuel des choses, nous ne pouvons pas nous empêcher de nous demander : quelle est la vocation sociale d'une revue scientifique ou littéraire au Gabon ? Quelle est sa ligne éditoriale ou idéologique ? Quels sont ses objectifs ? Mieux encore, les atteint-elle vraiment ? Car, comme le disait Beatriz Sarlo<sup>48</sup>, « *les revues présentent l'avantage de pouvoir suivre l'évolution d'une pensée dans le temps. Elles jouent un rôle important dans la construction des concepts comme la nation, la littérature, l'histoire, pour trois raisons importantes : leur périodicité, leur diversité et leur souplesse* ». Et Louis Panabière<sup>49</sup> d'ajouter que, « *propices au donner et au recevoir, les revues sont de beaux feux d'artifices qui illuminent la vie intellectuelle d'un pays* ». En abondant dans le même sens, l'Argentin Jorge Luis Borges<sup>50</sup> dans *Fervor de Buenos Aires* (1923), considère la revue comme un charmant lieu de rendez-vous, de rencontre pour les écrivains et intellectuels du moment. Il va plus loin et précise que « *la revue est un canon de revolver dirigé vers la conscience des intellectuels*<sup>51</sup> », qui doivent l'utiliser à bon escient.

Pour cela, il convient de relever le rôle primordial que la Révolution assigne à l'intellectuel. A Cuba, à partir de 1959, sur le plan

---

<sup>47</sup> *Amauta*, n° 17, septembre 1928, p2

<sup>48</sup> Beatriz SARLO : « le discours culturel dans les revues latino-américaines de 1940 à 1970 » *América. Cahiers du Criccal* Paris n°9/10, mars 1992, p15

<sup>49</sup> Louis PANABIÈRE : « le Discours culturel... » *op. cit.*, p163

<sup>50</sup> Cf Véronique Solange OKOME-BEKA, *Les Mutations de l'américanisme*, .*op. cit.*, p. 51

<sup>51</sup> *Idem*

Véronique Solange OKOME-BEKA

social par exemple, les révolutionnaires placent les intellectuels au centre de la construction identitaire cubaine, et les invitent à prendre une part active dans la construction de leurs différentes nations. Ils parlent de l'engagement et du rôle social de l'intellectuel. Fidel Castro propose que le discours des intellectuels prenne en compte les réalités socio-économiques du monde dans lequel ils vivent, afin qu'ils servent de voix à tous les autres sans voix, qu'ils soient la voix du peuple.

Aussi, *Casa de las Américas*, qui se veut la voix de la Révolution, se présente-t-elle comme la tribune, le terrain d'expression ou le porte-voix qui devrait porter très haut les revendications pour la seconde indépendance du sous-continent. Dans *Palabras a los intelectuales*, Castro réitère sa position et convie les intellectuels à s'engager politiquement dans la lutte révolutionnaire pour la construction d'une véritable nation cubaine. Il pense que dans un monde en pleine mutation, il n'est pas possible de faire de l'art pour l'art. Pour lui chaque écrivain, chaque artiste doit mettre sa plume au service d'une cause et *Casa de las Américas* sera cette voix d'où jailliraient les dénonciations contre l'oppression, les injustices sociales et l'exploitation des plus faibles. *Casa de las Américas* permettra l'affirmation d'une identité culturelle cubaine et latino-américaine. Nicolás Guillén, en appuyant la position de Fidel Castro, confirme que les intellectuels ont leur part de responsabilité dans le processus révolutionnaire et qu'ils doivent, par conséquent, contribuer, par leur moyen d'expression, à la construction d'une culture socialiste. Comme Castro, Guillén assigne un rôle social à l'écrivain : il ne suffit plus de penser la Révolution, il faut la vivre concrètement dans toute sa profondeur et auprès du peuple. Ainsi pour susciter une prise de conscience politique collective, les membres du gouvernement insistent sur la participation active de toute la communauté intellectuelle à la formation d'une culture révolutionnaire qui prend comme résolution première de privilégier les échanges culturels entre les pays d'Amérique latine. Cet appel à la solidarité latino-américaine cherche non seulement à faire face à l'impérialisme, mais aussi à bâtir un monde nouveau. Dans cette perspective, le rôle de l'artiste ou de l'écrivain est considérable :

*En la gran batalla del pueblo cubano, que los escritores y artistas deben librar desde su propio campo consideramos esencial la participación de todos,*

*cualquiera que sea su ubicación estética, en la gran tarea común de la defensa y engradecimiento de la Revolución [...] los escritores y artistas depuraremos nuestros medios de expresión a fin de hacerlos cada vez más eficaces para el cumplimiento de esta tarea [...] aceptamos como deber y derecho de los escritores y artistas "luchar con sus obras por un mundo mejor"<sup>52</sup>*

Il est vrai que *Palabras a los intelectuales* pose sérieusement le problème de l'engagement socio-politique de l'écrivain, de l'intellectuel ou de l'artiste. Mais pour mieux comprendre sa portée, la dureté du ton et l'inflexibilité du "Líder Máximo" à l'encontre des intellectuels vis-à-vis de leur rôle et devoir dans la société cubaine révolutionnaire, il faut avoir présent à l'esprit tous les soubresauts qui jonchent l'année 1961 et qui amènent Castro à demander impérativement le soutien des intellectuels. En effet, comme nous l'avons déjà vu, cette année marque le début de la radicalisation de la Révolution avec tout d'abord la proclamation de son caractère marxiste-léniniste. Ensuite, c'est également l'année où le gouvernement américain décide d'une intense offensive contre-révolutionnaire dans l'Escambray, celle de Playa Girón et des premières pénuries. Alors devant l'urgence, pour parer au plus pressé et anticiper sur une possible pénétration culturelle nord-américaine, Fidel Castro, dans un long discours à la communauté intellectuelle, pose les bases de ce que devrait désormais être l'esthétique révolutionnaire. Il procède ainsi, à une mise en garde ou à une sorte de rappel à l'ordre, où la conduite à suivre est résumée dans la célèbre maxime : « *Dentro de la Revolución, todo ; contra la Revolución nada* ».

### **Conclusion**

Nous devons reconnaître une fois de plus que le blocus économique imposé par les Etats-Unis a favorisé la recherche d'une nouvelle voie capable d'assurer la continuité de la Révolution. En ce sens, comme nous venons de le démontrer, la culture a servi de catalyseur ; elle a permis à l'île de resserrer ses liens avec les autres pays du sous-continent et du reste du monde. Dans cette logique de développement culturel, Cuba peut être exemple pour le Gabon. En

---

<sup>52</sup> *Ibidem* p. 382.

Véronique Solange OKOME-BEKA

effet, face à l'adversité<sup>53</sup>, Fidel Castro et ses collaborateurs ont su développer des mécanismes et des stratégies qui aujourd'hui font la singularité de leur modèle. Sans une réforme agraire adaptée et personnalisée, un système éducatif adéquat, une politique de santé appropriée, Cuba aurait eu du mal à survivre à plus de quarante ans d'embargo. En nous appuyant sur la chute du communisme et l'effritement de l'ex-URSS, nous pouvons affirmer tout ceci avec beaucoup plus d'aisance.

Dans cette logique, nous pensons que, d'une façon générale, plusieurs pays du sud et notamment le Gabon, peuvent s'inspirer de l'exemple cubain pour chercher la voie nécessaire pour leur autodétermination afin de défendre le principe de la souveraineté nationale et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Malgré le fossé idéologique qui les sépare, nous pensons que le rapprochement entre le Gabon et Cuba n'est pas impossible. En nous référant à la bonne marche de la coopération sino-gabonaise, nous pouvons affirmer sans ambages que l'orientation idéologique ne peut plus de nos jours être une entrave aux échanges entre deux pays.

Mais soulignons tout de même que, jusqu'à présent, l'histoire du Gabon ne présente pas de crise susceptible d'entraîner un changement de mentalité aussi radical qu'à Cuba. L'intellectuel gabonais semble encore être un fonctionnaire sans idéal. Avant de prétendre à un quelconque développement, il faut arriver d'abord à cette prise de conscience identitaire et nationaliste. Ce n'est qu'à ce moment que Cuba pourrait être un modèle de développement pour le Gabon.

### **Bibliographie**

ARNAULT, Jacques : *Cuba et le marxisme*, Paris, Editions Sociales, 1963.  
BRONSTON REMIRO, Antonio : « Cuba las amistades peligrosas », *Política Exterior*, n° 55, vol 11, 1977, pp 5-20.

---

<sup>53</sup> Depuis son expulsion de l'OEA en 1948, par la volonté des Etats-Unis, Cuba ne fait partie d'aucune organisation économique internationale. Ainsi, l'aide économique apportée par l'Union Européenne représente une grande bouffée d'oxygène.

- COUFFIGNAL, Georges : *Amérique latine 2000*, IHEAL, Paris, la Documentation Française, août 2000.
- CYMERMAN, Claude : *Histoire de la littérature Hispano-américaine. De 1940 à nos jours*, Paris, Nathan, 1997.
- DEBRAY, Régis : « Le castrisme, longue marche de l'Amérique latine », Paris, *Les Temps Modernes*, n° 22, janvier 1965. Numéro Spécial.
- DEBRAY, Régis : *Révolution dans la Révolution ? Lutte en Amérique latine*, Paris, Maspéro, 1967.
- EDWARDS, Jorge : *Persona non grata*, Paris l'Harmattan, 1972.
- GARCIA, S: « Estructura del comercio exterior de Cuba », *Cuadernos CIEI*, n°11 Sector externo, La Havana, éd. ENPES, 1989.
- GAUDY, Anne : « Cuba : le renforcement de l'embargo américain, la loi Helms-Burton », *Accomex Actualité du Commerce Extérieur*, n°10,1996, p.p4-16.
- GUILLEN, Nicolás : « Son Número 6 » In *El Son Entero*, ed. Losada,1934.
- KALFON, Pierre : « Che », Ernesto Guevara, une légende du siècle, Paris, Seuil, 1997.
- LESGUILLONS, Henry : « les lois Helms-Burton et d'Amato : réactions de l'Union Européenne », *Revue du droit des Affaires Internationales*, n°1,1997, p.p 97-111.
- LIE, Nadia : La revista cubana « Casa de las Américas » (1960-1976): una práctica de lectura, thèse de doctorat, Louvain, 1993.
- OKOME-BEKA, Véronique Solange : *Continent métis, Littérature métisse. La quête d'une expression hispano-américaine à travers les revues littéraires (1960-1990)* DEA Etudes sur l'Amérique latine, Université de Toulousell-Le Mirail, juin 1992.
- OKOME-BEKA, Véronique Solange : *Les Relations Hispano-Cubaines sous les gouvernements socialistes (1982-1996)*, DEA de Science Politique, Université des Sciences Sociales de Toulouse I, Septembre 1999.
- OKOME-BEKA, Véronique Solange : *Les Mutations de L'américanisme (1957-1971) Etude de quelques revues littéraires*. Doctorat NR Etudes sur. l'Amérique latine, Université de Toulouse II-Le Mirail, juin 2000.

Véronique Solange OKOME-BEKA

PANABIÈRE, Louis : « le discours culturel dans les revues latino-américaines de 1940 à 1970 » *América. Cahiers du Criccal*, Paris, n°9/10, mars 1992, p.p161-180.

QUINTERO-HERENCIA, Juan Carlos : *La Casa de las Américas (1960-1971) : el imaginario institucional de una revolución*, Thèse de Doctorat, Université de Princeton 1995.

RIADO, Pierre : *L'Amérique latine de 1945 à nos jours*, Paris, Masson, 1992.

ROCHDI, Nour-Eddine: Vingt ans de politique Culturelle de la revue « Casa de las Américas », » (1960-1980), Thèse de doctorat, Paris III, 1991.

RODRIGUEZ MONEGAL, Emir: « El Pen Club contra la guerra fría », *Mundo Nuevo*, Paris, n° 5, 1966, p.p 86-96.

SARLO, Beatriz : « le discours culturel dans les revues latino-américaines de 1940 à 1971 » *América. Cahiers du Criccal*, Paris, n°9/10, mars 1992, p.p15-27. WEISS, Judith : « Casa de las Américas ». *An Intellectual Review in the cuban*

*Revolution*, 1973, Chapel Hill, North Carolina, Estudios de Hispanofilia, 1977.

WINOCUR, Marcos : « Cuba : les mécanismes d'une Révolution », *La Pensée*, n°164, août 1972.

YANGUY BOUKA, Christine : *El Ilombo Gabonés y la santería cubana*, Mémoire de licence Département d'Etudes Ibériques et Ibéro-américaines, Université Omar Bongo, Libreville, 1990.

#### SOURCES INTERNET

26- InfoCIP : « Educación : en Cuba : la campaña infinita », 1-02 03 [http://www.cip.cu/webcip/even\\_espec/2003/cuba\\_edu/edu\\_ptda.html](http://www.cip.cu/webcip/even_espec/2003/cuba_edu/edu_ptda.html)

27- SERRANO, Pascual : « la grande exportation de Cuba vers le monde ». Traduction ARLAC (Association des Réfugiés de l'Amérique Latine et Des Caraïbes).

<http://www/la%20grande%exportation%cuba%20monde.ht>.

## Table des matières

<i>Narration dysfunctioning and its meaning in « the sisters » by James Joyce</i> .....	7
Introduction .....	8
Conclusion:.....	13
Bibliography .....	14
<i>Démocratie et urbanisation en Afrique subsaharienne : quelques éléments d'analyse</i> .....	15
Introduction .....	16
I- L'Afrique subsaharienne et la quête de la démocratie.....	16
I.1. Le poids de l'histoire : l'héritage de l'État-nation ou le mythe de l'unité .....	17
I.1.1. Entre traditions et démocratie.....	17
I.1.2. Vers des lectures africaines de la démocratie.....	18
I.1.3 Trajectoires démocratiques .....	19
I.2. La démocratie comme discours politique .....	20
I.2.1. Le discours général et sa portée.....	21
I.2.2. La nature du discours : le choc des majorités.....	21
I.2.3. Discours politique et contradictions .....	22
I.3. La démocratie comme action politique.....	23
I.3.1. Le parti politique, la tribune légale.....	23
I.3.2. De la représentativité des acteurs politiques .....	24
I.3.3. Le statut de l'acteur politique.....	25
I- L'organisation territoriale et politique .....	26
II.1. Organisation territoriale : les niveaux d'encadrement .....	26
II.1.1. Le niveau supérieur .....	27
II.1.2. Le niveau moyen .....	27
II.1.3. Le niveau inférieur.....	28
II.2. Organisation politique .....	29
II.2.1. Les régimes politiques .....	29
II.2.2. La constitution et le fonctionnement des institutions .....	30
II.2.3. La répartition des pouvoirs .....	31
II.3. Le système électoral .....	32
II.3.1. L'élection : vers une tradition renouvelée... ..	32
II.3.2. Le code électoral et les élections .....	34
II.3.3. La question électorale : une double lecture.....	36

III. Le système municipal et supramunicipal .....	38
III.1. Le système municipal.....	38
III.1.1. La politique municipale.....	39
III.1.2. La municipalité en tant que collectivité locale. ....	39
III.1.3 Les limites des politiques municipales.....	41
III.2 Le système supramunicipal .....	42
III.2.1. De la commune à la ville d'Abidjan .....	42
III.2.2. De Dakar à la Communauté Urbaine de Dakar .....	44
III.2.3. Analyse et perspectives .....	47
IV. Conclusion.....	48
V. Bibliographie .....	49
<b><i>Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au Gabon : le cas de Libreville.....</i></b>	<b>54</b>
I. Cinq décennies de difficile production des territoires urbains....	55
I.1- De la commune mixte à l'agglomération de Libreville .....	55
<i>Recomposition de la mosaïque urbaine .....</i>	<i>59</i>
<i>Décentralisation, mobilité des limites et chevauchement de territoires.....</i>	<i>64</i>
I.2 Vers un découpage inspiré des contours ethno-culturels .....	67
II- Stratégies d'occupation des territoires urbain et périurbain .....	70
II.1 « Politisation » des populations et appropriation des quartiers défavorisés.....	70
II-2 Création de la commune d'Owendo : des pesanteurs politico-administratives.....	72
Un territoire, deux collectivités .....	75
Conclusion.....	78
Références bibliographiques .....	80
<b><i>Ecriture et peinture de l'immédiateté : le pouvoir postcolonial dans le chemin de la mémoire d'Okoumba-Nkoghe .....</i></b>	<b>82</b>
Introduction .....	83
La <i>Mémoire</i> dans Le chemin de la mémoire .....	87
<i>La Mémoire</i> : Lieu de la critique de l'Etat postcolonial .....	92
Le roman comme miroir de la société gabonaise contemporaine ..	94
Conclusion.....	99
Références bibliographiques: .....	100
Corpus de Base : .....	100
Ouvrages critiques et théoriques.....	100

<b><i>Le roman gabonais des origines à nos jours (2005)</i></b> .....	<b>103</b>
I - Le roman gabonais de 1971 à 1989.....	105
I.1 - Le Précurseur du roman gabonais : Robert Zotoumbat.....	106
I.2 - La génération des années 80 .....	107
II - La génération de la conférence nationale de 1990...et après.	111
II.1 - Les années 90.....	111
II.2 - Une nouvelle écriture depuis 1999.....	115
Eléments de bibliographie.....	120
1- Romans .....	120
<b><i>la dynamique des langues dans les marches de Libreville</i></b> .....	<b>124</b>
1. Introduction .....	125
2. Situation linguistique du Gabon .....	125
2.1. Histoire et peuplement de la ville .....	127
2.2. Situation sociolinguistique actuelle de Libreville.....	128
3. Résultats des travaux antérieurs.....	130
4. Intérêt théorique et éléments de méthodologie.....	131
4.1. L'enquête sur le terrain .....	132
4.2. Difficultés rencontrées sur le terrain .....	133
5. Résultats de l'enquête .....	133
5.1. Marché de Mont-bouët .....	134
5.2. Marché de Nkembo .....	136
5.3. Marché d'Akébé .....	138
5.4. Marché du Pk5 .....	139
5.5. Marché d'Oloumi (Lalala) .....	141
5.6. Marché de Louis .....	142
5.8. Marché de Guégué .....	144
Conclusion.....	146
Références bibliographiques .....	147
<b><i>Discours littéraire et réconfiguration utopique de « l'Afrique », dans parole de vivant, de Moussirou-Mouyama</i></b> .....	<b>149</b>
I/ Economie problématique .....	151
II/ Ruses énonciatives et refiguration de la parole des origines... 153	
1-De l'incipit .....	153
2/ Recours analeptique et possibilité du récit.....	156
3- Style indirect libre et hybridité énonciative. ....	158
III / Subjectivité, histoire et territoires du simulacre... ..	161
1- L'écriture comme opération d'historicisation .....	161
2- Le simulacre Afrique .....	164

<i>Employons-nous à suivre ce parcours !</i> .....	166
<i>Poursuivons donc l'exploitation du processus de génération sémantique dont est sujet le « Demi-pays » !</i> .....	166
Bibliographie sélective.....	171
I/ Corpus.....	171
II/ Ouvrages théoriques.....	171
<b><i>Les problèmes de l'agro-industrie gabonaise : inefficience technique ou inefficience allocative?</i></b> .....	<b>173</b>
Introduction .....	174
1. Le modèle de détermination des efficacités .....	180
1.1. Le panel et sa représentativité.....	180
Sous-secteur 1.....	182
Sous-secteur 2.....	182
1.2. Spécification du modèle .....	182
2. Les résultats de l'estimation et leurs interprétations.....	184
2.1. Les résultats de l'estimation de la fonction de distance et des niveaux d'inefficience.....	185
a) Les scores d'efficacité technique.....	186
b) Les scores d'efficacité allocative.....	188
2.2. Interprétation des résultats.....	192
Firmes.....	194
Conclusion.....	194
Bibliographie .....	195
<b><i>La catégorie grammaticale de nom en faŋ məkɛ</i></b> .....	<b>198</b>
I. Introduction .....	200
II. Les noms-substantifs ou « <i>nominaux indépendants</i> » .....	201
II. 1. L'augment .....	202
II.2. Le préfixe nominal .....	202
II.2.1. Forme du préfixe nominal.....	203
a) Substantif à un préfixe .....	203
b) Substantif à deux préfixes .....	208
II.2.2. Classes du nom-substantif.....	211
a) Généralités.....	211
b) Noms-substantifs canoniques .....	212
c) Couples flexionnels.....	213
II.3. Le thème .....	214
II.3.1. Thèmes monosyllabiques.....	214
II.3.2. Thèmes dissyllabiques .....	215
II.3.3. Thèmes polysyllabiques.....	215

III. Les noms-qualificatifs .....	216
III.2. Structure .....	216
IV. Les noms-déterminatifs .....	218
IV.1. Présentation .....	218
IV.2. Structure .....	218
V. Conclusion .....	220
Références bibliographiques .....	221
<b><i>Contribution africaine aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (1960 – 2000)</i></b> .....	<b>223</b>
Introduction .....	224
I. Les principes de la sécurité collective onusienne.....	225
1. Définition de la sécurité collective .....	225
2. La mise en place d'une opération de maintien de la paix .....	226
3. Les différentes catégories d'opérations de maintien de la paix	227
a) Les opérations classiques .....	227
b) Les opérations de "deuxième génération " .....	228
II. La fréquence de participation des états africains .....	229
1- Les Etats les plus volontaires .....	229
2. Les désaccords avec l'orientation de la mission.....	231
III. Le personnel africain mis à la disposition des opérations onusiennes .....	231
1. Les effectifs militaires participant aux opérations des Nations Unies .....	232
2. Les personnels administratifs et de commandement .....	232
3- Les entorses aux principes onusiens .....	235
Conclusion.....	236
Bibliographie .....	237
<b><i>Le Gabon à l'horizon 2005 : Quelle succession à l'actuel régime ?</i></b> .....	<b>246</b>
Introduction .....	247
I. Acteurs et enjeux d'une succession tropicale.....	248
I.1. Les acteurs hétérogènes d'une succession difficile .....	249
I.2. Le Gabon au XXI <sup>e</sup> siècle : des enjeux de succession à somme positive !.....	251
II. Les règles de succession évolutives : du Gabon précolonial à l'époque coloniale (XVII <sup>e</sup> siècle à 1960).....	253
II.2. Les nouvelles chefferies et la succession à l'époque coloniale (1898-1960).....	256
III. La difficile succession de régime au Gabon.....	259

III.1. La première grande tendance : la continuation du régime actuel .....	259
III.2. La seconde grande tendance : La rupture et le changement de régime.....	262
Conclusion.....	264
Sources .....	265
Archives .....	265
Ouvrages .....	265
<b><i>Structures traditionnelles gabonaises et post-modernité *</i></b> .....	<b>267</b>
1. Ce qu'est la modernité .....	270
1.1 Genèse de la modernité .....	272
1.2 Idéologie de la modernité .....	274
2. Ce qu'est la post-modernité.....	277
2.1 Du point de vue de la philosophie.....	279
2.2 Du point de vue de l'anthropologie.....	280
3. Post-modernité et éclatement des structures fondatrices.....	289
3.1 Les processus de socialisation en mal de vivre .....	290
3.2 La carence de sens.....	293
Conclusion.....	297
Bibliographie indicative.....	300
<b><i>L'apport économique du Gabon à la France lors du second conflit mondial : 1939-1945.</i></b> .....	<b>302</b>
Introduction .....	302
I. Le ralliement du Gabon à la France Libre .....	304
I. 2. Les affrontements entre Gabonais ou la guerre entre pétainistes et gaullistes.....	305
II. La contribution économique du Gabon à la France pendant la Seconde Guerre mondiale .....	309
II. 1. De l'utilité économique des colonies.....	309
II. 2. L'apport économique du Gabon à la France.....	311
Conclusion.....	317
Sources et Bibliographie .....	319
1. 1. Archives Nationales du Gabon .....	319
II. Bibliographie.....	319
<b><i>Les nègresses face aux negriers</i></b> .....	<b>322</b>
Introduction .....	322
1. Présence féminine .....	324
2. Rôle politico-militaire .....	325
3. Rôle socioculturel .....	328

3.1. La domesticité.....	329
3-2. La prostitution .....	330
4. Rôle économique .....	331
Conclusion.....	331
Notes bibliographiques .....	332
<b><i>Cuba modèle de développement pour le Gabon ?</i></b> .....	<b>334</b>
Introduction .....	335
I- Le Triomphe de la Révolution Cubaine .....	336
A)-Le Gabon et Cuba deux exemples de l'émergence du Tiers Monde dans les années 60.....	337
B)- Face à l'hégémonie nord-américaine : Quelle indépendance pour Cuba? .....	339
C)- Une entrave permanente à la Révolution cubaine. ....	340
II- La Révolution Cubaine, un modèle de développement ?.....	344
A- Les acquis économiques cubains.....	345
A-1- La Réforme agraire.....	345
A-2: Le tourisme.....	347
B)- Au niveau socio-culturel .....	349
B1)- L'éducation de masse : une campagne infinie.....	351
2)- Les institutions au service de la Culture.....	353
a)- L'UNEAC et L'ICAP.....	353
b)- La Casa de Africa.....	355
c)- Casa de las Américas.....	358
Conclusion.....	366
Bibliographie .....	367
<b>Table des matières .....</b>	<b>370</b>

---